QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11968 — JEUDI 21 JUILLET 1983

L'auteur de l'attentat d'Orly est arrêté

L'auteur de l'attentat d'Orly, M. Varadjian Garbidjian, né en 1954 en Syrie, animateur militaire de l'ASALA en France, a reconnu mercredi matin 20 juillet, être l'auteur de l'attentat commis le vendredi 15 juillet à Orly, a annoncé M. Max Gallo au terme du conseil des ministres.

Le Monde
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 5 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Marchais confirme son désaccord avec M. Mitterrand sur les euromissiles

Décompter ou non ?

La dernière ligne droite de la course aux euromissiles, qui s'engage avant l'installation des Pershing en R.F.A., à la fin de l'année, apporte un nouveau paradoxe dans la longue bataille ouverte par la « double décision » de l'OTAN, il y a bientôt quatre ans : le pays qui, au départ, était le moins concerné par cette décision, la France, se trouve placé en première ligne ; sa force nucléaire, qui se voulait et se veut toujours totalement indépendante de celle des deux Grands, constitue aujourd'hui le principal obstacle à un éventuel accord des mêmes à Genève.

Les entretiens de M. Kohl à Moscou, ceux que le chancelier vient d'avoir avec M. Mitterrand, enfin les polémiques relancées par la déclaration Marchais-Andropov, l'ont confirmé. Entre Paris et Bonn, l'accord est total sur la non-prise en compte de la force française — et de la britannique — dans les négociations. Moscou, au contraire, appuyé par M. Marchais, insiste tellement sur cette prise en compte que l'on peut considérer du même coup comme peu prometteuses les rumeurs de relance du compromis « de la promenade en forêt », lequel semble diviser le cabinet de Bonn. La principale caractéristique de ce compromis est en effet de prendre en compte les seules forces américaines et soviétiques, et c'est assez pour qu'on puisse douter que Moscou l'accepte jamais.

Par son discours de mardi, M. Marchais a aggravé ce qui reste la plus sérieuse entorse qu'il ait apportée depuis deux ans à la solidarité gouvernementale. Il s'y estime autorisé par le bon sens. Quoi de plus naturel, en effet, selon lui, de compter « tout ce qui existe » dans les deux systèmes d'alliance ? L'inconvénient est qu'il s'agit en l'occurrence de mettre en balance la force nucléaire stratégique (F.N.S.), cœur de la défense française, avec une partie seulement d'un arsenal soviétique surabondant ; de confronter les SS-20, armement terrestre, avec un arsenal franco-britannique essentiellement sous-marin, alors que 950 engins sous-marins soviétiques menacent par ailleurs tout autant l'Europe que le reste du monde ; de comparer une dissuasion purement nationale avec une force de frappe dirigée contre bien d'autres pays auxquels Paris ne saurait offrir aujourd'hui sa garantie nucléaire.

Ajoutons que Moscou a présenté pendant des années ses SS-20 comme une « réponse » non pas à l'armement français, mais aux « systèmes avancés » américains. Ce n'est pas parce que M. Andropov a décidé de changer d'argumentation qu'on se doit de le suivre.

Le vrai compromis consisterait à inclure la F.N.S. dans un décompte « global », c'est-à-dire à l'échelle mondiale, comme M. Marchais semblait le penser encore au printemps. Le gouvernement français s'est dit prêt à participer à une négociation sur ces bases, sous réserve d'un changement « de nature » dans les proportions des arsenaux des deux Grands, d'une limitation des systèmes défensifs (un progrès de ces défenses limiterait la crédibilité de l'arsenal français) et d'une réduction des « déséquilibres conventionnels » en Europe, c'est-à-dire en clair d'une sévère réduction du nombre des chars soviétiques.

Il va de soi que ce programme ne résout pas le problème immédiat de M. Andropov : c'est là toute la différence entre M. Mitterrand et M. Marchais.

Le secrétaire général du P.C. rejette le rappel à l'ordre du chef de l'Etat mais renouvelle l'engagement de son parti au gouvernement

Le rendez-vous des responsables communistes chargés de la diffusion de la vignette donnant droit à l'entrée à la prochaine fête de *l'Humanité* (125 321 vignettes vendues dans la région parisienne, 1 566 en province) a été l'occasion, mardi 19 juillet, pour M. Georges Marchais de s'expliquer sur son voyage à Moscou, avec une délégation du P.C.F., du 11 au 13 juillet dernier, et sur la déclaration commune qu'il y avait signée avec M. Youri Andropov.

Le secrétaire général du P.C.F. a tenu, en premier lieu, à situer ce voyage dans le cadre de l'action de son parti pour la paix et le désarmement, et dans celui des relations franco-soviétiques. Se référant, implicitement, à la politique du général de Gaulle, M. Marchais a souligné que ces relations doivent être fondées sur la « *confiance* » et la « *coopération* », et que c'est là un élément décisif pour la liberté d'action de la France en Europe. Le P.C.F. est, en cela, fidèle aux orientations qui l'avaient conduit à appuyer la politique extérieure gaullienne, mais il peut se réclamer, aussi, des propos que le président de la République avait tenus le 14 juillet. Soulignant que la France a, avec la Russie, « *une grande histoire de relations, qui ont marqué (...) une solidarité* », M. François Mitterrand avait déclaré : « *J'attends de l'Union soviétique — et j'y mettrai tout ce qu'il faut pour cela — des relations plus amicales.* »

Le chef de l'Etat attribuait, ainsi, à l'Union soviétique la responsabilité de la dégradation du climat entre les deux pays, tandis que M. Marchais a tenté, mardi, de présenter comme un signe de bonne volonté le fait que le P.C. soviétique « *ne demande pas la réduction de la force de dissuasion française* ». Cet argument relevait plutôt du plaidoyer, puisque le problème posé n'est pas celui de la réduction de la force française, mais bien celui de sa prise en compte dans l'arsenal de l'OTAN.

Le secrétaire général s'est employé à répondre au « *reproche* » qui lui avait été adressé, sur ce point, c'est-à-dire, en fait, au rappel par M. Mitterrand, lors du conseil des ministres du 13 juillet, que « *la France a une force de dissuasion autonome et ne peut évidemment pas accepter (...) [qu'elle] soit comprise dans l'ensemble constitué par les forces de l'OTAN* » (*le Monde* du 15 juillet).

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

Le colonel Kadhafi accuse la France d'entretenir la guerre civile au Tchad

Dans une déclaration au « Monde », le chef de l'État libyen affirme que Paris soutient un « usurpateur »
Il se dit prêt à conclure un traité d'amitié avec Moscou au moment où Washington décide d'aider Hissène Habré

De notre envoyé spécial

Tripoli. — « *J'ai invité le président Mitterrand à venir en Libye, et je suis disposé à me rendre en France, non seulement pour éliminer les malentendus et les problèmes qui ont assombri nos relations bilatérales, mais aussi pour approfondir et étendre celles-ci à tous les domaines ; nous attendons la réponse de Paris à notre proposition...* »

Tour à tour conciliant ou intransigeant, ironique ou faussement ingénu, le colonel Kadhafi s'exprime avec un calme olympien. Fidèle à ses goûts bédouins, il reçoit ses visiteurs sous une vaste tente dressée sur... la pelouse qui entoure le palais présidentiel. Vêtu d'un trellis de bonne coupe, les cheveux bouclés coupés court, il offre un visage détendu et parfois rayonnant, qui tranche avec les propos cassants qu'il tient à l'égard du gouvernement français.

« Que proposeriez-vous au président Mitterrand afin que la France puisse jouer un rôle positif et efficace dans la solution du conflit tchadien ?

— *Strictement rien à ce sujet*, répond, glacial, le chef de la Jamahiriya (« l'Etat des masses ») libyenne. *Je ne reconnais à la France aucun rôle au Tchad ou ailleurs sur le même continent. L'Afrique est aux Africains, tout comme l'Europe est aux Européens. Les concepts anachroniques du colonialisme qui inspirent votre gouvernement sont détestables pour nos peuples, et finiront par détruire les intérêts français dans le tiers-monde. Nous sommes d'accord pour que la France développe des relations d'amitié et de coopération avec tous les États. Mais nous n'admettrons jamais qu'elle se comporte en tutrice, qu'elle s'ingère dans les affaires intérieures du Tchad, notamment en fournissant un soutien militaire à l'une des deux parties en conflit.*

— Vous en faites autant en armant et en équipant la partie adverse...

— *C'est faux !* »

Réagissant à notre mone plus que sceptique, le colonel Kadhafi quitte le ton de la dénégation pour changer son fusil d'épaule : « *Bon, supposons que je livre des armes aux forces du GUNT* (Gouvernement d'nnion nationale de transition) *que préside M. Goukouni Oueddei. J'aurais dans ce cas servi la cause du gouvernement légitime du Tchad, une coalition de onze tendances, politiques, ethniques, tribales et religieuses, qui recouvre la quasi-totalité du territaire, le nord musulman, tout autant que le sud chrétien, l'ouest comme l'est. Le GUNT a été constitué démocratiquement sous l'égide de l'O.U.A., après l'aboutissement de la reconciliation nationale, et il a été reconnu par la communauté mondiale, y compris par la France. Il est établi sur le territoire national et son armée contrôle la moitié du pays. Cette denière se bat contre un officier félon Hissène Habré, noguère ministre de la défense de ce même gouvernement, et qui a occupé N'Djamena, la capitale, par la force des armes. Et c'est cet usurpateur que la France soutient tandis que la presse mondiale se déchaîne contre nous, des Africains, voisins et frères des Tchadiens, parce que nous avons eu l'audace de proclamer que Goukouni Oueddei demeure le président légitime du Tchad. C'est la France qui entretient les flammes de la guerre civile, qui fait obstacle au rétablissement de la paix, de l'unité du pays. Voilà le crime !* ».

Propos recueillis par
ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Guerres et destructions mentales

La psychiatrie s'intéresse aux traumatismes provoqués par les conflits militaires. Certains « pèsent » plus lourd que d'autres

par CLAIRE BRISSET

La médecine militaire s'est, de longue date, préoccupée des aspects psychiatriques de la pathologie de guerre, des paniques, des émotions collectives, capables aussi sûrement qu'un bombardement de désorganiser une armée, de freiner sa progression ou d'accélérer sa déroute. Dès les débuts du dix-neuvième siècle nvaient été décrits les « états nostalgiques » du soldat, puis, pendant la première guerre mondiale, le « *syndrome du vent du boulet* », l'hystérie du combattant, les traumatismes, les commotions...

Le VIIe congrès mondial de psychiatrie qui vient de s'achever à Vienne (*le Monde* du 20 juillet) aura permis de comprendre, mieux que jamais, ce qu'est réellement une névrose de guerre ; ce qu'engendrent aussi, sur le plan psychologique les formes modernes des conflits, dans les armées elles-mêmes et parmi les populations civiles qu'elles n'épargnent pas.

C'est au cours de la première guerre mondiale, surtont, qu'est apparu avec elarté aux médecins militaires le poids de ce que peuvent faire supporter à une armée combattante les troubles mentaux dus au conflit. En Allemagne, en Autriche, comme en France, la violence des combats sur les divers fronts avait provoqué l'apparition de paralysies des membres que n'expliquait nucune blessure, de cécités, de surdités d'origine mystérieuse que, faute d'autres hypothèses, les médecins nttribuaient aux « *commotions* », à l'épuisement, à l'« *émotion-choc* ».

L'hypothèse de l'hystérie s'était alors rapidement imposée, notamment à Paris, à l'hôpital de la Salpêtrière. En Europe centrale, à la même époque, Sigmund Freud et les premiers psychanalystes tentaient de décoder le phénomène et d'en fournir une interprétation dynamique.

Le second conflit mondial devait apporter à la fois une certaine transformation de la pathologie mentale due au conflit et de nouveaux éléments de compréhension. En deux décennies, la culture des sociétés occidentales était devenue de plus en plus intolérante aux manifestations spectaculaires de l'hystérie. Paralysies, surdités, cécités hystériques ne se virent plus guère de 1940 à 1945.

En revanche, les chocs émotionnels provoqués par le conflit donnèrent lieu à de véritables flambées de maladies psychosomatiques. C'est ainsi que l'armée amérieaine constata dans ses rangs des « *épidémies* » d'hypertension artérielle, de pathnlogie digestive, nntamment ulcéreuse, qui furent constatées également lors du siège de Léningrad ou d'autres combats prolongés de ce type.

Ensuite, après la guerre, apparurent les séquelles lointaines des traumatismes, le « *syndrome de la départatlan* », les véritnbles « *névroses de guerre* », mieux analysables qu'à la suite de la guerre de 1914.

Depuis 1945, les conflits n'ont pas manqué qui ont permis de préciser davantage ce qui entre en jeu dans la pathologie mentale au combat et dans ses manifestations tardives. Dès la guerre de Corée, l'armée américaine avait organisé une « *psychiatrie du front* » destinée à apaiser les manifestations psychopathologiques les plus immédiates. Les deux conflits d'Indochine, la guerre d'Algérie, les combats du Proche-Orient, ont permis de comprendre la pathnlngie spécifique des climats de guérilla, d'insécurité permanente dans laquelle vivent les armées elles-mêmes et la population civile exposée aux conflits.

(Lire la suite page 7.)

● **ITALIE : *M. Craxi sera probablement le chef du prochain gouvernement***
LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE PHILIPPE PONS

● **ISRAEL : *L'opposition conteste la capacité à gouverner de M. Begin***
LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE FRANCIS CORNU

● **C.E.E. : *Londres et Paris défendent des thèses contradictoires***
LIRE PAGE 20 L'ARTICLE DE MARCEL SCOTTO

Elf-Aquitaine réorganise sa chimie

Avec Ato, Chloe et la majeure partie des actifs de P.C.U.K., le nouveau groupe devient le premier de France dans ce secteur

La refonte de la chimie d'Elf-Aquitaine, promise à devenir la première de France, avec un chiffre d'affaires voisin de 41 milliards de francs, est en route. Le coup d'envoi vient d'être donné avec la décision, remise à diverses reprises à cause du différend Elf-Total, de réunir enfin ATO-Chimie et CHLOE-Chimie (pétrochimie de Rhône-Poulenc rachetée par Elf en 1980) et cette fois avec les actifs de P.C.U.K. (deux tiers de l'ancienne chimie de PUK) dévolus à la compagnie pétrolière de la rue Nélaton. Ce rapprochement sera effectué dès que l'inventaire social de cette entreprise sera terminé.

CHLOE, c'est fini, P.C.U.K. aussi. Courant septembre, un nouveau groupe sera créé, ATO-CHEM, avec M. Jacques Puechal comme P.D.G. Il accueillera le 1er octobre les chimies du chlore et du fluor de P.C.U.K.

Fini ? Juridiquement, du moins, car il n'y aura pas d'opération chirurgicale pour restructurer la chimie d'Elf-Aquitaine. M. René Sautier, patron de toute la chimie du groupe pétrolier, s'y refuse.

ANDRÉ DESSOT.

(Lire la suite page 21.)

La pharmacie n'est plus ce qu'elle était

I. — *La cage dorée du libéralisme*

par JOSÉE DOYÈRE

« *La pharmacie d'officine est victime d'un assassinat.* » A la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, la plus importante des associations professionnelles, on ne pratique guère la litote. En attendant septembre et un éventuel rassemblement de protestation à Paris, on en est pour l'heure à la grève des gardes de nuit et du dimanche. La grève est en fait tempérée par les réquisitions préfectorales (qui suivent dans bien des cas les tours de garde prévus par la profession), décidées en application du code de la santé. Mécontents, les pharmaciens le sont, c'est indubitable. Mais on doit à la vérité de dire qu'ils sont mécontents depuis vingt ans.

Fiers de leur doctorat et de leurs années d'études, ils savent cependant, qu'ils bénéficient de la confiance de la grande masse de leurs citoyens. Ils se veulent des notables, mais refusent de passer pour des privilégiés et se croient volontiers les boucs émissaires des pouvoirs publics en général, et du ministère de l'économie et des finances en particulier. Membres par vocation de la grande famille des professions libérales, à l'instar des avocats, des médecins, des notaires, ils se retrouvent salariés ou commerçants.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

Parler français

Les peuples meurent
de la mort
de leur langue,
rappelle Yves Florenne,
qui s'inquiète
de voir les Français
se soucier si peu
du déclin du français.
La presse y est
pour quelque chose,
et même à l'occasion
le Monde, comme l'écrit
gentiment Yves Michelet.
Reste la francophonie,
réalité vivante
à laquelle est consacré
un livre
de Xavier Deniau,
dont parle Jean-Pierre
Péroncel-Hugoz.
Enfin,
Alexandra Chapman
répond
à Dominique Halévy,
qui préconisait
une solution
« hongroise »
pour la traduction
des livres français
(« Pour la circulation
des textes », *le Monde*,
page Idées, du 28 juin)
en disant que l'essentiel,
pour être traduit,
c'est d'abord de faire
des livres intéressants...

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

Les peuples fidèles

LES peuples meurent de la mort de leur langue. Et, si une langue est morte, c'est que son peuple l'a abandnnnée, s'abandonnant lui-même à sa pròpre mort. On se demande si, les Français, attachés jusqn'an cramponnement à ce qu'ils appellent leur niveau de vie, lequel quand il ntteint sa cote d'alerte devient le minimum vital, on se demande si au nombre de leurs biens véritablement vitaux, ils comptent le français.

Pour se dispenser de le faire entrer dans leurs comptes, ils préfèrent croire que, sans qu'ils s'en mêlent, le français comme la France est immortel : on le leur n assez dit, de préférence dans les désastres. Il est encore plus commode de n'y pas penser dn tout, et par la même occasion de parler de moins en moins sa langue. C'est-à-dire non seulement de la francaméricaniser, mais de laisser tomber de plus en plus de ses mots ; et de ne conserver qu'une syllabe ou deux de ceux qui en comportent davantage ; tout en faisant pourtant le remarquable effort de prononcer *oké* le vieux *d'ac* depuis longtemps hors d'usage. Bref, de tendre vers la simplicité efficace, économique, détendue et vraiment moderne d'un *basique* tant lexical que syllabaire, ou réduit à des sigles. Je généralise plus que je n'anticipe. On est toujours surpris quand on entend, hors de nos frontières, parler le français *entier*, celui qu'on disait châtié mais qui n'était pas châtré.

On le parlera de moins en moins si nous ne nous employons pas résolument pour lui. Pourquoi cette désaffection ? Parce que nous avons perdu en substance et en puissance ce que d'autres ont gagné ? Sans doute. Mais ce n'est pas une explication suffisante ni une excuse. Le déclin politique de l'Espagne appela, certes, en Amérique l'intervention justicière de la grande république du Nord. Elle libéra les dernières colonies espagnoles : en les annexant. Cinquante ans plus tôt, elle avait pareillement libéré, en l'allégeant d'une partie de lui-même, le Mexique indépendant. Or ce déclin physique n'entraîna nullement celui de l'esprit, de la culture, de la création, de la langue. Car cette langue est celle d'une antre Amérique, et la démographie compense bien des faiblesses.

Aujourd'hui, espagnol et portugais l'emportent de loin sur l'anglais qui n'a aucune chance de conquête à terme, en dépit des formes nouvelles de colonisation. Même les Espagnols du Nouveau-Mexique résistent à toutes les pressions linguistiques et forment dans le « *melting-pot* » un bloc imperméable à la langue anglo-saxonne (1). Or, si la francophonie ne compte pas les quelque deux cent cinquante millions de « sujets » de l'hispanophonie, le français demeure la troisième langue dn monde à être parlée en tant que langue « maternelle », ou officielle, en debors de la France.

Reste qne son déclin comme langue étrangère va depuis quelqnes années s'accélérant. Nous l'avons saisi sur le vif dans une université américaine spécialiste de l'enseignement des langnes : le français demeure en tête mais régresse, talonné par l'allemand. L'Allemagne est riche, nctive et ne lésine pas sur les moyens. Nos faibles budgets de la culture ont connu récemment des majorations substantielles, mais la part concernant la langue aurait été réduite. Pourtant, en dehors des institutions et organismes qui l'ont en charge et du ministère de la enlture, quel ministère n'est concerné, à commencer par ceux des relatinus extérieures et du commerce extérieur ?

Iles de France

La francophonie comprend principalement des peuples constitués, à l'intérieur de frontières nationales. Plus troublants, émouvants, témoins d'une fidélité étrangement tenace, ces îlots de français épars dans des océans étrangers, cernés, assaillis, infiltrés, non submergés, où des communautés maintiennent leur langue, leur identité. Que fait-on pour les aidèr ? Le professeur Louis Porcher et son équipe vous seront les meilleurs guides pour ce voyage sans devises vers une « *francophonie vivace et dynamique* » (2) : celle des « Petits Canadas » et des « Franco-Américains » essaimés dans les six Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Au cimetière champêtre de la petite ville où se situe l'université dont nous parlions, on lit sur les stèles des noms tels que Larocque, Gagnon (celui de la mère de Stendhal), et le plus beau : Laventure. Et puis encore, les parlers vendéens d'Acadie ; enfin, émiettés, pulvérisés, pourtant subsistant, des vestiges, des traces : chez les Franco-Canadiens du Midwest, les émigrés français d'Amérique du Sud ; et jusqu'nux reliques retrouvées aux rives extrêmes de l'Inde (3) dans ce qui fut Chandernagor : comptoir, sans doute, mais, le sait-on, refuge de tous les révolutionnaires indiens dans leur lutte contre le double occupant, l'Anglais et l'anglais. Ce ne sont là que quelques points sur la carte, entre cent qui constituent cette francophonie dispersée, mal connue, peu explorée. La vrai question est justement : pourquoi, comment, cette fidélité que tout aurait dû détruire ?

Elle est évidemment beaucoup plus explicable dans un peuple conquis, colonisé, trahi par celles de ses élites qui n'ont pas été anéanties, mais demeuré fidèle dans ses profondeurs. Le titre d'un artiele des savantes *Annales* (4) nous n tiré l'œil : « A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? » C'est une citation que l'auteur, Michaël Richter, utilise pour pouvoir répondre : « *On n'a jamais cessé de parler latin en Gaule.* » Sur quoi il s'ingénie à élucider à son tour ce mystère : le surgissement du français.

C'est, en effet, toute une histoire, et qui n'est pas simple. On s'étonne pourtant que la vraie question ne vienne pas à l'esprit d'un Irlandais (pour le moins, d'un Anglais enseignant à Dublin) : Quand a-t-on eessé de parler ganlois en Gaule? La réponse serait : Jamais. Mais cette question-là est généralement escamotée. Il faudrait d'abord distinguer dans ce « on ». Il est établi, par exemple, que, dans le territoire actuel de Saône-et-Loire, les paysans parlaient gaulois au douzième siècle ! Cent ans après que leurs pères, peut-être, charriaient les pierres pour l'abbatiale de Tournus.

Nous voilà ramenés à ce qne nous rappelions le mois dernier : la parenté préexistante des deux langues, gauloise et latine (5). Simplement, celle dn vainqueur a été retenne comme source, et celle du vaincu « oubliée » — sauf de ceux qui la parlaient. Pour les Français d'anjourd'hni, une telle fidélité serait-elle dépassée ? Les circonstances ne sont pas les mêmes, ni la menace ? Elles ue sont pas non plus si différentes. Il est vrai que la société gauloise n'avait pas le marché pour temple et la marchandise pour religion.

La mémoire des Celtes

Notre dernier feuilleton portant ce titre venait de paraître quand est sorti *Esprit* (6). Yves Plasseraud y analyse très pertinemment les cheminements de l'idéologie dite de la nouvelle droite, principalement dans leurs trajets cryptiques. Il en poursuit les ramifications à travers ces revues ou ces feuilles bretonnes qu'il nous arrive de commenter. Pas d'équivoque quand il s'agit d'un « *réquisitoire antijudéo-islamo-chrétien* » étalé au grand jour dans toute son obscène candeur. Est-ce montrer une autre candeur que de prendre ce qui est dit pour ce qui est dit, et non pour un codage de son contraire ?

De toute façon, c'est nous que cela concerne, et nullement les peuples anciens qui sont en question. Des grandes victimes de l'histoire, les Celtes seraient-ils les seuls dont il ne faut pas parler ? Parce qu'ils eurent le double malheur d'être libres et d'être vaincus ? Si nous n'avons pas scrupule à y revenir, c'est parce que nombre de lecteurs s'intéressent à eux, en toute innocence.

On ne reprochera certes pas à Yves Plasseraud une méconnaissance de la réalité celte, particulièrement gauloise : elle est le partage de la plnpart des intellectuels depuis l'occupation romaine. Bien plus efficacement que les légions de César, qui faisaient leur métier, la trahison des clercs nous a latinisés, romanisés, colonisés à perte de vue. Nous sommes des colonisés comblés et reconnaissants.

Mais, pendant qn'il y est, Yves Plasseraud pourrait s'inquiéter de démêler les raisons inverses, plus étranges encore, qui poussent à développer depuis quelque temps une campagne à la fois insidieuse et violente, dans des magazines plutôt sérieux et dans d'autres dits populaires, où « nos ancêtres les Gaulois » sont représentés, images à l'appui, comme des monstres sauvages, sadiques et sanguinaires, enfin mis en cage et méritoirement apprivoisés par les bons Romains.

Disons simplement qu'il ne convient pas de parler d'une barbarie celte mais d'une civilisation. Ses valeurs étaient peu en honneur dans le monde antique, à une autre exception près : les Grecs. Elles nous apparaissent parfois très modernes, par exemple touchant nu statut des femmes. Nous pouvons y reconnaître celles que le monde d'à présent professe, pour les bafouer plus commodément. Les Celtes, eux, les vivaient. Notre hypocrisie est un hommage que, sans le savoir, nous rendons à leurs vertus. Cela dit, à chacun ses goûts. Mais nous sommes encore d'une génération qui ne devrait pas oublier que Rome est l'archétype de tout fascisme. Y compris de celui dont nous aurions pu tous crever. Ce fut deux fois la même histoire. La dernière a raté, du moins espérons-le. La première, apparemment, a réussi.

Personne n'est obligé d'avoir une mémoire de deux mille ans. Mais ne pas l'avoir n'est pas un titre à la déclarer suspecte chez ceux qui l'ont.

(1) Voir *la Crise du melting-pot*, J. Cazemajou et J.-P. Martin, Aubier, 1983.

(2) *Cahiers des Amis de Sèvres*. Juin. 15 F. Centre international d'études pédagogiques, 1, rue Léon-Journault 92310 Sèvres.

(3) *Un voyage vers l'Asie*, J.-Cl. Guilleband. Seuil.

(4) N° 2-83. 50 F. Armand Colin.

(5) Voir *le Monde* du 28 jnin, « Idées ».

(6) Juillet. 42 F. 19, rue Jacob, Paris 6e.

Une démolition accélérée

M. Yves Michelet, de Paris, nous écrit :

Le Monde, journal dans l'ensemble fort estimable puisqu'il a l'insigne honneur de me compter parmi ses abonnés, fait heureusement partie des rares publications qui s'efforcent d'écrire en bon français. Vous évitez par exemple d'écrire « après qu'il ait... » et vous nvez mille fois raison. Donc, vous n'êtes pas un cas désespéré.

Toutefois, comme presque tous vos confrères et autres collègues, vous participez, bélas ! à la démolition accélérée du français à laquelle on assiste depuis une vingtaine d'années, et particulièrement depuis trois ou quatre ans.

Je citerai quelques-uns des cas les plus graves et les plus fréquents : l'emploi à tort et à travers de mots comme *technologie* au lieu de technique, *sophistiqué (e)* au lieu de perfectionné, ultramoderne, etc., d'*évoquer* au lieu d'étudier, examiner, discuter de (*longuement évoqué* : une absurdité commise cent fois par jour), de *réticence* au lieu de résistance, réserve, hésitation. Tout cela se fait en raison, certes, de l'influence de l'anglais, mais surtout de la nullité de la grande majorité des journalistes, ou plutôt des soi-disant « journalistes « sans qualification, et qui ne savent même par leur propre langue, ce qui ne les empêche pas de débiter leurs monstruosités nu « bénéfice » de 98 % de la population, à la radio et à la télévision. Ceux du *Monde* n'en sont pas à ce degré de nullité, heureusement !

Du mauvais usage de l'alternative

Il y a trois ans, je croyais sincèrement que les mots *alternative, alternatif*, étaient à l'abri de cette contagion, car leur sens est parfaitement clair dans notre langue. C'était compter sans l'influence désastreuse des analphabètes bêlants et anglomanes dont j'ai déjà parlé (moins les gens savent l'anglais, plus ils s'imaginent avoir l'air instruit en le singeant ; moi qui suis traducteur et interprète professionnel, notamment pour l'anglais, je ne crois pas nécessaire de « démontrer » mes connaissances en truffant ma conversation de termes empruntés à cette langue ou lui ressemblant).

En français donc, une alternative est le choix entre deux choses, ou solutions, qui s'excluent l'une l'autre, et non pas « autre chose », « une autre politique », « une politique de remplacement », etc. Vaincre ou mourir, c'est une alternative.

Nous ntilisons tous, tous les jours, le courant alternatif que fournissent nos prises de courant. Il est alternatif parce que son intensité est tantôt positive, tantôt négative, donc alternativement positive et négative.

On trouve parfois le mot *fatal (e)* dans un emploi idiot quoique fréquent. Ce qui est fntal, c'est mortel. Les médecins parlent d'issue fatale d'une maladie... *Fatal* n'est nullement synonyme d'« inévitable, automatique, inéluctable «, n'en déplaise aux scribouillards amateurs sans qualification et aux divers esprits incapables de précision dans leur pensée no dans son expression.

Croyez-moi, il y n vraiment péril en la demeure (que fait l'Académie ? Elle ferme sa porte à Charles Trenet, qui emploie pourtant notre langue à la perfection : « *Longtemps, longtemps, longtemps, après que les poètes ont disparu. Leurs chansons courent encore dans les rues...* »). Vous qui collaborez à un journal digne de ce nom, défendez notre langue. Par exemple, vous avez depuis très longtemps une rubrique bebdomadaire intitulée « Sciences et techniques «, ce qui est parfait. Mais sous le titre, il n'est plus question que de prétendne (et non pas de « soit-disante », comme on l'entend à la radio française) « *technologie* ». Un peu de sérieux. Parlons de technique, et de technologie seulement quand il s'agit bien d'elle (étude, notamment, des éléments constitutifs des machines et des nppareils et de leur fonctionnement). Autrement, « technologie », c'est de l'anglais (*technology*, qui signifie technique), même si vous n'en êtes pas conscients.

RÉPLIQUE A... DOMINIQUE HALÉVY

Pour la circulation du bon sens

par ALEXANDRA CHAPMAN (*)

LE « rêve » de Dominique Halévy me laisse... rêveuse. Son désir, au demeurant louable, de faire tradnire en langues étrangères la production littéraire française (« *la circulation des textes* ») risque de provoquer, à l'intérieur dn l'Hexagone, comme au-delà de nos frontières, un sacré embouteillage.

Quittons le domaine du fantasme pour le principe de réalité, comme dirait Freud (à propos de quand la parution en France de ses œuvres complètes dans nne traduction convenable ? Les éditeurs étrangers ne sont pas les seuls à bonder les ouvrages de « *haut intérêt* »...).

1) Le « *modèle hongrois* », qu'évoque D. Halévy, fonctionne en Hongrie parce que toute tractation nvec l'étranger y passe obligatoirement par un bureau central, Artisjus, qui tient le rôle d'agent littéraire de l'État, dont le premier souci n'est pas forcément la rentabilité. Il me paraît exclu d'appliquer ce système à la France, pays qui tient — encore — compte des facteurs commerciaux, comme le font les éditeurs du monde entier, à l'exception des pays totalitaires.

2) Les éditeurs français et, notamment, leurs responsables des droits étrangers se donnent un mal de chien pour placer leurs auteurs à l'étranger. Comme par hasard, ils réussissent lorsque l'écrivain en question passe les frontières, ou, plus simplement, a quelque chose à dire, ce qui n'est pas toujours le cas des anteurs de la Rive Ganche. Le Roy Ladurie, Foucault, Sarraute, Yourcenar, Tournier, sont traduits dans le monde entier. Malheureusement, neuf fois sur dix, les livres actuellement publiés en France sont trop spécifiquement français pour pouvoir séduire un public étranger.

Une subvention de traduction ?

3) Supposons que M. Tartempion ait pondu un ouvrage génial, qui s'est vendu à cinq mille exemplaires en France. L'éditeur étranger le plus passionné de Tartempion fera valoir que cet auteur ne se vendra pas dans son pays, et que, par les temps qui courent, il ne peut pas se permettre de prendre de risques (argument bien connu de l'édition française quand les rôles sont inversés).

4) Lorsqu'un livre français est vendn à l'étranger, c'est l'éditeur étranger qui choisit son traducteur; en toute liberté. Si le ministère de la culture voulait prendre en charge ces frais de traduction, très bien ; en revanche, imposer une traduction « officielle », *made in France* (qui serait à remanier de fond en comble par l'éditeur étranger, à supposer qu'il neeepte cette procédnre bizarre !), ferait fuir l'acquéreur, le seul à pouvoir effectuer un « contrôle de qualité » de la tradnction qu'il publiera.

Pourquoi ue pas créer une subvention de traduction destinée aux éditeurs français, pour qu'ils puissent la proposer à leurs confrères étrangers ? Nos éditeurs sont les mieux placés pour « distribuer » cet encouragement à la traduction.

5) Le système actuel n'est peut-être pas parfait, mais il fonctionne, avec des supports comme les Foires du livre internationales, en particulier celle de Francfort et celle de Bologne. Le rêve de D. Halévy risque de virer au cauchemar. De qui serait composé le « comité de lecture » ? Comment mettre d'accord deux cents lecteurs sur les livres à retenir ? Par qui seraient-ils « correctement rétribués » ? Que je sache, les caisses de la collectivité sont vides... Qui ferait la liaison nvec les éditeurs, dont les responsables des droits étrangers feront forcément double emploi nvec ce comité ? Qui traduirait ? Des traducteurs de langue maternelle française qui parlotent le snédois ou l'américain ? J'en frémis...

6) Le vrai problème se situe ailleurs. L'édition mondiale est en crise. Ne survivront que les anteurs de qualité, les écrivains ayant une optique résolument internationale. Il n'y en a pas des masses en France.

Ecrivains, faites de meilleurs livres. Editeurs, poursnivez votre travail à l'étranger. Tradncteurs, continuez à traduire dans votre langue maternelle et laissez le soin des traductions étrangères aux traducteurs étrangers. M. le ministre de la culture, sachez que la culture française ne peut se dissocier de l'économie de marché, ne doit pas « *s'institutionnaliser* » et ne saurait être *imposée* à l'étranger sans courir le risque d'être ridiculisée.

« *Quelle richesse plus précieuse que nos idées ?* », s'interroge D. Halévy. Je suis tenté de lui répondre : le bon sens, sans lequel l'idée la plus géniale risque de tomber comme un soufflé, surtout lorsque le cuisinier s'inspire d'une recette bongroise dont les ingrédients sont, pour l'instant, introuvables en France.

(*) Écrivain (ayant travaillé dans l'édition internationale).

LU

« LA FRANCOPHONIE », DE XAVIER DENIAU

La magistrature de l'essentiel

IL est des petits livres qni valent un gros volume. Tel paraît bien être le cas de l'ouvrage sur la francophonie que vient de publier Xavier Deniau. Ancien ministre gaulliste, et frère d'un autre ministre, giscardien celui-là, député du Loiret, maître des requêtes au Conseil d'État, etc., Xavier Deniau est surtout connu à l'étranger. Et il l'est en raison de son militantisme francophone tous azimuts.

A la fin du précédent septennat, il avait été chargé de présider la commission d'enquête parlementaire sur la langue française dans le monde, dont le rapport fut remis au gouvernement né du 10 mai 1981. La franeophonie ne rencontrait guère d'écho dans le milieu giscardien, alors qne certains socialistes, et notamment le premier d'entre eux, François Mitterrand, se passionnaient pour ce thème. Arrivés au pouvoir, ils n'ont pas ponr nutant tenu compte des recommandations raisonnables du rapport Deniau, politisant au contraire l'idée francophone, au lieu d'en faire un chantier commun sur leqnel se rencontreraient majorité et opposition.

Heureusement, pendant ce temps, Sénégalais et Libanais, Québécois et Mauriciens font avancer les affaires de la francophonie en tissant entre eux des liens multiformes. Tout cela, et bien d'autres choses, et sans jamais utiliser un ton polémique (lequel n'épargne pas certains antres « Que sais-je ? »), l'auteur nous la dit. Il nous révèle l'nrigine dn mot « *franeophone* », inventé par le géographe Onésime Reclus il y a cent ans et ressuscité en 1962 par Léopold Senghor, Norodom Sihanouk et Habib Bourguiba.

Ce court livre dresse également un catalogue chiffré de la francophonie (cent millions de locuteurs effectifs, près de trois cents millions de locuteurs potentiels, notamment en Afrique noire et au Maghreb), dénombre les structures sectorielles existantes, à défaut d'une organisation francophone mondiale, expose le rapport déjà oublié de mai 1981, sans oublier de citer cette phrase de Paul VI à Jean Guitton : « *Le français permet la magistrature de l'essentiel.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(*) *La Francophonie*. « Que sais-je ? », PUF, 126 pages.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs
résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde étranger

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHAD

Moscou voit dans l'aide américaine à M. Habré une « intervention ouverte »

L'Ethiopie, qui préside actuellement l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a exprimé, mardi 19 juillet, sa *« grave inquiétude »* devant la décision américaine d'octroyer une aide d'urgence au gouvernement tchadien.

Selon Addis-Abeba, cette aide constitue une *« escalade alarmante »* dans le conflit tchadien, et *« ne peut qu'exacerber la tension dans la région »*.

● A MOSCOU, l'agence Tass dénonce cette aide et écrit : *« La décision de Washington est une nouvelle preuve du fait que la République du Tchad* est l'objet d'une intervention ouverte de la part de *deux puissances de l'OTAN, la France et les Etats-Unis. Cependant, Washington joue très probablement le rôle principal sans l'organisation de l'intervention. »*

● A COTONOU, où il se trouve en visite, le colonel Kamougué, ancien dirigeant du Sud-Tchadien, et vice-président du GUNT de M. Goukouni Oueddei, a accusé mardi la France d'envoyer *des « mercenaires »* au Tchad. *« Ces prétendus civils sont bel et bien des militaires en activité qui sont récupérés à Bordeaux au niveau du 3e RIMA (régiment d'infanterie de marine) »*, a-t-il notamment déclaré. Répondant à une question sur la réconciliation nationale au Tchad, le colonel Kamougué a dit qu'elle était possible *« sans Hissène Habré »*. Après sa visite au Bénin, le colonel Kamougué se rendra à Lagos pour, a-t-il dit, donner *« des éléments d'appréciation sur le conflit aux autorités nigérianes, et leur demander de l'aide pour le GUNT »*. Le colonel Kamougué avait visité auparavant le Congo.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — L'annonce que les Etats-Unis allaient fournir, *« dès la fin de la semaine »*, une aide militaire d'urgence au président Hissène Habré a causé une grande satisfaction à N'Djamena. Le montant — 10 millions de dollars — en est relativement limité, mais on apprécie ici à la fois la rapidité de l'exécution de cette décision, et le fait que les premières livraisons comporteront des véhicules tout terrain. Avec le succès de leur contre-offensive, les forces gouvernementales ont allongé leurs lignes de communication et ces moyens sont les bienvenus. *« Même si les Zaïrois récupèrent une partie du matériel, celui-ci va être utile dans l'immédiat »*, fait remarquer un militaire tchadien.

Il est convenu en effet que les parachutistes zaïrois déjà sur place (sept cent sur les deux mille attendus) vont recevoir une certaine quantité de cet équipement qui, outre les véhicules, comportera dans un premier temps des vêtements et des rations, les armes et les munitions n'arrivant que plus tard. Ce flou artistique sur le destinataire permet au président Reagan de tourner les réticences du Congrès à livrer des armes au président Mobutu, qui n'a pas bonne presse aux Etats-Unis. En outre, c'est une façon de dédommager Kinshasa pour l'effort consenti en faveur de N'Djamena. Déjà les autorités tchadiennes paient le carburant destiné aux trois Mirage V, aux trois avions de reconnaissance et d'appui tactique Macchi, et aux gros porteurs Hercules C-130 « prêtés » par le Zaïre.

La tactique de M. Hissène Habré

Le président Mobutu était attendu, mardi matin 19 juillet, à l'aéroport de N'Djamena. Une grande partie du gouvernement et du Conseil de commandement des forces armées du Nord (C.C.F.A.N.), le « noyau dur » du régime, ainsi que le corps diplomatique convoqué à la hâte, étaient là pour l'accueillir. Plusieurs milliers d'habitants de la capitale, certains arborant des tuniques à l'effigie du président Hissène Habré, étaient venus à l'appel de la radio. On répétait déjà les slogans destinés à célébrer l'événement. Las ! Il fallut déchanter : *« Le maréchal Mobutu ne peut pas finalement, pour des raisons impérieuses, se rendre à N'Djamena »*, expliquait l'ambassadeur du Zaïre. Ces *« raisons impérieuses »* n'étaient pas pour autant précisées. *« Le principe du voyage est maintenu, il aura lieu plus tard »*, indiquait pour sa part, le ministre tchadien de l'information, M. Soumalia.

La nécessité de recevoir M. Mobutu a été présentée comme la principale raison du retour inopiné du président Hissène Habré lundi soir dans la capitale. Celui-ci se trouvait, depuis le 10 juillet, à la tête de ses troupes luttant à plusieurs centaines de kilomètres au nord-est contre les rebelles de l'ancien président Goukouni Oueddei. Cela signifie-t-il que M. Hissène Habré va — dès lors que le voyage du dirigeant zaïrois est ajourné — rapidement retourner sur le front ?

Les intentions de ce chef d'Etat doublé d'un chef de guerre ne sont pas connues. Beaucoup s'attendaient qu'il attaque la palmeraie de Faya-Largeau au nord, principale base de M. Goukouni Oueddei, dans la foulée de sa contre-offensive victorieuse à l'est. Rien de tel ne s'est encore produit. On signale seulement des accrochages qui auraient eu lieu à Fada, sous-préfecture située à 270 kilomètres à l'est de Faya-Largeau, au pied du massif montagneux de l'Ennedi.

M. Hissène Habré attend-il seulement pour partir à l'assaut de Faya-Largeau, lieu de sa naissance, que ses troupes soient suffisamment réapprovisionnées en munitions ? Ou bien a-t-il décidé de remettre l'opération à plus tard ?

Le ministre de l'information a tenu à réaffirmer mardi la *« détermination du gouvernement de tout faire pour libérer notre pays tout entier »*. M. Soumalia est également revenu sur l'affaire des *« conseillers blancs »* qui ont été aperçus dans la capitale aux côtés des troupes tchadiennes (*le Monde* du 20 juillet). Le ministre a fait la distinction entre les *« fonctionnaires français »* qui servent d'instructeurs, et les « amis » venus de plusieurs pays qui se seraient, selon lui, spontanément manifestés depuis quelques semaines. Ces derniers, qui sont *« en nombre restreint »*, sont utilisés pour la « maintenance » du matériel militaire et *« ne participent pas aux combats »*, a-t-il affirmé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Tentative de « coup d'État » au Ciskei

De notre correspondant

Johannesbourg. — Moins de deux ans d'existence, et déjà le Bantoustan du Ciskei s'offre une tentative de « coup d'État » en forme de sombre affaire de famille. Mardi 19 juillet, le « président à vie » de cette petite réserve de main-d'œuvre noire décrétée *« indépendante »* par Pretoria en décembre 1981, a fait arrêter le grand patron du service national de renseignements, le général Charles Sébé, son frère.

Quelques jours plus tôt, le « président à vie » — sans doute le moins crédible mais aussi l'un des plus tyranniques des « petits chefs », bombardé président de Bantoustan par l'apartheid — avait déjà rétrogradé son cadet en lui retirant le haut commandement des forces dites de sécurité. La lutte pour le contrôle, largement illusoire, mais hautement rémunérateur, d'un État fantomatique grand comme un département français, a éclaté au grand jour à la veille du week-end dernier. Ce jour-là, la luxueuse résidence du « ministre des affaires étrangères » — autrement dit sud-africaines — un fidèle du président, était mitraillée.

En voyage « privé » en Israël, où il négocie au nom de son pays-mirage l'achat d'armement bien réel, le « président » Lennox Sébé rentra précipitamment à Johannesbourg. On ignore le rôle joué par les Sud-Africains dans cette tragicomédie, mais M. Pik Botha lui-même, le ministre des affaires étrangères, accueillit le vassal de son gouvernement à l'aéroport. Après une discrète conversation, le « président » rentra chez lui et fit arrêter sur-le-champ neuf des plus proches lieutenants de son frère, dont un Sud-Africain blanc, tous de rang supérieur dans « l'armée nationale » (en fait, une poignée d'hommes sans scrupules encadrés par des « spécialistes » blancs sud-africains ou rhodésiens).

Avec l'arrestation du général Charles Sébé — lunettes noires, verbe haut et idée fixe — la tentative du complot, née jusqu'à mardi, ne fait plus de doute. La mise à l'ombre du faux frère a au moins le mérite de débarrasser les populations ciskeiennes d'une de leurs plus grandes terreurs.

PATRICE CLAUDE.

Le colonel Kadhafi accuse la France d'entretenir la guerre civile

(Suite de la première page.)

Après l'indignation, feinte ou réelle, l'analyse des *« errements »* du gouvernement français. Selon M. Kadhafi, l'accord de coopération, conclu entre Paris et N'Djamena en 1976, ne s'appliquerait que si le Tchad était victime d'une agression extérieure, c'est donc M. Goukouni Oueddei et non M. Habré qui aurait dû bénéficier des armes françaises. Le président Mitterrand, et surtout les chefs des États africains, qui l'incitent à intervenir davantage au Tchad, créent un *« précédent dangereux en choisissant de soutenir les rebelles contre le pouvoir légitime »*. *« En effet,* ajoute le « Guide de la révolution », *si l'un de ces chefs d'État devait demain être éloigné de sa capitale, même d'un seul kilomètre, par des factieux, le gouvernement français devrait logiquement soutenir ces derniers »*.

Le colonel Kadhafi se dit persuadé que le GUNT s'installera à nouveau, tôt ou tard à N'Djamena, les derniers revers militaires subis lui paraissant sans importance : *« C'est le rayonnemnt politique du GUNT qui, en dernière analyse lui assurera la victoire »*, déclare-t-il avant de s'exclamer : *« Que ferait alors Paris ? Refuser de traiter avec Goukouni, et donc se couper du Tchad ? Ou reconnaître, une fois de plus, sa légitimité et perdre ainsi définitivement la face et toute crédibilité ? Nous assisterons à une sinistre farce ! Et dire que Goukouni était considéré comme un ami de la France, qui avait exigé et obtenu le départ des troupes libyennes du Tchad ! »*

« Hissène Habré, marionnette américaine »

Le colonel Kadhafi tient à ce propos à faire une *« révélation »*. A l'en croire, l'ancien secrétaire d'Etat américain M. Haig aurait, à l'automne de 1981, réveillé à l'aube M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, pour l'avertir que la Libye s'apprêtait à renverser le gouvernement de M. Goukouni Oueddei. Informé à son tour par Paris, ce dernier avait demandé au colonel Kadhafi d'évacuer sans tarder le territoire tchadien. *« Il a depuis amèrement regretté cette décision,* conclut notre interlocuteur, *car c'est le retrait de notre armée qui a rendu possible l'offensive puis la victoire d'Hissène Habré. »*

« La France est en bien mauvaise compagnie au Tchad, poursuit le président libyen. *Elle est aux côtés des Etats-Unis pour transformer un conflit purement intérieur en une confrontation entre l'impérialisme et un peuple qui aspire à la liberté. Elle conjugue ses efforts avec l'Egypte, le soudan, le Zaïre, satellites des Etats-Unis, pour maintenir au pouvoir la marionnette américaine qu'est Hissène Habré. Ce dernier s'est d'ailleurs engagé auprès de Washington à favoriser ultérieurement l'installation de bases américaines au Tchad. »*

Le colonel Kadhafi est tout aussi catégorique quand il soutient que le Soudan et le Zaïre ont dépêché des forces au secours du gouvernement de N'Djamena, *« sur les ordres des Etats-Unis et avec l'acquiescement de la France »*. Méprisant, il enchaîne : *« Ce Mobuti, non, ce Mobuta — ou s'appelle-t-il Mobutu ? — est un valet, un poltron ; il n'aurait jamais osé envoyer des unités de l'armée zaïroise sans la bénédiction de Washington et de Tel-Aviv. De notoriété publique, ses forces sont entraînées, armées, encadrées par les Israéliens. »*

« La Libye garante de l'amitié arabo-soviétique »

« Malgré tout, insiste notre interlocuteur, *nous sommes pour une solution pacifique, pour des négociations entre les parties en conflit, sans ingérence étrangère, comme le recommande le bureau de l'O.U.A. dans la résolution qu'il a adoptée à Addis-Abeba le 16 juillet dernier. Nous avions invité Goukouni et Habré à engager le dialogue, mais ce dernier a rejeté catégoriquement notre proposition. Tant pis ! La résistance se poursuivra jusqu'à la défaite de l'impérialisme américain et de ses agents. »*

— Vous dénoncez sans relâche les Etats-Unis, tout en développant vos relations avec l'Union soviétique, dont vous ne cessiez, autrefois, de condamner les visées hégémoniques. Vous reprochiez même à Gamal Abdel Nasser, pourtant votre mentor, d'avoir établi des liens trop étroits à vos yeux avec le Kremlin, alors qu'il est question, aujourd'hui, d'une alliance entre Tripoli et Moscou. Comment expliquez-vous ce changement ?

— Nos rapports avec l'Union soviétique se consolident dans la mesure où les défis des impérialistes se multiplient et, si les circonstances l'exigent, je n'hésiterai pas à conclure un traité d'amitié avec Moscou. Dans le sens inverse, naas nous dresserions contre l'U.R.S.S. si celle-ci devait se comporter comme les Etats-Unis. C'est vrai, je m'en prenais aux Arabes qui liaient leur sort à celui de l'Union soviétique, mais j'admets qu'alors mes critiques n'étaient pas fondées sur une expérience concrète et personnelle. Depuis la mort de Nasser, dont nous sommes les héritiers spirituels, et la trahison de Sadate, la Libye se veut la garante de l'amitié arabo-soviétique, sur tous les plans : politique, militaire, idéologique...

La visite aux trois rois

— Justement, n'y a-t-il pas des divergences majeures entre le marxisme et la doctrine du *Livre vert* dont vous êtes l'auteur ?

— Certes, les différences sont grandes entre la société marxiste et d'Etat des masses (la *Jamahirya*) *qui est le nôtre. Mais il s'agit de deux voies parallèles qui conduisent l'une et l'autre au progrès. Il n'en va pas de même pour le capitalisme, qui est en collision permanente avec le marxisme.*

— Un autre retournement de votre part n'a pas manqué de surprendre. Vous avez rendu visite récemment aux rois Fahd d'Arabie Saoudite, Hussein de Jordanie et Hassan II du Maroc, alors que vous les aviez maintes fois qualifiés de réactionnaires, complices de l'impérialisme. Avez-vous également changé d'avis à leur égard ?

— Ces visites témoignent de l'unité de la nation arabe. De droite au de gauche, les Arabes ont le droit de se disputer et de se réconcilier. Il s'agit d'une affaire de famille.

— Votre rencontre avec Hassan II a-t-elle été fructueuse ?

— Oui, nous sommes tombés d'accord sur le principe d'un référendum au Sahara occidental.

— Avez-vous dès lors cessé de fournir une aide matérielle au Polisario ?

— Nous avions soutenu ce mouvement lors de l'occupation espagnole. Aujourd'hui, il est question d'autodétermination et de négociation. Il faut désormais donner sa chance à la paix.

— Vos relations avec l'Algérie sont-elles également bonnes ?

— Excellentes.

— Malgré le fait que les avions français transportant des armes destinées à Hissène Habré aient survolé le territoire algérien ?

— Je ne vois pas le rapport. C'est une question qui concerne l'Algérie et le Tchad exclusivement.

— Quelles sont les raisons de votre inimitié à l'égard de la direction du Fath et, en fait, de Yasser Arafat ?

— Vous vous trompez : Yasser Arafat est une homme que j'aime beaucoup et que je considère comme un ami personnel, tout autant qu'Abou et ses autres camarades. Mais ceux qui ont provoqué un soulèvement au sein du Fath sont, eux, de véritables révolutionnaires, des hommes de gauche, avec lesquels nous communions tout naturellement.

— ... et que vous armez dans leurs combats contre la direction du Fath ?

— Non, ils n'ont pas besoin d'armes. Nous continuons à fournir une aide au Fath comme par le passé. Mais il se fait que les révolutionnaires contrôlent désormais l'appareil de cette organisation palestinienne. Alors, ils en sont les bénéficiaires.

— Continuez-vous à soutenir les formations islamiques et progressistes du Liban ?

— Plus que jamais. Nous leur fournirons des moyens illimités dans tous les domaines pour intensifier leur résistance à l'occupation israélienne et à l'accord honteux que Tel-Aviv a imposé au gouvernement de Beyrouth. Dans quelques minutes, je recevrai Walid Joumblatt, qui est à la tête du mouvement national libanais, pour examiner précisément cette question.

— Entretenez-vous toujours de bonnes relations avec la République islamique d'Iran ?

— Je soutiens la révolution iranienne. Et c'est pour cette raison que j'ai écrit à Khomeiny pour lui demander de ne pas frapper les communistes du Toudeh, qui font partie des forces révolutionnaires. L'imam m'a répondu pour m'exposer son point de vue. »

Le colonel Kadhafi ne veut pas en dire davantage. D'évidence, les relations entre la Libye et la France lui tiennent davantage à cœur. Revenant à la charge, il déclare : *« Nous sommes prêts à développer et renforcer nos relations avec le peuple français et son gouvernement. Pour cela, des échanges de visites à un haut niveau seraient précieux. Malheureusement, vos dirigeants temporisent et hésitent. Je sais — car l'ancien chancelier Kreisky me l'avait dit — que les Etats-Unis ont interdit à tous les pays européens de me recevoir. Ce serait dommage que le gouvernement français cède au chantage... »*

Propos recueillis par
ÉRIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● DOUZE VIEILLARDS AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS par les forces soviétiques le 8 juillet à Ghazni, ville située au sud de Kaboul, en représailles après la mort de trois soldats et d'un officier de l'armée rouge au cours de combats. Cette exécution d'otages intervient au moment où l'armée soviétique accentue son offensive contre la résistance autour de Kaboul. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE FRANÇAISE A PYONGYANG. — La Corée du Nord a profité de la visite, la semaine dernière, d'une délégation de députés français (deux socialistes, un communiste, un R.P.R. et un U.D.F.) pour déplorer à nouveau que la France n'ait pas reconnu le régime communiste de Pyongyang. Les Nord-Coréens demeurent d'autre part opposés à une *« reconnaissance croisée »* du Sud par des pays socialistes et du Nord par des pays occidentaux. — *(A.F.P.)*

Laos

● LES ÉTATS-UNIS SOUHAITENT AMÉLIORER LEURS RELATIONS AVEC LE LAOS, a déclaré lundi à Washington le secrétaire d'Etat, M. Shultz, à l'occasion de la réunion des pays du pacte de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis). Selon un haut fonctionnaire américain, le Laos a fait *« quelques pas encourageants »* en direction des Etats-Unis sur la question de la recherche des soldats américains disparus pendant la guerre. — *(A.F.P.)*

Syrie

● DEUX SYRIENS ONT ÉTÉ PENDUS lundi 18 juillet à l'aube sur une place du centre de Damas, après avoir été déclarés coupables de *« vol de grandes quantités de produits relevant de plusieurs institutions de l'Etat »*, rapporte la presse syrienne du 19 juillet. Fahd Abdel Razzak et Chafik ben Adel Kader, avaient été condamnés pour avoir *« volé puis vendu des quantités de fer, de bois, de sucre, de l'huile et du café »*, relevant notamment du ministère de l'approvisionnement et du commerce extérieur.

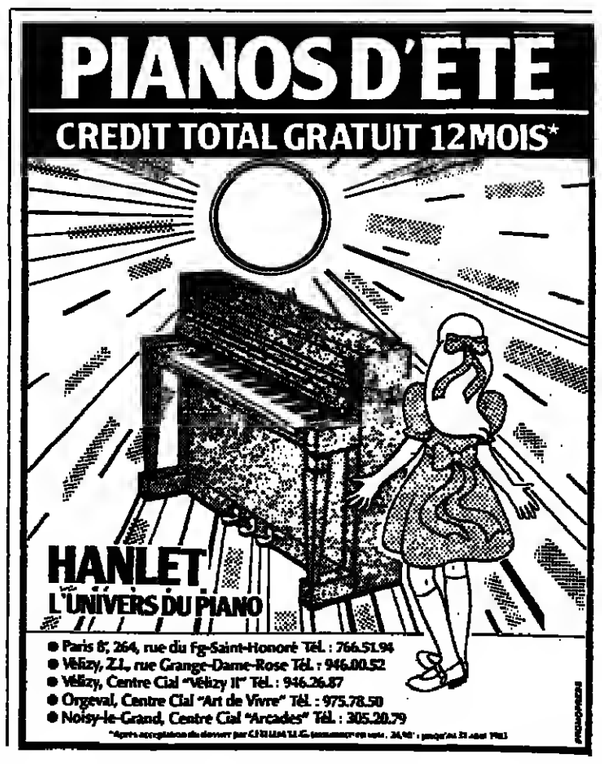

AMÉRIQUES

Les Etats-Unis envoient huit navires de guerre au large de l'isthme centre-américain

Répondant aux récentes propositions des quatre chefs d'Etat latino-américains du groupe dit de « Contadora », le coordonnateur de la junte de gouvernement du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega, s'est déclaré prêt à engager immédiatement des négociations de paix en Amérique centrale, proposant notamment au Honduras la signature d'un pacte de non-agression.

Le leader sandiniste s'exprimait devant une foule estimée à plus de cent mille personnes rassemblées à Leon, la seconde ville du pays, à l'occasion des cérémonies marquant le quatrième anniversaire de la victoire des sandinistes face aux troupes du général Somoza. M. Ortega a présenté un plan en six points manifestant une grande fermeté du Nicaragua malgré, ou en raison de, la situation menacée qui est la sienne. Outre la signature d'un traité de non-agression avec Tegucigalpa, les propositinns nicaraquayennes sont les suivantes : suspension des livraisons d'armes aux forces en conflit au Salvador ; suspension de tout appni militaire aux oppusants anx gnuvernements d'Amérique centrale ; signature d'accords assurant le respect de l'autodétermination des peuples centre-américains et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats de la région ; fin des agressions on de la discrimination économique à l'encontre de pays de l'isthme ; interdiction de bases militaires étrangères sur les territoires centre-américains, et suspension des exercices militaires en Amérique centrale avec la participation d'armées étrangères.

M. Ortega a proposé que ce plan soit discuté en présence du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama), et que le Conseil de sécurité des Nations unies en supervise le déroulement.

Cependant, on apprenait, le 19 juillet, à Washington, qne le Pentagone avait décidé l'envoi de huit navires de guerre, dont un porte-avions, au large de la côte pacifique de l'Amérique centrale. Ce mouvement, qualifié d'entraînement *« de routine »* a pour but, a-t-il cependant été précisé, de *« souligner le soutien des États-Unis aux pays amis de la région »*, et de démontrer l'existence d'*« intérêts américains »* dans la zone. *Cette annonce* intervient alors que les États-Unis se préparent à d'importantes manœuvres militaires an Honduras et dans les Caraïbes au début du mois d'août. Ces manœuvres, à la fois terrestres, aériennes et maritimes, visent à démoutrer la déterminatinn américaine face an soutien apporté par Cuba et l'Union soviétique à la révolution en Amérique centrale, ont indiqué des responsables de l'administration Reagan.

A Moscou, l'agence Tass s'en est pris très vivement, le 19 juillet, aux récents développements de la politique des États-Unis à propos de l'Amérique centrale. Selon l'organe officiel soviétique, la frontière entre le Honduras et le Nicaragua constitue désormais *« une ligne de front »*.

Chili

RODOLFO SEGUEL A ÉTÉ LIBÉRÉ

Le dirigeant syndical, M. Rodolfo Seguel, a été libéré le mardi 19 juillet, après plus d'un mois de détention. Le leader des travailleurs du cuivre avait été arrêté le 15 juin, au lendemain de la seconde journée nationale de protestation, et quelques jours avant la grève générale qui devait se solder par un échec. Entretemps, M. Seguel a été licencié de son entreprise, et des leaders plus portés au dialogue avec la dictature ont émergé à la tête de la C.T.C. (Confédération des travailleurs du cuivre).

Le Nicaragua assiégé

III. — *Costa-Rica : la neutralité difficile*

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

L'Amérique centrale dans son ensemble est aujourd'hui aspirée par les tourbillons contradictoires de la révolution, symbolisée par le Nicaragua sandiniste, et de la contre-révolution, à quoi le Honduras ne dédaigne pas de prêter main-forte (*le Monde* des 00 et 00 juillet). Le paisible Costa-Rica, îlot de démocratie dans une région en proie aux régimes de force, saura-t-il préserver son identité face aux périls qui l'environnent aujourd'hui ?

San-José-de-Costa-Rica. — Effervescence révolutionnaire et guerrière au Nicaragua. Bruits de bottes au Honduras. Guerre civile sans issue prévisible au Salvador. Remous au Guatemala et au Panama. La violence, les combats, les armes qui s'accumulent, les frontières menacées, la montée des périls : c'est la porte à côté. San José, capitale paisible et raisonnable d'un Costa-Rica sans armée, reste pourtant un îlot de paix relativement préservé dans cette Amérique centrale explosive, et qui est devenue l'un des principaux sujets de préoccupation des Etats-Unis.

Mais comme il est difficile de rester neutre dans une région où chacun est sommé de se prononcer en faveur d'un camp ou de l'autre, et quand tous les acteurs des différents conflits qui se développent chez vos voisins ont choisi votre capitale comme base de repli ou de propagande. San José, qui se passerait bien de cette promotion, c'est le Beyrouth de l'Amérique centrale. La frontière du Nicaragua, où les commandos du commandant Eden Pastora harcèlent les forces sandinistes, n'est qu'à quatre heures de route. Sur la côte atlantique, vers la Barra del Colorado, où l'ancien « commandant Zéro » était installé avant la guerre contre Somoza comme pêcheur de requins, ses groupes armés sont capables de lancer des coups de main vers San Juan del Norte ou Rio Maiz, au Nicaragua, sans même que la modeste garde civile du Costa-Rica (7 000 hommes pour tout le pays) soit en état de s'en apercevoir.

A Ciudad Quesada, à une centaine de kilomètres au sud de Los Chiles, pittoresque bourgade frontalière avec le Nicaragua, les lieutenants du « commandant Zero » et Eden Pastora lui-même viennent à l'occasion rencontrer leurs amis et donner leurs appels téléphoniques. Il y a plus de quinze cents pistes d'atterrissage en terre, modestes mais suffisantes pour des avionnettes, et officieusement recensées sur le territoire du Costa-Rica. La plupart se trouvent dans la région du Guanacaste, au nord-est, à vingt minutes de vol du Nicaragua. Les membres du gouvernement admettent en privé qu'elles *« échappent à tout contrôle »*.

Tout le monde est bien d'accord : le trafic d'armes est à peu près impossible à juguler. Le trafic de drogue — hélas en extension — pas davantage. San José est devenu le lieu de rendez-vous des trafiquants, des vendeurs d'armes en liaison avec Belize (centre numéro un du marché noir international de l'armement en Amérique centrale et dans les Caraïbes), des agents et des espions de tous poils. Toutes les ambassades — et le Costa-Rica n'a fermé ses portes à personne — ont ici des antennes militaires développées. Les groupes antisandinistes, comme ceux de Pastora et de Robelo, leaders de l'ARDE, (Alliance révolutionnaire démocratique), mais aussi ceux de Chamoro, dit *« El Negro »* (un cousin de l'ancien directeur de *la Prensa*, assassiné par le clan Somaza en 1978), et les amis de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), dont le quartier général se trouve au Honduras, disposent de « relais », ou ont même pignon sur rue, dans le cas de l'ARDE.

Une volonté de paix

En apparence, le Costa-Rica reste fidèle à sa tradition, et s'accroche à des valeurs qui ont fait sa force dans une région tourmentée, misérable, sous-développée et ravagée par l'analphabétisme. Il y a davantage de librairies à San José que dans toutes les autres capitales d'Amérique centrale, le niveau des nombreuses universités est excellent, et les « rois » de la rue, dans la capitale, sont ces collégiens et collégiennes, en uniforme, qui envahissent, à la sortie des classes, pâtissiers et glaciers. Le cœur de la ville et le rendez-vous préféré de la jeunesse, c'est la nouvelle place de la culture, derrière le théâtre national, et qui pousse la coquetterie assez loin : un angle de la place est agrémenté de « tubulures » à la Beaubourg !

San José, Heredia, Alajuela : sur une trentaine de kilomètres de long, c'est en fait une seule cité qui s'étale sur le haut plateau tempéré au pied de la cordillère du Nord et de la chaîne des volcans. Dans les collines verdoyantes et superbes du département de San Carlos, la moindre parcelle de terre est cultivée. Et des coopératives prospères, qui pratiquent la « consultation » populaire, à la manière helvétique, sont installées, très haut, au pied même du volcan Irazu, au-dessus de Cartago, ancienne capitale du pays. Tout, ici, reflète le goût de l'effort, le sens du travail, l'habitude de la concertation, de la coexistence et une volonté têtue de paix.

Depuis 1949, le Costa-Rica n'a plus d'armée. C'est même écrit dans un article de la Constitution. Les casernes ont été transformées en collège. Une garde civile, dont les effectifs sont remplacés tous les quatre ans (1), une garde rurale, dont la « rigueur » n'est pas très grande de l'avis général, des corps de police judiciaire et municipaux insuffisants : telles sont les maigres forces dont dispose le gouvernement pour affronter une situation, interne et surtout externe, de plus en plus préoccupante. Les Israéliens, avec lesquels l'actuelle équipe dirigeante entretient d'excellents rapports, ont participé à l'entraînement d'une force de sécurité présidentielle et envoyé quelques experts de la lutte antiterroriste. Ce « coup de pouce » n'est évidemment pas de nature à modifier le rapport des forces dans la région (2), mais il a suscité de vives critiques de l'opposition de gauche, et déclenché une campagne de presse, *« calomnieuse »* selon le président Luis Alberto Monge, au Mexique et même aux Etat-Unis.

« Nous sommes neutres, et nous entendons institutionnaliser cette neutralité. Obtenir de la communauté internationale un statut comparable à celui de l'Autriche », affirme M. Monge qui, comme ses prédécesseurs à la présidence, continue de circuler tranquillement au volant d'une jeep dans les rues de San-José. Sans escorte et sans susciter de mouvements de foules particuliers. Pour bien manifester cette volonté de neutralité, les dirigeants de San-José ont envoyé à la frontière du Nicaragua — la plus « chaude » — un contingent de cinq cents civils. *« C'est pour nous un gros effort,* dit M. Monge. *Mais c'est manifestement encore insuffisant compte tenu de la longueur de cette frontière et surtout de la géographie : les forêts tropicales, les savanes, qui alternent avec des pâturages et des exploitations de bois, sont situées dans une zone de pluviométrie maximum (7 mètres d'eau par an sur la côte atlantique, un record absolu).*

Attentat contre le commandant Pastora

Une éventuelle extension du terrorisme lié aux rivalités entre sandinistes et anti-sandinistes, préoccupe le chef de l'État costaricien. Une alerte sérieuse, au début de juillet, a justifié ses inquiétudes. Un attentat, le premier du genre, a été perpétré à San-José contre les adjoints du commandant Eden Pastora. Un ancien haut fonctionnaire du gouvernement de Managua a été tué alors qu'il transportait une bombe qu'il avait l'intention de déposer au siège de l'ARDE. Sa voiture a explosé à 50 mètres de la place de la Culture, blessant plusieurs personnes. Selon les autorités, un ancien vice-ministre de la santé de Managua voulait assassiner Alfonso Robelo et Brooklyn Rive, deux dirigeants de l'Alliance révolutionnaire démocratique, le groupe anti-sandiniste d'Eden Pastora.

A Los Chiles, une fusillade a éclaté entre gardes civils à l'occasion d'une rixe provoquée, selon le gouvernement, par des *« sympathisants des sandinistes »* dans cette localité où les éléments de la Contra (3) circulent presque librement. Plusieurs policiers ont été limogés à la suite de cet incident, qui a mis en évidence la fragilité des forces costariciennes chargées de surveiller et de réprimer toute activité des groupes de contre-guerilla, et toute éventuelle incursion des sandinistes lancés à la poursuite des unités de la Contra.

Ironie de l'histoire : en 1979, Eden Pastora et ses hommes, dont un certain nombre de Costariciens, se battaient contre la garde nationale de Somoza dans le secteur de Penas-Blancas et de Rivas, au sud du Nicaragua. En face du commandant Zero, on trouvait à cette époque un « dur » de la garde nationale, le commandant Suicide. En 1983, Eden Pastora fait porter l'essentiel de son action de guérilla antisandiniste sur la côte atlantique, tout en se réservant de frapper de nouveau en direction de Rivas, un terrain qu'il connaît parfaitement. Le commandant Suicide, lui, se trouve au Honduras, et c'est l'un des principaux chefs militaires de la Force démocratique nicaraguayenne, largement soutenue et financée par les États-Unis.

Manquant de moyens financiers, Eden Pastora avait annoncé, fin juin, qu'il *« suspendait »* ses activités militaires. La trêve a été brève. Quatre jours plus tard, le commandant Zero repartait à l'assaut, et de manière spectaculaire, en attaquant, depuis la mer, la localité de San-Juan-del-Norte. Il semble, de bonne source, qu'il ait finalement reçu une aide financière venue de *« pays européens amis »* et qu'il continue de refuser une éventuelle alliance avec la F.D.N., condition mise par les États-Unis pour lui fournir de l'équipement militaire et des munitions.

« Nous sommes, disent les Costariciens, *une société ouverte face à des totalitarismes... »* Et ils se désolent que l'opinion internationale, particulièrement aux États-Unis, soit si mal informée de leur situation réelle et de leurs problèmes. *« Au mieux,* ajoutent-ils, *on nous situe entre les ruines mayas et le canal de Panama... »*

La « saison des guerres »

La détérioration rapide de la situation en Amérique centrale et les menaces de guerre généralisée dans cette partie du monde ont naturellement fait chuter le tourisme international, l'une des sources de revenus pour le Costa-Rica. *« Les touristes ont peur des bombes, même si elles tombent à plus de 100 kilomètres des plages de Guanacaste »*, constate avec mélancolie le ministre de l'information, M. Armando Vargas.

Cette crise du tourisme contribue à aggraver une situation économique et financière très préoccupante. Une gestion laxiste de l'économie depuis deux décennies a pris une tournure franchement négative, et le gouvernement de M. Carazo (1978-1982) a laissé une dette extérieure record, estimée à lus de 4 milliards de dollars. La renégociation de cette dette est une tâche ardue. *« En fait, personne n'en connaît le montant exact,* affirme le directeur du centre d'investigations politiques et administratives. *Car plus de cent soixante-quinze banques étrangères privées sont intéressées, sans parler des organismes classiques de financement international. Un comble : c'est une société privée nord-américaine qui a été chargée d'étudier ce dossier particulièrement complexe ! »*

Le Fonds monétaire international a posé, comme de coutume, des conditions draconiennes aux dirigeants de San-José pour l'obtention de nouveaux crédits (permettant tout juste de régler une partie des intérêts des dettes les plus criantes). Une notable partie des emprunts conclus depuis cinq ans l'ont été à court terme et à intérêts élevés.

Une situation qui n'est malheureusement pas très originale en Amérique latine aujourd'hui mais qui frappe durement un petit pays qui refuse d'entrer dans la course aux armements malgré la montée des orages à ses frontières. *« Nous avons trois saisons,* disent plaisamment les Costaricains. *La saison des pluies, la saison sèche, et la saison des guerres avec le Nicaragua. »* De fait, le voisin du nord a toujours été un cauchemar pour les « Ticos », comme les Costariciens s'appellent eux-mêmes. La trop longue cohabitation avec la famille Somoza a été la source de multiples incidents et d'interventions armées. A Ciudad Quesada comme à San-José, on vous rappelle encore avec émotion les « exactions » de la garde nationale de Somoza, qui s'était avancée en 1948 et en 1955. En 1955, le Costa-Rica a été sauvé par une intervention de l'Organisation des Etats américains. *« Aujourd'hui,* affirment ses dirigeants, *la meilleure défense est encore de ne pas avoir d'armée... »* Sans doute. Mais face à un Nicaragua sandiniste, révolutionnaire, agressé, assiégé et lui-même surarmé, la situation de la seule vraie démocratie d'Amérique centrale apparaît chaque jour plus délicate et plus inconfortable.

FIN

(1) Chaque nouvelle administration a coutume d'engager dans la garde civile les hommes, généralement d'origine paysanne, qui ont participé au service d'ordre des candidats du parti vainqueur (en l'occurrence, depuis 1982, ceux du Mouvement de libération nationale, de tendance social-démocrate). Seuls quelques rares officiers restent pendant plusieurs « législatures ».

(2) Le journal israélien *Haaretz* a donné en juillet des précisions sur l'importance de l'assistance militaire israélienne en Amérique centrale, particulièrement au Guatemala, au Salvador et au Honduras. Israël est l'un des premiers pays vendeurs d'armes dans cette région.

(3) Contre-révolution.

PROCHE-ORIENT

Israël

L'AJOURNEMENT DU VOYAGE DE M. BEGIN A WASHINGTON

L'opposition souhaite un débat sur la capacité à gouverner du premier ministre

De notre correspondant

Jérusalem. — L'annulation soudaine du voyage, prévu de longue date, de M. Begin aux Etats-Unis n'est pas tout à fait une surprise, mais elle n'en soulève pas moins de troublantes questions sur des divergences entre les gouvernements américain et israélien à propos de la situation au Liban et, bien plus encore, sur l'état de santé du premier ministre et sa capacité à gouverner. Convaincue qu'il s'agit là de la seule et véritable raison de la décision de M. Begin, l'opposition travailliste a annoncé, mercredi 20 juillet, sa volonté de provoquer un débat à la Knesset à ce sujet.

Le doute est tel que des proches de M. Begin ont éprouvé le besoin de faire savoir que ce dernier n'a pas du tout l'intention de démissionner. M. Begin aura soixante-dix ans dans quelques jours. En 1980, il avait déclaré qu'il comptait prendre sa retraite à cet âge, mais, un an plus tard, il avait changé d'avis et, lors de la dernière campagne électorale, il avait affirmé qu'il irait au bout de son prochain mandat, qui devrait s'achever normalement en 1985.

Mardi matin, le cabinet du premier ministre précisait encore quelles seraient les grandes lignes du programme de la visite de M. Begin à Washington, du 25 au 29 juillet. Mais — ce qui est déjà la confirmatinn des hésitatiuns du premier ministre — on constatait que ce programme avait été nettement allégé et que M. Begin, contrairement aux habitudes prises lors de ses précédents voyages, entendait limiter considérablement le nombre de ses apparitions publiques : conférences de presse ou rencontres avec la communauté juive américaine. Puis, au milieu de l'après-midi du même jour, après avoir consulté quelques conseillers (mais apparemment pas ses ministres), M. Begin a appelé par téléphone le président Reagan pour lui dire que, *« pour des raisons personnelles »*, il devait *« reporter »* son voyage. Selon le porte-parole de M. Begin, le chef de l'exécutif américain a répondu qu'il *« comprenait »* cette décision, mais, comme l'a rapporté la presse israélienne de ce mercredi, on a jugé *« regrettable »* cet ajournement dans les milieux politiques de Washington.

L'entourage de M. Reagan ne s'est pas privé de souligner que des motifs politiques ne pouvaient expliquer la décision de M. Begin. Reprenant la formule sibylline employée à Jérusalem, le porte-parole du département d'État, M. John Hughes, a laissé entendre que les *« raisons »* du premier ministre israélien lui paraissaient assurément très *« personnelles »*. Il a, en effet, déclaré : *« Ce n'est un secret pour personne qu'avec la mort de sa femme* (1) *[M. Begin] a vécu une grande tragédie et que ses problèmes de santé sont bien connus »*.

Alors que la nouvelle était officiellement annoncée à Jérusalem en fin d'après-midi, M. Uri Porat, le porte-parole de M. Begin, tentait de dissiper cette interprétatinn en déclarant que les *« raisons personnelles »* n'avaient rien à voir avec *« l'état de santé »* du premier ministre. Mais il n'en a pas dit davantage, ce qui ne faisait qu'ajouter à la confusion.

Pour essayer de mettre un terme aux spéculations, les proches de M. Begin se sont employés à faire valnir que, depuis plusieurs semaines, le premier ministre avait manifesté son *« manque d'enthousiasme »* à l'idée de se rendre actuellement aux Etats-Unis, car il pensait que ce voyage ne s'imposait pas, notamment après la visite du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à Jérusalem, début juillet. Cette version « semi-officielle » indique que c'est le gouvernement américain qui a proposé ce sommet après la signature en mai de l'accord israélo-libanais. On souligne que les dirigeants de Washington voulaient ainsi mettre en valeur une très sensible amélinratinn des relatinns israélo-américaines.

Or, fait-on remarquer à Jérusalem, alors que l'accord israélo-libanais reste lettre morte et que la Syrie refuse de retirer ses troupes du Liban, une réunion entre le président Reagan et M. Begin *« n'apporterait pas grand-chose »* et risquerait de mettre malencontreusement l'accent sur les quelques *« malentendus »* qui subsistent entre Jérusalem et Washington.

M. Begin, toujours selon ses proches, voudrait attendre le repli partiel, ici appelé *« redéploiement »*, des troupes israéliennes au Sud-Liban (que l'on prépare activement à Jérusalem : une réunion interministérielle présidée par le premier ministre était prévue ce mercredi à ce propos) et mesurer les conséquences de cette initiative, avant de se rendre à Washington.

En fait, dans les milieux parlementaires de la majorité, nn ne manque pas d'indiquer que M. Begin redoutait surtout que les dirigeants américains puissent exercer sur lui des *« pressions »* durant son voyage, ce, afin de l'amener à différer ce redéploiement unilatéral qu'à Washington on estime prématuré.

Si les observateurs politiques israéliens enmprennent qne M. Begin puisse avoir le souci d'éviter les sujets épineux dans ses discussions avec le gouvernement américain, ils ne se montrent pas dupes de ces explications « officieuses ». La majorité d'entre eux considèrent que le comportement de M. Begin, ces derniers mois, prouve que ce dernier est un homme très fatigué, au point d'avoir considérablement réduit ses activités de chef du gouvernement. On compte presque sur les doigts de la main le nombre des interventions publiques de M. Begin au cours des trois derniers mois. Si l'état de santé physique du premier ministre israélien ne semble pas pire qu'auparavant, son état moral paraît plus inquiétant. M. Begin, depuis son élection en 1977, a subi plusieurs accidents cardiaques qui ont affaibli son état général. Et cela semble avoir notamment provoqué une sorte de cyclothimie qui s'est manifestée à plusieurs reprises. D'autre part, à la fin de 1981, M. Begin s'est fracturé le col du fémur et, depuis lors, il se déplace difficilement. La mort de son épouse a achevé de le plonger dans un état « quasi dépressif », selon l'expression employée ce mercredi 20 juillet par le journal *Haaretz*. Depuis le mois de novembre, M. Begin paraît souvent « absent du pouvoir » et certains de ses ministres se sont plaints à différentes reprises de son manque de décision ; dans certains cas, ils ont dû le pousser à intervenir, par exemple dans le conflit des médecins qui a duré plus de quatre mois. D'autres ministres se plaignent que M. Begin laisse au nouveau ministre de la défense, M. Moshe Arens, le souci de préparer les principales décisions gouvernementales. Toute la presse israélienne du matin a, mercredi, souligné que M. Begin se trouvait dans un état de « faiblesse » inquiétant et demande des « explications ».

FRANÇIS CORNU.

(1) Mme Begin est décédée en novembre 1982, alors que le premier ministre se trouvait en voyage aux États-Unis.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du *Monde* daté 20 juillet consacré aux déclarations de l'ambassadeur libyen dissident, M. Omar Chennib, il fallait lire qu'il avait été nommé représentant de la Libye à Amman en 1980 et non pas en 1970.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

M. Bettino Craxi reçoit le soutien conditionnel de la démocratie chrétienne pour former le gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Le président de la République, M. Sandro Pertini, a ouvert mercredi 20 juillet ses consultations avec les dirigeants des partis politiques à la suite desquelles il désignera la personne chargée de former un gouvernement. M. Pertini devrait se prononcer à la fin de la semaine, vraisemblablement samedi. Tout porte à croire, à moins d'un coup de théâtre de dernière heure, qu'il désignera M. Craxi, secrétaire général du P.S.I.

Le cadre politique dans lequel s'opérera le choix du président de la République a été clairement précisé par les réunions de lundi et du mardi du conseil national de la démocratie-chrétienne et du comité central du parti communiste. Tandis que la D.C. se déclare favorable à un accord de gouvernement à cinq (avec les socialistes et les petits partis « laïcs » : républicain, libéral et social-démocrate), le parti communiste a réaffirmé qu'en cas de reconstitution de cette majorité il serait dans l'opposition *« même si la présidence du conseil revient à un socialiste »*.

Le discours du secrétaire de la démocratie-chrétienne, M. De Mita, devant le conseil national, était attendu pour plusieurs raisons. D'abord pour les indications sur la formation du nouveau gouvernement, mais aussi pour l'analyse de la défaite de la D.C. aux dernières élections. Sur ce dernier point, M. De Mita a fait une autocritique sans complaisance, parlant de *« défaite nette s'étendant à tout le pays »* et a évoqué les demandes de « moralité » exprimées par les électeurs ainsi que la *« condamnation d'un système dans son ensemble dont a été victime en premier lieu la démocratie chrétienne »*.

Il a rappelé aussi que les six points perdus par la D.C. se sont éparpillés sur les autres partis et que par conséquent aucune formation concurrente ne peut chanter victoire. En revanche, M. De Mita a été moins explicite sur la question du choix de M. Craxi comme future président du conseil. Le non de M. Berlinguer est, de ce point de vue, plus clair que le oui de M. De Mita.

Il ressort des propos de ce dernier que la D.C. est disponible à l'hypothèse Craxi mais à trois conditions : 1) Aucune alliance avec le P.C.I. ; au contraire, *« la nouvelle alliance doit apparaître sans ambiguïté comme une alternative aux communistes »*. 2) L'alliance doit être « générale » ; en d'autres termes, la D.C. entend faire comprendre aux socialistes que le gouvernement ne peut réussir qu'à condition de revoir les accords existant actuellement entre eux et les communistes dans les administrations locales, afin de reproduire localement l'accord politique intervenu au niveau national. 3) La majorité doit être à cinq, c'est-à-dire incorporer les républicains (qui ne faisaient pas partie du cabinet Fanfani), ce qui suppose de tenir compte dans le programme de gouvernement des demandes du P.R.I. en matière de rigueur économique.

Les républicains, jusqu'à présent réservés, ne chercheront sans doute pas à empêcher un gouvernement Craxi — ne serait-ce que par crainte que le P.S.I. ne leur rende la pareille à une autre occasion — mais ils mettront assurément des conditions précises à leur entrée dans le cabinet.

Une route difficile

Il existe apparemment une volonté de la part des démocrates-chrétiens de parvenir à une sorte d'armistice avec les socialistes, qui pendant la dernière campagne électorale, ont été, plus que les communistes, la cible du secrétaire de la D.C. Pour ce dernier, un échec de la tentative de gouvernement à cinq avec un président du conseil socialiste serait un coup sérieux : il aurait en effet à répondre devant ses adversaires au sein de son parti de la faillite de la seule forme de gouvernement qui semble praticable après le recul de la D.C. Il reste que, pour celle-ci, laisser M. Craxi jouer sa carte peut aussi être lourd d'arrière-pensées.

La route de M. Craxi est en effet épineuse. Outre les difficultés d'ordre économique et social, il y a surtout les problèmes politiques. Le P.S.I. n'est pas le vainqueur de ces élections (la rumeur de scandales a pu le desservir à Savona ou à Turin, mais à Milan, le fief de M. Craxi, il a clairement été battu) et il n'est donc pas en position de force : s'il lui échoit la présidence du conseil, c'est moins pour sanctionner la volonté des électeurs que pour des raisons d'équilibre politique.

M. Craxi risque donc de se trouver à la présidence du conseil en situation d'otage d'une politique économique impopulaire et d'une diplomatie qui fait de l'Italie le premier pays d'Europe où seront installés les euromissiles. Un « programme » un peu lourd pour un parti qui se veut socialiste.

Sur les deux plans, il va se trouver en désaccord direct avec les communistes ; cette situation risque de ternir son image de parti de gauche et surtout d'envenimer les dissensions internes. M. Craxi n'aura effectivement plus son parti en main comme c'est le cas actuellement. D'autre part, dans le choix même des membres de son cabinet, il risque de devoir tenir compte des équilibres entre les partis : la démocratie chrétienne, par exemple, n'entend pas renoncer à son rôle de parti de majorité relative, c'est-à-dire au contrôle des portefeuilles-clés (trésor, affaires étrangères). L'attrait d'un pouvoir qu'il convoite depuis des années sera-t-il pour M. Craxi plus fort que le risque qu'il court en termes de popularité et d'image ?

PHILIPPE PONS.

L'ultimatum des ravisseurs de la petite Orlandi expire à minuit

De notre correspondant

Rome. — Les ravisseurs de la jeune Emanuela Orlandi ont pris contact, mardi 19 juillet, dans la soirée avec le cardinal Casaroli, secrétaire d'État du Saint-Siège, en appelant sur la ligne directe dont ils avaient demandé l'installation. Outre la libération du Turc Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape, ils demandent la publication intégrale par les journaux de leur message de dimanche dernier. Dans un appel un peu plus tard à l'agence de presse ANSA, les ravisseurs précisaient qu'il n'y avait rien à traiter et que leur ultimatum pour la libération d'Agça prenait fin ce mercredi 20 juillet à minuit.

Peu de journaux ont répondu à l'appel des ravisseurs d'Emanuela. Il reste, comme on le souligne au Vatican, que la libération d'Agça ne dépend pas du pape. Jean-Paul II a accordé son « pardon chrétien » à Agça quelques jours après l'attentat. Le Turc a été jugé en juillet 1981 par la cour d'assises de Rome et condamné à la prison à perpétuité. Le Vatican entend donc préciser que la libération d'Agça ne dépend pas de lui mais des autorités italiennes. La condamnation du Turc étant considérée comme définitive, seule la grâce du président de la République pourrait permettre sa libération.

Ph. P.

Pologne

Une amnistie partielle et conditionnelle est étudiée par la Diète

Varsovie *(A.F.P., UPI)*. — La Diète entame ce mercredi 20 juillet une session de deux jours pour approuver une série de lois *« permettant d'aider et de protéger le processus de normalisation »*, comme l'a précisé M. Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. Ces lois devraient permettre de poursuivre *« ceux qui voudraient troubler »* le processus de normalisation, et ce n'est qu'après leur adoption que l'état de guerre, imposé le 13 décembre 1981 et « suspendu » il y a quelque mois, pourra être levé, a précisé M. Milewski.

Il a confirmé qu'une amnistie « *est en préparation* », qui ne concernera pas toutefois *« les dirigeants des organisations hostiles à l'Etat comme le KOR* (Comité d'autodéfense sociale), *la K.P.N.* (Confédération de la Pologne indépendante), *ni les dirigeants extrémistes de Solidarité (...) qui avaient déclaré une lutte ouverte au pouvoir populaire en Pologne. »*

Le décret d'amnistie soumis au Parlement concernerait toutes les peines de trois ans ou moins infligées durant l'état de guerre ; les femmes et les jeunes de moins de vingt et un ans devraient bénéficier d'une amnistie totale quelle qu'ait été leur peine. Les personnes condamnées à plus de trois ans de prison devraient voir leur peine réduite de moitié. Quant à celles en instance de jugement, les procédures contre elles seraient automatiquement abandonnées quand la peine prévisible ne dépasserait pas trois ans. Mais en cas de récidive, l'amnistie accordée pourra être annulée jusqu'au 31 décembre 1985. Les libérations devraient intervenir au plus tard dans les trente jours après la publication de la loi au journal officiel.

Une clause spéciale garantirait une amnistie pour *« crimes involontaires »* ou *« crimes commis en s'opposant aux grèves ou actions de protestation »*, dispositions qui permettront d'absoudre des représentants des forces de l'ordre.

Les clandestins de Solidarité pourraient bénéficier de l'amnistie à condition de se présenter aux autorités *« pour annoncer leur intention de cesser leurs activités et de révéler le genre de délit commis, leurs lieu et date »*. De même pour ceux se trouvant à l'étranger. Mais cette disposition ne s'appliquerait que jusqu'au 31 octobre 1983.

Ne pourraient bénéficier de cette loi ceux qui sont coupables de *« crimes graves commis contre l'Etat »*, délits économiques, trahison, meurtre, désobéissance aux ordres militaires et de tentatives de quitter illégalement le pays.

D'autre part, la mort de M. Jerzy Lukaszewics, ancien membre du bureau politique et du secrétariat du POUP, qui fut l'idéologue en chef durant l'ère Gierek, a été annoncée mardi 19 juillet par le *Trybuna Ludu*. L'organe du POUP ne précise pas les circonstances du décès du bras droit d'Edward Gierek qui, interné avec d'autres anciens dirigeants du POUP, avait été remis en liberté à la fin de l'année dernière.

● *M. Franz-Joseph Strauss*, ministre-président de Bavière, est arrivé lundi 18 juillet en Pologne pour une visite privée, venant de Tchécoslovaquie. Il pourrait rencontrer, ce mercredi, certains membres du gouvernement polonais. M. Strauss s'était jusque-là vu refuser l'entrée du pays. Selon le quotidien bavarois *Augsburger Allgemeine* du 20 juillet, M. Strauss rencontrera, à son retour de Pologne samedi, le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, à Dresde. Cette rencontre prend un intérêt particulier après l'octroi d'un important prêt à la R.D.A. négocié par le président de la C.S.U.

1.000 F AUJOURD'HUI
1.925 F DANS 5 ANS
BON DE L'ECUREUIL 14 %*

Sachez en profiter !

Un taux d'intérêt très séduisant !
Aujourd'hui, un Bon à 14%, rémunération garantie pendant 5 ans, c'est vraiment intéressant.

Payez moins d'impôt
Choisissez de façon intelligente, parmi les 3 options fiscales qui vous seront proposées au moment du remboursement, celle qui sera le mieux adaptée à votre situation. En particulier, si votre dernière tranche d'impôt est inférieure à 45%, choisissez de déclarer les revenus de vos Bons sur votre feuille d'impôt, vous y gagnerez beaucoup.

Aussi disponible qu'un billet de banque !
Un Bon de l'Ecureuil, même à 5 ans, est dès la fin du 3e mois de souscription, remboursable immédiatement, sans formalité, dans n'importe quelle agence Ecureuil.

C'est le moment d'en profiter !
Avec tous ses avantages et son taux de 14%, le Bon de l'Ecureuil est très intéressant, d'autant plus que ses intérêts garantis sont fixés d'avance sur barème dès le jour où vous les achetez. Profitez-en donc vite !

Renseignez-vous auprès de votre agence Ecureuil ou appelez le Centre d'Information Ecureuil.
522.95.00

* Taux actuariel annuel brut sur 5 ans.

Caisse d'Epargne Ecureuil

DIPLOMATIE

LA « BONNE RENCONTRE » MITTERRAND-KOHL DE DABO

Bonn souhaiterait une initiative franco-allemande pour la réduction des armements

De notre envoyé spécial

Lutzelbourg (Moselle). — *« Un beau pays, pour une bonne rencontre. »* Pressé par le propriétaire de l'hôtel du Rocher, où il venait d'offrir à déjeuner à quelque quarante personnes, dont le chancelier ouest-allemand, d'inscrire quelques mots, par hypothèse définitifs, sur le livre d'or de l'établissement, M. Mitterrand a sans doute fait preuve de plus de franchise politique que d'inspiration littéraire. Mais nul ne songerait ici à le lui reprocher.

Un « beau pays », oui : boule immense de la forêt vosgienne, battant les flancs de ce rendez-vous escarpé, de ce rocher de Dabo, version mosellane de la Roche de Solutré chère à la mythologie mitterrandienne, et dont les maisons semblent sorties de quelque récit d'Erckmann-Chatrian. Il est vrai que de fortes escouades de gendarmerie, qui bouclaient l'endroit plusieurs heures avant que l'avion présidentiel eût même atterri à Strasbourg, assuraient à ces confins imprécis de l'Alsace et de la Lorraine une paix encore plus profonde que d'habitude, tandis qu'alentour Saverne, Sarrebourg, Phalsbourg connaissaient du coup, et au contraire, un semblant d'effervescence.

Une « bonne rencontre » aussi et surtout : c'était, mardi, l'heure de la coopération franco-allemande sans cravate, du dialogue presque direct — les interprètes étaient tout de même là — entre un président sans veste sous le soleil et un chancelier blouson sur l'épaule.

Les sujets de conversation ne manquaient pas entre la truite aux amandes, le chevreuil aux airelles et la tarte aux myrtilles, ou durant les deux promenades sylvestres que se sont accordées les deux hommes d'Etat, avant et après de longues discussions dans les salons du Jägerhof.

(Dessin de PLANTU.)

Comme pour un « vrai sommet », on s'est efforcé de sérier les questions. La première était évidemment celle des euromissiles, dont la R.F.A. va devoir assurer l'installation sur son sol, avec plusieurs autres pays européens, si aucun accord américano-soviétique satisfaisant n'est conclu à Genève. M. Mitterrand a redit à son interlocuteur la sympathie et la solidarité de la France dans cette perspective, et M. Kohl, de son côté, a assuré que les menaces des « pacifistes » quant à l'éventualité d'un automne chaud, n'entameraient pas sa détermination.

Mais Bonn souhaiterait beaucoup que Paris l'aide dans cette démarche par une initiative commune, si vague fût-elle, en faveur d'un abaissement du niveau des armements nucléaires de part et d'autre du rideau de fer. Du côté français, on ne méconnaît pas l'intérêt que pourrait présenter un tel geste, même symbolique, du point de vue de la cohésion de la majorité, même s'il n'est toujours pas question d'accepter la prise en considération de la force française de dissuasion dans les décomptes des négociateurs de Genève. *(Lire d'autre part page 6).*

En l'absence de toute déclaration finale ou même de la plus modeste indication officieuse, rien ne permet d'affirmer que la rencontre de Dabo puisse conduire à une initiative franco-allemande spectaculaire au sujet des projets de l'OTAN. Il semble tout de même que, du côté allemand, on nourrisse désormais quelque optimisme à cet égard.

Les questions plus directement bilatérales ont donné lieu à un tour d'horizon. Là non plus, du T.G.V. Paris-Bruxelles-Cologne à l'indemnisation des « malgré nous », les sujets ne manquaient pas. Sur ce dernier point, M. Kohl aurait fait preuve de la même compréhension théorique que ses prédécesseurs, mais avec la même réserve qu'eux : la République fédérale serait toute prête à indemniser les Alsaciens et Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht après 1940 et leurs descendants — ce qui représenterait un ensemble d'environ soixante mille personnes, — étant entendu qu'un peu de souplesse serait bienvenue de la part de la France dans l'affaire des domaines allemands en Alsace placés sous séquestre après 1945.

Le rocher du Dabo, surmonté d'une chapelle dédiée à saint Léon IX (dont la chronique locale dispute toujours pour déterminer s'il fut pape alsacien ou lorrain), culmine à moins de six cents mètres, mais il offre une vue assez grandiose pour que Charles de Gaulle, qui en fit souvent l'ascension entre la Libération et son retour au pouvoir, ait pu écrire qu'il y venait *« s'y pénétrer de l'insignifiance des choses »*. Mardi 19 juillet, le président français et le chancelier ouest-allemand auraient plutôt cherché à s'y convaincre de la signification et de la richesse de la coopération entre leurs deux pays.

BERNARD BRIGOULEIX.

ASIE

Timor

Selon Amnesty International L'ARMÉE INDONÉSIENNE EST AUTORISÉE A PRATIQUER LA TORTURE

L'organisation humanitaire Amnesty International a rendu publics ce mercredi 20 juillet un document de l'armée indonésienne autorisant l'utilisation de la torture dans l'ancienne colonie portugaise de Timor oriental, annexée en 1976. Cet ouvrage de quatre-vingt-douze pages a été saisi en décembre par des maquisards nationalistes du Frétilin et son authenticité vérifiée par Amnesty. Il est divisé en huit parties, dont sept marquées « secret »

Dans la sous-section V-13 intitulée « L'utilisation de la force et de la menace », on peut lire : *« Il faut souhaiter que la force ne soit pas employée pendant les interrogatoires, sauf dans le cas où la personne questionnée aura de la peine à dire la vérité. Si l'utilisation de la force était nécessaire, aucun membre de la population locale ne devrait être présent (...). Il faut éviter de prendre des photos de torture (d'une personne déshabillée recevant des chocs électriques). De telles photos ne doivent pas être publiées ou mises entre les mains de personnes irresponsables. »*

(Publicité)

L'EQUIVALENT DE 80 STANDS AUX PUCES

C'est la taille de notre dépôt-vente, le plus grand de Paris où chaque jour sont achetés et vendus un grand nombre de meubles et objets provenant de particuliers.
LE DEPOT VENTE DE PARIS
81, rue de Lagny (20e) tél. 372.13.91

Le Monde politique

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES ENTRE LE P.C.F. ET M. MITTERRAND

« Prendre en compte la force nucléaire française ne signifie nullement que la liberté de décision de la France soit mise en cause »

déclare M. Marchais

M. Marchais, qui s'adressait, mardi 19 juillet, aux responsables communistes de la région parisienne chargés de la diffusion de la vignette donnant droit à l'entrée à la fête de *l'Humanité*, les 10 et 11 septembre prochain, a souligné les principaux points de la déclaration commune qu'il avait signée avec M. Youri Andropov le 12 juillet.

Le secrétaire général du P.C.F. a insisté, notamment, sur le passage de cette déclaration concernant les relations franco-soviétiques. « *Est-ce que toute l'histoire et la situation actuelle ne montrent pas à l'évidence que la France, pour être libre, pacifique, respectée, pour agir efficacement en faveur de la sécurité en Europe, se doit d'entretenir des relations de confiance, de coopération avec l'Union soviétique ?* », a demandé M. Marchais. Il a rappelé, ensuite, la phrase de la déclaration, qu'avait omise la presse soviétique (*le Monde* du 16 juillet) et selon laquelle « *il faut s'engager sur la voie d'une réduction équilibrée des armements, en tenant compte de l'ensemble de ceux qui existent de part et d'autre, à l'Est comme à l'Ouest* ».

Après avoir réaffirmé le souhait du P.C.F. « *de voir les négociations de Genève ouvertes à tous les gouvernements européens* », M. Marchais a souligné que les communistes français refusent « *de voir mise en cause la défense nationale indépendante de la France, sa force de dissuasion nucléaire dirigée tous azimuts* » et que « *cette force de dissuasion, qui doit être au niveau indispensable pour assurer la sécurité et l'indépendance de notre pays, ne saurait faire l'objet de négociations visant à la réduire* ». Il a rappelé que le P.C. soviétique « *ne demande pas la réduction* » de cette force.

« Vaines illusions »

Le secrétaire général du P.C.F. a évoqué ensuite la question de la comptabilisation de la force française dans l'ensemble de celles de l'alliance atlantique. « *Si on veut amorcer un processus de désarmement nucléaire en Europe*, a-t-il dit, *il faut commencer par faire le décompte exact de toutes les armes de ce type qui se trouvent sur notre continent, d'un côté comme de l'autre. (...) La France est membre de l'alliance atlantique et, à ce titre, tenue aux obligations qui en découlent. De plus, le président de la République, en signant la déclaration de Williamsburg, a accepté de définir la sécurité des pays occidentaux comme* » indivisible », *et devant* « *être vue sur une base globale* ». *Comment pourrait-on croire qu'il serait possible de dire en même temps aux Américains :* « *En cas de malheur, vous pouvez compter sur nous* », *et aux Soviétiques :* « *Vous n'avez pas le droit de nous compter d'un côté ou de l'autre* » ?

» *Constater que la force de dissuasion nucléaire française ne peut qu'être prise en considération dans le cadre de ce décompte indispensable, c'est tenir compte, tout simplement, de la réalité telle qu'elle est. Qu'il ne soit pas satisfaisant que les grandes puissances discutent seules à seules de cette réalité, en dehors de la France, c'est évident : c'est précisément pourquoi nous demandons que notre pays soit associé avec tous les autres pays européens aux négociations de Genève.* »

M. Marchais a souligné que » *cela ne signifie nullement une quelconque mise en cause de la totale liberté de décision de la France pour tout ce qui touche à la nécessité d'assurer sa défense en toute indépendance* ».

« *En fait*, a-t-il poursuivi, *tout le problème se résume finalement à une question simple : faut-il de nouveaux missiles nucléaires ou pas ? Faut-il désarmer en Europe ou non ? (...) Je ramène, avec notre délégation qui s'est rendue à Moscou, le sentiment que tout n'est pas dit, et qu'il est encore possible d'aboutir à un accord à Genève. Dans ces conditions, l'intérêt de notre pays est de ne rien négliger pour contribuer, selon ses moyens, à cette issue positive des négociations qui serait saluée avec un immense soulagement par tous les peuples d'Europe.* »

Le secrétaire général du P.C.F. s'est demandé, ensuite, si on ne lui reprochait pas, « *tout simplement* », d'être allé à Moscou. « *Eh bien !* a-t-il dit, *qu'on le veuille ou non, c'est ainsi : nous, nous voulons discuter avec tous ceux qui le souhaitent, dès lors que cela peut favoriser la cause de la paix. Evidemment, cela passe par des discussions bilatérales ou multilatérales, et, parfois, par des déplacements à l'étranger. Mais nous n'avons pas le moyen de faire autrement : nous sommes le seul parti politique français qui n'appartient à aucune internationale ! Nous entretenons avec tous les partis communistes du monde des rapports d'amitié et de solidarité, fondés sur l'indépendance, le respect mutuel, l'égalité en droits, la non-ingérence. Nous partons de l'idée que, loin de constituer un handicap, la diversité croissante des expériences de lutte des différents partis est un atout majeur pour le mouvement révolutionnaire mondial ; que, dans ces conditions, les différences d'appréciations, les divergences, sont normales ; et qu'il s'agit de rechercher, dans l'indépendance et l'originalité de chacun, toutes les convergences possibles pour l'action en commun. C'est cette conception qui prévaut dans les rapports que nous entretenons avec le parti communiste de l'Union soviétique, comme avec tous les partis communistes que j'ai rencontrés cette année (...).* »

M. Marchais a déclaré en conclusion : « *Tout ce que je viens de dire le montre clairement, ceux qui pensent que nous nous préparons à quitter le gouvernement à propos de tout cela sont remplis de vaines illusions.* »

Le désaccord confirmé

(*Suite de la première page.*)

La démonstration présentée par M. Marchais s'appuie, en premier lieu, sur l'appartenance de la France à l'alliance atlantique et, en second lieu, sur la déclaration de Williamsburg, qui définit la sécurité des pays occidentaux comme » *indivisible* ». La France, a expliqué M. Marchais, ne peut pas, dans le même temps, s'engager vis-à-vis des Américains et refuser que les Soviétiques tiennent compte de cet engagement. M. Marchais a ajouté que reconnaître « *la réalité telle qu'elle est* » ne conduit pas, pour autant, à mettre en cause la « *totale liberté de décision de la France* », réaffirmée avec fermeté, le 14 juillet, par le président de la République.

Le secrétaire général du P.C.F. assume donc, sur cette question, le débat avec le chef de l'Etat, mais il n'entend pas l'assumer seul. Il a souligné que le bureau politique, auquel appartient, notamment, M. Charles Fiterman, ministre des transports, avait approuvé, mardi matin, la déclaration commune des P.C. français et soviétique. En outre, M. Marchais s'est référé à l'accord P.C.F.-P.S. du 23 juin 1981, qui se prononçait pour une négociation « *sur la présence des missiles soviétiques S.S.-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2* », afin de préciser le sens que les communistes français donnent à la petite phrase de la déclaration commune « oubliée » par la presse soviétique : la « *réduction des armements (...) à l'Est comme à l'Ouest* » vise, selon le P.C.F., à la fois les Pershing et les S.S.-20. Or M. Marchais s'affirme convaincu que la négociation de Genève sur ces armements, peut encore aboutir.

Le second aspect important des déclarations du secrétaire général est celui qui concerne les relations entre le P.C.F. et le P.C. soviétique. Dans une mise au point extrêmement précise, qui rappelle certaines déclarations des années 1974-1977, période de « froid » entre les deux partis, M. Marchais a souligné que le P.C.F. ne fait pas partie d'une Internationale, ce qui signifie, en clair, qu'il ne s'estime tenu à aucune « solidarité internationaliste » automatique. « *Les différences d'appréciation, les divergences sont normales* », a souligné le secrétaire général, qui s'adressait ainsi, à la fois, aux Soviétiques et aux communistes français les plus attachés au « parti frère ». C'est au terme de ce développement que M. Marchais a réaffirmé que le P.C.F. ne quittera pas le gouvernement à cause de son désaccord avec M. Mitterrand sur le problème de l'équilibre des armements en Europe. Le secrétaire général a, ainsi, confirmé que la solidarité gouvernementale, c'est-à-dire l'intérêt propre de son parti dans la période actuelle, prévaut, à ses yeux, sur la solidarité internationaliste, c'est-à-dire sur la défense de la politique soviétique. Les Soviétiques ne se sont pas privés de faire savoir, par des propos officieux comme par l'étrange traitement réservé par leur presse à la rencontre Marchais-Andropov, qu'il est à leurs yeux incompréhensible qu'un parti communiste digne de ce nom participe à un gouvernement dont la politique est aussi contraire aux vœux de Moscou.

Cet engagement du P.C.F. au gouvernement et dans la majorité a été aussi souligné par M. Marchais à propos de l'élection municipale du 10 juillet, à Trappes, à propos des objectifs économiques énoncés par le président de la République, à propos, enfin, des licenciements annoncés chez Talbot, le secrétaire général se bornant à souhaiter une « *solution positive à ce conflit* ». » *Tout ce qui peut contribuer à nourrir le doute, la déception, le mécontentement ne peut que nuire au combat de la gauche* », a déclaré M. Marchais.

Au moment où le débat sur les euromissiles s'aiguise, la direction du P.C.F. ne peut qu'être satisfaite de voir un membre du secrétariat national du P.S., M. Didier Motchane, l'un des chefs de file du CERES, mettre en cause, lui aussi, la ligne suivie par le président de la République dans cette affaire (*voir page 6*). Mais ce débat, comme leur « divergence » avec les Soviétiques, oblige les communistes à être, pour le chef de l'Etat, des alliés impeccables sur le plan intérieur.

PATRICK JARREAU.

M. Motchane (P.S.) critique la position de la France

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du parti socialiste, critique, dans l'éditorial du numéro de juillet-août du mensuel *Enjeu*, proche du CERES, dont il est l'un des chefs de file, ce qu'il estime être un « *infléchissement* » de la politique extérieure de la France.

« *Est-il indispensable*, demande M. Motchane, *pour justifier une réaction nécessaire de la France au déploiement de SS-20 soviétiques, de prendre pour argent comptant l'ensemble de l'argumentation américaine, alors même qu'elle prétend fonder le concept d'un équilibre eurostratégique sur la capacité de se détruire totalement* plus d'une fois *et qu'elle passe sous silence le fait que les charges nucléaires portées par les sous-marins américains mis à la disposition de l'OTAN ne peuvent pas être exclues du rapport réel des forces (...)* ? (1). *Comment peut-on fonder, sans l'affaiblir, notre juste prétention de maintenir la force de dissuasion française à l'écart d'une négociation stratégique que entre les blocs alors que la loi de programmation militaire, dans une annexe votée par le Parlement, désigne, pour la première fois dans l'histoire de la République, un Etat déterminé comme l'ennemi ?*

» *Comment peut-on ne pas faire douter de la capacité, sinon de la détermination, de la France de faire respecter l'autonomie de ses décisions (...) lorsque la réorganisation de nos forces armées place, selon les explications du ministre de la défense, l'appui aérien et le soutien logistique de notre force d'action rapide en Europe sous la responsabilité du commandement atlantique ou lorsque le sommet de Williamsburg, dont le président de la République a rappelé, il est vrai, qu'il se demandait à quoi il avait pu servir, a publié un communiqué commun sur la politique mondiale ?* »

M. Motchane critique aussi la participation de plusieurs personnalités socialistes, dont M. Charles Hernu, ministre de la défense, à un colloque de l'Institut international de géopolitique, que dirige Mme Marie-France Garaud (*le Monde* du 7 juin), et il reproche à M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, d'avoir, parlant des États-Unis, employé l'expression : « *les chefs du monde libre* ». « *En réalité*, écrit M. Motchane, *la politique économique et la politique extérieure de la France sont tellement liées l'une à l'autre et leur interaction est si forte qu'on aurait mauvaise grâce d'en être surpris. Les contraintes extérieures existent d'elles-mêmes, mais nous en redoublons la force par une singulière complaisance que nous mettons à les supporter et par un refus, viscéral chez certains, de compter sur nos propres forces, non pas pour abolir ces contraintes, mais pour les desserrer.* » Il conclut : » *Toute la différence entre la droite et la gauche est là.* »

Enjeu publie, d'autre part, un article de M. Alain Joxe, universitaire, spécialiste des problèmes de défense. Sous le titre : » Le vrai dossier des Pershing », M. Alain Joxe explique que « *le déploiement des Pershing et des missiles de croisière* » a « *une signification particulièrement redoutable* ». Ce déploiement, selon lui, « *n'a rien à voir avec la défense de l'Europe* », mais « *relève d'une stratégie américaine de démantèlement planétaire de l'Union soviétique, par l'usage des armes* ».

Les États-Unis, écrit M. Alain Joxe, « *veulent déployer leurs Pershing pour acquérir leur capacité de salve à 5 minutes d'alerte, mais ils ne veulent pas le retrait des SS-20, qui leur sont indifférents* », tandis que « *l'objectif européen est réellement le retrait des SS-20, qui aboutirait à la fin de la situation d'otage stratégique, situation que l'Europe a toujours connue depuis la guerre. Ce retrait ne serait pas un échange du point de vue européen, mais une libération* ». Il estime que « *dans cette affaire, l'Europe reste entièrement « objet » du système stratégique et perd toute qualité de sujet* » et que » *adopter le point de vue américain n'a pas de sens, à terme, pour la France* ». « *Si la France veut jouer, autrement que comme satellite, un rôle dans la partie qui est en train de se développer*, estime M. Alain Joxe, *c'est plus en s'appuyant sur l'énergie considérable contenue dans le mouvement de paix allemand, qui influence jusqu'à la C.D.U., qu'en cherchant à l'affaiblir. Il contient en puissance, en effet, les sources d'une politique plus autonome de l'Allemagne et de l'Europe pour l'organisation de son propre système de sécurité et l'amorce d'un démantèlement du système des pactes stratégiques aujourd'hui porteur d'insécurité.* »

(1) Contrairement à ce que semble penser M. Motchane, les missiles sous-marins américains affectés à l'OTAN (environ 40 engins Poséidon, soit 400 ogives) sont déjà pris en compte dans les accords SALT I et 2, ainsi que dans les actuelles négociations START sur les armements stratégiques, et c'est pourquoi les Soviétiques eux-mêmes ne demandent pas leur inclusion dans les négociations de Genève sur les armes à portée intermédiaire (F.N.I.). En outre, les experts français font valoir que, en sens inverse, une bonne partie des armements stratégiques soviétiques, y compris 950 missiles sous-marins, peuvent tout aussi bien s'en prendre à des cibles européennes (N.D.I.R.).

M. Marchais rend hommage à Marcel Prenant

« Marcel Prenant fut membre de notre comité central jusqu'en 1950 et de notre parti jusqu'en 1959. Dans cette dernière période, son engagement au sein du parti communiste ne fut pas sans problèmes. C'est ainsi qu'en 1948 il s'opposa à l'approbation donnée par le parti aux thèses de Lyssenko, non sans un déchirement intérieur. (...) Cela lui valut d'être injustement écarté du comité central du parti. La vie et l'expérience ont, sur ce point, donné raison à Marcel Prenant, en même temps qu'elles ont conduit notre parti à ne plus jamais mêler indûment la science et la politique. »

Ainsi, le message adressé par M. Georges Marchais, mercredi 19 juillet, à la famille du biologiste Marcel Prenant, mort le 15 juillet (*le Monde* du 20 juillet), rend-il hommage, de façon inhabituelle, à un homme qui, après avoir affronté la direction du P.C.F. dans les années 1948-1950, avait milité, dans les années 60, au sein d'un groupe d'oppositionnels. Certes, la personnalité de Marcel Prenant, qui, ancien chef d'état-major national des francs-tireurs et partisans, avait toujours réaffirmé sa fidélité au parti communiste, explique que celui-ci le reconnaisse pour l'un des siens et, selon les termes de M. Marchais, *« s'incline devant sa mémoire »*.

Il est remarquable, néanmoins, que le secrétaire général du P.C.F. admette publiquement qu'un homme — qui n'avait pas été le seul à ne pas accepter l'adhésion des communistes français aux fantaisies biologiques de l'agronome soviétique officiel Lyssenko — avait eu raison contre son parti.

Il se trouve que ce geste coïncide, dans le temps, avec une phase de tension entre les P.C. français et soviétique, M. Marchais réaffirmant, le même jour, l'indépendance de son parti vis-à-vis du « *parti frère* ». Or l'affaire Lyssenko est l'un des exemples les plus extravagants de la dépendance dans laquelle les communistes français avaient pu se trouver à l'égard des Soviétiques, au cours de la période dite stalinienne. En rendant hommage à Marcel Prenant, M. Marchais n'a pas voulu seulement réparer une injustice, mais aussi rappeler que le P.C.F. a fait du chemin depuis l'époque où il s'alignait inconditionnellement sur le discours soviétique.

P. J.

RÉPONSES A M. MICHEL CRÉPEAU

« Le centre gauche c'est tout de suite à droite »

estime l'Humanité

L'interview de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat et ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, publiée dans *le Monde* du mardi 19 juillet est relevée par Roné Andrieu dans son éditorial de *l'Humanité* du 20 juillet.

Le ministre s'étant demandé : » *La participation communiste sera-t-elle longtemps supportable pour le parti socialiste s'il est condamné à en être l'otage ?* », l'éditorialiste du quotidien du P.C.F. répond :

« *On retrouve ici, curieusement, un des arguments majeurs que brandissait la droite pendant la campagne électorale de 1981. Argument dont la force de frappe est sans appel puisqu'il y a, on le sait, quatre ministres communistes au gouvernement. Quatre sur une quarantaine. (...)*

» *Bien. Il est parfaitement légitime et humain que Crépeau souhaite que sa petite formation politique prenne du muscle. Son souhait rejoindrait même le nôtre s'il n'y mettait pas comme condition sous-jacente le départ des communistes du gouvernement. D'autant plus que, quand cette politique qu'il appelle de ses vœux a triomphé, en France ou ailleurs, on ne saurait dire que le résultat a été brillant. Le centre gauche à l'Assemblée ? C'est tout de suite dans le couloir à droite, comme aimait à dire M. Edgar Faure dans un jour de franchise.*

» *Les communistes sont au gouvernement. Ils entendent y rester pour appliquer la politique promise en 1981.* »

***

M. Pierre Bracque, directeur du cabinet de M. Robert Fabre, médiateur, ancien président et fondateur du M.R.G., lui-même président de Syothèse républicaine, club de réflexion du centre gauche, estime, pour sa part, que « *le centre gauche repose sur une idée forte, la social-démocratie* ». Il ajoute que sur celle-ci pourraient se retrouver » *bon nombre de libéraux de progrès, de démocrates sociaux, de radicaux de tous bords et tous ceux qui souhaitent générosité et réalisme, audace et bon sens* ». M. Bracque conclut que » *seul le scrutin proportionnel pour les prochaines législatives peut permettre l'émergence d'un centre gauche capable de rééquilibrer la vie publique française* ».

POUR BIEN S'ASSEOIR ET BIEN DORMIR
Sans s'éloigner du mur, la banquette-lit STEINER se transforme en vrai lit pour 2 personnes par un simple basculement.

CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, Av. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS • M° Parmentier TEL. 357.46.35

MAITRISE de L'ENERGIE
Le numéro trois de la lettre mensuelle de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie sera publié dans "Le Monde" du samedi 23 juillet (daté 24-25 juillet)

LUNETTES service
Si vous avez cassé, perdu ou simplement oublié vos lunettes, il y aura, pour vous, chez Leroy, une solution ultra-rapide.
Dans les centres Leroy répartis dans Paris, 50 spécialistes, hautement qualifiés, vous attendent.
LEROY OPTICIEN
du lundi au samedi inclus.
104, Champs-Élysées ▲ ○ ■
11, bd du Palais ■
158, rue de Lyon ▲
147, rue de Rennes ▲ ○
5, place des Ternes ▲
27, bd Saint-Michel ○ ■
127, Fg Saint-Antoine ■
30, bd Barbès
Rayons spécialisés : ▲ acoustique médicale ○ verres de contact ■ travaux photos

• *M. Valéry Giscard d'Estaing* a quitté Paris, mercredi 20 juillet, pour San-Francisco. Invité par M. Henry Kissinger, l'ancien président de la République séjournera aux États-Unis quelques jours et regagnera la France au début de la semaine prochaine.

• *M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing* ont gagné, le 19 juillet, un procès en diffamation contre *The Mail on Sunday*, journal britannique appartenant au groupe de presse Associated Newspapers, qui avait annoncé leur divorce, le 27 février dernier.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

A BASTIA

L'avocat de la famille Orsoni met en cause la police

Correspondance

Bastia. — Pour la première fois depuis la disparition de M. Guy Orsoni, le 17 juin dernier, les parties civiles constituées — le père, la mère, l'épouse et les frères du militant nationaliste — ont pris publiquement position, mardi 19 juillet, par l'intermédiaire de leur avocat, Me Antoine Sollacaro. Ce dernier a mis en cause la police à qui il a reproché d'avoir *« violé le secret de l'instruction en tenant pour acquise la thèse des inculpés et en présentant l'affaire Orsoni comme étant une affaire de droit commun, alors qu'une information est ouverte pour rechercher les raisons exactes de l'enlèvement »*.

« Le moment venu, a-t-il ajouté, *il nous sera possible de mettre en évidence les négligences et les carences de l'enquête judiciaire »*, cela sans toutefois apporter d'éléments précis pour étayer ses propos, afin de respecter, a précisé l'avocat, le secret de l'instruction.

Au nom de la famille Orsoni, Me Sollacaro a posé deux questions à la justice : comment Guy Orsoni a-t-il pu être enlevé, séquestré et probablement exécuté, s'il est vrai que les personnes poursuivies dans cette affaire étaient comme lui étroitement surveillées ? Comment expliquer que pendant quatre jours les auteurs de cet enlèvement aient pu agir en toute quiétude et faire disparaître non seulement la victime, mais aussi son véhicule ?

Interrogé sur la filature policière dont le militant disparu aurait été l'objet, l'avocat s'est référé au témoignage du frère de la victime, sans toutefois apporter d'élément précis. Questionné enfin sur la validité de la thèse de *« l'État responsable de la disparition du militant nationaliste »*, Me Sollacaro a reconnu qu'il n'y avait, en l'état actuel du dossier, pas d'élément permettant d'étayer celle-ci, mais, a-t-il ajouté, cela ne veut pas dire que l'explication politique de cette affaire soit fausse, évoquant ainsi la thèse développée par la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.). *« Cette affaire,* a conclu l'avocat, *est la plus grave que la Corse ait connue. »*

D.A.

● *Trois attentats* ont été commis dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 juillet à Carbuccia (Corse-du-Sud) où une maison et une caravane ont été détruites et à Pietrosella dans le golfe d'Ajaccio où le garage d'un particulier a été endommagé.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SERRE

M. Michel Rocard se réjouit de la libération de M. André Costabel

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, s'est félicité de la mise en liberté de M. André Costabel, directeur de la caisse régionale de Crédit agricole du Gard. *« Je suis heureux,* a déclaré le ministre mardi 19 juillet devant quelques journalistes, *que la justice ait considéré que les nécessités de l'enquête n'exigeaient pas la détention provisoire »*. M. Costabel, inculpé de *« complicité de banqueroute simple et de banqueroute frauduleuse »* dans le cadre de l'affaire Bernard Serre, P.-D.G. de plusieurs entreprises agro-alimentaires, avait été incarcéré le 23 juin et libéré le 12 juillet, sur décision de la chambre d'accusation de Montpellier.

Dans cette même affaire, le directeur général de la coopérative agricole Le Cabanon à Camaret (Vaucluse), M. Olivier Hammel, trente-huit ans, a été inculpé de *« complicité de banqueroute par détournement d'actif »* le 13 juillet dernier et incarcéré à Montauban. Il est reproché à M. Hammel d'avoir acheté pour 20 millions de francs de marchandises à la SICA Aquitaine-Alimentaire, autre société du groupe Bernard Serre, à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), alors qu'elle avait déposé son bilan.

Le Crédit agricole du Gard avait d'ailleurs escompté cette traite de 20 millions de francs pour le compte de la coopérative de Camaret, une des grosses entreprises de conserves de tomates (200 salariés, 3 000 adhérents) pour laquelle encore la SICA Basse-Plaine de Lunel (Hérault), société originelle du groupe Serre, travaillait à façon. Le conseil d'administration de la coopérative de Camaret, soutenant son directeur, a indiqué que celui-ci *« ignorait qu'il était interdit d'acheter de la marchandise à une entreprise ayant déposé son bilan »*.

M. Bernard Serre, qui est incarcéré depuis le 11 février à Montpellier, a été transféré le 15 juillet à Agen où il a été inculpé une seconde fois (la première inculpation concernait la faillite de la SICA de Lunel) d'*« abus de biens sociaux, escroquerie et faillite frauduleuse »*. M. Serre devait être entendu ce mercredi 20 juillet par le juge d'instruction, M. Gérard Aldige. Les quelque 600 producteurs de tomates adhérents de la SICA Aquitaine-Alimentaire n'ont pas été payés de leur récolte 1982, la dette à leur égard s'élevant à 23 millions de francs.

Enfin M. Fillon, cadre dans une entreprise agro-alimentaire qui servait de dépôt à Aquitaine-Alimentaire, s'est pendu mardi 19 juillet à Villeneuve-sur-Lot (Lot). Il devait être entendu dans le cours de l'enquête.

Klaus Barbie est confronté avec d'anciens déportés

L'instruction de l'affaire Barbie a été marquée, mardi 19 juillet, à Lyon par deux confrontations entre l'ancien officier S.S. et deux personnes qui eurent affaire à lui pendant l'occupation.

Dans la matinée, à la prison Saint-Joseph où il est détenu, Klaus Barbie a été reconnu par M. Elie Nubmins, aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, comme l'homme qui participa à son arrestation le 1er juillet 1944.

M. Nahmias, qui est partie civile, devait déclarer après cette confrontation : *« Je l'ai bien reconnu, surtout après l'avoir vu marcher. Aujourd'hui il ressemble à une loque. Je ne veux pas sa mort, mais ça m'a quand même fait plaisir de le voir en prison. »*

Pour sa part, Barbie a refusé de répondre et indiqué qu'il persisterait dans cette attitude tant que sa situation juridique ne serait pas réglée.

L'inculpé, dont la demande de mise en liberté fondée sur l'illégalité de son arrestation a été rejetée par la chambre d'accusation de Lyon *(le Monde* du 9 juillet), a signé contre cette décision un pourvoi en cassation que la chambre criminelle doit examiner en septembre ou au début d'octobre.

Barbie a observé la même attitude l'après-midi, au fort Montluc où il avait été transféré pour être mis en présence d'un autre témoin, Me Anne-Marie Lenoir, qui fut arrêtée elle aussi à Lyon pour faits de résistance. Pour Me Jacques Vergès, avocat de Barbie, cette confrontation serait sans objet dans la mesure où les faits dont fut victime le témoin sont des crimes de guerre prescrits et non des crimes contre l'humanité, seuls imprescriptibles. Le magistrat instructeur, M. Christian Riss, devait procéder à d'autres confrontations le 20 juillet.

MÉDECINE

Guerre et destruction mentale

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, comme l'ont clairement montré les propos des psychiatres militaires présents au congrès de Vienne, on connaît avec une relative précision les caractéristiques d'une névrose de guerre. On perçoit aussi, avec plus de clarté les répercussions psychopathologiques des conflits modernes, pudiquement dénommées « N.B.C. » (nucléaires, biologiques et chimiques).

Désertions et mutineries

La guerre provoque à la fois des réactions psychiatriques immédiates et la structuration d'une psychopathologie spécifique, à moyen ou long terme, désignée précisément par le terme de « névrose de guerre ». Les réaction immédiates, comme l'ont souligné les docteurs Carle Doutheau (1), Louis Crocq (1) et Maurice Sailhan (2) consistent d'abord en mouvements de panique collective, due à la violence du combat (chemin des Dames, 1917), en des désertions massives (Caporetto, octobre 1917), des redditions collectives, des mutineries (1917).

Les réactions individuelles de désorganisation psychique sont dues, elles aussi, d'abord à la violence ou à la soudaineté du combat. La peur en elle-même, ont souligné à Vienne les docteurs Franklin Jones (Walter Reed Institute de l'armée américaine), O. Adelaja (Nigéria) et Louis Crocq (Paris), provoque des réactions physiologiques massives, telles que la précipitation du rythme cardiaque, de multiples manifestations digestives, en particulier des vomissements, des sudations intenses, des crampes violentes, des paralysies, des aphonies, des cécités, des anesthésies temporaires... L'armée américaine estime que, pour trois ou quatre soldats mis hors d'état de combattre par une blessure physique, un combattant est inutilisable pour des raisons d'ordre psychique. La proportion est donc élevée.

Parmi les facteurs aggravants de ces pertes en hommes d'origine psychiatrique figurent, outre les multiples agressions dues à la guerre elle-même et à l'épuisement physique, le manque de sommeil, qui provoque, au terme de soixante-douze heures, une désorientation plus ou moins totale et, environ vingt heures plus tard, l'apparition d'hallucinations évidemment incompatibles avec le combat.

L'échelle de l'horreur

La « névrose de guerre » proprement dite n'apparaît qu'au terme d'une période de latence de durée variable : quelques heures, jours, semaines, voire plusieurs années après le traumatisme et même en l'absence de toute blessure physique. Elle consiste en une réorganisation de la personnalité *« qui fixe le malade au souvenir du traumatisme* (3) », un souvenir qui envahit le champ de sa conscience, lui fait adopter des comportements ambigus (dépendance à l'égard de l'entourage, mais revendication permanente d'autonomie), et lui fait revivre en permanence, sous forme de cauchemar répétitif notamment, l'événement qu'il n'a pas pu surmonter.

Une pathologie psychosomatique, divers symptômes, tels qu'insomnies, céphalées, troubles visuels, perturbations caractérielles, crises d'angoisse, peuvent accompagner le signe central : le syndrome de répétition, que rien, faute d'une intervention thérapeutique, ne peut interrompre spontanément.

Les psychiatres insistent dans leurs analyses sur la notion de prédisposition : une telle organisation ne peut guère s'établir, en effet, que sur une structure déjà fragilisée ; elle est fortement « encouragée » par les antécédents dans la vie civile du malade, l'insuffisante formation de l'encadrement militaire, par le manque de cohésion du groupe et même par l'image négative du conflit dans la société, comme on put l'observer à la fin de la guerre du Vietnam dans l'armée américaine.

Lorsqu'ils comparent les conflits du passé récent en termes de « coût » psychiatrique, les spécialistes (F. Jones) placent nettement en tête, dans l'échelle de l'horreur, plusieurs épisodes de la première guerre mondiale (Gallipoli, Somme, Marne) et de la seconde (Marshalls, Okinawa, Saipan), ainsi que la guerre israélo-arabe de 1973.

Ils classent dans la catégorie « modérée » la campagne de juin 1944 à janvier 1945, la guerre de Corée, Dien-Bien-Phu, certains épisodes de la guerre du Vietnam (Khe-Sahn, Tet), ainsi que la guerre israélo-arabe de 1967.

Ils situent, enfin, dans le risque « faible », en termes psychiatriques, la guerre d'Indochine (1944-1954), la guerre de Corée, l'ensemble de la guerre du Vietnam, à quelques exceptions près, la guerre d'Algérie et le conflit israélo-arabe de 1968.

Les conflits « à venir »

Ils se livrent aussi à certaines vues prospectives pour les conflits « à venir », dont une préfiguration a été fournie à Hiroshima et à Nagasaki, et dont l'impact psychologique, estiment-ils d'après l'observation des survivants, est bien différent de celui des guerres conventionnelles. Dans les hypothèses de conflit nucléaire, bactériologique, ou chimique, les réactions de frayeur indicible s'apparentent plutôt, semble-t-il, à celles que provoquent les cataclysmes naturels, comme les tremblements de terre par exemple.

Dans cette hypothèse, estiment les spécialistes américains, il apparaît qu'un faible pourcentage de la population (10 à 25 %) reste capable d'une action quelconque ; 5 à 15 % cèdent à la panique ; le reste est prostré et immobilisé, mais susceptible de recouvrer à bref délai un niveau d'efficacité réel pour peu que les secours, même symboliques, parviennent rapidement.

Il semble que la terreur inspirée par ce type de guerre, où surgissent les notions d'anéantissement total, soit, de loin, plus insurmontable que celle que provoquent les conflits conventionnels et induise des comportements plus irrationnels encore, en particulier une désorganisation complète de la structure du groupe civil ou militaire, qui ajoute aux pertes massives en vies humaines provoquées par l'agression elle-même.

Aussi les actions de « prévention » proposées peuvent-elles apparaître dérisoires en comparaison des risques. Doivent-elles être négligées pour autant ? Les psychiatres militaires réunis à Vienne ne le pensent pas, qui ont tous insisté sur la nécessité absolue d'une *« prophylaxie systématique à long terme »*, fondée sur le renforcement des structures de groupes (civiles et militaires) et, surtout, sur la diffusion d'une information pratique. Seule celle-ci, disent-ils, peut déboucher sur de réels comportements de sauvegarde. L'information ne doit ni majorer ni minimiser le danger ; elle s'accompagnera de la préparation réelle de moyens de protection, d'évacuation et de traitement, notamment en cas de péril nucléaire, de postes de lavage et de décontamination.

De telles perspectives, calmement évoquées dans la capitale d'un pays neutre, n'ont éveillé ni scepticisme ni incrédulité : c'est de Vienne que dut s'enfuir, en 1938, Sigmund Freud, pourchassé par les nazis, avant la conflagration mondiale ; c'est à Vienne que se nouent aujourd'hui certains officieux contacts Est-Ouest, eux-mêmes condition de la *« prophylaxie systématique à long terme »* prônée par la psychiatrie militaire...

CLAIRE BRISSET.

(1) Service de santé des armées, Paris.

(2) Hôpital psychiatrique de Villejuif.

(3) « Névroses traumatiques », par L. Crocq, M. Sailhan et C. Barrois. *Encyclopédie médico-chirurgicale, 1983.*

Épidémie de « maladie du légionnaire » dans une résidence militaire espagnole

De notre correspondant

Madrid. — Confirmant les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours, l'état-major de la région militaire de Saragosse a officiellement reconnu, le lundi 18 juillet, que *« plusieurs cas d'infection respiratoire dont certains graves »* avaient été détectés parmi les officiers qui *« résident ou ont résidé dans cette ville »*.

Ce syndrome aurait déjà provoqué la mort de cinq d'entre eux (dont un général) et l'hospitalisation d'une vingtaine d'autres. Tous ont en commun d'avoir récemment logé à la résidence militaire de Castillejos à Saragosse, où l'origine de l'affection doit sans doute être recherchée et qui a été provisoirement fermée le mardi 19 juillet. La maladie se présente comme une pneumonie atypique ; les personnes atteintes après une courte incubation ressentent des difficultés respiratoires croissantes dont la gravité impose rapidement leur hospitalisation.

Les premières recherches sur la nature du mal ont été menées par les services sanitaires de l'armée, qui font preuve d'un mutisme total. Le centre de virologie de Majadahonda, près de Madrid, étudie les tissus prélevés lors de biopsies et d'autopsies effectuées sur les personnes infectées et en a envoyé un échantillon au centre des maladies infectieuses d'Atlanta, aux États-Unis.

Un des officiers décédés présentait, semble-t-il, des symptômes très proches de ceux observés sur les victimes de la « maladie du légionnaire », et l'agent de celle-ci (1) a été retrouvé lors de l'autopsie, précise un communiqué du ministère de la défense. On ignore toutefois si l'on a affaire à une nouvelle forme de cette affection qui était apparue en 1976 aux États-Unis lors d'un congrès d'anciens combattants dans un hôtel de Philadelphie et qui était due à une bactérie infiltrée dans le système d'air conditionné.

On n'exclut pas cette fois qu'un mycoplasme (2) puisse être à l'origine de ce que la presse espagnole appelle déjà le « syndrome de Castillejos ». En toute hypothèse, ces pneumopathies dites atypiques guérissent fort bien lorsqu'un traitement approprié à leur agent infectieux est appliqué.

THIERRY MALINIAK.

(1) *Legionella pneumophilia* type I.

(2) Micro-organisme qui se différencie des bactéries par son absence de parois, ce qui lui permet de traverser les filtres bactériologiques.

POLICE

Le meurtre du gardien de la paix de Reims suscite des réactions syndicales

La mort à Reims de M. Marc Wawrzyniak, gardien de la paix, vingt-neuf ans, père d'un enfant, tué dans la nuit du 18 au 19 juillet par des malfaiteurs lors d'un contrôle d'identité (nos dernières éditions), a suscité de nombreuses réactions des syndicats de policiers.

La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) relève qu' *« une fois encore un policier vient de donner sa vie pour que la sécurité des personnes et des biens soit assurée »* et *« rappelle ses exigences en ce qui concerne le renforcement de la législation sur le port, le trafic et l'acquisition des armes »*. Elle demande l'arrestation des meurtriers *« afin que la justice soit appliquée avec la plus extrême rigueur »*.

Pour l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C. police) et le Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.), dont plusieurs dirigeants et membres font l'objet de procédures disciplinaires depuis les manifestations parisiennes du 3 juin, *« les missions de la police nationale soient sérieusement compromises, et les sanctions prononcées contre les policiers et les gendarmes ces dernières heures ne peuvent que ternir l'image de marque de la police nationale, démobiliser un corps en crise et favoriser le terrain de la délinquance »*.

L'Union fédérale C.F.D.T. de la police nationale estime que *« les citoyens doivent prendre conscience que la réglementation sur les ventes d'armes et leur détention doit être rigoureusement codifiée et appliquée si l'on veut diminuer une partie des risques »*.

M. Wawrzyniak, qui se trouvait en compagnie de deux collègues, s'était lancé à la poursuite d'un véhicule suspect dont la conducteur avait refusé de s'arrêter. Ce dernier, sur le point d'être rattrapé, sa voiture ayant déjanté, tira alors avec un fusil de chasse de calibre 12 millimètres une balle à aillettes qui atteignit le policier à la gorge.

M. Wawrzyniak a été cité à l'ordre de la Nation.

LES SUITES DES MANIFESTATIONS DU 3 JUIN

Propositions de mutation et de rétrogradation par le conseil de discipline

Le conseil de discipline de la police nationale, qui examine le cas de onze fonctionnaires impliqués dans les manifestations du 3 juin et leurs suites (*le Monde* du 20 juillet), a formulé dans la soirée du 19 juillet des propositions de sanctions contre quatre d'entre eux dont il a examiné les dossiers au cours de cette journée.

Il s'est ainsi prononcé sur le cas de M. Roger Flattet, président du syndicat des commandants et officiers (SCO), dont il propose que le grade de commandant soit abaissé d'un échelon. Pour M. Paul Florentz, secrétaire général du même syndicat, il propose une rétrogradation au rang d'officier principal.

Quant au commandant Raymond Milot, du service de protection et de surveillance du métro (S.P.S.M.), le conseil s'est prononcé pour une mutation d'office. Il en va de même pour M. Charles Leuellier, officier de paix principal à la même brigade.

Le conseil a décidé un supplément d'enquête avant de statuer sur le cas de M. Dominique Bastien, officier principal au commissariat du seizième arrondissement à Paris, nouvellement suspendu pour avoir incité son personnel à participer au meeting de la salle Japy après la révocation de M. Rémy Halbwax, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.).

FAITS ET JUGEMENTS

Violences à Brignoles (Var)

Alors que la fête battait son plein, de très violentes bagarres s'étaient déroulées dans la nuit du 14 au 15 juillet, place du Carami, au centre de Brignoles (Var), opposant une vingtaine de Maghrébins à des jeunes appelés de la sécurité civile et aux gendarmes assistant aux festivités et au bal. Au cours de cette nuit de violences, le drapeau français avait été brûlé, plusieurs voitures endommagées, des panneaux de signalisation arrachés, ainsi que des estrades démantelées.

Les bagarres, commencées vers minuit, n'ont pris fin qu'à 3 heures du matin, faisant de très nombreux blessés. Neuf plaintes pour coups et blessures avaient été enregistrées. M. Cestor, maire de Brignoles, devant cette fièvre francophobe qui s'était manifestée également le mercredi 13 juillet dans la commune du Var, a exprimé son indignation et envisagé d'interdire les prochaines festivités de la fête de la Saint-Louis, au mois d'août.

Neuf personnes ont été interpellées et présentées au parquet de Draguignan, lundi 18 juillet, pour y être entendues par M. Guy Pellocq, juge d'instruction. Ben Haïssa Rabah, âgé de dix-neuf ans, a été placé sous mandat de dépôt pour coups et blessures volontaires, dégradation de biens publics et privés, outrages à agents et commandant de la force publique. Quant à ses coreligionnaires — de nationalité française — âgés de vingt-quatre à vingt-six ans, ils ont été placés sous contrôle judiciaire. *(Corresp.)*

● *Un jeune homme âgé de vingt-huit ans, M. Eric Ribot,* a été tué à coups de couteau à Saint-Pancrasse (Isère) parce qu'il refusait de laisser le frère d'un voisin, M. Hedi Ben Ezzine Benghenia, né à Tunis, prendre sa moto. M. Ezzine Benghenia, qui apparemment avait beaucoup bu dans la journée, désirait se rendre à Grenoble. Il venait de dérober à son frère une assez importante somme d'argent et s'apprêtait à « emprunter » la moto de M. Ribot quand celui-ci, alerté par le bruit, s'est interposé. Revenant peu de temps après muni d'un couteau, M. Ezzine Benghenia a tué le jeune homme.

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit dans nos éditions du 19 juillet que M. Joseph Pinard, député (P.S.) du Doubs, *« n'a pas été diffamé par le Syndicat indépendant de la police nationale »*. En fait, la cour d'appel de Besançon a confirmé, le 7 juillet, un jugement du tribunal de cette ville rendu le 30 mars qui déboutait le S.I.P.N. de son action contre M. Pinard. Nous aurions donc dû imprimer : *« ...n'a pas diffamé le S.I.P.N. »*.

LA RÉFORME HOSPITALIÈRE MAINTIENDRA L'EXISTENCE DES MÉDECINS A TEMPS PARTIEL

La direction des hôpitaux du secrétariat d'État à la santé publie une *« note »*, datée du 18 juillet, relative aux praticiens à temps partiel dans les hôpitaux, qui bénéficient actuellement d'un statut particulier. Celui-ci fera l'objet de nouvelles précisions et adaptations. Le texte souligne que *« l'existence de postes à temps partiel dans les hôpitaux publics n'est aucunement remise en question »*.

La note indique que le statut des médecins à temps partiel des hôpitaux publics serait maintenu dans ses grandes lignes. Leur engagement continuerait d'être fixé par périodes quinquennales, et leur temps de travail serait maintenu à six demi-journées hebdomadaires.

En revanche, le recrutement des attachés s'effectuerait désormais par un concours organisé par régions à l'issue de l'internat de spécialité. Leurs conditions de carrière seront harmonisées avec le statut des hospitaliers plein temps et adaptées à la départementalisation des établissements. Des commissions paritaires régionales et nationale veilleront notamment aux conditions de candidatures, de promotion et de contentieux entraînées par l'exercice à temps partiel.

Des modalités de recrutement transitoires seront fixées dans l'attente du plein effet de la réforme des études médicales.

ÉDUCATION

Création d'un Collège international de philosophie

Le Collège international de philosophie existera à la rentrée de septembre prochain. Sa naissance officielle a été annoncée dans un communiqué rendu public, mardi 19 juillet, par trois ministères : industrie et recherche, éducation nationale et culture.

La création du Collège international de philosophie a été préparée par une étude confiée, il y a un an, au philosophe Jacques Derrida, maître-assistant à l'École normale supérieure, par M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de la techonologie (*le Monde* du 30 juin 1982). Le nouvel organisme aura pour mission de *« développer la réflexion et la recherche philosophiques en privilégiant l'approche internationale et interdisciplinaire »*. Ce ne sera pas un centre d'enseignement proprement dit, et aucun diplôme n'y sera délivré. Ni école ni université, il sera conçu comme un *« espace ouvert »*, un *« lieu de rencontres et de débats, où penseurs, scientifiques et enseignants de toutes nationalités pourront conduire en commun des recherches philosophiques »*.

Deux instances seront mises en place pour fixer les premières orientations. Le collège provisoire devrait être présidé par M. Jacques Derrida et composé de philosophes, parmi lesquels ceux qui ont participé avec eux aux travaux préparatoires : MM. Jean-Pierre Faye, François Chatelet ut Dominique Lecourt. Le haut conseil de réflexion, dont le secrétaire général pourrait être M. Jean-Pierre Faye, réunirait philosophes, scientifiques et créateurs. Dès les premières réunions, qui se tiendront en septembre, provisoirement dans les locaux de l'ancienne École polytechnique, rue Descartes à Paris, les membres du haut conseil devront coopter d'autres personnalités, étrangères notamment.

Dans son rapport, M. Jacques Derrida avait précisé que le Collège international de philosophie *« ne concurrencera ni ne menacera en rien les dispositifs existants, au contraire »*. Il analysait le *« réveil philosophique »* qui, selon lui, *« déborde largement les limites académiques et tous les lieux traditionnellement réservés à l'échange et à la recherche philosophiques »*, c'est-à-dire, en France, *« l'Université, le C.N.R.S. et ses publications spécialisées, ou encore l'espace très menacé des terminales des lycées »*.

Après avoir insisté sur la nécessaire dimension *« collégiale et internationale »* du futur organisme, il énumérait ses activités possibles ; des manifestations ponctuelles telles que débats, conférences, présentations d'une œuvre par un savant, un chercheur ou un artiste étranger ou français ; des séminaires étendus sur un semestre ou une année ; des programmes de recherche d'une durée de cinq ans. Il recommandait aussi que le collège s'ouvre à des activités originales pendant l'été. Le rapport soulignait l'intérêt d'associer au travail du collège, *« qui sera seulement de proposition et d'incitation »*, tous ceux *« qui souhaiteraient y prendre part »*.

Si les premiers noms cités marquent, à l'évidence, l'institution naissante du côté de la gauche, ses promoteurs affirment leur volonté d'échapper à toute hiérarchie, d'être *« rebelles à toute intolérance doctrinale »* et de conférer à l'institution future un *« style libre et pluraliste »*.

C. V.

LES PROJETS DE RÉFORME DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Le ministère n'envisage que des modifications de forme

Après huit mois de discussions entre les syndicats et le ministère de l'éducation nationale, le projet de réforme des carrières des universitaires n'a pu franchir la première étape de la procédure administrative, celle du comité technique paritaire (C.T.P.). (*le Monde* du 20 juillet 1983).

Le maintien de deux corps distincts d'enseignants (professeurs et maîtres de conférence), point central du désaccord, est aussi celui que le ministère et, au-delà, le gouvernement semblent le moins disposés à mettre en cause. Le C.T.P. du 18 juillet aurait pu, techniquement, adopter le texte réformant les carrières en l'absence des représentants syndicaux, mais l'administration a préféré attendre *« pour ne pas se voir reprocher d'avoir décidé seule »*, dit l'un de ses représentants.

Le directeur général des enseignements supérieurs envisage certes quelques *« modifications de forme »* et une *« reprise des discussions devant le C.T.P. »*, mais ne semble pas prévoir de négociations sur le fond. On confirme dans l'entourage du premier ministre que le gouvernement n'a pas l'intention de renoncer au projet, mais souhaite présenter le texte complet devant un C.T.P. complet. *Il n'y a pas urgence*, ajoute-t-on, puisque le décret devra être promulgué après le vote du projet de loi sur l'enseignement supérieur, dont l'examen au Sénat est prévu à l'automne.

La démission des huit représentants au C.T.P. du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) pose, d'autre part, un problème juridique à l'administration, qui vient de consulter le secrétariat d'État chargé de la fonction publique et le Conseil d'État sur la situation créée. Il s'agit notamment de savoir s'il faudra procéder à un renouvellement total ou partiel du C.T.P. élu en mars 1982 (1). En espérant que le temps jouera en sa faveur, le ministère de l'éducation nationale n'a pas renoncé à mettre cette réforme en application dès la rentrée 1984.

(1) Le SNESup (FEN) avait obtenu 54,80 % des voix et 8 sièges ; le SGEN (C.F.D.T.) 45,20 % des voix et 7 sièges. La Fédération nationale des syndicats autonomes avait appelé à l'abstention.

NUMÉRO SPÉCIAL 16 PAGES
Le Monde
dossiers et documents
LES NOUVEAUX DROITS DES TRAVAILLEURS
LA GESTATION
L'ÉLABORATION
LE CONTENU
ET L'APPLICATION
DES LOIS AUROUX
ILLUSTRÉ PAR PLANTU

EN VENTE AU «MONDE»
BON DE COMMANDE
NOM .... PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL .... VILLE
NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) .... X 12 F (FRAIS DE PORT INCLUS) = ... F
COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU MONDE SERVICE DES VENTES AU Nº 5, RUE DES ITALIENS - 75427 PARIS CEDEX 09
Le Monde

Admissions aux agrégations

(par ordre alphabétique)

• Anglais :

Mmes et MM. Jennifer Abrioux (22e) ; Isabelle Argous (97e ex.) ; Elisabeth Auzan (67e ex.) ; Patricia Balraldi (75e ex.) ; Marie-Claude Barbier (84e ex.) ; Anne Battesti (3e) ; Colette Beaumatin (73e ex.) ; ; Catherine Becasse (43e) ; Lydie Berdichevski (21e) ; Anna Berthoin (75e ex.) ; Marie-Claude Blangero (58e ex.) ; Gulllemette Bonet (86e ex.) ; Danielle-Francine Breton (54e) ; Nigel Briggs (30e ex.) ; Agnès Broc (78e ex) ; Marianne Camus (34e) ; Françoise Cassan (88e ex.) ; Nelly Castet (2e) ; Anne Chazaud (47e) ; Norbert Col (88e ex.) ; Monique Colomb (55e ex.) ; Jacqueline Coteau (97e ex.) ; Marine Danielou (97e ex.) ; Marie-Hélène Debille (32e) ; Marie-Anne degeorge (13e) ; Anne Deschandol (86e ex.) ; Christian Domball (64e ex.) ; Éliene Dubourdien (46e ex.) ; Robert Erbeland (38e ex.) ; Martine exertier (92e ex.) ; Eric Fassin (1er) ; Sabine Faye (49e ex.) ; Pascal Ferroli (20e) ; Jean-Marie Fournier (18e) ; Nathalie Fournier (81e ex.) ; Divina Fran (5e) ; Lynn Galmiche (4e) ; Sylvie Goldstein (38e ex.) ; Timothy Goodchild (35e) ; Pierre Gorsn (95e ex.) ; Christophe Guerin (78e ex.) ; Brigitte Hervoche (17e) ; Rose Huart (44e ex.) ; Jean-Marc Iafrate (61e ex.) ; Catherine Jean (6e) ; Annick Johnson (61e ex.) ; Loïc Kervoas (29e) ; Anne-Marie Kuperberg (15e) ; Christine Lacoste (40e ex.) ; Susan Laezka (36e ex.) ; Geneviève Laguillou (88e ex.) ; Jean-Pierre Lambelin (33e) ; Isabelle Lasmayous (26e) ; Georges Le Cam (40e ex.) ; Pierre Leblen (19e) ; Catherine Letellier (27e) ; Line LÉvy (64e ex.) ; David Liddell (95e ex.) ; Martine Manillier (40e ex.) ; Hélène Marchadour (10e) ; Monique Marchal (55e ex.) ; Véronique Marquez (23e ex.) ; Patrick Martellet (23e ex.) ; Marie-Clande Marty (84e ex.). Yves Médard (61e ex.) ; Patrick Menneteau (92e ex.) ; Fabien Michel (64e ex.) ; Sylvie Modnrier (75e ex.) ; Chrisr. Oguen-Marechal (81e ex.) ; Catherine Moreau (58e ex.) ; Gilbert Moreau (73e ex.) ; Bruno Morestin (67e ex.) ; Sarah Olivier (11e ex.) ; Claire Ory-Petit (81e ex.) ; André Paradis (88e ex.) ; Margaret Philippet-Dulczak (97e ex.) ; Françoise Poutot (67e ex.) ; Olivier Quere (58e ex.) ; Marie-Hélène Revest (49e ex.) ; Annette Roger-Fraser (16e) ; Marie-Jeanne Rossignol (8e ex.) ; Jacques Roufenche (92e ex.) ; Hélène Rozemberg (67e ex.) ; Angela Ryan-Ryan (8e) ; Ronald Shusterman (28e) ; Dolly Soulie-Besson (78e ex.) ; Wendy Spitz-Parramore (48e) ; Catherine Terre (49e ex.) ; Luc Thuilleaux (44e ex.) ; Richard Tollafield (67e ex.) ; Francine Tolron-Garrigue (53e) ; Gérard Tonin (67e ex.) ; Sylvie Trilles (97e ex.) ; Claire Trotignon (30e ex.) ; Nelly Valtat (14e) ; Mary Vernet (49e ex.) ; Marie-Françoise Vidal (7e) ; Jean-Claude Vignaud (11e ex.) ; Anne Vignaux (23e ex.) ; Annick Visocaskas (55e ex.) ; Catherine Whyte (36e ex.).

• Lettres modernes

Mmes et MM. Agnès Antoine (19e) ; Pascal Ayoun (9e) ; Martin Babelon (41e ex.) ; Sophie Bagur (55e) ; Sylvie Bastard (11e) ; Michel Bernard (37e ex.) ; Pascale Bertin (48e) ; Mireille Blazy (40e) ; Christine Bonnet (56e ex.) ; Corinne Bouchard (54e) ; Martine Boudet (36e) ; Domenica Brassei (59e ex.) ; Frédéric Briot (8e) ; Nicole Buresi (18e) ; Brigitte Cabirol (12e) ; Alain Cantillon (34e) ; Marie Cedrini (49e) ; Nicole Chanmontet (5e) ; Eric Cobast (16e) ; Claude Coste (10e) ; Chantal Coupireau (20e) ; François De Fornel (21e) ; Anne Debeaux (59e ex.) ; Philippe Demensy (13e) ; Carole Desbarats (50e) ; Béatrice Durand (27e) ; Françoise Feugeas (53e) ; Alain Golomb (32e) ; Patrick Hnbner (24e) ; Martine Jey (44e) ; Brigitte Kalvarisky (51e ex.) ; Georges Kliebenstien (25e) ; Annie Kuyumcuyan (30e) ; Anne Lainé (59e ex.) ; Annie Lambert (62e) ; Danielle Lambert (41e ex.) ; Nadine Laporte (56e ex.) ; Guy Larroux (45e) ; Anne Larue (7e) ; Patrick Laudet (51e ex.) ; Philippe Laudou (47e) ; Pierre Loubier (6e) ; Emmanuel Lozerand (2e) ; Elie Maakaroun (28e) ; Geneviève Mari (14e) ; Jean-Claude Marimouton (3e) ; Isabelle Maupetit (46e) ; Christine Michi (63e) ; Claude Millet (22e ex.) ; Jean Muller (4e) ; Pierre Naudet (17e) ; Brigitte Neymann (31e) ; Lise Normand (26e) ; Denis Olivennes (22e ex.) ; Françoise Peter (15e) ; Odile Pinot (58e) ; Marie-Françoise Ratier (37e ex.) ; Jean-Louis Ravel (35e) ; Sylvie Roblin (29e) ; Virginie Schmitt (37e ex.) ; Véronique Taequin (1re) ; Maurice Thuilière (33e) ; Dominique Vignolet (43e).

Mmes et MM. Maria Agier (34e ex.) ; Laurent Ayache (32e ex.) ; Claire Barberis (36e ex.) ; Bruno Barthelme (27e ex.) ; Marie-Hélène Belin (12e) ; Christian Bouchet (36e ex.) ; Denis Clouet (41e ex.) ; Jacques Colleony (31e ex.) ; Chantal Collet (34e ex.) ; Marie-Dominique Couzinet (17e ex.) ; Jacques Croizer (27e ex.) ; Syl.Derouineau (7e ex.) ; Marie-Hélène Ganthier (17e ex.) ; Francis Guibal (2e) ; Yves Harder (3e) ; François Hurard (21e ex.) ; Marc Israel (4e) ; Sandra Laugier (21e ex.) ; Jérôme Laurent (6e) ; Jean-Franç. Lavigne (1er) ; Jean-Michel Le Lannou (17e ex.) ; Antoine Leandri (24e ex.) ; Lionel Leroy (29e ex.) ; Hélène L'Heuillet (17e ex.) ; Bernard Mabille (38e) ; Jean-Pierre Marcos (13e ex.) ; Clélia Morali (13e ex.) ; Myriam Pariente (9e ex.) ; Marc Parmentier (4e ex.) ; Roger Pouivet (13e ex.) ; Yves Prouet (31e ex.) ; Michel Puech (16e) ; Charles Ramond (7e ex.) ; Hadi Rizk (23e) ; Anne-Marie Sakai (21e ex.) ; José Sentaret (39e ex.) ; Eric Schmitt (9e ex.) ; Carole Talon (39e ex.) ; Fr.Tellier-Lambin (24e ex.) ; Pierre Terrail (11e) ; Stéphane Thibierge (41e ex.) ; Isabelle Thomas (29e ex.).

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

• Écoles nationales vétérinaires :

Mmes et MM. Florence Boissin ; Thierry Chaurand ; Isabelle Battut ; Vincent Rossignon ; Nicolas Vidal-Naquet ; Helga Hogasen ; Pascale Piette ; Marc Hasdenteufel ; Stephan Zientara ; Patrick Henry ; Agnès Leblond ; Anne-France Maglione ; Alain Brunet ; Ephrein Adjanohoun ; Marianne Aliaga ; Valérie Nazac ; Emmanuelle Mathieu ; Eric Groslambert ; Olivier Creton ; Vincent Cerclet ; François Leboucher ; Étienne Petit ; Jean Iltis ; Christophe Paulus ; Jacques Fajardi ; Eric Feron ; Laurent Santonja ; Olivier Sarret ; Didier Lapostolet ; Eric Pagot ; Frédéric Charron ; Brigitte Chatouvier ; Philippe Hivorel ; Benoît Valat ; Catherine Prenot-Guinard ; Claire Viguier ; Annie Fourdin ; Odile Fage ; Bernard Duchamp ; Bertrand Favier ; Christian Bussy ; Alain Leroyer ; Philippe Pibarot ; Hervé Pouliquen ; Christophe Berthoux ; Olivier Langlois ; Gilles Guillemette ; Laurence Julien ; Laurent Genet ; Philippe Roux (50e) ; Véronique Chabannon ; Yves Joly ; Véronique Duval ; Véronique Masnou ; Anne-Isabelle Lefevre ; Franck Messialle ; Luc Garbay ; Laurent Gabriel ; Philippe Auzary ; Pascal Giry ; Jean-Marc Bourgine ; Laurence Hours ; Jean-Christophe Goyon ; Claudie Monot ; Jean-Marc Bournigal ; Jean-Louis Coutenet ; Valérie de Thoury ; Marie-Luce Jourdain ; Virginie Verlinde ; Claire Landron ; Pierre Corroy ; Sylvaine Mathieu ; Benoît Ropert ; Isabelle Brontin ; Thierry Marchal ; François Guiraud ; Caroline Vandermeersch ; Rodolphe Rabot ; Ann Dernburg ; Claude Guintard ; Ghislaine Poirier ; Christophe Papon ; Isabelle Renard ; Christian Fialaire ; Lionel Harmelin ; Philippe Le Fol ; Sylvie Jule ; Stéphane Miloche ; Jean-Michel Gaye ; Hélène Lorimy ; Hélène Mairot ; Yannick Pasco ; Patricia Perrin ; Olivier Canchon ; Catherine Autissier ; Pierre Costedoat ; Xavier Lannevere ; Corinne Michel ; Stéphane Cadorel ; Michel Didier (100e) ; Isabelle Leriche ; Antoine Maillard ; Mikael Hodara ; Muriel Saulnier ; Véronique Bertheas ; Philippe Charrol ; Pascal Hendrikx ; Guy Lamaurt ; Christine Boulert ; Aude Lherete ; Pascale Dietsch ; Pierre Lecouls ; Pascale Picot ; Rosanne Postec ; Philippe Durand ; Isabelle Collard ; Bernard Courtieu ; Alain Tenèze ; Dominique Descamps ; Frédérique Ponce ; Laurent Deffreix ; Xavier Guilbert ; Philippe Barret ; Olivier Bron ; Jean-Yves Parisot ; Lionel Zenner ; Christophe Burnel ; Daniela Constantinescu Wappler ; Bertrand Dechenaud ; Alain Pouly ; Vincent Brulliard ; Nathalie Deslandes ; Dominique Salon ; Michèle Fontaine ; Philippe Renard ; Karine Monfray ; Dominique Moutard ; Philippe Richard ; Yves Desceiers ; Franck Lefay ; Denis Heitz ; Anne-Claude Rit ; Yves Grandmontagne ; Dominique Leonetti ; Christian Ravaille ; Christian Haessler ; Sylvain Goutebroze ; Sophie Gessier ; Dominique Francon ; Isabelle Olivier (150e) ; Frédéric Charreaux ; Bruno Baron ; Patrick Bertaim ; Claire Chaussecourte ; Philippe David ; Vlneent Dnmay ; Pierre Fauret ; Olivier Loget ; Rémi Briquet ; Bertrand Lafrance ; Valéry Martin ; Philippe Zeppa ; Christophe Lefoulon ; Marie-Joëlln Peulet ; Sylvln Thieurmel ; Fabrice Labadie ; Pierre Maisonneuve ; Isabelle Gass ; Jérôme Chavaren ; Laurent Sakarovitch ; Patrick Soussan ; Philippe Vermoote ; Philippe Drouet ; Philippe Steinmetz ; Béatrice Fouanon ; Véronique Lasnier ; Françoise Jardon ; Véronique Iltis ; Caroline Tusseau ; Véronique Monnier ; Olivier Bucaille ; Olivier Fourcadet ; Patrice Cipmarty ; Anne-Marie Castex ; Frédérique Reboulet ; Marc Deveze ; Christine Langle ; François Laurent ; Pierre-Louis Thevenin ; Thierry Gavaret ; Philippe Claveiloux ; Bertrand Gauthier ; Marylise Le Guenic ; Thierry Girod ; Pascal Very ; Jean-Michel Lenoir ; Claude Le Quéré ; Nathalie Mesnil ; Christine Vautier ; Emmanuelle Buchet ; Patricia Lafouge ; Eric Beys ; Marc Bokobza ; Jean-Marc Devaux ; Delphine Grezel ; Olivier Lang ; Alain Viry ; Martin Hardy ; Jean-Laurent Marie ; Joelle Cohen ; Philippe Lebrun ; Laurent Alves de Oliveira ; Pascale Douroux ; Dominique Haye ; Sylvie Bonnan ; Bertrand Vidal ; Valérie Fox ; Marc Prévost ; Dominique Derian ; Catherine Chalier ; Bernard Levet-Trafit ; Claire Million ; Christian Delefortrie ; Gilbert Christiaens ; François Richart ; Elisabeth Bricout ; Gilles Salvat ; Eric Boujour ; Fabienne Dubois ; Arthur Tirado ; Philippe Beauchêne ; Claire Branchu ; Pascal Bonifacio ; Laurent Lallemand ; Pascal Prommier ; Thierry Champetier ; André Ravel ; Marc Sorlin ; Fabrice Girka ; Florence Judes ; Caroline Lebrun ; Olivier Blonz ; Xavier Gautier ; Arnaud Popille ; Olivier Béziade ; Patrick Jourdan ; Gino Scimia ; Alexis Charton ; Marc Lhomme ; Corinne Gonlley (250e) ; Gilles Hosseinzadeh ; Pierre Julie ; Marie-Dominique Maincent ; Christian Croquenois ; Françoise Tollet ; Loïc Evain ; Isabelle Miotto ; Jean-François Labarre ; Pierre Lagourette ; Alain Navarret ; Jérome Sandubray ; Franck Martin ; Antoine Spriet ; Bruno Dalibard ; Thierry Espinasse ; Carole Marie ; Philippe Cormier ; Chantal Gérard ; Marie-Hélène Sékély ; Jean-Paul Moulin ; Stella de Diesbach ; Véronique Brillaut ; Guillaume Fraiman ; Frédéric Breard ; Elisabeth Chabeauti ; Pascale Chagot ; Sophie Chaillot ; Christophe Kourgansky ; Sylvie Fortin ; Laurent Parmentier ; Sylvie Coulon ; Brigitte Racine ; Patrick Chêne ; Agnès Come ; Chantal Deramecourt ; Florence Almosni ; Jean-Luc Doré ; Philippe Paccard ; Carine Ayrault ; Gérard Delahaye ; Marie-Pierre Abadie ; Didier Debard ; Christophe Le Sueur ; Solveig Delchambre ; Caroline Soubeyrand ; Frédéric Gabillot ; Martine Sense ; Franck Bourdy ; Jérôme de Smet ; Pierre Langlade (300e) ; Nathalie Vergonjeanne ; Florence Bernex ; Evelyne Gourcy ; Eric Martin ; Hubert Buissart ; Yvon Calvez ; Laurent Planeix ; Frédéric André ; Patrick Gonin ; Eric Barale ; Franck Desperiez ; Stéphane Ivanoff ; Bernadette L'Hostis ; Alexandra Uytteweal ; Elisabeth Bar-Or ; Philippe Drevon ; Thierry Jourdan ; Frédéric Decante ; Nicolas Eterradossi ; Thierry Paris ; Françoise Bourvon ; Vincent Cousin ; Catherine Coton ; Eric Aguado ; Pierre Aubert ; Pascale Catani ; Ivan Le Rasle ; Véronique Bieau ; Philippe Laravoire ; Arnaud Roulet ; Marc Batisse ; Eric Balleau ; Christophe Brey ; Olivier Faby ; Cathy Schwartz ; Brigitte Heidemann ; Philippe Michon ; Martine Dussardier ; Jérôme Muguet ; Hervé Rosas ; Philippe Gantier ; Agnès Dhur ; Eric Verjux ; Eric Trafikant ; Christine Caro ; Françoise Come ; Serge Migliorini ; Ghislaine Godet ; Christian Laplace ; Catherine Race (350e) ; Hervé Faudon ; Eric Orso-Manzonetta ; Florence Carmille ; Eric Goyenvalle ; Laurence Moutier ; Henri Parent ; Armelle Le Meur ; Isabelle Marcillat ; Nathalie Blin ; Jean-Rémy El Baze ; Stephan Martin ; Anne Coeffier ; Valérie Lescure ; Hervé Michel ; Marie Soulary ; Olivier Desprez ; Pascal Dumont ; François Borel ; Marc Vidon ; Patricia Monnier ; Sabine Ten Have ; Marjorie Puech ; Emmanuel Albina ; Guy Chambon ; Laurent Marsil ; Denise Rémy ; Thierry Grisard ; Catherine Masson ; Eric Boelle ; Patrick Conesa ; Isabelle Cadilhac ; Laurent Proton ; Jean-Marc Zeil ; Bruno Réal ; Bernard Armange ; Christine Stéphanides ; Frédéric Bucamp ; Pascal Mougel ; Sophie Demangeat ; Marie-Pierre Dutot ; Viviane Mariau ; Valérie Ledne ; Catherine Tabardel ; Vincent Rocca ; Virginie Delzaux ; Martine Descamps ; Laurence Baudero ; Véronique Jalabert ; Hélène Moussine-Pouchkine ; Antoine Lajour (400e) ; Dominique Valade ; Thierry Rabajotil ; Laurence Nikonoff ; Hélène Berthet ; Claire Larroque ; Christophe Dudek ; Olivier Lechef ; Catherine Boulanger ; Alain Andeval ; Claude Paolino ; Christophe Joubert ; Laurence Lavanchy ; Françoise Le Petit ; Anne Van de Wielde ; Sandrine Lebon ; Eric Neel ; Françoise Guéraud ; Hélène Letard ; Pierre Begin ; Valérie Villière ; Valérie Leloup ; Jean-Baptiste Gay ; Laurence Michelin ; Frédéric Klein ; Hervé Sauteron ; Fabienne Clerc ; Thierry Solignac ; Eva Bastide ; Alain Cohen-Boulakia ; Marie-Christine Maillot ; Frédéric Taransaud ; Marc-Albert Blaiset ; Pascal Lillaz ; Pascale Beaudlet ; Hervé Boudry ; Frédéric Lamy ; Jérôme Mariaud ; Sylvie Tissot ; Philippe Oggero ; Alain Paba ; Etienne Boubon ; Valentine Dutour ; Pascal Kerveillant ; Igor Mikaelian ; Marie-Gabrielle Odin ; Pierre-Jean Ortet ; Jean-Claude Rouby ; Olivier Fresse ; Olivier Dossin ; Nicolas Pinkall (450e) ; Sophie Comte ; Béoédicte Dupas ; Dominique Piat ; Christophe Gadras ; Alain Degardin ; Sophie Tesseraud ; Hélène Leblois ; Pascale Pellet ; Christine Prost ; Véronique Piro ; Laure Baduel ; Marc Fuhrer ; Anne Mangard ; Valérie Thiebault ; Dominique Veutier ; Danielle Weber ; Jean Gabriel ; Jacques Binois ; Thierry Lechevallier ; Buno Royer ; Didier Mathon ; Eric Mogot ; Frédéric Maison ; Jacques Rigoulet ; Vincent Trochet ; Eric Barrère ; Thierry Do Chi ; Valérie Page ; Eric Champeyroux ; Yves Crinière ; Laurence Denis ; Maryline Lanoue ; Anne Sigg ; Jean-Pierre Leroux ; Thierry Proteau ; Thierry Le Cossec ; Geneviève Hallope ; François Hembise ; Roland De Lattre ; Alain Jamyot de La Haye ; Erwan Le Dantec ; Eric Badin ; François Cobendet ; Carole Garbasi ; Jérôme Bouvier ; Bruno Lailheugue ; Damien Carlier ; Patrick Laboure ; Isabelle Linotte ; Laurent Vallet (500e) ; Corinne Jaureguy ; Véronique Chol ; Ronan Dantec ; Marie-Dominique Sannier ; Jean-Philippe Vincent ; Alain Choplain ; Didier Eyrand ; Catherine Mabut ; Eric Rigolot ; Gilles Leidwanger ; Marie-Pierre Montrade ; Philippe Benoiton ; Véronique Dubos ; Eric Baldo ; Marianne Bertrand ; Alain Colas ; Nicolas Robert ; Philippe Choquet ; Philippe Hamon ; Patrick Guerin ; Philippe Morero-Constant ; Philippe Regimbart ; Diane Janodet ; Benoît Siefert ; Béatrice Loll ; Philippe Monget ; Guillaume Darrasse ; Olivier Douanlt ; Cécile Meunier ; Sophie Jeanjean ; Jean-Claude Rasclard ; Franck Dufresne ; Frédéric Le Fournier.

• Option Agronomie :

Mmes et MM. Pascal Marquis ; Claude Belime ; Michel Jeanney ; Jean-Claude Bidon ; Catherine Kuess ; Charles Lebeuf.

• Option Biochimie-Biologie :

M. Olivier Bastien.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
ÉDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

agrégations

grandes écol

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

QUATRE EXPOSITIONS VERS L'EST

Yvonne, Léopold et Gustave

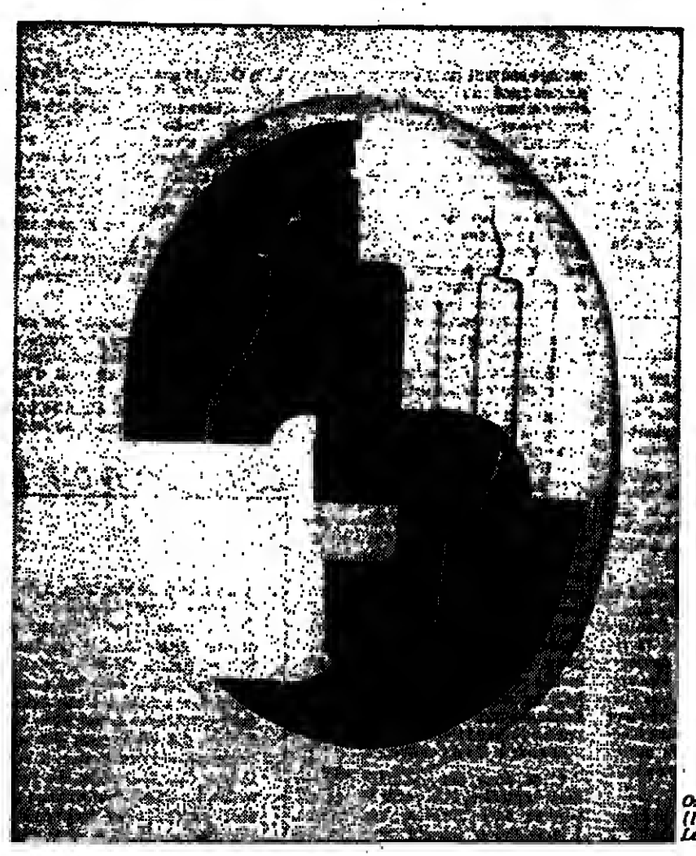

Ozenfant (1929) Legs Zervos.

SI vous êtes sensible à la modestie, à la distinction du goût, à l'amour sincère et désintéressé de la peinture, arrêtez-vous sur la route des vacances à Auxerre et à Vézelay. Vous y verrez, ici à la Maison du tourisme, là au musée de l'Œuvre, les pièces les plus marquantes de la donation Yvonne et Christian Zervos.

Faut-il rappeler qui furent, en leur rue du Dragon, les Zervos, quel rôle *les Cahiers d'art* ont joué dans la vie artistique de l'entre-deux guerres, dans l'élargissement de son horizon culturel, dans l'archivage de ses trésors? Sans le catalogue qu'entreprit très tôt Christian Zervos de l'œuvre de Picasso, il serait aujourd'hui pratiquement impossible de travailler d'une façon un peu sérieuse sur le peintre du *Minotaure*.

Le *Minotaure* est représenté à Auxerre par un dessin de 1933 qu'entourent d'autres feuilles de plume convulsive exécutées pendant ces années qui virent Picasso, guidé peut-être par Freud et ses amis surréalistes, s'aventurer dans le plus grand secret et le plus cruel des mythes et des cauchemars de la Grèce archaïque. A côté de Picasso, voici d'autres explorateurs des rives du Léthé : Wifredo Lam, avec un surprenant portrait de sa femme de ton lui aussi très cycladique, Magritte, Masson, Brauner et ses démons espiègles d'Europe centrale, Miro, qu'illustrent deux pièces capitales, un paysage de jeunesse où la terre semble prendre feu et une gouache, *Aidez l'Espagne*, pour la plus belle affiche du siècle.

Une *Tête grecque* de Matisse fait le lien avec les hommes d'ici-bas, les savants architectes du réel : Hélion, Léger, Gonzales, Villon, Lurçats, et, dominant le tout de son austère majesté stoïcienne, une admirable nature morte de ce grand méconnu qu'est Ozenfant. Mais, me direz-vous, Léger et Wifredo Lam, Hélion et Brauner, quel drôle de ménage, et où est le principe de la collection? L'amitié est le principe de la collection Zervos, et l'on sent très bien que telle feuille a été offerte par tel ou tel artiste pour marquer un anniversaire, une entreprise commune, un travail parvenu à sa conclusion heureuse.

D'où la discrétion d'un tel ensemble, qui est le contraire de ces collections tape-à-l'œil dont la donation embarrasse si souvent les conservateurs de musée qui en sont les bénéficiaires accablés. Peu de toiles, des dessins, des gouaches, des gravures, une prédilection évidente pour le rare, l'exquis, le sonnet qui vaut mieux qu'un long poème, pour les petits formats qui font le charme des cabinets d'amateurs, et vous verrez à Auxerre deux figures de Giacometti qui sont les plus petits Giacometti que vous avez jamais vus, une légère fumée, un souffle avant le retour aux limbes.

L'Italie simple et réelle

Quittons Auxerre. Obliquons vers l'est silencieux et moussu. Une halte à Besançon, dont la splendeur architecturale ranimera nos facultés de perception artistique quelque peu endolories par la chaleur, et, la frontière suisse franchie sous inquisition appréciable, nous voici à Neuchâtel, où le titanesque musée des Beaux-Arts présente une exposition organisée par Pierre Grassier et consacrée à Léopold Robert.

Léopold Robert, qui fut l'une des gloires de l'Italie et de l'Europe romantiques, a été si longtemps oublié qu'il n'est pas inutile de le présenter en quelques mots. Né en 1794 près de La Chaux-de-Fonds, graveur de son état, Robert arrive en 1810 à Paris, où il fréquente l'Académie et fait la connaissance de David, qui fut son maître et son dieu et l'encourage à abandonner la gravure pour la peinture.

La principauté de Neuchâtel étant par les traités de 1814 revenue à la Prusse, Léopold Robert, qui d'ailleurs détestait tout ce qui était allemand et en particulier la peinture des nazaréens, ne put en tant qu'étranger concourir pour le prix de Rome. Il n'en part pas moins en 1818 pour l'Italie, voyage à Venise, Florence, Naples, s'installe à Rome, où il fréquente surtout le milieu français en ces années glorieuses qui virent Guérin, Horace Vernet, Ingres se succéder à la direction de la Villa Médicis, Chateaubriand étant ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne et Lamartine, secrétaire d'ambassade près la cour de Toscane.

Devenu romain, Robert ne quittera pas l'Italie pendant les dernières années de sa trop courte vie. Un tempérament dépressif, une vie sentimentale compliquée, une passion malheureuse pour la princesse Charlotte Bonaparte : il se suicide en 1835, la même année que Gros. Il laissait derrière lui trois grandes compositions (toutes les trois présentes à l'exposition) qui connurent à l'époque un succès immense et peut-être excessif : *le Retour de la fête de la Madone de l'Arc, Halte des moissonneurs dans les marais pontins, le Départ des pêcheurs de l'Adriatique*. Et nombre de toiles plus modestes, où il a rassemblé toute la poésie de l'Italie à léger parfum de sauvagine des voyageurs romantiques, de cette Italie des pèlerins et des brigands qui laissa Stendhal indifférent et apparaît fugitivement, mais de manière si prenante, dans les *Mémoires* et la musique de Berlioz.

De Claude Lorrain à la *Lettre sur la campagne romaine* de Chateaubriand, le paysage italien, avec ses ruines, ses lacs, sa lumière, *les Lavandières* d'Hubert Robert et *les Troupeaux du vieil Evrande*, est devenu une sorte de constante culturelle, de toile de fond indispensable à l'émotion romanesque, et c'est en Italie qu'est né le paysage moderne, le paysage européen en général et le paysage français en particulier. Corot a peint Chartres après avoir vu Rome et le pont de Narni.

L'originalité de Léopold Robert, même s'il eut en ce domaine quelques prédécesseurs, est d'avoir représenté une Italie plus simple et réelle, telle que pouvait la découvrir un voyageur un peu curieux, l'Italie du village et du couvent, du carnaval romain et des musiciens ambulants, les *pifferari*, s'arrêtant pour jouer et prier devant une image de la Madone. Une Italie qui n'est plus celle de Virgile ou de Poussin, mais fait davantage penser aux *Fiancés* de Manzoni ou à ce que l'on entrevoit de fraîcheur et rude campagne dans le *Senso* de Visconti.

Bien qu'il n'échappe pas toujours à la convention, c'est avec une véritable piété de folkloriste, d'ethnologue, que notre Léopold relève le détail d'un usage ou d'un costume, ainsi dans la délicieuse *Jeune fille de Sorrente*, dans les scènes religieuses ou dans la *Jeune fille d'Ischia offrant des fruits à un ermite* qui a rabattu son capuchon pour échapper à la tentation. Le tout dans un style sévère, tendu, cloisonné en couleurs éclatantes qui dit la permanence de l'influence davidienne, la volonté de donner à la scène de genre le rythme de la peinture d'histoire.

Par rapport aux attendrissements stupides ou aux curiosités indécentes qui sont presque toujours la rançon du tourisme culturel, l'œuvre de Léopold Robert offre en effet le spectacle d'une complète neutralité sentimentale. Point d'anecdote, pas un sourire, une sensibilité sérieuse et comme résignée qui s'attache aux scènes de destruction et de deuil *(Femme de Sora pleurant sa fille morte, Saint-Paul-Hors-les-Murs après l'incendie de 1823)* et rien n'est plus étonnant que la scrupuleuse froideur avec laquelle Robert a présenté les brigands du Latium, surtout si l'on pense à ce qu'auraient pu faire ou ont fait avec de tels sujets Alexandre Dumas, Hugo et Verdi. Léopold Robert a, si l'on peut dire, coupé le sifflet au proscrit romantique, et, de cette manière de voir un peuple dans ses marges, l'archaïsme obsessionnel et probablement sinistre de ses rites, il n'y a pas d'équivalent dans la littérature de l'époque, sinon peut-être, quelques années plus tard, chez Mérimée et dans la *Graziella* de Lamartine.

Si nous ajoutons que Léopold Robert est entouré à Neuchâtel des autres peintres de l'Italie romantique, que Géricault et Ingres y sont également présents, vous conviendrez qu'il s'agit là d'une manifestation d'importance qui fait le tour d'un sujet finalement assez peu connu et vaut bien la peine d'un petit accroc à votre carnet de devises.

Le franc belge étant un peu moins cruel que le suisse, nous irons voir Ensor à Anvers, où l'exposition se déplacera après le 31 juillet, et nous réintégrerons pour l'instant l'Hexagone, remontant vers le nord jusqu'à Strasbourg où nous attend Gustave Doré.

Exact contemporain de Manet (1832-1883), né à Strasbourg et — si parisien, assidu à Compiègne et chez la princesse Mathilde, qu'il ait pu devenir — très attaché à sa province, surtout après l'annexion de 1871, Gustave Doré est un de ces artistes dont la précocité et la fécondité touchent à l'extravagance et laissent quelque peu perplexe le visiteur des deux expositions du Musée d'art moderne et de l'Ancienne Douane.

Un dessinateur volcanique

« Il n'y a que lui et moi », proclamait Courbet. *« C'est un volcan,* ajoutait Théophile Gautier, *si la lave ne sortait pas, il éclaterait. »* Et Van Gogh disait son *« respect »* pour *« le grand illustrateur du peuple »* que fut en effet Gustave Doré. Il a touché à tout : dessin, gravure, caricature, sculpture, aquarelle, peinture; et un « statisticien » de l'époque avait calculé que *« si l'on mettait bout à bout tous ses dessins et tous ses tableaux, on couvrirait de toute sa longueur une voie de chemin de fer de Paris à Lyon »*. C'est quand même un peu inquiétant. *(Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire)*, et Zola n'avait peut-être pas tout à fait tort de remarquer, à propos du *Christ entrant à Jérusalem*, une toile *« qui ne tiendrait pas dans une cathédrale »*, que *« M. Gustave Doré avait fait immense »* parce qu'il n'avait pu *« faire grand »*.

Dès 1847 (il n quinze ans !) il est engagé par Charles Philippon, le célèbre directeur de ces journaux « amusants » dont l'époque raffolait, le *Journal pour rire* et *la Caricature*. Il ne cessa par la suite de collaborer à des magazines et à des revues populaires comme *le Monde illustré, la Semaine des enfants, le Journal pour tous*, et multiplia les albums illustrés *(la Ménagerie parisienne, Histoire de la Sainte Russie, les Folies gauloises)* avec une telle verve et un tel succès que de ses caricatures on fit des papiers peints et qu'il apparaît un peu comme le précurseur de la bande dessinée, même s'il n'a pas créé de type comparable au Tintin d'Hergé ou au Joseph Prudhomme d'Henri Monnier.

L'accueil triomphal fait à ses premiers livres, le Rabelais et les *Contes drolatiques*, de Balzac, lui permit de prendre assez vite ses distances par rapport au journalisme, ce que ne put jamais faire Daumier, et de se consacrer à de plus ambitieuses entreprises. Il est impossible d'évoquer ici tous les ouvrages qu'il a illustrés (*« J'illustrerai tout. »*, disait-il), sauf à rappeler qu'il a toujours choisi les sujets les plus élevés (Dante, Milton, Shakespeare) et que l'ensemble est fort inégal.

Si l'on est pris par la truculence du Rabelais et le charme fleuri des *Contes*, de Perrault, *« un cadeau digne d'un roi »*, selon Sainte-Beuve, on hésite un peu devant le néo-romantisme attardé et laborieusement visionnaire de la Bible et de *l'Enfer*. Le *Don Quichotte* vaut mieux et le Coleridge. Mais dans ce domaine Gustave Doré n'a sans doute laissé qu'un seul chef-d'œuvre, et c'est l'album de Londres, si cruel et presque terrifiant dans son évocation des enfants et des juifs misérables de Whitechapel qu'on se dit que là était le véritable enfer et qu'en paraît d'autant plus étonnante l'indifférence de l'artiste à l'égard des plaies sociales de la France du Second Empire.

Illustrateur, sculpteur à ses heures et non sans mérites, Doré se voulait avant tout peintre et son désespoir fut de ne pas être reconnu tel par ses contemporains. A tel point qu'il expose surtout à Londres et, à partir de 1868, dans une galerie, la Doré Gallery, spécialement conçue pour accueillir ces toiles immenses qui sont aujourd'hui en partie perdues et paraissent moins relever de la peinture que du théâtre à grand spectacle et d'une sorte de préfiguration des superproductions cinématographiques des années 20.

Pourtant, si imparfait qu'en soit le métier, la peinture de Doré ne manque ni d'originalité ni de souffle (ses *Saltimbanques* soutiennent la comparaison avec ceux de Picasso), et c'est un des mérites de l'exposition de Strasbourg d'attirer l'attention sur cet aspect peu connu de son talent. Le peintre est en effet un autre homme que l'illustrateur, et certaines toiles, *le Calvaire, Dante et Virgile dans le dernier cercle de l'enfer*, l'extraordinaire *Néophyte* surtout, laissent entrevoir une personnalité étrange, morbide, hantée de rêves douloureux, presque à la limite de la folie.

Mais c'est dans l'esquisse, l'aquarelle, la gouache, que Gustave Doré apparaît tout entier, jette toute la « lave » de son imagination. Qu'il s'agisse de scènes londoniennes, des lavis shakespeariens, des extravagantes compositions d'oiseaux exotiques ou de l'admirable album des vingt-six dessins sur le siège de Paris, on est là au niveau des plus grands, d'Hugo, de ce génie visionnaire qui est si rare chez les Français; et, dans ses merveilleux paysages d'Ecosse, Gustave Doré est aussi moderne que les plus modernes de ses contemporains, lui qui semble n'avoir jamais même regardé l'impressionnisme. Gustave Doré : une énigme et une remarquable exposition.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Le legs Zervos.* — Maison du tourisme, Auxerre. Ancien dortoir des moines. Vézelay. Jusqu'au 31 octobre.

★ *Gustave Doré.* — Musée d'art moderne et Musée historique de Strasbourg. Jusqu'au 4 septembre.

★ *Léopold Robert et les peintres de l'Italie romantique.* — Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Jusqu'au 25 septembre.

UN MUSÉE, UNE ÉTAPE

Saint-Denis : la commune au carmel

Sa basilique, son Théâtre Gérard-Philipe, sa politique immobilière courageuse, dans la mesure où elle ne craint ni n'écarte l'architecture la plus affirmée, faisaient de Saint-Denis l'une de ces villes qui déplacent le centre de gravité de Paris. Le Musée d'art et d'histoire, qui s'est ouvert voici deux ans, est une nouvelle raison de prendre les autobus 154 à 156 et 256, le train (gare du Nord) ou le métro (stations Saint-Denis-Basilique ou Saint-Denis-Porte de Paris).

LE Musée d'art et d'histoire est logé à la meilleure des enseignes, l'ancien carmel, qui risquait le plus grand des périls jusqu'en 1972, date à laquelle la municipalité fit l'acte charitable autant que judicieux de racheter pour plus de 4 millions de francs les sévères et beaux murs. Restait, car il se trouvait en piteux état, à le rendre utilisable, à l'accorder à son destin profans. La Ville (50 %), le conseil général (10 %), la direction des musées de France (40 %), selon des modalités traditionnelles, ont financé le projet mis au point par le conservateur Jean Rollin et l'agence d'architectes Alain Richard, et si bien mis au point que le Carmel revisité a obtenu en 1982 le Prix européen du musée de l'année, décerné par le Conseil de l'Europe.

Une moitié seulement des bâtiments conventuels sont déjà ouverts au public, mais toutes les toitures ont été refaites, les travaux intérieurs se poursuivent à un rythme qui n'a rien de désespérant, si l'on attend encore le départ du greffe du tribunal, toujours logé dans la merveilleuse chapelle que construisit, dans les années 1780, Richard Mique, architecte du roi et auteur du Trianon de Versailles.

Sous les sentences du ciel

La première qualité du musée est donc d'ordre architectural : une sobre et simple restauration, sous l'œil paternel des Monuments historiques, qui préserve l'originalité des espaces, laisse en évidence les traces de leur ancienne fonction spirituelle. La deuxième, d'ordre pratique : une muséographie aussi discrète que possible et pourtant efficace et plutôt aimable, pour qui aime le bois travaillé au « design ». La troisième, enfin, relève de l'intelligence. Pour être un musée contrôlé « de première catégorie », le Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis ne cherche pas à faire concurrence aux grands musées nationaux, comme certains de ces musées de province que leur très modérée richesse n'empêche pas de se prendre pour le futur « Grand Louvre ».

Ici, on a su mettre en valeur le fait local et faire respirer à leur rythme ces artistes qu'on dit parfois de second ordre, et qui le deviennent en effet si l'on cherche trop ostensiblement à les monter en épingle. Le fait local, c'est l'archéologie de Saint-Denis, chronologiquement en première ligne, avec de belles, claires et pédagogiques vitrines. C'est encore l'ancien hôtel-Dieu, dont on a rassemblé les souvenirs épars, et notamment l'apothicairerie : on la croirait, peut-être trop, s'être trouvée toujours dans le bâtiment du carmel. Et c'est, bien sûr, le carmel, dont on parcourt les cellules avec ce frisson d'effroi léger que donne à des âmes aussi impures que les nôtres l'idée d'une claustration choisie. On y rencontre, grande figure du monastère, Madame Louise de France, huitième fille de Louis XV, qui s'entêta à remettre dans les voies du Seigneur la vie de son monarque de père. Et celui-ci qui, aimant bien sa fille, lui rendait souvent visite, pouvait lire sur chaque mur du carmel les terribles sentences et les espoirs du ciel.

Nous aussi, nous les lisons, ces sentences, et elles prennent couleur et saveur étranges dans certaines salles du musée. Ainsi, dans celles qui présentent le *Fonds de la Commune de Paris de 1871*, magnifique ensemble à peu près sans équivalent pour ces jours agités de la capitale : estampes, dessins originaux, peintures, documents et photos de toutes sortes, objets, uniformes, drapeaux... Comme l'envers sauvage du Musée de l'armée, aux Invalides.

La peinture a sa place ; le dessin l'aura bientôt, grâce, notamment, à sa collection de lithographies et de bois gravés de Daumier : près de quatre mille feuilles. Et la littérature enfin, puisque le musée possède un très sérieux fonds Eluard. Mais d'ici ces temps bénis, il y a déjà bien à voir à Saint-Denis, d'un trait de métro.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

LA TAPISSERIE A LAUSANNE

Une biennale sans contrainte

A LAUSANNE, pour la onzième Biennale de la tapisserie, règne l'apaisement des tables rases. Comme si, après deux décennies d'évolution — de Lurçat aux actuels cerfs-volants de papier — il avait semblé nécessaire de marquer un temps d'arrêt.

Toutes les libérations concevables ne sont-elles pas en effet épuisées quand la mode en est un peu partout aux « fibres non tissées » ? On a donc délibérément oublié les anciennes apologies. Bien sûr, celle du tissage. Ainsi que les éloges lyriques récents : ne citons que celui du fil. Les ultimes contraintes étant dépassées, il ne s'agit plus que d'inventer. Seul le thème est imposé : c'est le rapport Fibre-Espace que vient préciser la formule *« Le textile crée son propre environnement »*. En somme, le jury ne demande que du génie ou du moins de « l'investissement imaginatif ».

L'imagination textile

Devant ce programme à la fois restreint et ambitieux, deux remarques s'imposent : d'abord, il n'était pas mauvais de préciser la nature d'une compétition qui, plus ouverte, aurait risqué la dispersion des intentions et l'éparpillement chaotique des effets. Certes, le thème choisi n'est pas sans prétention intellectuelle et on l'a justifié en replaçant l'évolution de la « tapisserie » (si l'on peut dire) dans le devenir de l'art contemporain en général.

L'idée directrice repose sur l'hypothèse que le matériau textile est aussi bien placé que n'importe lequel des matériaux utilisés par les autres créations plastiques pour donner à vivre ou suggérer l'unité de l'espace réel et de l'espace art. Voire mieux placé, si on en croit les auteurs chargés de structurer cette Biennale. Bien entendu, cette unité reste une utopie.

Dès lors, le secret d'une création textile réussie est de faire participer, un peu à la manière des happenings, le public à l'approche expérimentale de l'unité supposée. D'où les titres fréquents des œuvres : *Mirage, Théorie, Paradoxe, Illusion*, etc.

En fait, il était intéressant d'exiger des œuvres très libres un bon niveau poétique. Et si cette manifestation ne compte qu'une trentaine de réalisations on peut constater que, malgré une évidente propension au « décor », parfois au mauvais sens du mot « décoratif », l'imagination est plusieurs fois au rendez-vous.

La deuxième remarque voudrait justifier l'ambition du programme en rappelant que c'est là une manière bien inattendue de retrouver une vocation constante de la tapisserie en général.

Les effets combinés de texture et de couleurs où Machova, par exemple, voit une « surprise pour Cendrillaa », un « environnement féerique », un cadre pour un danseur, rappellent à plaisir les intentions emphatiques de la tenture classique. Pour ne rien dire du ton fréquent d'espace théâtral préseat chez Knodel, comme chez plusieurs autres créateurs japonais dont l'excellente Kyako Ibe.

Il faut bien convenir que le Japon ne pouvait être qu'à l'honneur à l'heure où triomphe la fibre non tissée. Parallèlement aux brillantes rénssites de ses tissages, le pays des maisons de papier, des cerfs-volants, des décors aériens, des nœuds accrochés aux portiques et des emballages quasi rituels n'ignore rien des possibilités d'un matériau tour à tour rigide et léger, opaque et translucide. Presque aussi nombreuse que l'américaine, la délégation japonaise partage souvent les mêmes préoccupations : goût du décor de théâtre et effet de transparence. Si les voiles et les cerfs-volants d'Aurélia Munoz sont en toile et non en papier, le tissage y compte moins que la tension et l'orientation des surfaces sensibles au moindre souffle du vent.

Ce sont aussi les mouvements de l'air qui *animent* les assemblages délicats d'Agano. Avec ou sans le papier, la transparence revient très souvent sous forme de nappes de fil, de grilles avec leur vide géométrique ; les sculptures sont généralement fines, élégantes, soignées et intelligentes, jamais vainement sophistiquées. En somme, de très beaux décors un peu secs.

Un mot de la délégation française, où Pierre Daquin, lui aussi devenu adepte du papier, emploie des surfaces d'emballage habilement grattées et peintes. Il les transfigure en environnement mural superbe, riche en suavité. Marinette Cueco assemble très simplement des herbes séchées tandis que Guy Houdouin tresse des bandes peintes, de papier bien entendu, qui devraient faire un temple-hatte mais sont suspendues à plat, pour des raisons pratiques, sans perdre de leur intérêt. Karine Hansen a opté pour un rouleau déroulé qu'elle relie à la notion de temps rejoignant le rythme des chaînes de montagne aux crêtes brûlées du Japonais Nagano ; vraiment brûlées : *« Je mets le feu à l'œuvre... »*

C'est donc une Biennale librement contrôlée, sans excès tapageur comme sans surprise exaltante. L'imagination souvent présente y reste sans danger, comme dans le petit incendie provoqué de Negano.

En attendant 1985, une Biennale vouée à la « sculpture textile », et pour 1987 un « retour au mur ».

PAULE-MARIE GRAND.

★ XIe Biennale de la tapisserie, musée cantonal de Lausanne. Jusqu'au 4 septembre.

LA ROUTE DES FESTIVALS

Avignon : la longue nuit

POUR le spectateur, l'intégrale de *Yves P.* représentée à la Chartreuse de Villeneuve par le groupe Emile Dubois ouvrait la perspective d'une nuit en plein air qui pouvait devenir méchante avec le vent du matin. Après une sage attente au guichet et le long passage de la porte étroite qui mène au cloître du cimetière, ce fut la surprise de trouver les lieux presque entièrement occupés. Manifestement, un courant d'infiltration s'était produit par le bas.

Yves P. n'est pas *le Lac des cygnes*, et le revoir (après une création mémorable à Grenoble) au dernier rang des praticables, en haut d'un entonnoir vertigineux, en perturbe singulièrement le sens. On n'en apprécie que mieux l'aptitude de Jean-Claude Gallotta à occuper l'espace, à distribuer les groupes, à orchestrer des actions simultanées, mais on perd l'intimité des échanges dans une œuvre entièrement construite sur des rapports entre individus. Ainsi l'émouvant pas de deux entre Mirjam Berns et Robert Seyfried, dont chaque geste à l'origine paraissait essentiel, perd peu à peu de l'énergie et s'effiloche.

Jean-Claude Gallotta a raison lorsqu'il conseille de regarder *Yves P.* comme on observerait les mœurs d'une peuplade inconnue, car les danseurs développent une gestuelle entièrement nouvelle qui prend sa source dans un mouvement naturel et spontané. La tribu a pour vêtements de base les chaussures noires et la « culotte petit-bateau ». Les vieillards n'en sont pas exclus et les enfants y sont rois. Il y a chez Gallotta, comme chez Pina Bausch, des attouchements, mais ils sont drôles et gais, et des grandes descentes vers l'avant-scène et le public, mais sans agressivité désespérée. Et les danses tribales ressemblent tantôt à de grandes sarabandes, tantôt à des jerks où l'on s'attrape à bras le corps sans chercher à faire joli, et ceux qui ne dansent pas vont se reposer sur les côtés comme des échassiers repliés.

La tribu Gallotta a sa propre mesure du temps, rythmée par la musique d'Henri Torgue ; parfois tout le monde repose allongé sur la scène ; alors on peut regarder le ciel, les toits de la Chartreuse, quelques

LIEUX, POUVOIR ET CRÉATION

La transfusion

IL y a presque vingt ans, à Avignon, Roger Planchon lançait un grand cri et réclamait le pouvoir absolu pour le créateur. Cela se passait dans une grande salle du palais des Papes, au cours d'un colloque. L'assistance était nombreuse : des gens de théâtre, des animateurs, des sociologues. A cette époque, la sociologie était à la mode. Elle l'est moins, les colloques d'Avignon se sont multipliés et fragmentés. Planchon a affiné sa revendication, qui est devenue *« le pouvoir à la création »*, mais qui reste au centre des préoccupations professionnelles. Dans leur majorité, les professionnels d'aujourd'hui ont bien conquis le pouvoir dans les années 70. Ils ont à le définir pour les années 80 et les suivantes, et jusqu'au XXIe siècle, peut-être.

Une fin de siècle est comme une vague mourante. On attend, on pressent la vague suivante, mais on ne sait pas de quel côté, avec quelle force elle va basculer. Qu'est-ce qui va arriver ? Les nouvelles technologies ? Les murs d'images pour le chacun chez soi ou au contraire les grands rassemblements style concerts rock ? Les hommes de spectacle — de spectacle vivant — se préparent tout au moins à tenir le choc, à transformer leur héritage, d'où le *revival* des maisons de la culture. Le ministre Jack Lang donne en exemple *le Monde* du 19 juillet) celle de Grenoble, dirigée par *« un homme capable de lui sculpter un visage, une identité »*. Le créateur : Georges Lavaudant, avec d'ailleurs un codirecteur, Jacques Blanc. L'expérience a été lancée il y a dix-huit mois. Elle englobe trois équipes de création : le Centre dramatique des Alpes — une quarantaine de personnes que Lavaudant dirige à part entière, — le groupe de danse de Jean-Claude Gallotta — une vingtaine de personnes, — et le duo de musiciens Angel et Maimone.

En principe, tout le monde doit travailler en harmonie. En réalité, l'organisation est un casse-tête. Jacques Blanc énumère : *« Par habitude, la tendance est à l'autonomie. Chacun fait ce qu'il a à faire. Quand l'un des groupes part en tournée avec son équipe technique, il n'y a plus assez de techniciens sur place. Quand les trois sont là, il y a pléthore. Et quand les trois répètent, on ne sait plus où se mettre. L'architecture n'a pas été modifiée. Il n'y a toujours*

En V.O. : GEORGE V — en V.F. : FORUM HALLES — QUINTETTE PATHE
GAUMONT BERLITZ — MAXÉVILLE — BRETAGNE — MISTRAL
CLICHY PATHÉ — ATHENA — U.G.C. GARE DE LYON
U.G.C. GOBELINS — BOULOGNE Gaumont Ouest — PARLY 2
ORSAY les Ulys — ARGENTEUIL Alpha — VITRY Robespierre
NOGENT Artel — CERGY-PONTOISE Bourvil — MELUN Variétés
BAGNEUX Lux — MAISON ALFORT Club
ST-MICHEL S/ORGE les 4 Mousquetaires

Directeur de la photographie RUDOLF BLAHACEK - Scénario d'HERBERT VESELY et LEO TICHAT - Décors de LEO TICHAT
Une coproduction DIETER GEISSLER FILMPRODUKTION GMBH & CO HERTELLUNGS et VERTRIEBS KG (Berlin) - GAMMA FILM GES.mbh (Salzburg) - V.FILM - HERBERT VESELY (Vienne) - PROFINANZ FILM GES.mbh (Salzburg) et CINE-PRODUCTION S.A. (Paris) - Distribué par S.C.V.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, du Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 août.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim, de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 octobre. — **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES BOUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Jusqu'à fin septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. **HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1960.** Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. Le mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — La peinture française au XVIIe siècle — La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso — Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP : Paris disparu 1930-1970. Jusqu'au 28 août. **HENRI LEHMANN (1814-1882). Portraits et décors parisiens.** Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

THÉRÈSE D'AVILA ET L'ART CONTEMPORAIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

J. RAINE. Peintures, aquarelles et dessins ; BRUNO POIRIER. Les jardins du Luxembourg, Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA MER, 1783-1983. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

POUPÉE-JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. — Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et du 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert Debré. LES ROCAILLEURS ; BERTHOLD LUBETKIN. Un moderne en Angleterre. BUNKER ROMANCE, de Jean-Marie de Busscher. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

A PIERRE ET MARIE. Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. Troisième partie. (Fermé en août).

5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. — Portrait d'un studio d'animation. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JIJÉ. — Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

Galeries

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. Moscou, Saint-Petersbourg, Paris, 1907-1930. CHADWICK. Vingt ans de sculpture, 1963-1983. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

QUATRE AMÉRICAINS : Johnson, Katz, Kozloff, Weedman. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 10 septembre.

SHEILA HICKS - DANIEL GRAFFIN. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 juillet.

TROMPE-L'ŒIL I. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en octobre.

LES SÉDUCTIONS UTOPIQUES. Choix de publicités idéales. — Galerie Idéodis Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN-PIERRE CHAUVET. Peintures. — Galerie Bretean, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 13 août.

PIERO GUCCIONE. Huiles et pastels. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juillet (et du 6 septembre au 1er octobre).

MELOIS. Sculptures. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 juillet.

JOAN MIRO. Œuvres récentes. Sculptures et gouaches. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-99). Jusqu'à fin juillet.

En région parisienne

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. — Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

DOURDAN. Nicolas Vial. — Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

LA DÉFENSE. Sculptures des années 80. Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 31 août.

MELUN. Autour du pont de Maincy de Cézanne. — Musée, 5, rue du Franc-Murier (439-17-91). Jusqu'au 31 juillet.

NEMOURS. Lalanne : sculptures, bijoux, œuvres graphiques. Château-musée (428-27-42). Jusqu'au 25 août.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. **Louis Hayet, 1854-1940.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

Le Monde daté 30 juin a publié une liste des principales expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE. Karen Hansen : traces d'ombre. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

Jansem au Festival d'Aix. — Galerie de la Prévôté, théâtre de l'Archevêché (23-37-81). Jusqu'au 3 août.

ALÈS. Frans Masereel. — Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

de la tribu Gallotta

spectateurs qui s'endorment basculent brutalement en avant sur leurs sièges diaboliques (les anciennes « cuvettes » de la cour du palais des Papes). Un entracte bienvenu d'une heure et demie et les vertus du bifteck-frites rendent force et courage.

A la reprise (2 heures du matin), il y a peu de défections, et l'on attaque allègrement *les Survivants*. Changement de ton et de style. Le décorateur Léo Standard a empaqueté le cyprès qui occupe un coin du théâtre. La *Valse des fleurs*, de Tchaïkovski, évoque le ballet. Les danseurs exécutent en diagonale des pas bizarres qui les font ressembler à des pingouins ; puis deux garçons tiennent une fille et la cambrent doucement en arrière jusqu'à ce que son pied touche sa tête. Réminiscence des pas appris, une danseuse traverse le plateau sur pointes. Pieds en dehors ou pieds en dedans ? Tout le monde s'interroge et s'essaye dans tous les sens.

Le groupe Emile Dubois raconte sa saga, comment il a trouvé de nouvelles formes, un nouveau langage ; mais il est bien regrettable que la chorégraphie s'attarde sur chaque invention gestuelle et la répète jusqu'à saturation, créant un effet de fatigue dans le public. On se réveille d'un seul coup avec le lâcher sur scène de petits enfants en chaussures noires courant en tout sens, ventre en avant, tout nus et tout blancs dans le vent de la nuit. Tonton Gallotta récupère un bébé qui est tombé et le coince sous son bras. Tout serait parfait si l'acte s'achevait là, mais le chorégraphe tient à boucler la boucle, et tant pis pour le confort du spectateur.

Il faudra encore patienter avant le solo très attendu de Jean-Claude Gallotta, solo monologue où il joue les ahuris, va s'assoir sur les genoux d'une vieille dame-témoin, et ébauche une amorce de pas cinquante fois différé. Ce n'est peut-être pas de la danse, mais c'est du grand art. Il est 5 heures, l'aube blanchit, il est temps d'aller se coucher.

MARCELLE MICHEL.

★ *Les Survivants* seront présentés au cours de la prochaine saison du Théâtre de la Ville.

grenobloise

qu'une seule salle de répétition. Les gens ont changé. Entre les licenciements et les départs en retraite, une trentaine de personnes sont parties et ont été remplacées par des personnels artistiques. On a fixé la masse salariale à 50 % du budget total, le reste est pour la production et l'accueil des spectacles. Mais la génération des vingt-cinq-trente ans, chez les régisseurs, éclairagistes, ingénieurs du son, etc., se méfie de l'institution.

Participer à la production, en discuter, ils sont d'accord. Faire l'accueil les ennuie. Et puis tout est objet de négociations. Par exemple changer le jour de relâche. Il est fixé au lundi. Si bien que quand on doit monter le décor d'un spectacle invité, on doit le faire le mardi, qui est un bon jour. Et quelquefois le mercredi. On ne peut pas commencer les représentations avant le jeudi, et on arrive tout de suite au week-end. Quand même, les syndicats sont moins braqués qu'avant. »

Pour les acteurs du Centre dramatique, la situation n'a pas beaucoup changé. *« Comme tout le monde »*, dit Georges Lavaudant, *« ils ont eu peur de perdre leur âme dans la Grande Maison. Ils avaient choisi la formule d'un centre dramatique, le théâtre avant tout. Dès qu'on a essayé d'établir la liaison avec les autres groupes, ils ont bloqué. Maintenant on commence à se connaître un peu mieux. Cette année, j'ai fait trois mises en scène* (l'Enlèvement au sérail, Stendhal, les Céphéides). *L'année prochaine, je n'en fais pas de nouvelle, je m'occupe davantage de la maison. Nous avons pris conscience de problèmes inattendus. Nous avons développé le travail, mais nous n'avons pas eu le temps de donner de la chaleur au lieu. On nous le reproche et on a raison, cela ne va pas de soi. Il faut reconsidérer la question. »*

Georges Lavaudant regrette-t-il de n'avoir pas, comme Patrice Chéreau à Nanterre, changé de statut et tranformé la maison de la culture en théâtre ? Il ne le regrette pas : *« On ne pouvait pas, ou alors il aurait fallu un théâtre pour Gallotta, un autre pour Maimone. Grenoble n'est pas une grande ville. Ç'aurait été inutile et ruineux. La transfusion entre les trois équipes se fait plus lentement que prévu. Mais enfin elle se fait. »*

COLETTE GODARD.

Aix-en-Provence : fantaisie urbaine

EN trois ans, les manifestations de rue sont devenues une spécialité du Festival de danse d'Aix-en-Provence. Au début il s'agissait d'animation avec des démonstrations sur podium, des mini-spectacles dans la zone piétonne. Avec la venue de la chorégraphe Suzan Buirge comme conseillère artistique, on s'est mis à concevoir de véritables projets en relation avec l'espace urbain, son réseau de circulation et la mise en valeur de ses bâtiments.

Cette année, l'opération « danse dans la rue » a été montée avec le concours de sept plasticiens qui devaient réaliser une œuvre en rapport à la fois avec la ville et avec la danse, une œuvre suscitant les interventions de trois chorégraphes.

Le résultats de ces « actions », meenées chaque jour entre 17 heures et 21 heures sur diverses places aixoises, est assez inégal. Il semble qu'il n'y ait pas eu concertation entre les plasticiens, coordonnés par Ramon Tio Bellido, et les danseurs, qui ont dû se contenter le plus souvent d'évoluer autour des œuvres des sculpteurs sans pouvoir s'en inspirer. Chacun est resté dans son domaine, dans son univers. Et même ainsi les choses n'allaient pas toujours de soi. Jean-Charles Blais, qui avait choisi de travailler le thème de la danse sur des supports d'affiches décollées en respectant les traces et les accidents du matériau, s'est vu refuser au dernier moment l'autorisation de les disposer sur la place de la mairie, pourtant transformée l'été en une vaste terrasse de café vivante et populaire.

Antoine Desjardin, qui peignait place des Chapeliers une sculpture géométrique, déréglée en cours d'élaboration, a subi l'ire d'un notable riverain spécialiste, lui, de la pratique du gourdin. Son « œuvre d'art » a fait long feu. Un matin on l'a retrouvée en petits morceaux. Robino Gaspari a eu du mal à trouver des murs pour étaler ses signes en pâte à modeler, des signes que l'on peut rattacher à la danse par leur fluidité, leur rythme et leur caractère éphémère. Derrière lui une bande d'enfants excités – amenés spécialement de la ZUP – attendaient la fin des opérations, moment où ils pourraient disposer du matériel de modelage.

David Mach travaille sur les volumes ; il a suggéré par une accumulation de briques une épave d'avion qu'il a abandonnée sur la place des Cardeurs, tandis que François Bouillon coulait du plomb sur l'ombre des passants, transformant la place de l'Université en une sorte de cimetière surréaliste. Pierre-Alain Hubert a eu moins de problèmes : il a organisé un feu d'artifice conçu pour déformer l'ordonnance rigide des maisons du quartier des cardeurs dans les mirages d'un embrasement.

La plus imaginative reste Dorothée Selz. Avec 500 kilos de pastèques coupées en tranches et enfilées sur des piquets, elle a réussi à donner un air mauresque à la noble place d'Albertas. Elle avait amené avec elle Aïda Sabri, spécialiste de la danse du ventre. Attirés par cette Shéhérazade, les enfants ont surgi nombreux, puis peu à peu les Maghrébins, et tout s'est achevé joyeusement dans la consommation du décor.

Subversions, fantaisies

La partie danse était assumée par des chorégraphes locaux, Geneviève Sorin, Georges Appaix et Odile Duboc. Cette dernière est aujourd'hui une spécialiste de l'intervention de rue (elle a organisé une opération récemment à Paris, au canal Saint-Martin). Elle peut avec son groupe investir une place avec de grands déplacements élastiques qui en modulent l'espace ; elle sait aussi déstabiliser le public par d'imperceptibles subversions des gestes quotidiens : ce sont deux sœurs jumelles à un balcon, immobiles, serrant sur leur cœur un pot de bégonias, ou deux garçons à vélo pédalant d'une même lenteur, un consommateur qui s'immobilise le verre à la main, une femme accroupie dans la foule.

La rue peu à peu prend un éclairage hyperréaliste : les gens s'observent et tout devient insolite, l'homme assis sur une marche, la femme qui sort de la teinturerie un vêtement sur le bras. Et lorsque les danseurs sont partis, on surprend les passants en train de jouer les automates, de faire des mines, conscients soudain du simple fait de marcher, de s'asseoir... d'exister.

Georges Appaix, lui, a organisé dans différents lieux l'arrivée en voiture blanche décapotable de deux couples en blanc, un peu guindés, suprêmement élégants, jeu de contraste, cette fois. Autant de notations rapides, ponctuelles, petits grains de fantaisie dans l'engrenage urbain, que l'on souhaiterait plus nombreux.

Grâce à eux les Aixois ont eu l'occasion de redécouvrir la beauté de lieux qu'ils pratiquaient sans les voir. L'apparition de projets « off » montre aussi que les danseurs aixois ont le désir d'intervenir dans leur ville, d'y recréer le hasard. La population se montre très disponible pour jouer le jeu et partager l'aventure. Quand le projet est généreux, inventif, le public a du talent.

M. M.

EXPOSITIONS

ANGERS. Tomie Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre ; Visages de l'homme : sculptures à toucher. – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. – Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre. – Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age. Jusqu'au 31 octobre.

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARCACHON. La ville d'hiver d'Arcachon. – Centre socio-culturel, 51, cours Tartas. Jusqu'au 31 août.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison de tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre ; Bustow. Pastels. – CEDAAC, 2, place Saint-Germain (46-98-51). Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. – Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre ; Sol Lewitt : murs peints et structures. – C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrière (44-88-31). Jusqu'au 27 août.

BAYONNE. D'effets de mode. – Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 5 septembre.

CAEN. Johnny Friedlander. Gravures récentes. – Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août ; Cercle - carré - triangle : peintures, sculptures, mobilier 1930-1980. – Hôtel d'Escorville (85-73-15). Jusqu'au 20 août.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – Rétrospective des lauréats des Grands Prix des Festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Annette Messager : chimères 1982-1983. – Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre. Franta : peintures, dessins. Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 août.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. – Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Da Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varini. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 3 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale nationale de la céramique contemporaine. – Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CLERMONT-FERRAND. Les inédits de la préhistoire auvergnate. – Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 15 octobre.

COUTANCES. Art en France, 1960-1980. – Les Unelles (45-23-72). Jusqu'au 16 septembre.

DIJON. Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre ; Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914. – Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EPINAL. Frank Stella-Michel Gérard : ce qui fait sculpture. – Musée départemental, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. Musée, ancien Evêché (39-34-35). Jusqu'au 30 août.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Jusqu'au 30 octobre. Art sacré contemporain, art de l'icône. Jusqu'au 30 juillet. Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

GORDES. Antoni Tapiès : peintures, sacres et vernis 1982-1983. Jusqu'au 29 août ; Les cloches et leur espace. Jusqu'en septembre. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gandu. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre ; Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983 ; Stendhal, Grenoble et le département de l'Isère sous la Révolution et l'Empire. – Musée Stendhal (42-81-42). Jusqu'au 15 septembre.

HONFLEUR. Jean Souverbie, 1891-1981. XXXVe Salon des artistes honfleurais. – Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. – Les Infruts (62-70-93). Jusqu'à mi-septembre.

LA ROCHELLE. La nature à l'huile. Chapelle Fromentin (41-38-58). Juillet ; Art et ordinateur. Maison de la culture. Jusqu'à fin août.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – Adamah. La terre. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – Hommage à Stendhal. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre ; Transfiguration : Alberola, Barcelo, Bioulès, Di Rosa, Penck, etc. – Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août.

MENERBES. Henri Manguin, 1874-1949. – Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre ; Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre ; Francesco Clemente. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 31 août ; Niko Pirosmanachvili. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky, Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Pablo Picasso à Nîmes. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21).

PAU. Aroldo Governatori. Musée des beaux-art, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Juillet-août.

RENNES. Bernard Pagès. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

SAINT-BENOIT-DE-SAULT. Jeanne Walstra. Mairie (47-51-44). Jusqu'au 20 août.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. Frédérick Breck. – Galerie de la Citadelle, 38, rue de la Citadelle (37-08-52). Juillet-août.

SAINT-OMER. Delft, capitale de la faïence. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Daniel Humair. Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 15 août.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août ; Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. – Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

VEZELAY. Legs Zervos. Ancien dortoir des moines. Jusqu'au 31 octobre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Douze artistes et le temps. CIRCA, Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 7 août.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
47 bis, av. Bosquet (7e) – 555-79-15
PEINTRES CONTEMPORAINS DU MEXIQUE
dans les collections parisiennes
T.l.j. sf (dim) de 10h à 18h, sam. 12h-18h
14 JUIN – 26 JUILLET

JUIN-JUILLET
SIMA
LE POINT CARDINAL
12, RUE DE L'ÉCHAUDÉ
PARIS

SOPHIA ANTIPOLIS
Le quartier Latin aux champs
(93) 33-10-10
Soirees Sophia Antipolis
06560 Valbonne

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES
JEAN LEFEBVRE

ANNIK ALANE
RICHARD DARBOIS
NADINE CAPRI
et
GEORGES BELLER
"ALLEZ LES RIRES"
LOUEZ 720.08.24 723.37.21 et AGENCES

En V.O. (dolby) : GAUMONT AMBASSADE – FORUM LES HALLES
14 JUILLET BEAUGRENELLE – 7 PARNASSIENS – ST-GERMAIN STUDIO
en V.F. (dolby) : FRANÇAIS – GAUMONT RICHELIEU – MONTPARNOS
GAUMONT SUD – NATION – CLICHY PATHÉ – FAUVETTE
Périphérie : VERSAILLES Cyrano – CHAMPIGNY Pathé
THIAIS Belle Épine – POISSY Rex – RUEIL Ariel – VÉLIZY Studio
LA DÉFENSE 4 Temps – COLOMBES Club – ARGENTEUIL Alpha
VINCENNES 3 Vincennes – ÉVRY Gaumont – BOULOGNE Gaumont Ouest
VILLENEUVE Artel – AULNAY Parinor – BOUSSY ST-ANTOINE Buxy
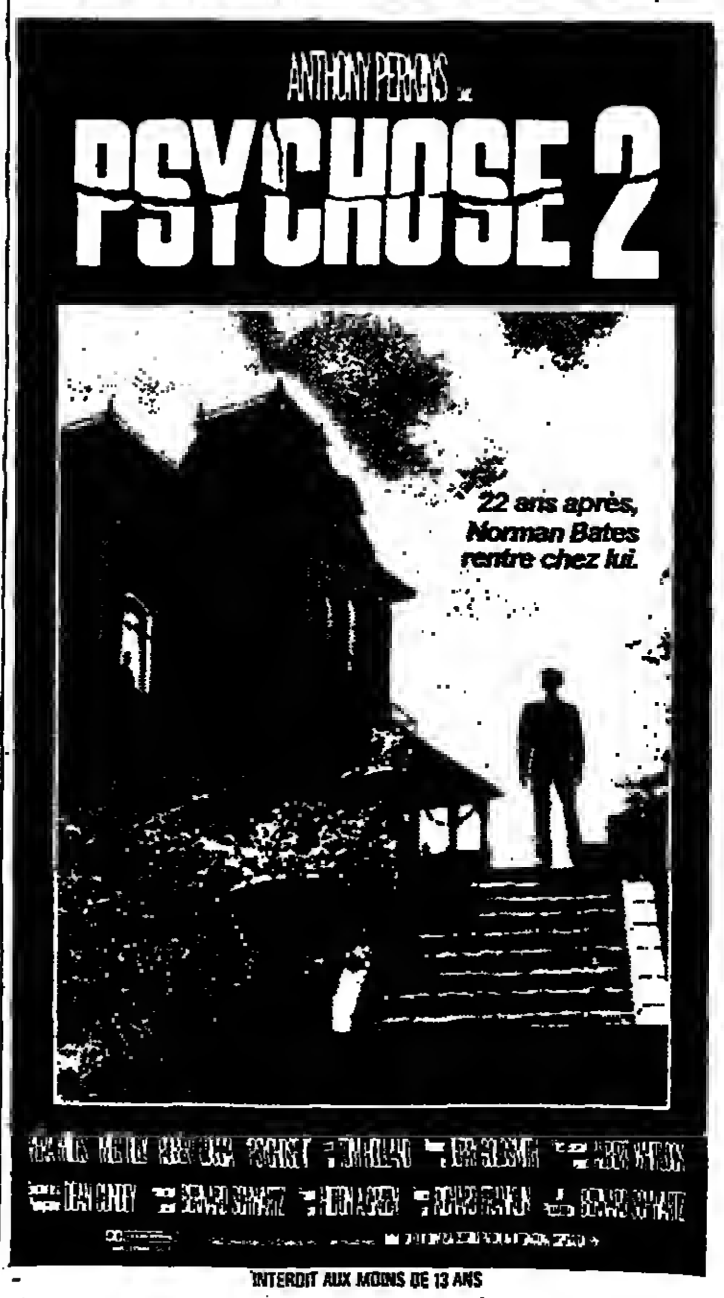

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

FORMES

Joseph Sima

UNE fois de plus Joseph Sima nous est restitué et, pour une bonne part, sous maints visages neufs (1). Dans cette exposition, pleine de richesses, les apparitions surréelles n'ont pas fini de nous étonner, au sens primitif du terme, telle cette pierre tombale visitée, en sa nuit bleue, par *la Foudre*, synonyme d'énergie. Bien davantage qu'une allégorie, cette *chute* qui précède de sept ans celle d'Icare, c'est la projection sur la toile d'une aventure spirituelle qui va s'abîmer dans l'extase dn vide-lumière. *La Foudre* est inédite, comme ce *Cristal* de 1925, générateur des cristallisations futures, ou encore *Corps d'azur en forme de ciel, le Versant d'une mémoire, Bande amarante...* et *la Rivière souterraine*, charrieuse d'émeraudes, qu'nn retrouve avec joie, entre pas mal d'autres témoignages d'une poésie insolite, fidèle reflet d'un monde analogue, s'amalgame avec l'intrusion souveraine du mythe.

Chiara Fiorini

Si jeune et déjà si sûre de toucher au but dans sa poursuite de l'impalpable, Chiara Fiorini a remporté les premières étapes, foulant d'un pied léger la *Terre qui se dérobe* et qui élargit sans cesse ses fuyants horizons (2). Symbiose du monde des sons et du monde visible, un monde à la fois évanescent et soumis à la rigueur linéaire. La musique s'y transpose en effet, fixe ses notes sur des portées de rêve : *Cosmogonie* on *Vibrations musicales*. Géométrie snhtile, toute en nuances bleutées, vert empire, jaune paille. Le paysage ne se dérobe jamais dans ces *Jardins de la mémoire :* mer, marécages, villes, ports, où l'eau comme *l'aube ruisselle*. Y trouvera-t-on des parentés, ici avec Vieira da Silva, là avec Nicolas de Staël? Discutables sans doute mais plutôt bonorables. Et puis, dans les dernières builes, *Un reste de lumière sur la plaine, Personaggi in cerca d'autore*, on assiste à des tonalités plus accusées. La peinture trouve de plus en plus son auteur.

Jean-Pierre Chauvet

Sachons gré à Jean-Pierre Chanvet, encore un jeune pour qni la peinture reste la peinture, de *maintenir et de renouveler* l'art gestuel, de transcrire un dynamisme intérieur bien équilibré en explosions colorées, à dominantes qui peuvent être bleues ou rouges. Snbres ou foisonnantes, ses toiles épousent les rythmes originels et les communiquent au spectateur. An Soufflet vert, en mars dernier, Chauvet figurait daos le groupe Scanning, rendez-vous de la peinture « en train de se faire ». C'était convaincant en dépit de la modestie du lieu. Dans cette galerie (3) à la taille de ses conceptions, la preuve est faite qu'il sait voir grand.

Parvine Curie

Roulant vers la Bourgogne, prenez le « temps de voir », à Maillot, tout près de Sens, les sculptures de Parvine Curie environnées par les toiles d'Ancel (4). L'art robuste de la première, ascétique et parcourue d'une spiritualité intense, n'a plus besoin d'être révélé, mais il mérite d'être revu, et on sera frappé notamment par *la Grande Porte* de bois sculpté, préfiguration de celle qui veillera sur la donation Pierre-Lévy, à Troyes. Ajoutons qu'une autre exposition, groupant des œuvres de Parvine Curie et de François Stahly, se tient au château de Ratilly.

On ignorait en revanche qu'Ancel, jusqu'ici connn par un petit nombre de formats en général réduits, fût déjà l'auteur d'une œuvre énorme et combien variée. Quel registre! Il ya des « parcours » juxtaposant des mini scènes qui racontent une histoire de bout en bout; aux « grandes machines », Ancel n'a pas peur de l'anecdote. Ni de reprendre des thèmes architraités (*Bœuf écorché, Histoire d'un bœuf*). Ni d'étaler des sortes d'albums de voyages, des paysages, des tauromachies. Ni de se donner à fond en d'immenses et ardentes compositions, en rougeoyants clairs-obscurs.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé.

(2) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

(3) Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte.

(4) 13, rue du Temple, Maillot, près Sens, (Yonne).

LA SAISON PROCHAINE

Radio-France : tonalité française

Cinq cents concerts (dont quatre cents à Paris), des ensembles réunissant trois cent soixante-quinze musiciens et choristes, font de Radio-France l'une des entreprises essentielles de la vie musicale. La saison prochaine sera marquée par le 50e anniversaire de l'Orchestre national, qui accomplira une nouvelle tournée aux Etats-Unis et an Canada.

Les programmes, qui suivent les mêmes lignes que les années précédentes, auront une tonalité française peut-être plus accentuée que de coutume : dans les soixante-dix-neuf concerts mis en abonnements, soixante-huit des cent quarante-deux compositeurs seront des Français, dont vingt et un vivants, et soixante-huit également des cent quatre-vingts interprètes. On notera particulièrement, dans les cycles symphnniques, la création du *Concerto pour violon* de Dutilleux (par Isaac Stern) et d'*Ottava bassa* de Malec, la *Ire Symphonie* de d'Indy, la *Troisième* de Magnard, le *Requiem* de Berlioz, le *Choral sur le nom de Fauré* et la *Partita* de Koechlin, les *Evocations* de Roussel, *Aubade*, le *Concert champêtre*, le *Stabat Mater* et les *Répons des ténèbres* de Poulenc, le *Psaume* de Schmitt, etc.

L'Orchestre national sera dirigé par Maazel, Conlon, Sawallisch, Baudo, Krivine, Dutoit, Pesko, Ozawa et Bertini, et le N.O.P., doté d'un nouveau directeur, Marek Janowski, recevra de nombreux chefs invités.

An hasard des programmes, citons parmi les œuvres marquantes les *2e* et *3e Symphonies* de Rachmaninov, le *Requiem allemand* de Brahms, *la Création* de Haydn, des œuvres de Schrecker et Cerha, les *4e* et *5e Symphonies* de Mahler, la *Quatrième* de Martinu et la *Cinquième* de Hartmann, le *Te Deum*, les *6e* et *9e Symphonies* de Bruckner, *la Création du monde* de Kagel, le *Concerto pour orchestre* de Bartok, le *Concerto pour violon* de Schœnberg, etc. Signalons en novembre la venue du Concentus Musicus de Vienne dirigé par Harnoncourt.

Riche programme également an point de vue lyrique, où l'on pourra entendre *Alcina*, *Elektra*, *Norma*, *les Brigands* d'Offenbach, *Tannhäuser*, *l'affaire Makropoulos*, *Un bal masqué*, *le Roi malgré lui*, *Kitège*, *Fidelio*, et trois petits opéras de Menotti, Bernstein et Nikiprowetzky.

Trois cycles de musique de chambre complètent cette saison pleine de promesses.

★ Renseignements et abonnements : Radio-France, service accueil et animation, pièce 2237, 116, avenue dn Président-Kennedy, 75786 Paris-Cedex 16 ; Tél. : 230.23.08.

Rendez-vous à l'Opéra

● Au Grand Théâtre de GENEVE : *Lucie de Lammermoor* (direction Santi ; mise en scène Pizzi) ; *Pelléas et Mélisande* (Lopez-Cobos, Rochaix) ; *la Veuve joyeuse* (Jordao, Savary) ; *Un bal masqué* (Chailly, J.M. Simon) ; *Mavra* de Stravinsky (Auberson, Camerlo) et *les Sept Péchés capitaux* de Weill (Aoherson, Araiz) ; *Idoménée* (Tate, Rochaix) ; *l'Italienne à Alger* (Chung, K. Russel) ; *Alceste* (Stein, Pizzi).

● A l'Opéra de LYON : *Iphigénie en Aulide* (Gardiner, Bayen) ; *le Songe d'une nuit d'été* de Britten (Kasprzyk, Leiser) ; *Eugène Onéguine* (Gardiner, Serban) ; *Hippolyte et Aricie* (Gardiner, Pizzi) ; *Cenerentola* (Jordan, J.-M. Simon) ; *l'Etoile* de Chabrier (Gibault, Erlo) ; *Cosi fan tutte* (Gardiner, Coutance) ; *l'Echarpe rouge* d'Aperghis, création (M. Foster, Vitez) ; *Nabucco* (Delogu, Benhaim).

● A l'Opéra-Théâtre de NANCY : *Arlodante* de Hændel (Diederich, Pizzi) ; *Mireille* (Kaltenbach, Bourseiller) ; *la Walkyrie* (Giovaninetti, W.-D. Ludwig) ; *Lucrèce Borgia* de Donizetti (mise en scène Ionesco) ; *Boulevard Solitude* de Henze (Kaltenbach, Bourseiller) ; *Cinq chants pour un roi fou* de P.-M. Davies et *Aventures* de Ligeti (Boulez, Friedmann) ; *Pygmalion* (Herreweghe, Lenæl).

● A l'Opéra de NICE : *les Vêpres siciliennes* (Masini, Auvray) ; *Arabella* (Klobucar, Sulzberger) ; *Dialogues des carmélites* (Périsson, Deiber) ; *Louise* (Klobucar, Berutti) ; *Madame Butterfly* (Dervaux, Wallmann) ; *le Turc en Italie* (Rivoli, Thamin) ; *la Force du destin* (Klobucar, Benhaim) ; *Wozzeck* (Klobucar, Médecin) ; *la Flûte enchantée* (Pintilie) ; *le Barbier de Séville* (Erede).

● A l'Opéra du RHIN : *la Guirlande* de Rameau (mise en scène Terrasson) ; *Werther* (Chmura, Terrasson) ; *la Chauve-Souris* (Schnitzler, Könemann) ; *Don Giovanni* (Guschlbauer, Ponnelle) ; *les Noces de Figaro* (Schnitzler, Terrasson) ; *H. H. Ulysse*, création de Jean Prodromidès (Terrasson) ; *les Fées* de Wagner (Prick) ; *Tannhäuser* (Guschlbauer, H.-P. Lehman) ; *l'Italienne à Alger* (Franci, Le Poulain) ; *les Pêcheurs de perles* (Périsson, Terrasson) ; *Xerxès* de Hændel (Farncombe, Wand).

SÉLECTION

CINÉMA

Reprises

« Le Masque de Fu Manchu » de Charles Brabin

Fumerie d'opium, salle des tortures, supplices érotiques. Films d'aventures fantastiques (1932) où le « péril jaune » prend des aspects inattendus, avec Boris Karloff et Mirna Loy.

ET AUSSI : *Hair*, de Milos Forman (la comédie musicale des année 60; l'univers des hippies par un Tchèque émigré, inspiré); *le Docteur Jivago*, de David Lean (un médecin et poète dans la révolution russe. Grand spectacle romanesque d'après Boris Pasternak); *Morocco* et *X 27*, de Josef von Sternberg (deux fois Marlène Dietrich, comédienne et star).

MUSIQUE

Une semaine à Avignon

Capitale incontestée du théâtre musical, Avignon prnpose aux amateurs une semaine bien remplie : Après *les Visites espacées*, de Philippe Hersant (les 22, 23 et 24 juillet), ils pourront découvrir le *Lohengrin*, de Jules Laforgue, mis en musique par Salvatore Sciarrino (les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet) dans une mise en scène de Pier' Alli, par la Scala de Milan, *Au puits de l'épervier*, de Yoshihisa Taïra, avec le groupe Ma-Dance-Rituel-Theatre (les 24, 25, 26, 27 et 28 juillet), ainsi que *le Cadeau de l'empereur*, opératorio pour fanfares et voix humaines, de Giovanna Marini, avec les chœurs et les musiciens de l'École de musique populaire de Testaccio.

Comme si cela ne suffisait pas, le programme musical de France-Culture a ouvert à l'Atelier-théâtre et musique de Bagnolet les portes de la Chapelle des Cordeliers devenue Maison des compositeurs, où, chaque jnur, à 17 heures et 22 heures, jusqu'an 29 juillet, on verra de courtes pièces de théâtre musical ou de musique théâtralisée. La liste des auteurs serait trop longue, d'ailleurs ils changent chaque jour.

EXPOSITIONS

Le legs Zervos à Auxerre et Vézelay

Brauner, Charchoune, Fernandez, Hélion, Lam, Laurens, Picasso, Sima, Villon... Un choix de quatre-vingt-dix œuvres provenant du legs que Christian Zervos a fait à la ville de Vézelay, afin d'y créer une fondation Yvonne Zervos *(lire notre article page 9)*. L'initiateur des *Cahiers d'art* et sa femme avaient en effet quelques attaches avec la région, une ferme achetée dans les années 30, où ils recevaient leurs amis : Char, Eluard, Léger, Le Corbusier... (Maison du tourisme d'Auxerre, ancien dnrtoir des mnines à Vézelay, jusqu'au 31 octobre).

ET AUSSI : *Art en France 1960-1980, à Coutances :* vingt-sept artistes, quarante-deux œuvres. Nouveau-réalisme, support-surface, nouvelle figuration... (Centre d'animation Les Unelles), *Pablo Picasso à Nîmes :* de la période bleue jusqu'à la fin de sa vie, quatre-vingt une œuvres sélectionnées par Jacqueline; quelques inédits (Musée des beaux-arts). *Annette Messager à Calais :* chaussures, ciseaux, araignée, serpent... « Chimères 1982-1983 » ou Annette Messager dans ses terres. (Musée des beaux-arts). *Patrick Raynaud à Montpellier :* des sculptures géantes qui se déplient comme des frises de papier à travers le musée Fabre. *Robert Zakanitch à la Fondation de Jau* (près Perpignan) : un peintre américain qui aime les motifs de fleurs, on a appelé ça le « Pattern ».

JAZZ

Les festivals

Michel Portal à Saint-Jean-de-Luz le 21 ; *Michel Pétrucciani* à Saint-Rémy-de-Provence le 21 ; *Stan Getz* à Brest le 21 ; *Ray Charles* à Salon-de-Provence le 22 ; *Chick Corea* à Saint-Sébastien le 23 ; *Céléa* et *Couturier* du 20 au 23 à la Resserre aux diables à Paris ; *Herbie Hancock* à Antibes le 22.

(Publicité)

VILLE DE REIMS

CONCESSION DE L'EXPLOITATION DU GRAND THÉATRE MUNICIPAL DE REIMS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Il est donné avis d'un appel d'offres ayant pour objet la concession de l'exploitation du Grand Théâtre municipal de Reims (capacité : 912 places).

Les candidats, personnes physiques ou morales, devront remplir toutes les conditions réglementaires en matière d'exploitation d'entreprises de spectacles.

— Consultation et délivrance du dossier : à la Mairie de REIMS — Direction des Finances — Bureau des Marchés — Hôtel de Ville — Bureau nº 52 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, samedi excepté, pendant la période de publicité. Pour les candidats de l'extérieur, le dossier pourra leur être envoyé contre 14,20 F en timbres-poste, sous réserve que leur demande parvienne huit jours avant la date limite pour la remise des offres.

— Conditions et date limite de remise des offres : 28 OCTOBRE 1983, avant 17 heures, terme de rigueur, par pli recommandé avec demande d'accusé de réception à l'adresse de M. le Maire de REIMS — Direction des Finances — Bureau nº 52 — Hôtel de Ville, 51096 REIMS CEDEX ou bien déposées à la même adresse dans les conditions énumérées à l'article V du Règlement Particulier d'Appel d'Offres (R.P.A.O.).

— Documents à produire par les candidats : pièces énumérées à l'article 8I du R.P.A.O.

REIMS, Le 11 juillet 1983.
Le Maire,
Jean FALALA.

CHAILLOT
THÉATRE • NATIONAL

D'OCTOBRE 1983 A JUIN 1984 HAMLET • PAR LES VILLAGES • LA MOUETTE • LE HERON • LA TRAHISON ORALE • LA DEVOTION A LA CROIX • LES POSSEDEES • FAUT-IL CHOISIR - FAUT-IL REVER ? • MARIAGE • ET DES FORMES BREVES • DU THEATRE POUR LES JEUNES SPECTATEURS • DE LA POESIE • DES DEBATS • DES EXPOSITIONS • DE LA MUSIQUE...

RENSEIGNEMENTS • ABONNEMENTS
727 81 15

SOIRÉES SOPHIA-ANTIPOLIS

THÉATRE DE LA GARRIGUE (21 h 30)

JUILLET

Mercredi 20 — La Compagnie des Claviers présente : *JEAN-PAUL FARRE*. Contes pour piano.
Samedi 23 — *PILOBOLUS DANCE THEATRE*.
Mercredi 27 — *XALAM*. Afro Jazz (Sénégal).
Samedi 30 — *ANGÉLIQUE IONATOS et BRENDA WOOTTON*

AOUT

Mercredi 3 — *I COLOMBAIONI* (Clowns).
Samedi 6 — *LAVELLE* et son quartet.
Mercredi 10 — *FOOTSBARN TRAVELLING COMPAGNY*. King Lear de William Shakespeare.
Samedi 13 — *GRAND BALLET D'AFRIQUE NOIRE*.

THÉATRE DE PLEIN AIR DU CERAM (21 h 30)

JUILLET

Jeudi 21 — *DANSES ET CHANTS D'ARGENTINE*. Horacio Molina, Walter Rios et Grupo Malambo. Soirée en hommage à Alicia Penalba.

AOUT

Mardi 2 — *WENDY BONAVENTURA*. Danse traditionnelle du ventre.
Jeudi 4 — *FRERSMOL KOMPANIE*. Clowns.
Mardi 9 — *COMPAGNIE RADEIS*. « Échafaudages ».
Jeudi 11 — *ADAMA DRAMÉ*. Percussions. *FRANCIS BEBEY*. Guitare et chant.

VIDÉO TRANSMISSION AVEC V.T.L

JUILLET

Lundi 25 (21 h) (CERAM) — *DU FESTIVAL D'AVIGNON*. Avron Big Bang de et par Philippe Avron.
Mercredi 27 (24 h) (CERAM) — *DU FESTIVAL D'AVIGNON*. Fête de la Mode. Mise en scène de Daniel Mesguish.
Vendredi 29 (21 h) (Garrigue) — *DU FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE*. La Cenerentola de Rossini avec Tereza Berganza.

EXPOSITIONS (GALERIE FONDATION SOPHIA-ANTIPOLIS)

Juillet-août — *« EUREKA 83 » 100 ANS D'INVENTIONS FRANÇAISES* réalisé avec le concours du Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou et de l'Institut national de la propriété industrielle. *LES AFFICHES DU BICENTENAIRE DE L'ÉCOLE DES MINES*

STAGES A SOPHIA-ANTIPOLIS

13 août — en collaboration avec *KIRON*.

VALBONNE VILLAGE (21 h 30)

ÉGLISE — JUILLET — Mardi 26, Jeudi 28 — *EVA GRAUBIN*, Violon. Pièces pour violon seul. *PAUL TORTELIER*, Violoncelle (suites de Bach) et le Chœur de Sophia-Antipolis. Soirée donnée au bénéfice de l'hôpital de Dabou (Côte-d'Ivoire).

PLACE DES ARCADES — AOUT — Vendredi 12 — *LE BARBIER DE SÉVILLE* de *ROSSINI* par le Petit Opéra de France. Orchestre de la New-Cross Philharmonic Society. Chœur du Festival de Martigues. Mise en scène de Pierre Malbos.

PRÉ DE VALBONNE — 8 juillet/12 août — *CIRQUE GRUSS*, cirque national. Spectacle 1983. Répétition publique tous les samedis matin.

Information et réservations : Sophia-Antipolis ; B.P. 1, 06560 Valbonne - Tél. (93) 33.10.10 - FNAC : Nice-Étoile - Miguel : Cannes

La Chaise-Dieu

XVIe FESTIVAL DE MVSIQVE FRANÇAISE

Du 22 août au 4 septembre 1983

RENSEIGNEMENTS RÉSERVATIONS SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA CHAISE-DIEU

هكذا من الأصل

FESTIVALS

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

Le 20 : A Déjazet, 18 h 30 : Quatuor Gnessine (Mozart, Schnittke, Schumann ; Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Foster (Dutilleux, Schubert) ; Le 21 : Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de R.-F., dir. : M. Janowski (Mendelssohn) ; le 22 : Station Auber RER, 16 h 30 : M. Bouvard (Sweelinck, Scheidt, Frescobaldi...) ; Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : S. Doyon, (Bach, Dubois, Gigout) ; le 23 : Mairie du Ve, 18 h 30 : Soirée H. Dutilleux ; le 23 : Bateaux-Mouches, 15 h 30 : Y. Uyama, M. Bouvard (Frescobaldi, Scheidt, Bach...) ; le 24 : Château de Maisons-Laffitte, 17 h 30 : N. Spieth (Dieupart, Rameau, Boismortier...) ; le 25 : Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 18 h 30 : Chœurs de la Chapelle royale de Windsor : dir. : Ch. Robiesee (Byrd, Bach, Lassus...) ; Th. de Paris, 20 h 30 : Orchestre et chœur de la Chapelle royale, Théâtre du Nombre d'or, dir. : Ph. Herreweghe (Rameau) ; le 26 : Mairie du 5e, 18 h 30 : Ch. de Buchy, Th. Paraskivesco (Satie) ; Th. de Paris, 20 h 30 : voir le 25.

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Les 22, 23, 24 à 21 h 30 : le Contre mode d'emploi ; les 20, 26 à 20 h 15 : Tabarin ; à 22 h : Impasse du désir ; le 21 à 20 h 15 : les Cenci ; les 22, 23 à 20 h 15 : la Folle envie ; à 22 h : Robinson Crusoe and Company ; les 24, 25 à 20 h 15 : Historia de un amor ; à 22 h : Je, François Villon ;

IIe Juillet musical de l'escalier d'or
(523-15-10)

Le 20 à 19 h : Ensemble de cuivres pro musica (Grieg, Ravel, Fauré) : 21 h : A. Queffelec (Bach, Ravel, Brahms) ; le 21 à 19 h : H. Nagorsen, P. Scotto le Massese (Bach, Haydn, Mendelssohn) ; 21 h : G. Fumet, I. Nodairai (Donizetti, Schubert, Franck) ; le 22 à 19 h : F. Kleynjans (Satie, Barrios) ; 21 h : J. Gottlieb (Ohana, Ives, Aldright) ; le 23 à 19 h : O. et Cl. Delangle (Schumann, Gotkovsky, Denisov) ; 21 h : F. Bebey ; le 25 à 19 h : N. Bera-Tagrine (Mendelssohn, Bach, Mozart...) ; 21 h : Ph. Davenet, B. Fromange, F. Bouniche (Haendel, Bach, Haydn) ; le 26 à 19 h : S. Pierrat, S. Tajra, (Beethoven, Brahms, Prokoviev) ; 21 h : M. King, D. Abramovitz (Rossini, Obradors, Granados).

En région parisienne

LA DEFENSE, Esplanade, Fontaine Agam (979-00-15), les 22, 23 à 22 h : Musical Memories.

SCEAUX, XVe Festival (660-07-79), orangerie du château, le 22 à 21 h : D. Comtois-Cahen : L. Comtois, D. Cahen, Bodamer, F. Virolle (Brahms, Schubert) ; le 23 à 17 h 30 : Quatuor Margand, L. Wright (Brahms) ; le 24 à 17 h 30 : O. Gardon (Beethoven, Scarlatti, Chopin).

En province

AQUITAINE

SARLAT. – 32e Festival des jeux du théâtre de Sarlat-en-Périgord (53) 59-37-46 ; Jardin des Enfeus à 21 h 45, les 20 et 21, « Il signor Fagotto » ; les 25 et 26, « Fin de partie ».

AUVERGNE

FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS
(70) 06-80-17

HÉRISSON-CHATELOY. – Le 24 à 16 h 30, P. Fontanarosa et M. Nordmann (Spohr, Bach, Saint-Saens).

VICHY. – Festival d'art lyrique et musical (70) 31-68-88 ; Théâtre, le 20 à 21 h, G. Tacchino (Poulenc, Mozart, Chopin) ; le 23 à 20 h 30, « Nos folles années », Dir. J.-P. Burtin ; le 27 à 21 h, Cie des ballets du Grand Théâtre de Bordeaux ; Salle Berlioz, le 26 à 16 h 30, Orchestre symphonique de Vichy.

BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ

JOUX. – Festival des nuits de Joux (83) 39-29-36 ; Eglise des Hôpitaux neufs, le 26 à 21 h 30, Concert de musique vocale.

BRETAGNE

BREST. – Jazzinuits ; Douves du château, le 20, Quintet Wynton Marsalis ; le 21, Prissac Jazz Quintet / The Lionel Hampton Orchestra ; Urban Sax ; Manoir de Keroual, le 22, Octobre / Screamin' Jay Hawkins / Steel Pulse ; le 23, John Hammond / Luther Allison / John Lee Hooker / Willie Dixon ; le 24, Unlimited Blues Time / Jorma Kaukonen / Johnie Winter.

LANNION. – 16e Festival d'été 37-07-73 ; Salle omnisport, les 22 et 23, Golden Gate Quartet ; Eglise St-Jean-de-Baly, le 27, J. Boyer et M. Giboureau.

CENTRE

SULLY. – Xe Festival de Sully-sur-Loire (38) 62-04-88 ; Château, le 22 à 21 h, Concert d'application de stage des jeunes femmes chef d'orchestre ; le 23 à 18 h 30, R. Fontanarosa et O. Dartevelle ; Collégiale Saint-Ythier, le 23 à 21 h, Orchestre de chambre « Baroque Strings de Zurich » (Vivaldi, Haendel, Mozart).

CHAMPAGNE-ARDENNE

BRAUX-Ste-COHIÈRE. – XIIIe Festival d'été 83 (26) 60-83-51 ; Château, le 23 à 21 h, Ensemble « Guitarra de camera » (Carulli, Paganini, Mozart).

CORSE

FESTIVAL INTERNATIONAL D'AJACCIO ET DE LA CORSE 1983
(95) 23-56-85

LES MILELLI. – Le 21 à 21 h 15, « Don Giovanni », Dir. J.-C. Hartemann.

AJACCIO. – Chapelle impériale, le 22 à 21 h 15, Trio Rameau d'Amsterdam (Couperin) ; Théâtre Kaliste, le 25 à 21 h 15, Franco Cilda ; Le Casone ; le 26 à 21 h 15, Orchestre national de Lille, Dir. J.-C. Casadesus (Lalo, Ravel, Moussorgsky) ; le 27 à 21 h 15, Orchestre national de Lille, Dir. J.-C. Casadesus (Wagner).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE. – Festival de la Cité (68) 25-33-13 – 25-63-50 ; Basilique Saint-Nazaire, le 20, Ensemble de cuivres Bernard Soustrot, Quatuor de trombones de Paris et Melvin Culbertson ; Grand Théâtre, le 21, Fats Domino ; le 22, Lionel Hampton ; le 23, Alvin Ailey ; le 24, Orchestre mondial des jeunesses musicales, Dir. A. Ros-Marba (Wagner, Brahms, Lutoslawski, Ravel) ; le 25, Julien Clerc ; Théâtre municipal, le 27, Orchestre de chambre de Pforzheim et Yehudi Menuhin (Bach, Mozart).

GOULT. – Les amis de la musique du Luberon (90) 75-63-28 ; Eglise, le 23, Trio Henry (Schubert, Brahms, Ravel) ; le 25, Récital piano Yves Henry (Mozart, Schubert, Beethoven).

ÉTÉ MUSICAL EN LANGUEDOC

BÉDARIEUX. – (67) 95-00-16 ; Maison des arts, le 20, « Ars Musica », Dir. R. Calmel.

FONTCAUDE. – (67) 37-01-44 ; Abbaye, le 22, J. Roucairol, J. Marichal, C. Alicot.

PÉZENAS. – Collégiale, le 21, Quintette de musique baroque ; le 24, D. Roth et H. Parramon ; le 26, J. Ibert, D. Simpson, Ch. Wolf (Bach).

QUARANTE. – (67) 89-40-60 ; Eglise du IIe Siècle, le 24, Mireille et Richard Phillips (Schubert, Brahms).

SÉRIGNAN. – (67) 32-12-43 ; Collégiale, le 21, « Ars Musica ».

LE CAP D'AGDE. – Festival Méditerranéen (42) 86-82-14 ; Centre des Congrès, le 26, Orchestre des solistes d'Aix, Dir. P. Bini (Haydn).

PRADES. – Festival « Pablo Casals » (68) 96-33-07 ; Abbatiale de Saint-Michel-de-Cuxa, le 26, Orchestre de Montpellier, Dir. L. Bertholon (Brahms, Haydn) ; le 27, Lamentabile Consort de Stockholm (Poulenc, Purcell).

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT. – Saison musicale 83 ; Eglise romane, le 23 à 21 h 15, Quatuor Dolezal de Prague (Mozart, Smetana, Schubert) ; le 26 à 21 h 15, Sergio Vartolo (Rameau, Gabrieli).

SÈTE. – Festival de la mer (67) 74-66-97 ; Théâtre municipal, le 22 à 21 h, Récital Margarita Castro Alberty (Scarlatti, Verdi) ; Théâtre de la mer, le 26 à 21 h, Angel-Maimone Entreprise.

UZÈS. – XIIIe Nuits d'Uzès (66) 22-68-88 ; Temple, le 20 à 20 h 45, Xavier Canhepe ; Place aux herbes, le 23 à 20 h, Big Band Roger Guérin ; Eglise Saint-Etienne, le 25 à 20 h 45, Marielle Nordmann (Haendel, Sor, Pierné).

VILLEVIEILLE. – Soirées musicales 83 (66) 80-03-24 ; Temple de Sommières, le 24 à 18 h 30, Chorale Saint-Clair de Sète.

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX. – Festival musical de Saint-Yrieix 83 (55) 75-94-60 ; Collégiale du Moustier, le 22 à 21 h, G. Souzay et D. Baldwin (Schubert, Strauss, Fauré) ; le 26 à 21 h, R. Fontanarosa et P. Dubeau (Haendel, Corelli).

NORD-PAS-DE-CALAIS

VIIe FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE
(21) 30-40-33

BOULOGNE-SUR-MER. – Salle des Pipots, le 21 à 18 h 30 et 21 h, Jazz des années 30 au cinéma ; Salle Léon-Blum, le 22 à 20 h, Soirée musicale non stop (jazz, salsa, reggae).

LE PORTEL. – Cinéma Casino, le 23 à 21 h, Jazz des années 30 au cinéma ; Salle des sports, le 24 à 21 h, Fats Waller Show.

NORMANDIE

MONT SAINT-MICHEL. – Les heures musicales du Mont-Saint-Michel (33) 58-00-22 : Salle d'Avranches, le 21, Claude Bolling ; Abbatiale du Mont-Saint-Michel, le 22, Chorale américaine d'Anhurst ; Eglise de Villedieu, le 23, Quatuor Parrenin et M. Mercier (Fauré, Franck).

XIe FESTIVAL DES SOIRÉES DE NORMANDIE
(31) 86-27-65

COURSEULLES-SUR-MER. – Eglise Saint-Germain, le 23, à 21 h, Ensemble régional de Basse-Normandie (Lulli, Vivaldi, Beethoven).

OUISTREHAM. – Eglise Saint-Samson, le 27, à 21 h, M. Chauveton et J.M. Damase (Beethoven, Schumann).

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES. – 11e Rencontres internationales de la guitare (63) 59-62-63 : Théâtre municipal, le 20, à 21 h 30, Manuel Barruecco ; le 21, à 21 h 30, José Barrense Dias et Conty de Oliveiras ; Théâtre municipal ou cathédrale, le 22, à 21 h 30, Mady Mesplé et R. Ansel : Salle G. Philipe, le 23, à 21 h 30, Merengue De Cordoba et Paco Serrano.

SAINT-CÉRÉ. – Session de musique de Saint-Céré (65) 38-19-60 : Château de Montal, le 23, à 21 h, les Solistes du comté de Flandre (Schubert, Beethoven, Ravel) ; Château de Castelnau-Bretenoux, le 24, à 18 h, Trio Mozart ; Théâtre de la Ville d'Aurillac, le 26, à 21 h 30, les Solistes du comté de Flandre ; Château d'Assier, le 27, à 21 h, Récital de piano (Haydn, Fauré, Chopin, Ravel).

TOULOUSE. – Musique d'été 83 (23-32-00) ; Halle aux grains, le 21, à 21 h, Stars of Faith of Philadelphie ; Jardin du cloître des Jacobins, le 26, à 21 h, Quatuor jazz et guitare ; Salle capitulaire du cloître des Jacobins, le 27, à 21 h, Dance Body Action Art Performance, dir. : Wes Howard.

PAYS DE LA LOIRE

SABLÉ-SUR-SARTHE. – Festival Été 83 (43) 95-40-96 : Parc du château, le 21, Foire aux chansons ; Centre ville, le 23, à 17 h, Amédée Bricolo ; Centre culturel, le 23, à 21 h, Marie-Paule Belle.

TOURS. – Semaines musicales de Tours : Salle des Tanneurs, le 20, V. Spivakov (Brahms) ; le 22, V. Spivakov et J.M. Poupelin ; le 23, Ensemble orchestral de Sofia (Brahms) ; le 25, Quatuor Borodine (Brahms, Tchaïkovsky) ; le 26, Ensemble orchestral de Sofia (Brahms).

POITOU-CHARENTES

SAINTES. – Festival de Saintes 83 (46) 93-41-35 : le 20, à 17 h, Concert de l'Atelier choral, dir. : P. Colleaux (Charpentier) ; à 21 h, Collegium vocale de Gand et Ensemble instrumental de la Chapelle royale, dir. : P. Herreweghe (Rameau, Bach, Kuhnau).

PROVENCE-COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. – Festival d'Aix 83 (42) 23-11-20 – 23-37-81 : Cloître Saint-Sauveur, à 18 h, le 20, 1 heure avec Anton Webern ; le 21, 1 heure avec J.-Ph. Rameau ; le 22, 1 heure avec J.-Ph. Rameau ; le 23, 1 heure avec Ghyslaine Raphanel ; le 25, 1 heure avec Julia Conwell ; le 26, 1 heure avec Sandra Browne ; le 27, 1 heure avec Rockwell Blake ; Théâtre du pavillon de Vendôme, le 20, à 21 h 15, la Cenerentola ; le 22, à 21 h 30, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : T. Guschlbauer (Mozart) ; les 24 et 26, à 21 h 15, la Cenerentola ; le 27, à 21 h 30, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Beethoven) ; Théâtre de l'Archevêché, le 20, à 21 h 30, Ensemble intercontemporain ; les 21 et 25, à 21 h 15, Mithridate ; les 22 et 27, à 21 h 15, Hippolyte et Aricie ; Cathédrale Saint-Sauveur, le 24, à 18 h, Paulus ; le 24, à 21 h 30, Récital Luigi Alva ; le 25, à 21 h 30, Concert Bach, dir. : John Eliot Gardiner.

ALBI. – Festival 83 (63) 54-22-30 : Cathédrale, le 21, à 18 h 30, J.-P. Wallez et Aimée Van de Wiele (Bach) ; le 21, à 21 h, Ensemble orchestral de Paris et Orgeon Pamplones, dir. : J.-P. Wallez (Bach) ; le 24, à 21 h, Mary Prat-Molinier ; Centre culturel, le 22, à 21 h, J.-P. Farré ; le 25, à 21 h, G. Deplus, Tasso Adamopoulos et Quatuor Viotti ; Palais de la Berbie, le 23, de 18 h 30 à 22 h 30, Soirée Jean Françaix ; les 26 et 27, à 21 h 30, G. Bacquier, M. Pena et Annie d'Arco.

ARLES. – Festival 83 (90) 96-76-06 : Théâtre antique, le 22, à 21 h 45, Antonio Gades ; le 25, à 21 h 45, Pilobolus Dance Theater ; Cour de l'Archevêché, le 21, à 21 h 45, Robert Kovich ; le 23, à 21 h 45, Cie Michel Hallet-Eghayan ; le 26, à 21 h 45, Ecchymose et Motus ; Archevêché, le 20, à 19 h, N+N Corsino ; les 22 et 23, à 19 h, Washa-Danse ; les 25, à 19 h, Michèle Etori.

AVIGNON. – Festival 83 (90) 86-24-43 : Cour d'honneur du Palais des Papes, les 20 et 23, à 22 h, Dernières nouvelles de la peste ; les 21, 22 et 24, à 22 h, les Céphéides ; le 27, à 21 h 30, Walzer ; Théâtre municipal, les 23, 24, 25, 26 et 27, à 21 h 30, Lohengrin : Cloître des Célestins, les 24, 25, 26 et 27, à 22 h, Au puits de l'épervier ; Cour de la faculté des sciences, les 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, à 22 h, le Retable des merveilles ; Salle Benoît XII, les 20, 21, 22 et 23, à 19 h, Angel/Maimone Entreprise ; les 25 et 26, à 21 h 30, Fase ; le 27, à 21 h 30, Rosas ; Cloître du Palais vieux, les 23, 24, 25, 26 et 27, à 19 h, Angélique Ionatos ; Chapelle des pénitents blancs, les 20, 21, 22, 23 et 24, à 19 h, Racine(s) ; Cour de l'Oratoire, les 20, 22 et 26, à 18 h, et les 21, 23, 25 et 27, à 22 h, Avron Big Band ; Parking de l'Oratoire, les 21, 23, 25 et 27, à 20 h, et les 20, 22, 24 et 26, à 22 h, le Saperjeau ; Condition des soies, les 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, à 16 h et 18 h, Ecritures contemporaines ; les 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, à 21 h 30, Travaux d'acteurs ; Eglise des Célestins, les 24, 25, 26 et 27, à 21 h, Mode, Mode, Mode ; Villeneuve-lès-Avignon, les 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, à 22 h, Marie-Stuart ; Hospice Saint-Louis, les 22, 23 et 24, à 22 h 30, les Visites espacées ; Clos de la Murette, les 24, 25, 26 et 27, à 22 h, King Lear ; Verger d'Urbain V, les 20 et 22, à 21 h, Récit de Shéhérazade ; le 25, à 22 h, Antoine Vitez lit Aragon ; Chapelle des Cordeliers, les 20, 21, 22, 23, 25, 26 et 27, à 17 h et 22 h, Maison des compositeurs ; Métropole Notre-Dame-des-Doms, les 20 et 27, à 18 h, A l'orgue dorée ; le 24, à 10 h, Messe de Marcel Frémiot ; Cycle d'orgue, le 22, à 21 h, Cucuron ; le 24, à 17 h, L'Isle-sur-la-Sorgue ; Théâtre des Halles (D.), 21 h, Histoire encore.

CANNES. – Les Nuits de Lerins (93) 99-04-04 : Ile Sainte-Marguerite, les 22 et 24, à 21 h 30, Opéra-Mireille, dir. : Bender.

CARPENTRAS. – Festival 83 (90) 63-15-45 : Cour de la Charité, le 20, à 21 h 30, Jane Eyre ; les 23 et 25, à 21 h 30, Ballet de Catherine et Georges Golovine ; le 27, à 21 h 30, Abraham et Samuel ; Théâtre du Plein-Air, les 22 et 25, à 21 h 30, la Tosca ; le 24, à 21 h 30, Alvin Ailey/American Dance Theater.

CHATEAUVALLON. – IVe Festival international de danse (94) 24-11-76 : Théâtre couvert, le 21 de 18 h à 1 h, A. Alexandre, M. Clark, P. Decouflé, P. Roger, D. Boivin, K. Saporta ; les 23 et 24 à 19 h, Groupe Daniel Larrieu ; Les 23, 24, 25, 26 et 27 à 22 h, Twyla Tharp Dance.

FRÉJUS. – Forum des arts et de la musique (94) 51-37-56 : Théâtre romain, le 20 à 21 h 30, Dom Juan ; le 21 à 21 h 30, Orchestre de la police nationale ; le 22 à 21 h 30, Compagnie Ballet Phoénix ; le 24 à 21 h 30, l'Avare ; Cour de l'évêché, le 26 à 21 h 30, Trio Musica Aeterna.

LASCOURS. – Musique à Lascours 83 (66) 50-39-61 : Château, la 22 à 18 h, « All'Ongarese » (Haydn, Brahms) ; le 23 à 18 h, « Les cordes » (Bach, Mendelssohn) ; le 24 à 24 h, Soirée Mozart ; le 26 à 21 h, Paolo Bertoluzzi (Debussy, Bartok, Grippe).

MARSEILLE. – Festival populaire des îles 83 (91) 91-52-22, 91-55-56 : Centre d'accueil Léo-Lagrange, le 21 à 21 h 30, Duo Sense Maya et le mime Freddy ; Place du marché, le 22 à 21 h 30, Jeune philharmonie franco-allemande, dir. Justus von Websky (Mozart, Bizet, Brahms) ; le 25 à 21 h 30, Ode maritime ; Quai de Port-Frioul, le 27 à 21 h 30, Soirée Offenbach.

MARTIGUES. – VIIIe Festival populaire (42) 80-83-03 : Place Mirabeau, les 21, 23, 24, 26 et 27, le Barbier de Séville ; le 22 à 21 h 30, Orchestre A. Stajic ; Conservatoire, le 21 à 21 h 30, Les Brocoli ; le 22 à 21 h 30, « L'appel du chacal » ; le 23 à 21 h 30, Castrats-Divas ; le 24 à 21 h 30, « Le téléphone sonnera trois fois » ; le 25 à 21 h 30, Willem Breuker Kollectief ; les 26 et 27 à 21 h 30, « L'essui-main des pieds » ; Cabaret Bout de la nuit, le 21 à 24 h, J.F. Homo ; le 22 à 24 h, Fiesta gitane ; le 23 à 24 h, Groupe Covada ; le 24 à 24 h, Bex et Jouvelet ; le 25 à 24 h, Musiques en liberté ; le 26 à 24 h, Le mime Vincent ; le 27 à 24 h, Chez Panique ; Port-de-Bouc, le 22 à 21 h 30, les Brocoli ; le 25 à 21 h 30, Orchestre A. Sajic ; Sainte-Mitre, le 25 à 21 h 30, « Le téléphone sonnera trois fois » : Salle du grès, le 27 à 21 h 30, Screamin'ay Hawkins.

ORANGE. – Chorégie 83 (90) 51-83-83 : Cour Saint-Louis, le 23 à 18 h, Shirley Verrett (Haendel, Strauss, Massenet) ; Théâtre antique, le 23 à 21 h 45, la Gioconda.

SAINT-RÉMY. – Jazz à Saint-Rémy (90) 92-03-80 : le 20, Paul Bley et les Percussions de Strasbourg ; le 21, Tonton 4 Tet. Jazz Unit./Juan José Mosalini Trio/Charles Lloyd et Michel Petrucciani ; le 22, Bouloa et Elies Ferre/Tuhapaek-Marc Steckar/Stéphane Grapelli, Patrice Coratini et Marc Frosset ; le 23, Doudoo Gouirand, « World Music Cie »/Xalam/Don Cherry et E. Blackwell ; le 24, Henry Texier/Bennie Wallace Trio/Willem Breukner Kollectief.

SALON DE PROVENCE. – XXe Nuit de l'Empéri (90) 43-92-30 : Château de l'Empéri, le 20 à 21 h 30, Richie Havens ; le 21 à 21 h 30, Big Band de cordes, dir. G. Marais ; le 22 à 21 h 30, Ray Charles ; le 23 à à 21 h 30, Johny Winter ; le 24 à 21 h 30, Rock ; les 25, 26 et 27 à à 21 h 30, Lorenzaccio.

SEYNE-LES-ALPES. – Festival de musique 83 : le 23 à à 21 h, G. Zimmer-Lorenzi, J. Zimmer et J. Graner (Bach, Haendel, Glinka) ; le 27 à à 21 h, Quatuor Pellegrino (Tomasi, Bach, Gossec).

VAISON-LA-ROMAINE. – 31e Festival (90) 36-24-79 : Théâtre antique, le 20 à 21 h 30, Alain Souchon ; le 23 à 21 h 30, Antonio Gades ; Théâtre du Nymphée, les 21 et 22 à 21 h 30, Tartuffe ; le 24 à 21 h 30, Soirée Rameau ; le 26 à 21 h 30, le Neveu de Rameau.

VALBONNE. – Soirées Sophia Antipolis (93) 33-10-10 : Théâtre de la Garrigue, le 20 à 21 h 30, J.-P. Farré ; le 23 à 21 h 30, Pilobolus Dance Theatre ; le 27 à 21 h 30, Xalam ; Théâtre de plein air du Ceram ; le 21 à à 21 h 30, Danses et chants d'Argentine ; Eglise de Valbonne, le 26 à à 21 h 30, Eva Graubin.

Rhône-Alpes

EVIAN. – Rencontres musicales du Léman : Eglise d'Evian, le 20 à à 21 h, Musique chorale (Gabrieli, Schutz, Bach) ; Casino, la 21 à à 21 h, Musique symphonique (Schubert, Mozart, Respighi) ; Palais des Congrès, le 23 à 21 h, Concert final, dir. A. Chouvet (Telemann, Gounod) ; le 24 à 17 h, Soirée de clôture.

SAINT-DONAT. – XXIIe Festival international de Saint-Donat J.-S. Bach 83 (75) 45-10-29 : Collégiale de Saint-Donat, le 26 à 21 h, Récital d'orgue (Bach).

SALLANCHES. – Festival classique et jazz 83 (50) 58-04-25 : Salle Léon-Cerral, le 20 à 20 h 45, Accnymus/Argus/Marathon/Chippie/Polyedre ; le 21 à 20 h 45, Eric Leiann Quartet, Big Band de Sonny Gray.

VAL-D'ISÈRE. – Musique : Chapiteau, le 20 à 20 h 30, Jeune philharmonie franco-allemande, dir. Justus Von Websky (Mozart, Brahms, Bizet).

GAUMONT AMBASSADE – LUMIÈRE – LES PARNASSIENS – FORUM HALLES
QUINTETTE PATHÉ – ST-LAZARE PASQUIER
STUDIO Parly 2 – FRANÇAIS Enghien – 4 TEMPS la Défense

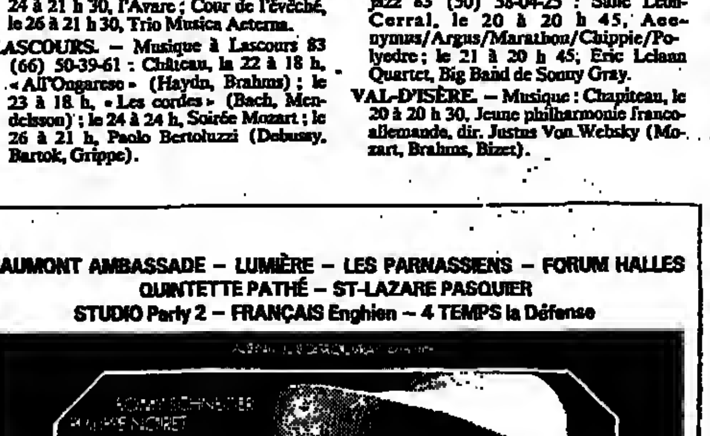

GAUMONT COLISEE • GAUMONT BERLITZ • GAUMONT RICHELIEU
GRAND BRETAGNE • HAUTEFEUILLE PATHE • SAINT GERMAIN HUCHETTE
CLICHY PATHE • MAGIC CONVENTION • GAUMONT SUD
GAUMONT HALLES • GAUMONT GAMBETTA • ATHENA • 3 MURAT
SAINT LAZARE PASQUIER • FAUVETTE PATHE • PARAMOUNT MAILLOT

GAUMONT OUEST • EVRY Gaumont • ASNIERES Tricycle • THIAIS Belle Epine
ENGHIEN Français • MAISONS-ALFORT Club • NOGENT Artel
MARNE LA VALLEE Artel • COLOMBES Club • 3 VINCENNES • SARTROUVILLE ABC
VERSAILLES Cyrano • ST-GERMAIN CEL • CERGY Pontoise • VELIZY 2 • 9 DEFENSE 4 Temps

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). Clôture annuelle.

SALLE FAVART (296-06-11). Clôture annuelle.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 20, 23, 25 (Dern.) à 20 h 30 : le 24 à 14 h 30 et 20 h 30 : Les Femmes savantes ; Les 21, 22, 26 à 20 h 30 : La seconde Surprise de l'amour ; La Colonie ; *Thermes de Cluny* : les 21, 22, 26 à 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

BEAUBOURG (277-12-33). Relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...ique.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : George Dandin.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Me., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée (à partir du 22).

DAUNOU (261-69-14) (Me., D. soir), 21 h ; mat., dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h : Mourir à Colone ; (dern. le 26) 22 h : Job scène du livre (dern. le 26).

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : la Bonne Femme aux camélias, (D., L.), 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, mat. Jeu. et Ven. à 15 h. ; le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. 20 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.). 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) L (D.). 18 h 30 : Stella Memoria (dern. le 25) ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h. : Folies d'opérettes, dern. le 24.

PALAIS-ROYAL (297-59-81). (S., D. soir, L), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16). (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto (rel. les 20, 21, 22).

SAINT-GEORGES (878-63-47), (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h : Six heures au plus tard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) (D.), 20 h 15 : les Pieds dans les poches ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires déconcertantes ; 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande..

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.) 20 h 30 : L'os qui mord (dern. le 23) ; 22 h 30 : Tragédie au radar (dern. le 23).

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (D.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17) (D. et le 14) 20 h : Attendons la fanfare.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Oy, Momheley, mon fils ; Jeu., vend., sam., 22 h : R. Bernadac.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) ; 22 h ; D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent (rel except. les 20 et 21).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : Infini express ; 20 h 30 : le Babond ; 21 h 30 : Lâchez les chiens ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 20

SERRE D'AUTEUIL 12 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Haydn, Mozart, Schubert...)

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy...)

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : J. Azkood (Bach, Scarlatti, Villa-Lobos).

JEUDI 21

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 voir le 20.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : J. Azkood (Bach, Scarlatti, Villa-Lobos).

ÉGLISE SAINT - ÉTIENNE - DU - MONT : Orchestre de chambre de Heidelberg.

VENDREDI 22

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 20.

NOTRE-DAME, 16 h 30 : Washington D.C. Madrigal singers.

FIAP, 20 h 30 : B. Geary (Mozart, Bach, Chopin...).

SAMEDI 23

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 20.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J. Belliard.

JARDIN DES TUILERIES, 15 h : Greater Houston Band.

DIMANCHE 24

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M. Goyard (Bach, Vierne, Buxtehude...).

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 20.

NOTRE-DAME, 14 h 30 : Amherst College Glee Club dir. : B.G. McInnes ; 17 h 45 : P. Eben.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Begin (Marchand, Grigny, Bach).

MARDI 26

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 20.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 20 à 23 h : Grand mixer DST, M. Frontz, Fable.

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30, le 20 : Art Blakey And Messengers ; le 21 : Machito Salsa Big Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Bert de Kort Quartet (jusqu'au 24) à partir du 25 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Bisin (dern. le 21).

FORUM (297-53-39), 20 h, les 20, 21, 22, 23 : Malopoets le 26 à 21 h : P. Akendengue.

NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30, le 20, Jan Garbarek ; les 21, 22, 23, : The Widespread Jazz Orchestra ; le 25 : Joachim Kuhn ; le 26 : C. Llyod, M. Pettrucciani, P. Danielsson, Sinship.

MEMPHIS MELODY (329-60-73) 23 h, mer. : Cynthia Mac Pherson ; jeu : Bobby Helms Trio ; ven. ; mar : Quartet The Rail ; sam. : Eny Quartet ; dim. : Aparecida ; lun. : Cathy Anconina et Alex Sanders.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Metropolitan Jazz Band ; ven. : J. Doudelle Jazz Orchestra ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : Minor Swing Quintet ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : Cyrill Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Balqueville, P. Diaz, R. Galeazzi.

PHILONE (776-44-26) 21 h, les 22, 23 : James Scotton.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : F. Couturier/J.-P. Celea (dern. le 23) ; à partir du 26 : Ted Curson Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Joël Lacroix Quintet (dern. le 23) ; à partir de 26 : Royal Tencopators Orchestra.

SUNSET (261-46-60), 23 h : (dern. le 24).

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) 15 h : Ecole nationale du cirque (dern. le 24).

OLYMPIA (742-25-49) (D.) 21 heures : les Compagnons de la chanson (à partir du 25).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

La danse

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 20, à 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Cie Barkane (à partir du 22).

MAIRIE DU IVe (278-60-56) ven., sam., dim., à 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

JOCKEY
127, bd du Montparnasse
320 62 02
Pas comme les autres
on s'y amuse !...

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : En amour on pêche à deux, de V. Cottafavi ; 19 h, Shadow Play, de J. Brahm ; Night call, de J. Tourneur ; Uncle Simon, de Don Siegel ; 21 h, The fallen sparrow, de R. Wallace.

JEUDI 21 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Passé d'une mère, de R. Freda ; 19 h, The raid, de H. Fregonèse ; 21 h, Re'c'n to treasure island, de E.-A. Dupont.

VENDREDI 22 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Qui est sans péché, de R. Matarazzo ; 19 h, Repeat performance, de A. L. Werker ; 21 h, Chirurgiens, de F. Borzage.

SAMEDI 23 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : les Cinq Sous de Lavarède, de M. Cammage ; 17 h, la Fille Rosemarie, de R. Thiele ; 19 h, Two o'clock courage, de A. Mann ; 21 h, Margin for error, de O. Preminger.

DIMANCHE 24 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Mystère Saint-Val, de R. Le Henaff ; 17 h, Pampa Barbare, de H. Fregonese et L. Demare ; 19 h, Born to be bad, de N. Ray ; 21 h, Meet me at the fair, de D. Sirk.

LUNDI 25 JUILLET

Relâche.

MARDI 26 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Chiens, à vous de crever, de F. Wisbar ; 19 h, la Folle Enquête, de K. Vidor et L. Fenton ; 21 h, Artistes et Modèles, de R. Walsh.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 20 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : C'est donc ton frère, de H. Lachman ; 17 h, Simba, de B. D. Hurst ; 19 h, la Maison de l'ange, de L. Torre-Nilsson.

JEUDI 21 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Vedette d'occasion, de R. Jones ; 17 h, Les hommes ne comprendront jamais, de C. Crichton ; 19 h, Sécheresse, de N. Pereira Dos Santos.

VENDREDI 22 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : le Prince étudiant, de E. Lubitsch ; 17 h, Mandy, de A. Mackendrick ; 19 h, Ganga Zumba, de C. Diegues.

SAMEDI 23 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : le Figurant, de E. Sedgwick ; 17 h, A tombeau ouvert, de R. Thomas ; 19 h, Tourments, de L. Bunuel ; 21 h, Ulysse, de J. Strick.

DIMANCHE 24 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Pollyana, de P. Powel ; 17 h, la Maison des secrets, de G. Green ; 19 h, Racines, de B. Alazraki ; 21 h, les Jeux de l'amour, de Ph. de Broca.

LUNDI 25 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : la Montre brisée, de V. Sjostrom ; 17 h, la Page arrachée, de G. Green ; 19 h, Parajito Gomez, de R. Kuhn.

MARDI 26 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

ESCROC, MACHO ET GIGOLO (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES (Fr.) : Arcades, 2e (233-44-58).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (H. sp.) (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES FILMS NOUVEAUX

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION, film germano-austro-français de Herbert Vesely. (V. all.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Berlitz, 2e (740-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (543-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLICS DE CHOC (**), film français de Jean-Pierre Desagnat. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-94) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL, film américain de Steve Carver. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

PSYCHOSE II (**), film américain de Richard Franklin. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A-T-IL UN PIRATE SUR L'ANTENNE, film français de Jean-Claude Roy : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

A signaler, d'Abel Gance :

NAPOLEON, vers. intégrale sur triple écran. – Au Palais des congrès, les 22, 23, 24, à 16 h 30.

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 12 h : le Grand Frisson ; 14 h, 20 h, 22 h, + sam. 24 h : Frankenstein Junior ; 16 h, 18 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipi Caca Dodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Noix de coco ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Monkey Business ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'opéra ; lun. : Animal Crackers ; mar. : Un jour aux courses.

FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 14 h : une Femme allemande ; 16 h 05 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.

FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 14 h, vend. 18 h, dim. 20 h, mar. 22 h : le Quarante et unième ; mer. 16 h, ven. 20 h, dim. 18 h : Le Nôtre parmi les autres ; mer. 18 h, ven. 22 h, dim. 14 h, mar. 18 h : la Septième Balle ; mer. 20 h, ven. 16 h, dim. 22 h : les Vengeurs insaisissables ; jeu. 20 h, sam. 16 h, lun. 14 h : les Nouvelles Aventures des Vengeurs insaisissables ; mer. 22 h, ven. 14 h, dim. 16 h : le Soleil blanc du désert ; jeu. 18 h, sam. 22 h : la Chevauchée mongole ; jeu. 16 h, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h : la Dernière Chasse ; jeu. 22 h, sam. 14 h, lun. 18 h, mar. 16 h : Sur les traces du Seigneur ; jeu. 14 h, sam. 18 h, lun. 16 h, mar. 20 h : le Sixième à abattre.

FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : Allo Brigade spéciale ; ven., sam. : la Fièvre au corps ; dim., lun. : les Bas Fonds newyorkais ; mar. : Le démon s'éveille la nuit.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Philadelphia security ; jeu. : Agent X 27 ; ven. : Tuez Charley Varrick ; sam. : le Prince de New-York ; dim. : l'Introuvable ; lun. : Je suis un évadé ; mar. : le Récidiviste.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : mer. 20 h, 22 h : l'Enfance d'Ivan ; jeu., mar. 20 h, 22 h : le Miroir ; ven. 20 h, dim. 16 h, 20 h : Andreï Roublev ; sam. 16 h 20 h, lun. 20 h : Stalker.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h : Voyage au centre de la Terre ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 17 h : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : ven. 22 h 25 : Et pour quelques dollars de plus ; mer., sam., lun. 22 h 25 : le Bon, la Brute et le Truand ; jeu., dim., mar. 22 h 25 : Il était une fois la révolution.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Baby Doll ; jeu. : Chicanos Story ; ven., sam. : l'Argent ; dim., mar. : Histoire de Pierra (*).

FESTIVAL G. DEPARDIEU : Rialto, 19e (607-87-61) ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : Danton ; mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30 ; ven. 21 h, sam. 23 h 15 : la Dernière Femme ; mer. 21 h, ven. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : Loulou ; jeu. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Buffet froid.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : Le ciel peut attendre ; 18 h 15 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir ; 22 h : la Maîtresse du lieutenant français.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : mer. : les Fiancés en folie ; jeu. : le Dernier Round ; ven. : la Croisière du Navigator ; sam. : Ma vache et moi ; dim. : Steamboat Bill junior ; lun. : le Mécano de la « General » ; mar. Sherlock Jr.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J. ...h : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe. Déjeuners, Soupers j. 24 h. Soirée animée par troubadour. Raviolis de langoustines. ESCALOPES DE SAUMON frais à l'orange. F/dim., lundi. P.M.R. 150 F.
LE POTAGER DES HALLES 15, rue du Cygne, 1er 296-83-30	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. TERRASSE.
INDRA 359-36-72/359-46-40. 10, rue du Commandant-Rivière, 8e.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Élysées, 8e F/dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES ET SCANDINAVES, hors-d'œuvre danois, festival de saumon, MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ.
RELAIS BELLMAN 723-54-42 37, rue François-1er, 8e F/S.-D.	Jusq. 22 h. Cadre élégant et confortable, salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé au chocolat.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e Ouv.t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
TY COZ F/dim., lundi 35, rue Saint-Georges, 9e 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS. CRÊPES et GALETTES.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts.
AU PETIT RICHE 770-68-68, 770-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. Dim.	Son étonnant MENU à 95 F, serv. compris. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 pers. Déj., Dîn.-Soupers de 19 h à 0 h 15. Park. Drouot.
REST. DU CASINO 280-34-62 41, rue de Clichy F/sam. midi-dim.	Près du CASINO DE PARIS. DINERS AVANT SPECTACLES. Salade Christine, ris de veau braisé champagne. P.M.R. 180/200 F. Le soir : 3 menus. Parking.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 720-98-15 13, rue Bassano, 16e	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17e F. sam. midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F, s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. TERRASSE D'ÉTÉ. Parking, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR F/lundi-mardi. 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87	Déjeuner, dîner, jusqu'à 22 heures. SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. Salons pour banquets.
LE GUILLAUME TELL 622-28-72 111, av. de Villiers, 17e F. sam. et dim.	Spécialités de POISSONS et CRUSTACÉS. Sa fameuse BOUILLABAISSE et BOURRIDE. TERRASSE D'ÉTÉ. Cartes crédit. Park., 210, rue de Courcelles.
LE CARILLON DE MONTMARTRE F/lundi 18, r. du Chevalier-de-la-Barre, 18e 255-17-26	Redécouvrez le Carillon dans son nouveau décor. Déjeuners MENU 80 F. Vin et s.c. Le soir, MENU 100 F. s.c. Carte originale. Ambiance musicale. TERRASSE D'ÉTÉ.
CHEZ GEORGES 574-31-00 Porte Maillot, 273, bd Pereire F/sam.	Maison cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propr. TERRASSE.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. - OUVERT TOUS LES JOURS - Parking gratuit.
MARTY 331-39-51 20, avenue des Gobelins (5e)	POISSONS, GIBIERS, MEILLEURS CRUS. Ouvert tous les jours. Salons de 12 à 100 couverts et SÉMINAIRES.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F/mardi.	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOOR. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. T.L.J. Spéc. BIRIANI.
LAPÉROUSE 326-90-14 et 68-04 51, qu. Grands-Augustins, 6e F/dim.	J. 23 h. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s. c. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couv. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.
TAN DINH F/dimanche 60, rue de Verneuil, 7e 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e	Menu à 94 F. Gds crus de Bordeaux carafe. Amb. musicale. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi. Parking près restaurant, sous esplanade, entrée rue Faber.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 244-32-19. Cadre élégant et confort. Tous les jours de 12 h à 1 h 15. Grill, poissons.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais - Poissons

LA CLOSERIE DES LILAS TERRASSE EN PLEIN AIR. 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 et 354-21-68. Au piano : Yvan MEYER.

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78.J.3h. Huîtres - Coquillages toute l'année. GRANDE BRASSERIE DE LA MER

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42. F. tour Montparnasse. J. 3 h. mat. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

AU PETIT RICHE 25, r. Le Peletier, 770-68-68/86-50. F/Dim. Serv. ass.j. 0 h 15. Menu 95 F s.c.

Radio France

concerts saison 1983-84

abonnements

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
SAISON LYRIQUE - MUSIQUES SACREES
PRESTIGE DE LA MUSIQUE - MUSIQUE DE CHAMBRE

avec : ADAM • ALBRECHT • AMY • ARMSTRONG • AUGER • BAUDO
BERTINI • CERHA • CHUNG • CONLON • CRESPIN • DELLER • DUTOIT
EDA-PIERRE • ESTOURNET • FORRESTER • GELBER • HENDRICKS
IVALDI • JANOWSKI • KRAUSE • KRIVINE • LAYER • LEITNER
LEVINAS • MAAZEL • MARION • MATHIS • MERCIER • MUTTER
OZAWA • PAIK • PASQUIER • PENNETIER • PESKO • PIDOUX
PRAT • PRETRE • PRIN • REACH • REECE • REUTER • ROGE • RUDY
RYSANEK • SAWALLISCH • SCHENK • SCIMONE • SEGAL
SÖDERSTRÖM • SOUDANT • STAPP • STERN • TCHAKAROV
TOMOWA-SINTOW • TORTELIER • VAN DAM • ZYLIS-GARA
CHOEURS ET MAITRISE DE RADIO FRANCE

16 séries - 79 concerts

Pour tous renseignements :
• Dans le grand hall de la Maison de Radio France au Théâtre des Champs Elysées. Salle Pleyel et Salle Gaveau
• Par correspondance à : Radio France, bureau 7324, 75786 PARIS CEDEX 16
• Par téléphone n° 524 18 18 et 230 30 60

ET DES SPECTACLES

CINEMA

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (You., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RAGTIME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SEX O CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (353-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., jeu., ven., sam., 20 h, dim., lun., mar., 22 h 30.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 16 h, ven., sam. 0 h 15.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
LE BATARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + Boîte à Films, 17e (622-44-21) jeu. ven. lun. mar., 13 h 30.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mer., ven. 21 h, sam. 19 h, lun. 20 h 30.
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven., sam., 24 h.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), mer., 21 h, sam., 19 h, dim., 18 h 45.
CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h., 20 h 15, ven. 24 h.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en sam.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
LES INDOMPTABLES (A., V.O.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h, 22 h, sam, 24 h.
LE JAPON DE FR. REICHENBACH (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. ven. 19 h 30, dim., 14 h, lun., 17 h 30.
LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), jeu., lun., 19 h, mar., 20 h 30 + Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. dim. lun., 11 h 45.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
HAMMETT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.
MAD MAX (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
MORT A VENISE (It. ; v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) sam. dim., 17 h 45, mer. ven. dim. mar., 22 h 10.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., 21 h 30 ; dim., lun., mar., 20 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A. ; v.o.), Cinoches, 6e (603-10-82), 22 h 40 + sam. 0 h 15 + Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven. dim., 21 h., sam. mar., 19 h.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 14 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 30.
TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e, (321-41-01), ven., dim., lun., 18 h ; jeu., 22 h ; sam., 20 h.
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.-A. Corda), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., dim., 15 h 30.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mar., 14 h, mer., jeu. ven., sam., 21 h.
WILLY ET PHIL (A., v.o.), Palace, 15e (374-95-04), jeu. dim., 21 h., sam., 21 h 15, lun., 19 h.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., mar., 18 h, jeu., 20 h, ven., 22 h.
YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 22 h.
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 18 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), ven., dim., mar., 14 h., jeu., sam., 16 h.

LE 20 JUILLET 83
« LES DAMES DE FER »
de Jean-Claude Danaud
Mise en scène
Jacques Ardouin
avec M.-C. Danaud et P. Melin
« L'art et la manière d'être une petite fille surdouée, toujours drôle et un tantinet monstrueuse... »
LE 23 JUILLET 83
« Y'EN A MARR... EZ VOUS ? »
Mise en scène
Jacques Ardouin
avec A. Clair, V. Bohbo, G. Clair
« Ils sont 3 = 16 personnages, de l'humour, de la danse, du chant. Une revue de sketches drôles et brillants – sérieux s'abstenir. »
Théâtre A. BOURVIL
13, rue des Boulets, 75010 Paris
Tél. : 373.47.84

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel.
Autour de Jean Guidoni...
21 h 35 Connaissance de la musique : Arcana.
Les musiques mécaniques, émission de M. Le Roux.
Boîte à musique, bibelots ingénieux ou chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, les nombreux moyens d'antan pour conserver la musique.
22 h 35 Journal.
22 h 45 Caméra fantastique : Abel Gance, hier et demain. Réal. N. Kaplan.
Un ancêtre du septième art, génial, un peu mégalomane.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Saison violente.
Réalisation M. Moussy, avec O. Abecassis, F. Rivera... (première partie).
L'enfance d'un garçon de quatorze ans dans les quartiers espagnols d'Oran, en Algérie, en 1927.
21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Réal. K. Bronlow et D. Gill.
Deuxième partie d'une fantastique série sur Chaplin. Les témoignages de Zita Grey (ancienne épouse de Chaplin), de Jackie Loogan, de Virginie Cherill...
22 h 35 Document : l'Amérique vue par elle-même.
Minorités musicales aux Etats-Unis.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : Intrigue et amour
de F. Schiller, adaptation A. Surgens, enregistré au Théâtre national de Strasbourg ; mise en scène J.-M. Simon avec M.-P. Sirvent, J.-M. Bory, N. Parry...
Tragédie en cinq actes du poète allemand, représentée pour la première fois en 1784. Stratégie amoureuse, quête de la pureté, romantisme échevelé au Siècle des lumières.
22 h 35 Journal.
22 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Nocturne, de C. Ditters von Dittersdorf, par le quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? La naissance de la science moderne.
20 h, Avignon : *les Visites espacées*, opéra de P. Hersant, par la Musique nouvelle de Liège, dir. J.-C. Malgoire.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille
21 h 30, Concert (en direct du Théâtre de l'Archevêché à Aix-en-Provence) : œuvres de Varèse, Webern, Berio, Boulez, Stravinski, par l'Ensemble intercontemporain ; dir. Pierre Boulez ; sol. Jean Sulem.
22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Ravel, Pinguin, Liszt et Chausson, et à 0 h 5 avec Marguerite Duras.

Jeudi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Votre pharmacien.
13 h 55 Série : Destination danger.
14 h 45 Croque vacances (et à 17 h).
15 h 30 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un biologiste victime de chantage : une histoire sans intérêt.
22 h 15 Caméra festival : Propre en ordre.
De B. Gouley et Ch. Laperrière.
La Suisse : sa quête de la propreté en toutes choses, son besoin d'ordre. Ordre ou manie ?
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Culture Club, New Edition...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 50 Sports été.
Tennis : Coupe de la fédération.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée allemande. Club des télévisions du monde (A.R.D.) : Sur les lieux du crime. Miriam, téléfilm de P. Adam.
Une jeune ethnologue de retour d'une expédition en Amazonie accuse son père d'avoir tué sa mère.
22 h 10 Concert : Beethoven, Ravel.
Concerto pour piano n° 4, de Beethoven, et *Shéhérazade*, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion, de M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Bobby Deerfield.
Film américain de S. Pollack (1977), avec Al Pacino, M. Keller, A. Duperey, R. Valli, S. Meldegg.
Un champion américain de courses automobiles, qui a perdu le goût de vivre, rencontre, dans une clinique suisse, une jeune femme au comportement bizarre. Il s'éprend d'elle sans savoir qu'elle doit bientôt mourir. Grand mélodrame sentimental rappelant, parfois, les films de Frank Borzage. La mise en scène de Sydney Pollack fait passer une forte émotion. Interprétation dominée par Al Pacino.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Parole donnée : la Fiesta brava.
Emission de M. Bénayoun.
Dernier numéro de cette série : Paul Seban nous introduit dans l'univers de la tauromachie, nous livre les angoisses, les interrogations, la passion d'apprentis matadors de Nîmes.
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Impromptu n° 2 en la bémol majeur, de F. Schubert, par Li Jian au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, la couvade ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Trois inconnus remarquables : Pierre Bettencourt.
11 h 2, Musique : Mic-mag magazine en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Patch-rock.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *l'Or et la Soie*, de R. Jean.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires, à Valognes ; à 15 h 20 : Dossier : le soleil noir ; à 16 h : L'enfant à l'hôpital ; à 17 h : French is beautiful.
17 h 32, Libre parcours variétés.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les vaccinations.
20 h, L'homme dans la glace, d'I. Drewitz ; à 20 h 20 : *le Bandeau*, de S. Lenz.
22 h 30, Nuits magnétiques : les journalistes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Roussel, Haendel, Schumann...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Rameau, une écriture.
12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : sonates de Franck, Beethoven et Leclair, par E. Graubin, violon, et R. Bravo, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux de Pétrarque : à 15 h, Portrait de Gabriel Bacquier ; à 16 h, Portrait de Mondonville.
17 h, Jazz.
18 h, Une heure avec... Scott Ross (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : œuvres de Rameau.
19 h 5, L'imprévu.
21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : *Six mélodies inédites*, de Debussy ; *Traits*, de Decoust ; *Désordre dérisoire*, de Mireanu ; *Ecrits sur toile*, de G. Amy, par l'Ensemble de l'Itinéraire ; sol. : I. Jarsky.
22 h, Fréquence de nuit : adieu. Œuvres de Stockhausen, Holiday, Tiomkin/Washington, Steiner, Eno, Mahler, Strauss ; à 0 h 5, Progrès en amour assez rapides : œuvres de Laporte, Ferrari.

LE « PROGRÈS » SUPPRIME DEUX DE SES ÉDITIONS

Le Progrès de Lyon a décidé de supprimer deux éditions, celle de l'après-midi et la « Z.A. » (zone Alpes) qui couvrait la Haute-Savoie, le sud de la Savoie, le sud de l'Isère et le secteur Drôme-Ardèche. Non commentée par la direction, cette décision – annoncée en réunion du comité central d'entreprise – serait consécutive à des pertes enregistrées par le journal au cours des six premiers mois de 1983, lesquelles, de source syndicale, s'élèveraient à 25 millions de francs.

L'édition vespérale du *Progrès*, publiée naguère sous le titre de *Progrès-Soir* et qui avait pris il y a quelques mois le titre de *Lyon-Soir*, avait un tirage de 5 000 exemplaires. L'édition « Z.A. », quant à elle, avait un tirage moyen de 3 500 exemplaires dans des zones où elle était très minoritaire face aux éditions du *Dauphiné libéré*. *Le Progrès* restera cependant présent dans toute la zone nord du département de l'Isère.

Ces suppressions d'éditions devraient intervenir le 1er août et n'entraîneront pas de licenciements, précise-t-on à la direction de la rédaction du *Progrès*.

En bref

● *Regroupement parisien.* – Un accord vient de se réaliser entre Radio-Jet, Radio-Thélème et Radio-Verte, associées sous le sigle unique de Radio-Jet sur la fréquence provisoire de 101,90 MgH. Radio-Thélème s'était d'abord associée à Génération-2000, Pariferic, Méga-Puce et Tension-FM, mais cette alliance n'avait pas abouti. De son côté, Radio-Verte n'avait pas eu davantage de succès avec N.R.J.

● *Les émissions de la télévision nationale espagnole* (T.V.E.) ont été interrompues dans la région de Valence par une émission « pirate ». La première émission a été diffusée le jeudi 14 juillet sous le sigle « Télé Méditerranée ». Symboliquement, les téléspectateurs ont pu voir apparaître sur leurs écrans une tête de mort et deux tibias flottant sur la mer Méditerranée, le tout sur fond musical.

L'équipe d'animateurs de la télévision pirate a l'intention d'émettre une heure chaque jour, sur un canal propre, à partir du mois de septembre. – (*A.F.P.*)

● *Les locaux de Radio-Tiers-Monde*, situés dans le vingtième arrondissement de Paris, ont été mis à sac le mardi 19 juillet. Selon un responsable de cette radio, des inconnus ont fracturé les portes, vidé les tiroirs et les armoires, fouillé les dossiers et volé des magnétophones, des tampons, une machine à écrire et plusieurs documents importants.

● *Radio-Drôme*, treizième radio locale décentralisée de Radio-France, a commencé d'émettre sur 87,9 MHh, le lundi 18 juillet. Installée provisoirement à Étoile, près de Valence, Radio-Drôme diffuse dix heures de programmes. Ses émissions peuvent être captées dans le département de la Drôme, le nord du Vaucluse, l'est de l'Ardèche et le sud de l'Isère.

Claude d'Anna explique son cinéma.
Deux parties : le 20 et 27 juillet, de 18 h à 19 h.
Production Ark en ciel.
Diffusion
Fréquence Gaie 90 MHz.

SCIENCES

Un nouveau « Megalosaurus » presque complet a été trouvé non loin de Londres

Un paléontologiste amateur anglais, M. William Walker, a découvert dans le Surrey (au sud-ouest de Londres) le squelette presque complet d'un grand dinosaure carnivore, vieux d'environ cent vingt-cinq millions d'années, qui semble être une nouvelle espèce du genre *Megalosaurus*.

La première pièce trouvée (en janvier dernier) était une gigantesque griffe, longue de 33 centimètres. Cette taille est surprenante, car le squelette presque entier, qui est maintenant au Muséum d'histoire naturelle de Londres, permet de penser que l'animal, debout sur ses pattes arrière, était haut de 3 mètres à 4,50 mètres. Ce nouveau *Megalosaurus* était donc sensiblement plus petit que le *Tyrannosaurus rex*, un autre dinosaure carnivore, qui était haut de près de 6 mètres, mais dont les griffes ne doivent pas excéder 15 à 20 centimètres.

Le *Megalosaurus* a été le premier dinosaure décrit par William Buckland en 1824. Il était doté de très grandes dents pointues, si bien que tous les dinosaures munis de dents analogues ont d'abord été classés parmi les *Megalosaurus* avant d'être répartis ensuite en différents genres. Tel qu'il est défini actuellement, le *Megalosaurus* est un genre de dinosaures dont les divers restes ont toujours été trouvés en Europe. Mais ces restes sont assez fragmentaires. Le nouveau squelette presque complet découvert dans le Surrey devrait donc permettre de préciser ce qu'étaient les *Megalosaurus*.

Les os sont en cours de réassemblage, et le *Megalosaurus* du Surrey, à qui pourraient être donné le nom d'espèce de *walkeri*, en l'honneur de son « inventeur », devrait être bientôt exposé.

Y. R.

● *Le onzième congrès international d'acoustique*, organisé par le groupement des acousticiens de langue française, a lieu à la Sorbonne, à Paris, du 11 au 27 juillet. Les quelques mille cent participants réunis à cette occasion – parmi lesquels on compte de nombreux scientifiques étrangers – aborderont des sujets fort variés allant de l'acoustique physique (ultrasons, hypersons, acoustique marine...) à l'acoustique musicale, en passant par la physio et la psycho-acoustique, la communication parlée, les problèmes de chocs et de vibrations, l'acoustique appliquée à l'architecture ou à l'urbanisme, l'acoustique industrielle, etc.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 554 F 767 F 980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
601 F 1 074 F 1 547 F 2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 634 F 887 F 1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE
454 F 779 F 1 105 F 1 430 F
Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

O. FADEL
EXPORTE EN ALGÉRIE
pièces détachées, véhicules et machines industriels
– DÉCODEURS T.V.
– MOTOCYCLETTES
– TRACTEURS
– FROID
Études de marchés pour licences d'import
152, rue de Tolbiac, 75013 PARIS
Tél. : 526.85-44 - 588-24-63
Télex 648251

TRANSPORTS

NÉCESSAIRE MAIS CONTESTÉ, RENTABLE MAIS ONÉREUX

Le T.G.V. Atlantique à la recherche de 12 milliards de francs

Qui veut encore du T.G.V. Atlantique ? Les agriculteurs et certains élus du Val de Loire, les banlieusards de l'Essonne et des Yvelines, n'ont pas l'air d'y tenir, pas davantage que la Rue de Rivoli, effrayée par la dépense (12 milliards de francs aux conditions économiques de juin 1982), tandis que la S.N.C.F. n'entend pas creuser encore son gouffre financier dans une telle entreprise. Mais le projet de ligne ferroviaire rapide entre la capitale, d'une part, l'Ouest et le Sud-Ouest, de l'autre, a encore quelques adeptes dont l'avis pèsera certainement lourd dans la décision finale de la construire ou non : l'industrie ferroviaire, qui, faute de construire les quatre-vingt-quinze rames nécessaires, devra certainement comprimer ses effectifs dès l'an prochain pour les adapter à des plans de charge en baisse ; ou les régions périphériques (Aquitaine, Bretagne) que le T.G.V. contribuerait à rapprocher de Paris. Parmi les responsables de l'État, le train rapide trouve au moins deux défenseurs éminents : le ministre des transports, qui attacherait volontiers son nom à un grand dessein, et le président de la République, qui en avait lui-même annoncé la mise à l'étude en inaugurant la ligne nouvelle Paris-Lyon en septembre 1981.

La concertation sans précédent entretenue depuis deux années autour du projet — accumulation de commissions et de groupes de travail au niveau national, réunions par dizaines d'élus et d'agriculteurs dans les préfectures et les mairies des régions concernées par le tracé, séances d'explication multiples des responsables de la S.N.C.F. — a, contre toute attente, davantage passionné que clarifié le débat. Il n'est pas jusqu'à la récente enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (achevée le 7 juillet) qui ne se soit déroulée dans la plus grande confusion, sur le terrain (des incidents ont eu lieu dans l'Indre-et-Loire) comme sur le fond, puisqu'elle fut davantage l'occasion d'un bilan économique et social du dossier qu'une phase d'information du public et d'expression de ses avis et critiques prévue par les textes.

C'est donc dans un contexte tendu — et une conjoncture financière particulièrement délicate — que devront être prises, à l'automne, les décisions politiques irréversibles concernant le projet. Ces dernières, quelles qu'elles soient, auront de telles répercussions techniques, financières, économiques, sociales, humaines, qu'elles mériteraient pourtant d'être prises dans la sérénité.

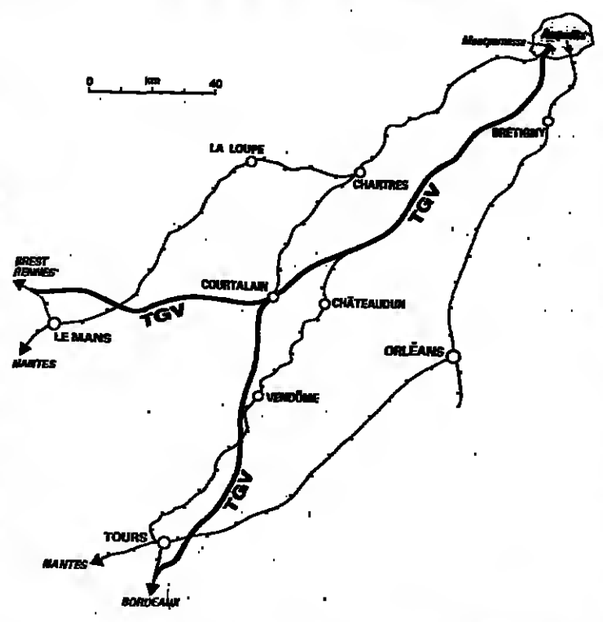

Communication difficile

A l'origine du projet, il y a d'abord, pour la S.N.C.F., la nécessité de développer ses réseaux pour faire face à l'accroissement prévisible du trafic vers l'Ouest et le Sud-Ouest. De toutes les possibilités étudiées — agrandissement des infrastructures existantes, redistribution d'une partie du trafic sur certaines lignes secondaires, construction d'une ligne à grande vitesse selon trois variantes possibles, courte, moyenne ou longue — seule la dernière, en dépit de son prix plus élevé, lui a paru offrir le meilleur compromis entre le coût de l'investissement et le service à en attendre. D'autant que les « pères » du projet réduisent à des proportions plus modestes la dépense réelle : certes, disent-ils, le T.G.V. Atlantique coûtera 12 milliards de francs (7,5 milliards pour 308 kilomètres de ligne, le reste pour les rames), mais les augmentations de capacité que nous devrions de toute façon réaliser sur le réseau classique reviendraient à 6,9 milliards de francs, si bien que l'investissement net pour le T.G.V. ne sera que de 5,1 milliards...

C'est peut-être l'assurance dont fit preuve la S.N.C.F. à l'égard de son projet qui a fini par cristalliser les oppositions. Aussi fondées qu'aient été ses raisons de repousser toute autre solution que celle d'une ligne entièrement nouvelle entre Paris, d'une part, Le Mans et Tours, d'autre part, peut-être eût-elle pu donner l'impression de mieux écouter ses interlocuteurs qui souhaitent voir telle ou telle autre option remise sur le métier. A défaut, la concertation intensive conduite depuis deux ans à la demande des pouvoirs publics n'aura servi qu'à radicaliser des positions divergentes.

En dépit de son poids (11 kilos), le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique n'était certainement pas un modèle d'ouverture et de compréhension. Trop de formules évasives y répondaient encore aux interrogations des riverains ou des expropriés en puissance. Ecrire que, entre Châtenay-Malabry et Antony, la ligne passera en tranchée ouverte et que *« les protections contre le bruit au droit des zones habitées seront étudiées au moment des études de détail du projet »* n'est pas rassurant pour les résidents alentour. Ni pour ceux de Massy qui ont droit aux mêmes imprécisions.

Les amoureux de la nature peuvent s'inquiéter en lisant que le projet de traversée de la Brenne, site protégé de l'Indre-et-Loire, *« fera l'objet d'une étude particulière »*.

Parfois, les promesses se sont envolées au fil de la procédure : l'élégant viaduc de 1 500 mètres prévu pour franchir le Loir près de Vendôme, a laissé place à un minuscule pont de 300 mètres encadré de talus disgracieux et vulnérables aux crues. Le comble de la maladresse a été atteint avec la traversée du vignoble de Vouvray, promise en souterrain d'abord sur toute sa longueur (2 500 mètres), puis seulement sur la moitié de celle-ci au prétexte de la nature défavorable des sols.

Un comportement souvent jugé méprisant a donc fini par susciter un mouvement significatif de rejet pour un projet pourtant soucieux, à l'origine, d'éviter de telles jacqueries. Ainsi, par exemple, le tracé retenu est assez économe en terre agricole, n'en consommant que 585 hectares (sur 1 740 hectares d'emprise totale). De même, le nombre de maisons situées à moins de 500 mètres de la ligne sera très limité. Enfin, le futur T.G.V. ne devrait traverser que 75 kilomètres de zones de forte sensibilité au plan de la faune et de la flore. Mais les bonnes intentions n'ont pas résisté à l'épreuve de l'incommunicabilité.

L'attitude de la S.N.C.F. est d'autant plus regrettable qu'élus, paysans et écologistes ne sont pas, dans la bataille, ses seuls adversaires. A Paris même, il lui faut s'accrocher farouchement sur un autre front, celui du financement, et elle n'y trouve pas que des alliés. Au ministère de l'économie, des finances et du budget, en particulier, tout ce qui s'assimile de près ou de loin à un « grand projet » suscite la plus extrême circonspection. Même si les promoteurs du T.G.V. arguent, contredisant la Cour des comptes (*le Monde* du 7 juillet), d'une rentabilité telle que le solde d'exploitation devrait devenir positif deux ans après la mise en service de la ligne, et que le remboursement total de la dette pourrait avoir lieu en huit ans.

A la fermeté de la Rue de Rivoli répond celle de l'établissement public — discrètement appuyé par le ministère des transports, — dont le président, M. André Chadeau, a déjà fait savoir qu'il ne voulait pas — et ne pouvait pas, au demeurant — construire le T.G.V. Atlantique en contractant des emprunts coûteux sur le marché financier comme ce fut le cas pour la ligne nouvelle Paris-Lyon. L'État semblant bien devoir se dérober, il va falloir imaginer des solutions de rechange. Des idées émergent : l'association des régions desservies au financement, ou un vaste emprunt populaire remboursable selon le principe des « bons-kilomètres » adapté (avec, par exemple, une indexation sur les résultats de la ligne). Mais 12 milliards de francs ne se trouveront peut-être pas aussi aisément en cette période incertaine. D'autant que le temps presse si l'on veut inscrire le projet dans la deuxième loi de Plan qui sera discutée à l'automne.

JAMES SARAZIN.

DANS L'ESSONNE

Respecter les élus

En demandant l'annulation de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sur le T.G.V.-Atlantique et la réalisation d'une nouvelle enquête plus large après les vacances, le conseil général de l'Essonne, présidé par M. Jean Simonin (R.P.R.), a frappé un grand coup. En même temps, de la politique, son action va se déplacer vers le terrain juridique.

Sur le fond, les conseillers généraux seraient prêts à accepter que 29 kilomètres de ligne nouvelle traversent leur département. Mais ils estiment que la S.N.C.F. en prend trop à son aise dans les « informations » qu'elle leur communique, les mettant dans l'impossibilité d'apprécier tous les aspects du dossier et tous les impacts d'une réalisation de cette importance. Dans une motion consignée sur le registre d'enquête publique, l'assemblée départementale déplore que la S.N.C.F. ne respecte pas la loi de 1976 sur les projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement. Les études d'impact, considèrent-ils, devraient, en particulier, rendre compte des raisons du choix du projet retenu et des mesures envisagées pour supprimer, réduire ou compenser les dommages causés à l'environnement.

Le conseil général de l'Essonne s'inquiète aussi de l'imprécision du dossier quant à la traversée des zones les plus urbanisées. Il souhaiterait que la ligne y soit enterrée, alors que la S.N.C.F. se contente d'un tracé en tranchée. Quant aux promesses d'études phoniques, acoustiques ou écologiques faites par le maître d'ouvrage, elles paraissent bien incertaines aux élus départementaux qui sont déterminés à introduire un recours en annulation si la S.N.C.F. obtient la déclaration d'utilité publique pour son projet.

PATRICK DESAVIE.

DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Sauver la « coulée verte »

Saisi du dossier du T.G.V. Atlantique, le conseil général des Hauts-de-Seine, que préside M. Paul Graziani (R.P.R.) a adopté, il y a quelque temps, une motion « de réserve ». Prenant acte des restrictions émises par les départements de la Sarthe, du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Essonne concernés par le projet, les conseillers généraux ont émis le vœu que *« tout projet de liaison supplémentaire en surface soit étudié en corrélation avec la réalisation de la « coulée verte », dont le principe a été prévu par les élus et les associations, et adopté par le conseil régional »*. Cette « coulée verte » s'étendrait de la Porte de Vanves aux espaces verts du sud du département à Antony, sur l'ancien projet de tracé de l'autoroute A 10 (*le Monde* du 29 juin).

Sept communes du département sont concernées par le projet actuel. Dans la première partie du tracé, en partant de Paris, le T.G.V. emprunterait des lignes déjà existantes et soulève donc peu d'oppositions. La municipalité de Vanves (R.P.R.) n'exprime jusqu'ici aucune opposition et se déclare prête *« à étudier le dossier en collaboration pratique avec la S.N.C.F. »* ; celle de Malakoff (P.C.) admet également le principe du T.G.V. mais *« se montrera intransigeante sur la qualité des protections phoniques envisagées »* ; celle du Chatillon-sous-Bagneux (R.P.R.) ne supporterait pas de nuisances supplémentaires puisque les terrains concernés sont déjà utilisés par la S.N.C.F. qui en est propriétaire. Le maire de Chatillon se déclare cependant solidaire de ses collègues du sud du département, ceux de Fontenay-aux-Roses (divers droite), Sceaux (U.D.F.) et Chatenay-Malabry (P.S.), qui réclament avec force la *« couverture totale de la ligne »*. Les municipalités de l'opposition sont les plus réservées sur l'existence même de la ligne, mais l'unanimité se fait sur l'utilisation souhaitable en « coulée verte » de la plate-forme qui couvrirait le passage du T.G.V. en souterrain.

La municipalité d'Antony (P.C.) s'était, avant son invalidation par le tribunal administratif, prononcée *« contre l'autoroute A 10 et pour le T.G.V. à la condition d'une protection phonique acceptable »*.

FRANÇOIS ROLLIN.

FAITS DIVERS

RIXE MORTELLE A AVIGNON

Une bagarre s'est terminée en drame dans la nuit de lundi 18 à mardi 19 juillet, à Avignon, où M. Gérard Arriola, dix-neuf ans, sans profession, connu des services de police, a été tué d'un coup de couteau.

Peu avant minuit, une dispute avait opposé brièvement un handicapé, M. Nasser Omari, quarante ans, ancien harki, pensionné militaire, à M. Arriola, sur la place Jean-Philippe-Rameau, située dans un quartier chaud au sud de la cité des papes. Les protagonistes se seraient ensuite séparés, et M. Omari serait rentré chez lui.

Selon des témoins, M. Arriola aurait pénétré quelques instants plus tard chez M. Omari, en passant par la fenêtre. La dispute aurait alors repris. M. Arriola, armé d'une manivelle, se serait attaqué à M. Omari, qui, s'emparant d'un couteau, a frappé son adversaire. Ce dernier a succombé à une hémorragie interne peu avant son admission à l'hôpital d'Avignon. M. Omari devrait être présenté ce mercredi 20 juillet au parquet d'Avignon.

Dans ce quartier à forte densité d'immigrés, où la violence règne depuis des années, plusieurs commerces ont dû fermer leurs portes. Il y quelques jours, M. Régis Colignon, cinquante et un ans, y a été frappé à mort par un mineur d'origine gitane. *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

● **Fermeture de la dernière usine d'Europe produisant de la dioxine.** — La ville de Linz (Autriche) a finalement obtenu la fermeture, le 19 juillet, d'une unité de production de trichlorophénol appartenant au groupe chimique d'État Chemie Linz A.G. Cette usine, qui employait cent cinquante personnes, était la dernière en Europe à produire le trichlorophénol, utilisé pour la fabrication de désherbants chimiques. Les autorités de la ville de Linz ne voulaient plus d'une usine dont la production entraîne inévitablement la formation de dioxine, gaz hautement toxique. L'évacuation des déchets contaminés était devenue difficile depuis que l'Allemagne fédérale n'autorisait plus leur transit sur son territoire (pour leur incinération en mer du Nord), après les derniers rebondissements de l'affaire des déchets de Seveso. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

CARNET

Réceptions

— M. Constantin Atanassov, ambassadeur de Bulgarie, a donné, mardi, une réception à l'occasion de son départ de Paris.

Décès

— M. et Mme François Brousse et leurs fils,
M. et Mme Philippe Fournier, leurs enfants et leurs petites-filles, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre BROUSSE,

survenu en son domicile de Cassis.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
« Costa-Bella », avenue de Reverdel, 13260 Cassis.

— Six-Fours (Var).

M. et Mme Guy Jourdain et leurs enfants,
M. Robert Falgairette,
M. et Mme Yves Abecassis et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elie FALGAIRETTE,
née Camille Beamis,

survenu le 15 juillet 1983.
Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
25, avenue Claude-Farrère, 83000 Toulon.

— Mme Christine Grandval et sa fille Virginie,
M. et Mme Gérard Grandval et leurs fille Karine,
M. et Mme Bertrand Grandval et leurs enfants, Philippe, Isabelle, Catherine, Valérie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 19 juillet 1983 des suites d'une très longue maladie, de

Mme Gilbert GRANDVAL,
née Yvonne Schwester,

leur mère, belle-mère et grand-mère.
Les obsèques auront lieu à Saint-Cloud dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme Jean Jacquot,
Les familles Phillips,
Mme Martraire Jacquot,
M. et Mme Claude Sejourne,
Ses amis et ses collègues,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean JACQUOT,
directeur de recherche honoraire du C.N.R.S.,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'argent du C.N.R.S.,

survenu, à Roquefort-les-Pins (06), le 15 juillet 1983, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu à Roquefort-les-Pins dans la plus stricte intimité.

Mme Jean Jacquot,
Cédex 422,
06330 Roquefort-les-Pins.

— Nous apprenons le décès de

André JAMME,
compagnon de la Libération,

survenu le 17 juillet à Villemomble (Seine-Saint-Denis).

[Né le 26 mars 1917 à Bordeaux, André Jamme, « Faucille » dans la Résistance, était membre du Bureau central de renseignements et action (B.C.R.A.). Grand résistant, il s'y était particulièrement distingué dans des opérations de sabotage et de destruction de ponts et de matériel ferroviaire. André Jamme avait été fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944.]

— Mme Aimé Patri, son épouse,
Les docteurs Blaise et Nicole Patri,
M. et Mme Gilles Patri,
M. Sylvain Patri,
ses enfants,
Emmanuelle, Laurence et Juliette,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Aimé PATRI,
agrégé de l'université de Paris,
professeur de philosophie,
ancien rédacteur en chef de la revue « Paru »,

survenu à Paris, le 18 juillet 1983, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

73, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

[Né le 18 août 1904 à Monts-sur-Guesnes (Vienne), Aimé Patri a été le condisciple à Paris de Jean-Paul Sartre et de Simone Weil. Agrégé de philosophie, professeur au lycée Carnot de Tunis durant la dernière guerre, dès 1943 il anime le service politique des émissions à destination de la métropole de Radio-Tunis (France libre). Rédacteur en chef de la revue littéraire « Paru » (fondée par O. Parbé) de 1946 à 1951 ; de 1955 à 1958 il est détaché au C.N.R.S. (travaux de logique mathématique et études sur Mallarmé). Professeur de philosophie à Paris aux lycées Louis-le-Grand, Lakanal et Condorcet, il est membre du Congrès pour la liberté de la culture et collabore au Contrat social dirigé par Boris Souvarine et à la revue « Preuves » dirigée par François Bondy.
Conférencier au collège philosophique, il a publié dans diverses revues : « Revue de métaphysique et de morale », « Critique », « Cahiers du Sud », « la Table ronde », ainsi qu'à l'étranger : « The Hudson Review », etc.]

— M. Jean Piérard, son époux,
M. et Mme Renaud Piérard-Lenseigne et leur fils,
M. et Mme Stéphane Duprey-Piérard et leurs enfants,
M. Emmanuel Piérard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Petit-Matthil, sa mère,
Mgr René-Joseph Piérard, ancien évêque de Châlons,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès dans

Mme Jean PIÉRARD,
née Françoise Petit-Matthil,

survenu, le 15 juillet 1983, à l'âge de cinquante-six ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 18 juillet 1983, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Epernay.
15, avenue Paul-Chandon, 51200 Epernay.

— Catherine Rennert, Marie-Claude, Jean-Denis, Nicolas, Violette, sa femme, ses enfants, petits-enfants, ses parents et ses amis font part de la mort, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Arthur RENNERT,
artiste peintre.

— Robert Steindecker, son époux,
Arlette et Jean Lévy,
Claudine et Claude Guthmann,
Dominique Lagadec,
Jean-Marc Steindecker et Claire Bernard,
ses enfants,
Isabelle et Olivier Daunois,
Nicolas, Laurent et Jérôme Lévy,
Anne et Julie Guthmann,
Chloé Lagadec,
ses petits-enfants,
Pierre et Simone Weil,
Jean-Paul Weil,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Suzon STEINDECKER,

survenu le 15 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
52, rue de Bassano, 75008 Paris.

— Mme Francis Veillet-Lavallée, son épouse,
Sœur Marie Jean François de Sion,
M. et Mme Bernard Veillet-Lavallée et leurs enfants,
M. et Mme Jean Chevalet et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis VEILLET-LAVALLÉE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Rose blanche de Finlande,
ancien chef des services linguistiques des Nations unies à Genève,

survenu le 17 juillet 1983, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime), suivie de l'inhumation au cimetière de Pantin-Parisien, dans l'intimité familiale.
Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement en la paroisse de Saint-Honoré d'Eylau (Paris-16e).

98, rue de Longchamp, 75016 Paris.
Font-Rémy, 17610 Chaniers.

— Mme Henri Zerah
Et Mme Yvonne Spitzer,
M. et Mme Kenneth Falk,
MM. Lucien, Jacques, Maurice et Gilbert Zerah, ses frères,
Et leurs familles,
M. et Mme Jolles,
M. et Mme Jacques Spitzer,
ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle de

M. Henri ZERAH,
chirurgien dentiste,

à l'âge de cinquante-huit ans, 40, quai du Petit-Parc à Saint-Maur.
Les obsèques auront lieu jeudi 21 juillet, à 14 h 30.
Réunion devant la porte principale du cimetière de Pantin.
Les prières des huitaines auront lieu tous les soirs, à 20 heures, à la synagogue et, le samedi 23 juillet, à midi, synagogue de Vincennes, 30, rue Céline-Robert, Vincennes, métro Saint-Mandé.

Remerciements

— Mme Françoise Janin et son fils,
M. et Mme Guy Crescent et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
remercient très vivement tous ceux et celles qui, par leur présence, leurs lettres, télégrammes, envois de fleurs, ont tenu à manifester en quelle estime, amitié, affection, ils tenaient

Mme Ferdinand JANIN,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur.

Anniversaires

— Le 21 juillet 1980 disparaissait cruellement

Olivier FLAME.

Ses parents, son frère, sa sœur, son grand-père, demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui.
Une commémoration aura lieu jeudi 21 juillet, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse nationale des monuments historiques,
administrateur des Théâtres lyriques nationaux,

décédé tragiquement le 23 juillet 1977.

Une messe sera dite dans sa paroisse, église Saint-Louis à Hyères (83), le samedi 23 juillet 1983, à 18 heures.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé et restent fidèles à son souvenir.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Des prix comme ça, ça vous assoit!

298F

RYD Fauteuil. Revêtement 100% coton beige. Amovible, lavable. Rembourrage polyéther. Structure en tube d'acier chromé. Larg. 62 cm. Prof. 78 cm. Haut. 80 cm.

BADEN Fauteuil. Châssis rotin vernis incolore, revêtement sable.

290F

189F

DIANA
Assise et dossier 100% lin sable. 3 courroies cuir. Structure en pin massif glacis brun noyer. Vernis incolore. Larg. 64 cm. Prof. 63 cm. Haut. 70 cm.

79F

RONNI
Fauteuil de régisseur. Structure tube rouge foncé. Assise en texture polypropylène écru. Pliable. Larg. 54 cm. Prof. 56 cm. Haut. 82 cm.

298F

TÄBY Fauteuil. Revêtement 100% coton écru. Amovible. Lavable. Structure en tube acier chromé.

85F

YTTER
Chaise pliante. Châssis sapin massif naturel. Vernis incolore. Support tissu.

SMÖGEN
Transat. Châssis hêtre massif avec support en tissu.

69F

INGO Canapé modulaire. Revêtement 100% lin sable avec galon rouge. Rembourrage polyéther. Structure en pin massif non traité.

Larg 72 cm. Prof 72 cm. Haut 76 cm.
La chauffeuse 160 F
La chauffeuse d'angle 218 F

La composition présentée

596F

Ces prix sont valables jusqu'au 23 juillet.

Regardez ces prix. Vous ne les verrez plus longtemps. Même chez IKEA. Pourquoi des prix aussi bas? Parce que chez IKEA, la saison 83 se termine. Et la collection 83 aussi.

Autant dire que, dès maintenant, vous, vous devriez faire place nette dans votre voiture. Rabattre les sièges. Venir chez IKEA. Choisir tout ce dont vous avez besoin, plus tout ce dont vous avez envie. Vous rapportez tout chez vous. Vous montez vos meubles (vous savez que chez IKEA, ils sont vendus non montés, donc beaucoup moins chers).

Et ensuite, direction les vacances. La plage. Un parasol. Un verre à la main. Ce n'est pas avec les prix IKEA que vous vous retrouverez sur le sable!

Ils sont fous ces Suédois.

IKEA

PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h-20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Cuisine rapide

Pour simplifier, en vacances, la préparation des sempiternels repas, de nouveaux produits alimentaires sont placés sous le signe du « vite prêt ».

La soupe du pêcheur de Maggi, présentée en sachet pour trois personnes (4,60 francs environ), contient du poisson, des pâtes courtes, de la tomate, le tout relevé d'une pointe de safran. Conditionnés sous vide et vendus en rayon réfrigéré, les « Mitonnés » de Fleury-Michon se conservent trois semaines au réfrigérateur. Ces plats cuisinés (*bœuf bourguignon, blanquette de veau, calamars à l'américaine*, etc.) ont — comme toutes les préparations de ce genre — une sauce un peu abondante. Mais leur présentation en barquette plastique pour une ou deux personnes (selon leur appétit) est pratique : on peut la réchauffer telle quelle au bain-marie ou dans un four à micro-ondes (de 22 à 36 francs, suivant le plat, le paquet de deux barquettes).

Autre cuisine rapide avec la gamme « *Prestou* » Lustucru : pâtes et riz précuits, accompagnés de sauces déshydratées à base de tomates, de poisson, de viande ou de champignons. En tout, six plats de pâtes et quatre du riz qui sont vendus en paquet du deux ou trois perte, 6,60 francs environ. Deux nouvelles sauces vinaigrette toutes prêtes, à l'huile de tournesol — l'une nature et l'autre aux fines herbes — permettent d'assaisonner des salades et des crudités. Lesieur les présente en flacon de 300 g pour accommoder cinq ou six salades pour quatre personnes, 7 francs environ. Ces sauces, utiles en pique-nique, se gardent, une fois entamées, un mois au réfrigérateur.

Pour les déjeuners sur l'herbe, Culinarion, spécialiste en ustensiles et objets pour la cuisine, propose une mallette rouge ultra-plate qui renferme deux chaises en toile et deux pliants. Ouverte, c'est une table de 86 x 43 centimètres (436 francs environ). Rouge également, un ensemble de pique-nique cylindrique superpose quatre plats, dont un isotherme, contenant la vaisselle pour six personnes, 420 francs.

A emporter en voyage, un appareil inédit à double fonction : c'est un sèche-cheveux compact sur lequel s'adapte une semelle ajourée qui sert de fer à repasser d'appoint. D'une surface de 14,5 x 8,5 centimètres, cette semelle chauffée par le sèche-cheveux permet du défroisser les vêtements sortant de la valise (« Travel-combi » Breun, 225 francs environ, dans les grands magasins).

Ceux qui *apprécient les arômes de Provence* les trouveront dans une nouvelle petite boutique, située à deux pas de la mosquée de Paris. Dans ces Jardins de Grimaud, huile d'olive, confitures, pastis fait à l'ancienne et divers produits du Midi voisinent avec de vrais savons de Marseille, d'autres à l'huile d'olive et des shampoings à la verveine ou au miel.

JANY AUJAME.

★ **Les produits alimentaires vite prêts sont vendus en grandes surfaces, dans toute la France.**

Culinarion : 99, rue de Rennes ; 24, rue de Passy ; 83 bis, rue de Courcelles, à Paris. Pour la province, demander les adresses à Sofrexo, 48, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-08-02.

Les Jardins de Grimaud : 24, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

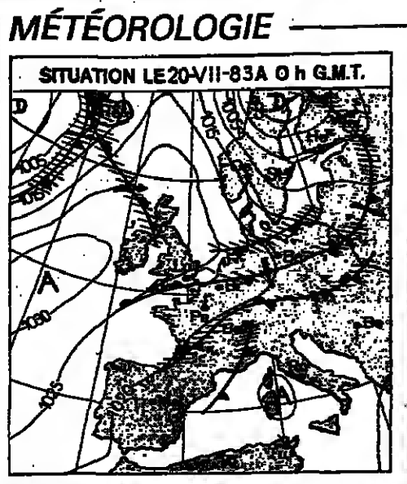

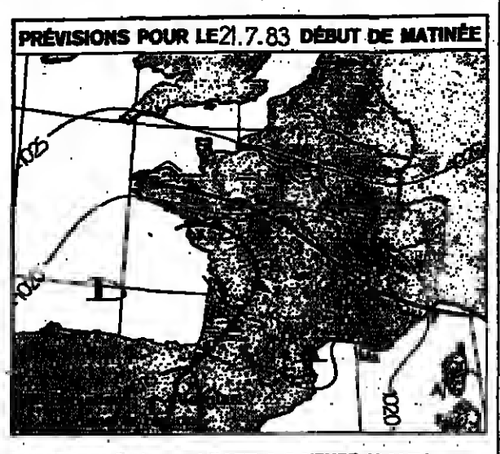

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juillet à 0 heure et le jeudi 21 juillet à minuit.

La persistance d'un minimum en altitude au large de La Corogne maintiendra le même type de temps chaud et orageux sur une grande partie du pays.

Jeudi, du Bassin aquitain à la Loire, le temps sera brumeux le matin, avec des brouillards importants au sud de la Garonne. Puis des orages se produiront. Ils seront localement violents, accompagnés de rafales de vent et parfois de grêle. Ils gagneront en soirée la Bretagne et l'ouest du Bassin parisien. Du Languedoc au Massif Central, le temps sera chaud avec quelques orages. Le ciel sera ensoleillé de la Corse aux Alpes du Nord avec possibilité d'orages isolés seulement en montagne. Ailleurs, le temps sera nuageux et brumeux le matin, quelques éclaircies se développant ensuite.

Les températures minimales seront de 13°C à 16°C sur la moitié nord, 20°C à 22°C sur les régions méditerranéennes, 16°C à 19°C ailleurs. Quant aux maximales, elles atteindront 22°C à 25°C près du littoral de la Manche, 27°C à 29°C sur les autres régions situées au nord de la Loire, 30°C à 33°C au sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 20 juillet à 8 heures : 1 022,3 millibars, soit 766,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 19 juillet au 20 juillet) :

Ajaccio, 32 degrés (max.) ; Biarritz, 24 et 19 ; Bordeaux, 28 et 18 ; Bourges, 30 et 20 ; Brest, 22 et 15 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 24 et 15 ; Clermont-Ferrand, 33 et 15 ; Dijon, 33 et 19 ; Grenoble, 33 et 19 ; Lille, 27 et 15 ; Lyon, 34 et 19 ; Marseille-Marignane, 33 et 21 ; Nancy, 30 et 18 ; Nantes, 29 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 22 ; Paris-Le Bourget, 29 et 19 ; Pau, 26 et 20 ; Perpignan, 32 et 21 ; Rennes, 28 et 16 ; Strasbourg, 33 et 18 ; Tours, 30 et 19 ; Toulouse, 31 et 21 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 25 degrés ; Amsterdam, 21 (max.) ; Athènes, 34 et 25 ; Berlin, 25 et 12 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 33 (max.) ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 19 et 10 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 30 et 25 ; Genève, 33 et 20 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 26 et 16 ; Luxembourg, 27 et 18 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 23 et 15 ; Nairobi, 21 et 15 ; New-Yurk, 27 et 22 ; Palma-de-Majorque, 35 et 23 ; Rome, 33 et 23 ; Stockholm, 20 et 8 ; Tozeur, 37 et 20 ; Tunis, 33 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

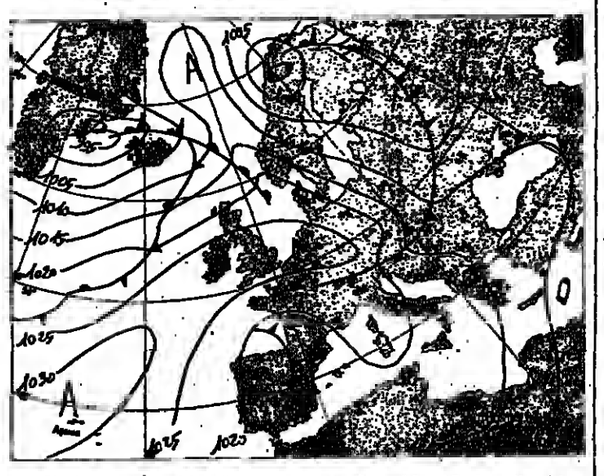

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3497

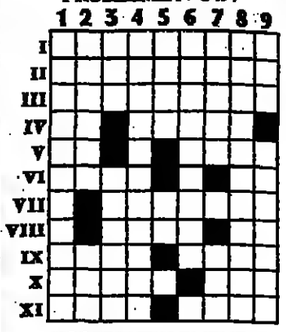

HORIZONTALEMENT

I. Peut donner une belle vue ou une mauvaise vision. — II. C'est le genre d'affaire où l'on ne cherche pas à noyer le poisson. — III. Vilaine, peut-être, mais pas pour tout le monde. — IV. Symbole précieux. Une Belge très entourée et souvent conquise. — V. A la base d'un partage équitable. Espèce d'arbres toujours en mouvement. — VI. C'est un défaut de l'être pour les « barbes ». Il nous en fait voir. — VII. Sont donc prêtes à nous être agréables. — VIII. Se sépare souvent de son solitaire mais jamais de ses broches. Noble (épelé). — IX. Bon titre de pièce. Plus il est doux et plus on prend de plaisir à le caresser. — X. On l'apprécie seulement quand c'est le nôtre. Coup de fer ou coup de feu s'il le répète. — XI. Se voit à l'extrémité d'un arbre. Devient encombrant lorsqu'on aspire à monter au ciel.

VERTICALEMENT

1. Peut se faire d'un coup de queue ou d'un coup d'œil. — 2. Frappe des gens en les empêchant de s'exprimer. On ne les a pas dans les grandes largeurs. — 3. Au Vietnam, c'est la fête du premier de l'an. Sardines à l'huile. — 4. S'attache autant à l'oncle qu'à la tante. — 5. Verra donc l'avenir en rose. N'est pas à la dimension de la France. — 6. Il en est un qui « lèche » les bêtes, l'autre qui les entretient. 7. Lieu où siègent les Elus. Est propice aux rêveries nocturnes. — 8. Ne sont pas du genre à s'endormir sur un banc. — 9. Tranche de vie. Est averti mais pas prévenu.

Solution du problème n° 3496

Horizontalement

I. Antimilitariste. — II. Bière. Ongle. Air. — III. Salit. Invivable. — IV. Tiédeur. Lu. — V. Espion. Braise. — VI. Hé ! Erasme. — VII. Tec. Itinéraire. — VIII. Irrémédiable. Sa. — IX. Obi. Psylle. — X. Nuque. Affût. — XI. Neutralisation. — XII. Ici. Turf. Il. — XIII. Si. Marqueterie. — XIV. Saleur. Elme. — XV. Etale. Eider. Set.

Verticalement

1. Abstentionnisme. — 2. Niais. Erbue (graphie admise). — 3. Téléphérique. Sa. — 4. Iridié. Ut. Mal. — 5. Météo. Impériale. — 6. Unités. Acre. — 7. Loir. Idyllique. — 8. Inn. Fenil. Uri. — 9. T.G.V. Réaliste. — 10. Ali. Barbe. Autre. — 11. Réversal. Atre. — 12. Amie. Fifre. — 13. Sablier. Ifo. Ils. — 14. Talus. Es. Unième. — 15. Ere. Ex. Art. Et.

GUY BROUTY.

Lisez
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

SPORTS

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

L'odeur de la poudre

De notre envoyé spécial

Après une journée de repos à L'Alpe-d'Huez, les coureurs du Tour de France, dont le maillot jaune est porté par Laurent Fignon depuis l'arrivée de la dix-septième étape, devaient disputer ce mercredi 20 juillet, la seconde étape alpestre, L'Alpe-d'Huez—Morzine (247,5 kilomètres), avec cinq cols au programme, Glandon, Madeleine, Aravis, Colombière et Joux-Plane.

L'Alpe-d'Huez. — Ce Tour sent la poudre. En l'absence d'un superfavori tel que Bernard Hinault, il a donné lieu jusqu'ici à une course explosive relancée chaque jour et ouverte à toutes les incertitudes. Avant le départ, on citait une quinzaine de vainqueurs possibles, parmi lesquels Zoetemelk, Van Impe, Anderson ou Kelly, voire Agostinho. C'est aujourd'hui Laurent Fignon qui occupe la première place du classement général devant un jeune Espagnol du nom de Delgado, et, à moins d'une semaine du retour à Paris, rien n'est véritablement joué, même si le porteur du maillot jaune bénéficie d'un préjugé favorable.

Ce résultat provisoire marque l'aboutissement d'une fameuse partie de poker menteur, chacun ayant détourné l'attention sur l'adversaire pour mieux dissimuler ses propres atouts. Jusqu'aux Pyrénées, Roland Berland, directeur sportif de Peugeot, avait tenu Pascal Simon en réserve, tandis que Cyrille Guimard, directeur sportif de Renault-Gitane, préparait en hypocrite l'offensive de Laurent Fignon et, plus en retrait, celle de Marc Madiot.

On le savait malin, Guimard. Une fois de plus, il a manœuvré avec une suprême habileté en affirmant que ses ambitions se limitaient aux succès d'étape et en avançant doucement ses pions. S'il gagne le Tour de France sans Hinault, ce sera l'une des plus grandes réussites de sa carrière. Mais maintenant qu'il s'est découvert, il ne peut pas se permettre la moindre erreur. Il lui faut localiser de façon précise le danger, qui viendra, selon lui, de Kelly et de Bernaudeau.

L'Irlandais est un formidable descendeur qui peut se permettre de refaire dans les descentes la plus grande partie du retard concédé dans la montée des cols. Ainsi, à L'Alpe-d'Huez, il a terminé à 5 min. 45 sec. seulement de Winner alors qu'il avait été pointé plus de 12 min. au sommet du col du Glandon.

Le Français, lui aussi, descend bien, et, de plus, il grimpe. Il appartenait naguère à l'équipe Renault-Gitane. Depuis qu'il est passé dans l'opposition, il est devenu le point de mire de ses anciens partenaires. Il a d'ailleurs eu des mots avec Fignon, qui refusa l'entre jour de lui apporter son aide pour enrayer une échappée de Van Impe. On ne doit pas s'attendre désormais à ce qu'ils se fassent de cadeaux.

Il y a des règlements de comptes en perspective, de même qu'il existe des accords tacites nés de certaines tactiques. Van Impe deviendra l'allié occasionnel de Fignon — *à moins* qu'il ne le soit déjà — dans la mesure où il se désintéresse du classement général pour convoiter exclusivement le Grand Prix de la montagne, sa spécialité.

Cependant, les rivalités du peloton vont rarement jusqu'à la violence et les multiples chutes qui se sont produites sur la route du Tour ne résultent pas, à notre connaissance, d'une agressivité délibérée. La maladresse ou la témérité consécutive à la volonté de vaincre suffisent, hélas ! à provoquer des catastrophes au cours d'un sprint lancé à 60 à l'heure. Marc Gomez et Michel Laurent en savent quelque chose.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME. — *Pierre Quinon a égalé le record de France du saut à la perche de Thierry Vigneron le 18 juillet lors du Nikaïa avec un bond de 5,80 mètres, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de l'année, à 1 centimètre du record du monde du Soviétique Polyakov.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

EN BREF

BIBLIOGRAPHIE

L'ART INTERNATIONAL. — La dixième édition de l'*Annuaire de l'art international* vient de paraître, préfacée par Maurice Rheims, de l'Académie française. Ce tour du monde de la peinture contient la liste des galeries d'art des principaux pays, les adresses des artistes contemporains et de leurs ateliers : 1 055 pages illustrées de *800 reproductions*, dont plus de 600 en couleurs. En vente chez l'éditeur, Patrick Sermedirec, 11, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris (150 F, frais d'envoi 30 F soit 180 F).

DOCUMENTATION

LE GUIDE DE L'INTÉRIMAIRE. — Le syndicat des professionnels du travail temporaire (PROMATT) vient de publier, pour la troisième année consécutive, le guide à l'intention des travailleurs temporaires.

Au sommaire de ce guide : la rémunération, l'indemnité de précarité d'emploi, la rémunération des jours fériés, l'indemnisation des journées non travaillées, l'accès aux équipements collectifs de l'entreprise, etc. Ce guide, gratuit, peut être obtenu auprès de PROMATT, 6, boulevard des Capucines, 75009 Paris (téléphone : 742-14-13).

FORMATION

POUR LES FUTURS JOURNALISTES. — Les inscriptions à la sélection d'entrée au Centre de formation des journalistes sont ouvertes jusqu'au 31 août (33, rue du Louvre, 75002 Paris). Aucune inscription par correspondance ne peut être acceptée. La première série d'épreuves aura lieu les 2 et 3 septembre.

Il est rappelé que les étudiants en dernière année d'études à l'Institut des sciences politiques de Paris (section PESL ou terminant une maîtrise, un D.E.A. ou un D.E.S.S. — de droit, d'histoire ou de sciences économiques — dans une des universités parisiennes avec lesquelles le C.F.J. est lié par convention (Paris-I, Paris-X), peuvent bénéficier au C.F.J. en première année d'un régime leur permettant de terminer leur cycle d'études universitaires.

Au cours de la seconde année, les étudiants titulaires d'une maîtrise et possédant un bon niveau d'anglais peuvent préparer le D.E.S.S. de correspondant de presse en pays anglo-saxon, dont les enseignements sont assurés conjointement par l'université Paris-III et le C.F.J.

PHOTO

STAGES EN AVEYRON. — L'Association Vallée de l'amitié organise en Aveyron, du 3 au 15 août et du 16 au 26 août un stage sur le roman-photo (1 638 F). Ce stage permet d'aborder plusieurs domaines, tels l'élaboration par un petit groupe d'un scénario et d'une mise en scène, la prise de vue, le laboratoire noir et blanc, le langage de l'image en rapport avec le texte.

★ **Vallée de l'amitié, Combradet, 12170 Réquista. Tél. : (65) 46-24-36.**

STAGES

DÉCOUVRIR LE BOIS. — L'Association de gestion pour l'aménagement et le développement de La Pesse (AGAD — La Pesse) organise pendant l'été dans le Jura différents stages d'une semaine sur le thème du travail du bois et de la restauration.

Les stagiaires sont encadrés par des menuisiers professionnels et peuvent profiter d'autre stages, telles la randonnée, l'équitation, la musique, etc.

★ **AGAD — La Pesse, 39370 Les Bouchoux. Tél. : (84) 42-70-48.**

TRANSPORTS

LA R.A.T.P. ET LES AVEUGLES. — Soucieuse de faciliter l'insertion sociale des aveugles en leur ouvrant l'accès aux transports en commun, la R.A.T.P. communique que les chiens-guides d'aveugles sont désormais admis sur les réseaux R.A.T.P. pendant toute la durée du service.

Le R.A.T.P. rappelle que les chiens (à l'exception des chiens-guides d'aveugles) même tenus en leisse, ne sont pas admis dans l'enceinte du métro et dans les autobus. Seuls sont acceptés les animaux de petite taille à condition qu'ils soient transportés dans des sacs ou des paniers.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 juillet :

UN DÉCRET

● Portant création d'une commission pour la simplification des formalités incombant aux entreprises.

UN ARRÊTÉ

● Portant revalorisation du salaire de référence servant de base au calcul des allocations spéciales du Fonds national de l'emploi.

UNE LISTE

● De classement au concours 1983 pour l'entrée à l'École normale supérieure de l'enseignement technique, section C.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 JUILLET

« L'Odéon et son quartier », 15 heures, façade du Théâtre de l'Odéon (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Camus.

« Salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, poste, Mme Hager.

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, M. Jaslet.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

Seuls des praticiens peuvent réellement former de futurs managers.

Dirigeants, cadres ou conseils d'entreprises, "ils" sont tous d'abord des femmes et des hommes d'expérience. Des gens de métier. Des professionnels compétents et reconnus comme tels. Et non pas de simples enseignants cultivant les théories de gestion, bien à l'abri dans leurs écoles ! Eux, "ils" connaissent la vie de l'entreprise, parce qu'"ils" le vivent chaque jour...

"Ils", ce sont les quelque cinquante chargés de cours de notre programme de formation polyvalente en gestion

Administration de l'Entreprise.

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquérir en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique valable pour trente ans de réussite professionnelle.

Parce que ce programme est différent.

Son but exclusif est de former des managers immédiatement opérationnels, à l'aide de moyens et méthodes pratiques, réalistes et concrets.

Pour que vous possédiez une vraie chance sur le marché du travail et de réelles perspectives de carrière.

Il serait vraiment dommage que vous passiez à côté de ce programme, dont la prochaine session débute en octobre 1983, car vous pouvez être l'un des trente à quarante stagiaires qui y seront admis.

ECADE École d'Administration et de Direction des Entreprises

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE ET INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Important établissement financier, situé à PARIS, nous offrons une intéressante opportunité de carrière à un

JEUNE DIPLOMÉ DÉBUTANT
(Ecole Scientifique ou Commerciale)

chargé, dès son intégration, de travaux de modélisation et de simulation, il participera aux études et à la mise en place de la télématique et de vidéotex.

Suivant ses compétences et ses souhaits professionnels, il pourra par la suite évoluer au sein du Service Informatique ou dans d'autres secteurs de la Banque.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 80193 M à

UNILOG Erhnos — Conseil en Recrutement, 9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS. Membre de Syntec Informatique

HAVAS CONTACT

SOFRES
RECHERCHE
PERSONNES
ayant parfaite connaissance langues hongroise, roumaine, bulgare, tchèque, polonaise pour interviews touristes.
Téléph. jeudi 21 juillet de 14h à 18 heures au
543-15-56

Importante Société recherche pour septembre
PROMOTRICES PAR TÉLÉPHONE
Salaire fixe + prime. Mi-temps.
Tél. pr rd.-vs au 774-72-14.

Assoc. recherche directeurs habit. 250 km Paris maximum. Séjours linguistiques Angleterre août, anglais courant exigé. Téléphone : 500-13-41.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE
recherche
pour son service Télématique
INGÉNIEUR
SUP. ÉLEC., TÉLÉCOM... débutant on 2/3 ans d'expérience pour participer à la conception et à la programmation de son système de communication.
Qualité d'analyse et de synthèse, formation au matériel et au logiciel assurée.
Disponible au 1er octobre 1983
Lieu de travail : Centre PARIS
Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à :
SODER - TUBRY
112, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Société dynamique de conseil en management
recherche
pour mission d'organisation dans grandes entreprises françaises et internationales
UN CONSULTANT EXPÉRIMENTÉ
- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- 4 à 5 ans de pratique en cabinet ou entreprise.
- Expérience en système informatisé indispensable.
- Rémunération élevée en fonction de l'expérience.
- Formation méthodologique assurée.
- Intégration à l'équipe dirigeante possible à court terme pour candidat de valeur.

Téléph. à Isabelle ARMELIN au : 268-13-44 après 14 h.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful international chemical company. We operate 60 sales offices and 29 manufacturing sites throughout Europe, Africa and the Middle East. Our produit mix ranges from plastics, base and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.
Our Technical Service and Development Center in Horgen near Zurich, Switzerland, has an opening for a :

CHEMIST/CHEMICAL ENGINEER
in the field of POLYURETHANES

You will be responsable for product and application development as well as for customer service to the European Polyurethane industry. To support the rapid growth of the Polyurethane chemicals business, you can apply creativity in solving technical problems and work in close liaison with other functions such as research, manufacturing, sales and marketing.

WE REQUIRE :
- A degree in Chemistry or Chemical Engineering.
- Preferably two years of industrial experience in the field of Polyurethanes.
- Age between 25 and 32 years.
- Knowledge of English, other major European languages are an asset.
- Willingness to travel.
- Creative, dynamic personality.

WE OFFER :
- Training on the job.
- Career opportunities based on your performance.
- Attractive employment conditions.
- A stimulating working environment in a young team.

If you are interested in this challenging job, please call or write to us for an application form.

DOW — DOW CHEMICAL EUROPE S.A., Mrs. M. Eggimann, Bachtobelstr. 3, CH-8810 Horgen/Switzerland. Tel. 01/728-21-11.

emplois régionaux

Recherche pour Bureau d'Etudes Projets ;
INGÉNIEUR ou **TECHNICIEN**
35 ans environ
Spécialistes en chauffage, ventilation, conditionnement d'air.
Env. C.V. et prétentions à ATELIERS MASSILIA, 19, rue Charles-Tellier, Z.I.N 502, 13333 Marseille Cedex 14.

CENORY
Chaussures
140 succursales
recherche
COUPLE RESPONSABLE
Pour gérer ses magasins fixe + intéressement sur C.A. + avantages logement. Formation assurée. Carrière motivante pour couple dynamique. Adresser C.V., photo et prétent. + lettre manuscrite de chacun des deux époux à cabinet Leroux, 38, rue Brunel, 75017 PARIS.

cours et leçons

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel 843-51212. Telex 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959.28.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

occasions

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, Paris (2e). PRIX SPÉCIAUX pour juillet : – 10 % et – 15 % sur instruments de grandes marques NEUFS et OCCASIONS
Tél. : 260-06-39.

Vend illustrations hebdo. Petites Illustrations, 1920/1925. Le Rire 1895. Ecr. s/nº 8.587, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

villégiature

MER - Languedoc-Roussillon, le Franqui-Plage, appt tt confort, 2 ch., jdin, libre 15 juillet à fin septembre (quinzaine ou mois) s'adr. Mme BALDIT, le Simourgh Le Franqui-Plage 11370 Leucate. Téléph. (68) 45-70-18.

CALVI, 300 m de la plage, calme, studios F 2, juillet à septembre - MOTEL TAHITI. Téléphonez au (95) 65-06-93.

LE TOUQUET OU DEAUVILLE
Location de studios 2/4 personnes. Tout équipés, linge inclus. Disponibilités 22/7 au 6/8. W.-E. 3 nuits : 925/1.080 F. Semaine 7 nuits : 2.000/2.300 F. LOCATIONS ORION 39, rue de Suréne, 75008 PARIS. Téléphonez au (1) 266-33-26.

HYÈRES (Var), part. loue studios meublés bordure mer août, sept. Quinzaine, mois. (94) 66-43-14.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf, impeccable. Vendue 25 000 francs. Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.

DEMANDES D'EMPLOIS

PIGISTE ARTS (press book, préfaces, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. cultur. Paris/banl. Ecrire sous le nº 11147 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL CONSULTANT
50 ans, rech. Travail
A TEMPS PARTIEL
Audit et contentieux social. Conférencier Loi Auroux.
Ecrire sous le nº T 041438 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme références, recherche emploi création, collaboration. Tél. : 530-13-78.

Ergothérapeute 25 ans, O.E. 1978, 4 a., exp. psychiatrie infantile, ch. poste Paris banlieue. Libre de suite. Ecrire sous le nº 268.839 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent : J.F. 29 ans cherche emploi jour ou nuit dans Paris standard (10 a. exp.) ou caissière. Tél. 288-27-17 de 8 h à 12 h.

H. 43 ans, ESC, DECS compt. Directeur adm. et fin. Exp. 10 ans Sté multinationale, 8 ans dir. PME à Paris, étudie ttes prop. Paris et Province. Écr. nº 75.277 Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Chef de fabrication édition (550 pts), 48 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mis en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle de travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89, après 19 h, ou écrire à R. KASTNER, 8, rue des Portes-Blanches (18e).

MEXIQUE
Cadre ingénieur accepterait mission ponctuelle technique techn.-commerc. Suivi éventuel possible. Hispaphone. Barnaix, 28, r. Gaston-Paymal, 92110 Clichy-La Garenne.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS-BONDEVILLE
Superbes prestations pour 4 P. Sud, avec cave et parking. Téléphone : 280-21-68.

MARAIS DOUBLE LIVING + CHAMBRE Entrée, cuis. Bains. REFAIT NEUF. 520.000. 526-99-04.

MARAIS
Duplex 57 m² à aménager dans imm.rénové. 704-27-37.

4e arrdt

CŒUR MARAIS Dans GD HOTEL PARTIC. TOUTES SURFACES. A rénover - 766-03-18.

HOTEL DU MARAIS, restauré, séj. 40 m² + 2 ch., confort, caractère, 3,60 m ss-plafond. Px 1.300.000. CIV 700-72-21.

55 m² à RÉNOVER 380.000 F, soleil. Vue. Exceptionnel. Tél. 551-57-80.

5e arrdt

STUDIOS tt conf. - 354-95-10.
A PARTIR 130.000 F.

6e arrdt

BD ST-MICHEL 3 pces tt cft, balc. Prix 580 000 f, 325-97-18.

8e arrdt

ARTOIS - FRIEDLAND 4 P., CHARME, 5e étage, balcon-Sud, service, 110 m². DORESSAY - 624-93-33. OUVERT EN AOUT.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR
IMMEUBLE INTERPHONE
STUDIO : 79.000 F
URGENT - 294-11-33.

N.-D.-LORETTE, beau studio, cuisine, bains, REFAIT NEUF. 170.000 F. 526-54-51.

10e arrdt

GARE DU NORD
7/8 pièces, tt cft. Dans immeuble p. de taille. A saisir, cause mutation. 1.250.000 F. SIMRA. 355-08-40.

11e arrdt

Mº PÈRE-LACHAISE
140 m² A RÉNOVER
Dble exposition soleil. Prix : 850.000. Fitoussi - 372-34-22.

Mº PARMENTIER, 5 P. 120 m², tr. original, cft, CLAIR, calme. 800.000 F. 722-78-89.

12e arrdt

S/PLACE DE LA NATION Bel imm. asc. 3 p. cft possib. 370 000 F. ACOPA 251-10-60.

13e arrdt

TOLBIAC. RÉCENT, standing, 5 p. 112 m², balc., park. Soleil. 990.000 F. 535-56-92.

14e arrdt

Mº DENFERT, 5, rue Lalande. Studio 25 m², cuis., bns, w.-c., ref. neuf, soleil - 175.000 F. Voir 18/18 h jeudi - vendredi.

PLAISANCE près Mº dans petit imm. stand. 1870. Grand 3 P., asc., cave, park. 710.000 F. COGEFIM : 347-57-07.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET. Pierre de taille. Charmant 2 P., tt cft, soleil. 370.000 F - 577-29-29.

Mº DUPLEIX 90 GRENELLE 2 P. cuis. débarras balc. + chbre indép. 270 000 pptaire 251-10-60.

16e arrdt

EXELMANS - 65 m² Dble living + chbre, clair. Prix 700.000 F - 522-06-98.

17e arrdt

45 bis, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-6 P. et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. mercredi/jeudi 14/18 h.

GRAND 2 PCES, 40 m² IDÉAL INVESTISSEUR
Tt cft, imm. de pierre de t. entièrement ravalé. Etat impeccable. Près Mº et commerces. Crédit possible. 280.000 F. PARIMMO, tél. : 755-86-75.

18e arrdt

R. LEPIC (Près Moulin) S/VERDURE charme, double séjour, 2 chbres, tout confort. Px 870 000 F. 264-18-28.

BUTTE-MONTMARTRE SACRÉ-CŒUR dans bel imm. 2 P. entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau à rachaîchir. Prix intéressant - 634-13-18.

19e arrdt

MÉTRO BOTZARIS-ORTF Beau 2 P. tt cft, 2e ét. Soleil. Prix intéressant - 634-13-18.

20e arrdt

Mº MARAICHERS, studio tt équipé neuf, petit immeuble. 140.000 F. Propr. 580-86-06.

GAMBETTA à saisir beau 3 P. au 2e étage. Soleil sur cour arborisée. Imm. Pierre de T. Prix : 340.000 F - 347-57-07.

78-Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY. 4 P. 80 m², séj., 3 ch. 320.000 F. SOFIA - 460-14-53.

Particulier vend Parly-2 APPARTEMENT TYPE 2. 2e et dernier étage. 2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix 520 000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/CHARCOT
Séj. 40 m², 2 chbres, s. bains, cuis., w.-c., 107 m² + jardin privé 120 m² - 704-27-37.

NEUILLY-SUR-SEINE GRD 5 P. TT CFT
IMM. STAND. ASC. PARK. Prix intéressant. 634-13-18.

BOULOGNE BOIS. STUDIO. Cuis., bains. REFAIT NEUF. 115.000 F. – T. 280-26-23.

NEUILLY-SUR-SEINE GRD 5 P. TT CONF.
IMM. STANDG, ASC., PARK. Prix intéressant - 634-13-18.

94 Val-de-Marne

Saint-Mandé Centre, très bel imm. ancien, 2 pièces, tt cft. Prix 277.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

Nogent-sur-Marne, 5' Mº, imm. récent, 4 p., tt cft, balcon. Prix : 580.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

Province

DIEPPE FRONT MER
Résid. du Bas Fort Blanc. Except. appts 30 à 70 m² + terr. Vte en l'état futur d'achèv. – Tél. : (16-1) 366-11-10.

APPT F3 plein centre résidentiel Aix-en-Provence. Cabinet Matheron 13100 AIX-EN PROVENCE ou téléph. au (42) 23-02-92.

CANNES. vend très bel appt 5/8 pces dans imm. stand., gar., terrasse, vue mer, 200 m plage. Px intéressant. Tél. le mat. 10 h-13 h (93) 33-03-47.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris préfère Rive gauche. Avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

JULES-JOFFRIN. Imm. récent. STUDIO CONFORT 2.200 F ch. compr. 251-10-60.

Région parisienne

SAINT-DENIS Mº. Imm. récent. 3 PCES CONFORT. Parking. 3.700 F ch. compr. 251-10-60.

NOGENT-SUR-MARNE. 2 P. Tout confort, cellier, balcon. Près port plaisance. 1.700 F + charges. – Téléph. 700-58-52.

Province

NICE : Bord de mer. Part. loue villa entièrement rénovée 160 m² : gd séjour, 5 ch., 2 s. bns, jardin. 10.000 F mensuel. Téléphone (66) 22-20-51.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT. à PARTIC. rech. pour cadres et employés IMPORT. Sté INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue appts 2 à 8 P. et villas. Loyers élevés acceptés. Tél. : 504-48-21 (p. 121).

Journaliste au Monde cherche à louer appartement de 5/6 p., Paris, ou pavillon banl. Ouest. Téléphonez au : 548-04-00. Ecr. s/nº 6.522, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10 000 F. 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Rech. pr clientèle étrangère et diplomates, VILLAS BANL. OUEST RÉSIDENT. **562-78-99**

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS recherche STUDIO ou 2 Pces. Tél. M. ROULAT - 256-30-57.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés PARIS rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-06.

pavillons

VENDS PAVILLON
A FOSSES (95) - Année 1973. R.-de-ch. : séjour, 2 chambres, w.-c., entrée, cuisine, cellier, salle de bains. Etage : 2 chambres, w.-c., douche. – Terrain : 300 m². Garage. Prix : 380.000 F. Téléphonez au : 472-20-06.

villas

STE MAXIME Vue panoramique GOLFE SAINT-TROPEZ, villa meublée 5 chambres. Prix : 1.700.000 F. 590-86-06 ou (94) 96-01-60.

A vendre, ORMESSON 94 10 km S/E Paris dans cadre verdure, vue imprenable s/parc, villa 8 P., 270 m² habitables, construction traditionnelle, dble vitrage, près R.E.R., frais notaire réduits. Prix : 1.285.000 F. Dom. : 594-45-52. Bur. : 357-93-12.

A vendre, ORMESSON 94, 10 km s/E Paris, dans cadre verdure, vue impr., maison 5 P., 150 m² habit., terr., cave, gar., atelier, sur 1.600 m², jardin. Prix : 995.000 F. Tél. : domicile 594-45-52, bureau : 357-93-12.

maisons de campagne

AVEYRON : a vdre mais. en p. entièrement restaurée, toiture lauze. Terrain 1 100 m², ruisseau. Agence s'abstenir. S'adresser AMBERGNY Bruno 6 bis, rue du Moulin-Haut CREISSELS 12100 MILLAU

Vends PORT GRIMAUD (VAR) MAISON + ANNEAU BAUDISSON - 4 LAMOTHE GUÉRIN - 83000 TOULON.

propriétés

GARD PRÈS UZES
PROPRIÉTÉ DU XIXe siècle R. + 3 nivx 700 m² habitables PARC 2 HA 1 200 000 F. PPTAIRE 766-73-78.

A vendre grande maison de 136 m² sur trois niveaux et sur terrain entièrement clos de 2.200 m². A 35' de Paris par le train et 45' par autoroute. A SÉNÉCOURT, près de Liancourt (Oise). Prix : 850.000 F. Téléphonez de 14 h à 16 h a M. CHULZE au : 15 (4) 473-16-81.

ST-VALLIER. 11 km Grasse. Belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuisine aménagée, grand confort. Terrain clos 6.600 m² arboré, vue dégagée. Prix : 1.100.000 F. Téléphonez au (93) 42-66-10.

YONNE RARE
Armaud près de Sens ravissante demeure 18e s., 5 p., jardin paysagé, 2.000 m², état exceptionnel, 1.000.000 F. Tél. : (1) 325-11-25 matin.

domaines

ACHÈTE
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région. Faire offre détaillée. Ecrire HAVAS Orléans sous le nº 201.431, B.P. 1519. 45005 ORLÉANS CEDEX.

chasse-pêche

CHASSE A LOUER
110 hectares de plaine dont 90 d'un seul tenant Seine-Maritime, 90 km de Paris. Proximité forêt de Lyons. Téléphone : DEFFONTAINES 16-35-90-15-12.

viagers

Etude LODEL 35, bld Voltaire PARIS XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers, expérience, discrétion, conseils.

Libre Clamart, près gare, pavillon, 4 pièces princip., tt confort, garage, 40.000 + 4.000 F/mois. viag. F. CRUZ. 266-19-00.

18e, Lamarck, 4 pièces tt conf. 280.000 + 3.000 occupé. Fme. 84 ans. Imm. tt cft. Cruz. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
MARSEILLE
Immeub. bureaux 1974, ascens.
1 350 F. le m²
parking sous sol inclus
ACHAT MINIMUM 100 m²
Propriétaire (1) 294-11-33.

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS
APPELEZ SARI 776-44-88.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous Services
Permanence Téléphonique
355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F – 350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL. TÉLEX. Loc. bureau., toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI 776-44-88.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Tél. : 207-79-22.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

URGENT – Infirmière libérale cède belle clientèle, périphérie de Tours. Tél. (47) 28-56-31. aux heures de repas

A vendre à ABIDJAN – R.C.I. très beau Night Club, fonds + licence – Prix : 350 000 F. Tél : R.C.I. : 44-19-29 et France : (68) 59-86-83

RESTAURANT FRANÇAIS A VENDRE, par propriétaire-relais gastronomique au cœur des vignobles de Napa Valley California. Solide réputation. Ph. Bonnefont, 2200 MASSON STREET SAN FRANCISCO Calif. 94133. T. 415-781-88-96, 10 h à 17 h du mardi au sam. S.F. Times.

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES 20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE, CESSION
APPELEZ 776-44-88.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

EN JUIN

Le déficit du commerce extérieur a atteint 3,7 milliards de francs

Le déficit du commerce extérieur de la France, en données corrigées des variations saisonnières, s'est établi à 3 703 millions de francs au mois de juin, contre 7 657 millions en mai. Les exportations, toujours en données corrigées, ont représenté 63974 millions et les importations 60271 millions, ce qui porte le taux de couverture à 94,2 %, contre 88,3 % en mai.

En chiffres bruts, le déficit est de 1719 millions (67281 millions d'exportations et 65562 millions d'importations), le taux de couverture étant de 97,4 %.

La comparaison avec le mois de juin 1982 est tout à fait significative, puisque l'on avait atteint ce mois-là le déficit record de 13278 millions en données corrigées et de 11780 millions en données brutes. Au demeurant, les résultats contrastés de ces trois derniers mois (le déficit a été de 1 538 millions en avril) ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur la tendance actuelle. Le chiffre de juin se rapproche cependant des prévisions de l'INSEE, pour qui le déficit devrait être ramené à 3,5 milliards par mois en fin d'année.

Ce que l'on constate, c'est une nette amélioration de la situation au deuxième trimestre, les mouvements exceptionnels de certains secteurs (notamment l'énergie) s'équilibrant entre mai et juin. Sur les six premiers mois de l'année, le déficit s'est élevé à 36,6 milliards de francs contre 43,3 milliards au premier semestre 1982. Mais la moyenne mensuelle s'élève à 4,3 milliards au deuxième trimestre contre 7,9 milliards au premier trimestre. Cette tendance confirme les pronostics du gouvernement, qui prévoyait de ramener le déficit des échanges extérieurs aux environs de 60 milliards de francs en 1983 (contre 93,3 milliards en 1982) et à 45 milliards de mai 1983 à mai 1984.

La pression du dollar

Il apparaît en effet que ce redressement s'opère malgré la pression d'un dollar fort (il valait en moyenne au mois de juin 7,66 F), les exportateurs français profitant à la fois d'une amélioration de la compétitivité, d'une baisse de la demande intérieure et d'une très légère reprise de la demande étrangère.

En juin, les exportations ont progressé dans leur ensemble, à l'exception de l'automobile qui stagne pratiquement (- 200 millions de francs par rapport au mois précédent), la plus forte hausse étant enregistrée dans le secteur des machines de bureau et du matériel électronique professionnel. En outre — c'est ce qui retient le plus l'attention, — les exportations en direction des pays industrialisés se sont raffermies. Vis-à-vis des pays de la C.E.E., le déficit s'est globalement réduit de 1,8 milliard de francs, tandis qu'il est passé de 4,1 milliards de francs à 990 millions de francs pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

Tout en ne cachant pas sa satisfaction, on reste très prudent dans l'interprétation de ces chiffres au ministère du commerce extérieur, où l'on indique qu'il faut attendre les prochains mois pour avoir la confirmation du redressement.

SELON L'ENQUÊTE MENSUELLE DE LA BANQUE DE FRANCE

Tassement de la demande intérieure progrès de la demande étrangère

« *En juin, la production industrielle a très légèrement augmenté. Les chefs d'entreprise continuent néanmoins à prévoir une faible baisse d'activité au cours du dernier trimestre de l'année* », note la Banque de France dans sa dernière analyse de la conjoncture.

« *Tandis que la demande intérieure s'est quelque peu tassée, les progrès de la demande étrangère se sont confirmés.* » Ils résultent « *à la fois des gains de compétitivité dus à la hausse du dollar et, dans une moindre mesure, aux conséquences de la reprise aux États-Unis. (...) Cette tendance favorable devrait persister au cours des prochains mois* », estime la Banque de France.

« *Les hausses de prix, fréquentes au début de juillet, s'inscrivent généralement dans les limites fixées par les accords de modération* » et « *ne sont pas jugées suffisantes pour permettre une amélioration des marges. (...) Les chefs d'entreprise estiment que l'activité se maintiendra au rythme actuel jusqu'en septembre, mais fléchira par la suite, compte tenu de l'état peu satisfaisant des carnets de commandes.*

» *La situation de l'emploi s'est quelque peu dégradée* », ajoute la Banque, et « *on note parfois une recrudescence des licenciements économiques, surtout dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.* »

COPIES GEANTES NOIR BLANC SUR XEROX 7080
SUR PAPIER BLANC COULEURS, CALQUE, POLYESTER. LARGEUR 82 CM. CONTINUE ILLIMITÉE
RÉDUCTION AGRANDISSEMENT POUR PLANS CONTRECALQUES AFFICHES POSTERS
ETRAVE 38 Av. Daumesnil PARIS 12e ☎347.21.32 Tx 220064 F

ÉTRANGER

LA RÉFORME DE L'EUROPE

Londres et Paris défendent des thèses contradictoires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil spécial de la C.E.E., réunissant les ministres des affaires étrangères et des finances des Dix, a entamé, le 19 juillet à Bruxelles, ses travaux sur la réforme de l'Europe. Il est apparu très nettement que la France et la Grande-Bretagne abordent la négociation avec des conceptions diamétralement opposées. Le 8 juillet dernier, la première réunion du conseil spécial s'était limitée à arrêter la procédure à suivre et à fixer le calendrier des réunions.

Mardi, les pourparlers ne se sont pas véritablement engagés, chacune des délégations se contentant d'exposer en termes très généraux la manière dont elle concevait la réforme de la Communauté. Seul M. Howe, le ministre britannique des affaires étrangères, s'est montré précis en rendant publiques ses idées pour réduire les dépenses agricoles et les déficits enregistrés par les États membres — c'est-à-dire le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale — entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent du budget communautaire.

Le schéma de Londres repose sur un principe contraire aux règles suivies jusqu'ici par le Marché commun : les dépenses doivent être commandées par les ressources disponibles et non pas par les politiques. A partir de là, les Britanniques tirent deux conséquences : le taux d'accroissement du coût de la politique agricole commune serait inférieur au pourcentage d'augmentation des recettes et le budget agricole arrêté avant la fixation des prix. S'agissant du solde budgétaire de chaque pays, la Grande-Bretagne propose que les « *pays les plus pauvres* » (Grèce, Irlande) n'accusent pas de déficit. Pour les autres Etats membres les gains ou les pertes devraient être corrigés en fonction du produit national brut (système du *safety net*).

Même en abordant la question de manière étriquée — à savoir sur les deux seuls points qui l'intéressent réellement, — le Royaume-Uni peut trouver des alliés. Les Allemands de l'Ouest et les Néerlandais ont jugé « *intéressantes* » les propositions britanniques. Dublin et Athènes peuvent être également tentés par le projet de Londres. Il met, en effet, les Grecs et les Irlandais à l'abri d'une réduction des transferts financiers substantiels dont ils bénéficient actuellement.

La délégation française, qui visiblement ne veut pas à ce stade dévoiler ses cartes, a tenu un tout autre discours. M. Delors, le ministre de l'économie et des finances, a centré son intervention sur la relance de la C.E.E., donc des politiques communes actuelles et futures. C'est ainsi qu'il a indiqué que la France fera dans le courant du mois d'août des propositions sur la coopération industrielle en Europe. Le dossier sur le financement de la Communauté doit être étudié, estime M. Delors, après que les objectifs auront été fixés. De la sorte, Paris compte rallier nombre d'Etats membres — l'Italie s'est déjà prononcée en faveur des idées françaises — et obliger au bout du compte ses partenaires — notamment la R.F.A. — à faire le choix entre relancer l'Europe ou la réduire à une peau de chagrin.

Autrement dit, Paris est apparemment décidé à crever l'abcès britannique une fois pour toutes en demandant à tous de choisir entre la voie française et celle du Royaume-Uni, qui, selon M. Cheysson, le ministre des relations extérieures « *est le seul Etat membre qui ne soit pas encore entré dans la Communauté* ». Mais, et c'est une difficulté de taille, plusieurs pays sont tentés de payer le prix nécessaire afin que la Grande-Bretagne adhère effectivement au Marché commun.

MARCEL SCOTTO.

LE BRÉSIL VEUT RÉDUIRE LE DÉFICIT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le Brésil va signer, au cours des deux prochaines semaines, une nouvelle lettre d'intention — la troisième — adressée au Fonds monétaire international (F.M.I.), pour permettre la reprise de l'aide financière des grandes banques, au prix de la réduction de l'énorme déficit des établissements publics. Cette lettre complète l'accord signé avec le Fonds sur la réduction du déficit budgétaire, qui devra être ramené de 6 % à 2,9 % du PIB et sur la limitation à 80 % du rattrapage des salaires par rapport à l'inflation, qui devra elle-même revenir en dessous de 100 % par an.

M. Carlos Langoni, président de la Banque centrale du Brésil, a pu partir pour Washington négocier un crédit de 3,6 milliards de dollars auprès de quatorze banques, moitié aux Etats-Unis, payer moitié ailleurs.

Le prix à gagner par les Brésiliens sera extrêmement élevé. Outre la baisse du pouvoir d'achat, l'activité industrielle diminuera de 3 % à 4 %, et beaucoup d'entreprises éprouveront des difficultés, comme le groupe Matarazzo (voir par ailleurs). Les syndicats ont annoncé une grève générale pour le 21 juillet.

LE GROUPE BRÉSILIEN MATARAZZO CHERCHE A ÉVITER LA FAILLITE

Le groupe industriel Matarazzo l'un des plus grands groupes privés brésiliens, éprouve actuellement de graves difficultés financières, et a demandé à ses créanciers, essentiellement les banques, le report de 120 millions de dollars d'échéances. S'il n'obtenait pas le concordat demandé, il devrait mettre en liquidation onze de ses quarante-trois sociétés.

Fondé en 1881 par Francisco Matarazzo, un immigrant italien, l'empire Matarazzo, constitué à partir du commerce du lard, s'est étendue, ensuite, à l'importation de farine, puis à la meunerie, pour couvrir aujourd'hui toute une gamme d'activités allant de la chimie à l'agroalimentaire, en passant par le textile, les mines et la banque.

Dans une lettre adressée aux journaux, les dirigeants du groupe mettent en cause la politique du pays, qualifiant le modèle économique brésilien de « *suicidaire* » et assurant que « *l'étatisation des moyens de production et l'extermination de l'économie de marché font entrer le Brésil dans une ère pré-marxiste* ».

● **La plus grande centrale solaire à conversion photovoltaïque d'Europe** a été inaugurée en Allemagne fédérale. Construite par le groupe A.E.G.-Telefunken, cette centrale est située sur la petite île de Pellworm, dans l'archipel de la Frise du Nord, où elle alimente un important centre de cure et une partie de l'île. Sur un terrain de 16000 mètres carrés, 17568 modules constitués de plaques de silicium transforment les rayons solaires en énergie. Chaque module produit environ 20 watts, ce qui porte la production totale à 300 kilowatts environ. Une batterie de 6000 ampères doit permettre de fournir de l'électricité la nuit et par mauvais temps. — (*A.F.P.*)

AGRICULTURE

Douche froide pour la SOPEXA

Plus 80 % en deux exercices. En 1982 et 1983, les pouvoirs publics prenaient au sérieux les activités de promotion des ventes de produits alimentaires. La SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires), qui intervient tant en France que sur les marchés étrangers, voyait son budget considérablement augmenté. Cela correspondait alors aux objectifs gouvernementaux : améliorer le résultat de la balance commerciale, dans un secteur où la France est forte, l'agro-alimentaire, et reconquérir le marché intérieur.

Douche froide ! Dans le projet de budget 1984, la dotation de l'État, qui était de 190 millions cette année, passerait à... 83 millions de francs. Cela signifie la fermeture de onze bureaux à l'étranger, la suppression du programme d'accueil des stagiaires, la baisse des crédits européens de promotion, puisqu'ils ne sont accordés que dans la mesure où la SOPEXA participe à raison de 30 % aux programmes. Toujours d'après ce projet de budget, la société ne pourrait plus accorder que 27 millions de francs aux actions sur les marchés extérieurs, contre 104,4 millions. Au total, son activité serait réduite de 43 %, et encore à la condition que les crédits apportés par les professionnels, qui représentent environ 60 % de la dotation de l'État, soient augmentés jusqu'à 80 %.

Dans ces conditions encore, il faudrait, selon M. Herbaut, directeur général de la SOPEXA, licencier soixante des deux cents salariés de l'entreprise, surtout dans les postes à l'étranger. Ce qu'il n'admettra pas. Dans le cadre de la politique de décentralisation, la SOPEXA venait de signer des conventions avec deux régions, Languedoc-Roussillon — où M. Rocard avait tenu à faire le déplacement — et Aquitaine. En 1984, plus de conventions régionales non plus, la SOPEXA n'aura pas assez de fonds.

Pourtant, le soutien tant du ministre du commerce extérieur, Mme Cresson, que de M. Rocard lui est assuré. Pourtant, le Conseil supérieur d'orientation des productions, il y a trois semaines, a précisé à la SOPEXA les voies à suivre en priorité : pour l'année à venir, vins et fromages aux États-Unis pays du bassin méditerranéen ; Extrême-Orient.

Pourtant, le 14 septembre prochain, Mme Cresson, à l'occasion d'une semaine française qu'elle lancera dans les magasins Bloomingdale, fêtera les vingt ans de la SOPEXA à New-York. Elle sera accompagnée dans son séjour par une centaine de chefs de petites et moyennes entreprises épris d'exportation. Autant de signes qui indiqueraient que les options gouvernementales n'ont pas changé : les ventes à l'étranger restent une priorité. A moins que la direction du budget n'en ait décidé autrement, ou qu'elle n'estime encore que la SOPEXA ne sert à rien. Il lui faudrait alors le dire.

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

I.T.T.-Belgique emporte un contrat de modernisation du téléphone chinois

D'après le ministère des affaires étrangères de Belgique, la Bell Telephone, filiale belge du groupe américain I.T.T., va signer avec la Chine un contrat de modernisation de son réseau téléphonique. L'accord prévoit la livraison de centraux téléphoniques de cent mille lignes et la construction par une société mixte d'une usine de matériel téléphonique à Shanghaï.

Les Américains ont donc remporté ce contrat de 1,8 milliard de francs que les industriels français *avaient réussi* à « *bloquer* » grâce notamment au voyage du président Mitterrand en Chine en mai dernier. Pour les P.T.T. françaises, la victoire américaine n'est pas vraiment surprenante, « *les négociations entre I.T.T. et les Chinois étaient très avancées* ». Leurs espoirs reposent désormais sur « *une suite* », les pays faisant appel en général à deux fournisseurs. « *Si I.T.T. a gagné pour l'usine, nous négocions pour des livraisons d'autres centraux pour un volume encore plus important.* » Mais la société suédoise Ericsson et les Japonais sont également bien placés. La France avait remporté le contrat indien l'an dernier, elle n'a pas réussi en Chine.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **La C.G.T. critique le budget 1984 des P.T.T.** — Le financement de la filière électronique par les P.T.T. à hauteur de 3,4 milliards de francs aura des conséquences néfastes pour le personnel, estime la C.G.T. « *On ne créerait aucun emploi en 1984, après une croissance zéro en 1983* », ont souligné les postiers C.G.T., qui proposent « *un autre financement* » : augmentation d'un point du taux d'intérêt versé par la Caisse des dépôts aux P.T.T. pour les sommes collectées par les caisses d'épargne et transfert de charges comme l'aide à la presse au budget général de l'Etat.

Conjoncture

● **Les prix ont augmenté de 1,1 %** au cours du mois de juin, selon l'indice publié par la C.G.T. La hausse au premier semestre 1983 a été de 6,1 %, selon la C.G.T., et de 10,7 % entre juin 1982 et juin 1983. L'estimation provisoire de l'INSEE n'aboutissait qu'à une augmentation des prix entre 0,5 % et 0,6 % pour juin 1983.

Pêche

● **Une conférence mondiale de la F.A.O.** — L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) va organiser une conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches. La conférence aura lieu à Rome et se déroulera en deux étapes : la partie technique coïncidera avec la session régulière du comité des pêches de la F.A.O., du 10 au 19 octobre 1983 à Rome. Le comité formulera des recommandations, qu'il présentera à la session de politique générale de la conférence qui se tiendra du 27 juin au 6 juillet 1984.

Social

● **Forte progression des ressources pour la formation des artisans.** — Les ressources consacrées à la formation continue de plus de deux millions d'artisans vont plus que doubler en 1983. Elles passeront de 60 millions de francs à 160 millions, a annoncé mardi 19 juillet M. Jacques Graindorge, directeur de l'artisanat du ministère du commerce et de l'artisanat. Les dix-sept fonds nationaux d'assurance-formation mis en place cette année au niveau des branches professionnelles vont recevoir incessamment une première dotation de 20 millions de francs.

● **La F.A.S.T.I. dénonce les propos de M. Chirac sur l'immigration.** — La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (F.A.S.T.I.) a dénoncé mardi 19 juillet les récents propos de M. Chirac sur l'immigration. « *Depuis dix ans, contrairement à ce qu'affirme le maire de Paris, la population immigrée n'a pratiquement pas augmenté* », déclare la F.A.S.T.I., qui « *attire l'attention sur les réactions racistes* » que ne manqueront pas de provoquer, selon elle, les assertions de M. Chirac.

● RECTIFICATIF. — La DATAR nous précise que « *les quatre mille neuf cents emplois qu'elle a contribué à créer ou maintenir sont les résultats de la dernière réunion du comité interministériel d'aide à la localisation d'activités (CIALA) et non le bilan d'une année de ce comité* », comme nous l'indiquions par erreur dans notre première édition du 20 juillet. La DATAR nous « *informe également que près de quarante mille emplois ont été primés en 1982 au titre de l'aménagement du territoire* ».

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT
Sous-direction des marchés publics

Appel d'offres national et international
N° 6/83 - A-DGAM

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé par le Ministère de l'intérieur de la République algérienne démocratique et populaire en vue de l'acquisition de divers équipements radio destinés aux services de la protection civile.

Cet appel d'offres porte sur les lots suivants :
— Lot n° 1 : Appareils de mesures pour 6 ateliers de maintenance.
— Lot n° 2 : Chargeurs (40).
— Lot n° 3 : Accumulateurs.
— Lot n° 4 : Véhicule ateliers (1).
— Lot n° 5 : Générateurs électriques photovoltaïques (20).
— Lot n° 6 : Liaisons radioélectriques monovoies (70).

Les sociétés intéressées pourront soumissionner soit pour un seul lot, soit pour l'ensemble des lots.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

A cet effet, les soumissionnaires étrangers sont tenus de joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la chambre de commerce et d'industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricants ou de producteurs.

En outre, conformément à la circulaire n° 021 DGCI du 4 mars 1981 du Ministère du commerce, les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces et documents suivants :
— Les statuts de l'entreprise ainsi que la liste des principaux actionnaires et associés.
— La situation fiscale en Algérie et dans le pays de leur siège social.
— La situation à l'égard des organismes de Sécurité sociale algériens pour les soumissionnaires ayant déjà eu une activité en Algérie.
— La capacité de production annuelle ainsi que l'éventail des fabrications de l'entreprise.
— La liste des principaux gestionnaires de l'entreprise ainsi que celle des principaux cadres devant intervenir au niveau de l'exécution du contrat.
— Les bilans des deux dernières années.
— Les attestations de la chambre de commerce (ou d'un organisme professionnel) du lieu du siège social portant sur les références de cette entreprise et les marchés réalisés avec des pays autres que l'Algérie.
— Les références authentifiées par les administrations et les entreprises algériennes ayant déjà eu recours à ces soumissionnaires.
— L'attestation de non-recours aux intermédiaires conformément à l'article 12 de la loi n° 78-02 du 11 février 1982 sus-visée.

Les entreprises intéressées pourront retirer les dossiers d'appel d'offres au Ministère de l'intérieur DGAM/DIE/SDMP. Bureau 693 Palais du Gouvernement Alger.

Les offres établies conformément aux conditions des cahiers des charges techniques doivent obligatoirement parvenir en trois exemplaires et rédigées en langue française.

Toute indication susceptible d'identifier le soumissionnaire entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, la date limite de remise des offres est fixée à 45 jours à compter de la date de parution du présent appel d'offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des soumissions.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉNERGIE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

L'OPEP sans secrétaire général

Les treize ministres du pétrole de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), réunis à Helsinki depuis le lundi 18 juillet, se sont séparés mardi soir 19 juillet sans être parvenus à se mettre d'accord sur la nomination d'un nouveau secrétaire général. Le successeur de M. Saturnin Nan Nguema (Gabon), dont le mandat a pris fin au début du mois de juillet, doit en effet être élu à l'unanimité. Or l'Iran, dont c'eût été le tour de proposer un candidat, selon les règles jusqu'ici observées au sein de l'organisation, a maintenu jusqu'au bout sa candidature. Celle-ci a été repoussée, pour des raisons essentiellement politiques, par les autres membres. « *La conférence a renvoyé la discussion sur la désignation du secrétaire général jusqu'à ce que les consultations supplémentaires aient eu lieu* », a précisé l'OPEP dans un communiqué. En attendant, c'est M. Mana Saïd Al Otaïba, ministre des Émirats arabes unis, président en exercice de l'organisation, qui supervisera le secrétariat.

De façon générale, l'OPEP a préféré remettre à plus tard les décisions délicates, afin de ne pas ternir l'image de cohésion qu'elle a réussi à afficher depuis le printemps. Ainsi les discussions sur les niveaux de production et les prix de pétrole brut ne devraient-elles reprendre qu'à l'automne, au vu de l'évolution du marché, la demande devant atteindre, selon M. Al Otaïba, 17,5 à 19 millions de barils par jour au cours du quatrième trimestre. Une réunion du comité de surveillance de l'OPEP qui se tiendra fin septembre à Abou-Dhabi pourrait déboucher sur la convocation d'une conférence extraordinaire consacrée à ces sujets. Le prix de référence de l'OPEP reste donc fixé à 29 dollars par baril, et la production plafonnée à 17,5 millions de barils par jour.

Quant à l'adoption d'une stratégie à long terme, qui devait initialement constituer le principal sujet à l'ordre du jour d'Helsinki, elle est également remise à plus tard. Les ministres ont chargé un groupe d'étude dirigé par Cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole, de faire un rapport complet sur la question, dont les conclusions seront soumises à la prochaine conférence ordinaire de l'OPEP, prévue début décembre à Genève.

● **La compagnie pétrolière américaine Occidental a élu à son conseil d'administration saoudien M. Aziz Di Syriani, représentant de deux investisseurs d'Arabie Saoudite. La compagnie a révélé que les intérêts saoudiens détenus par la société Competrol B.V.I. représentaient le plus gros groupe d'actions Occidental. Le montant de la participation saoudienne n'a pas été précisé, mais le principal actionnaire d'Occidental, jusqu'ici M. David H. Murdock, détenait 3,5 % du capital.**

Pour compenser leurs pertes de recettes

LE F.M.I. POURRAIT ACCORDER DES FINANCEMENTS AUX PAYS PÉTROLIERS

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a admis le principe d'accorder des financements compensatoires pour pertes de recettes d'exportation de pétrole à des pays membres de l'OPEP mis en situation difficile du fait de la baisse des prix et des ventes de brut, annonce la revue spécialisée *Petrole et gaz arabes (P.G.A.)* dans son édition du 16 juillet. Le Nigéria serait, avec le Venezuela, le premier bénéficiaire de cette décision.

Le financement compensatoire serait, selon *P.G.A.*, d'environ 590 millions de dollars (1 dollar vaut environ 7,80 F) pour le Nigéria et de plus de 1 milliard de dollars pour le Venezuela. Ce type de financement présente habituellement l'avantage de ne pas être accompagné de conditions aussi sévères que celles imposées par le F.M.I. lors de l'octroi de crédits « stand by ». Dans le cas des pays cités toutefois, le F.M.I. selon *P.G.A.*, s'apprêterait en fait à durcir ses conditions d'octroi. Le Nigéria, en effet, est en train de négocier, parallèlement, un crédit « stand by » de 2,67 milliards de dollars auprès du F.M.I. ainsi qu'un refinancement de 1,6 milliard de dollars de ses arriérés commerciaux. Il devrait donc, de toute manière, se conformer au plan d'austérité mis au point avec le F.M.I.

Le Venezuela, pour sa part, comptait obtenir, grâce à ces financements compensatoires, un rééchelonnement de ses dettes auprès des ses banquiers internationaux. Mais ceux-ci auraient fait savoir qu'ils refusaient cette solution tant que le F.M.I. n'aura pas imposé un programme d'austérité rigoureux au pays.

INDUSTRIE

La réorganisation de la chimie d'Elf-Aquitaine

(Suite de la première page.)

Les entités industrielles des entreprises réunies dans ATO-CHEM seront maintenues en l'état. En revanche, pour renforcer les synergies, indispensables pour rejoindre les routes de l'expansion et du profit, des regroupements par famille de produits avec leurs marchés seront effectués, chacune d'elle devant être dirigée par un homme responsable des comptes d'exploitation et du développement.

Ainsi donc la chimie d'Elf — appelons-la provisoirement Elf-Chimie — se met en forme. Une forme singulière et pour le moins compliquée, au demeurant, dans la mesure où le remodelage — phénomène inhabituel — va se faire hors structures, par emploi des compétences humaines et par chaînes de produits sur lesquelles plusieurs sociétés seront placées souvent sans liens juridiques. Médecine douce ou démarche philosophique ? M. René Sautier, en tout cas, applique à Elf-Chimie la même thérapeutique qu'à la Sanofi, en privilégiant le couple marché-produit absolument « déterminant » à ses yeux.

Très grossièrement définie, Elf-Chimie sera composée de sept branches :

1) Une branche « chimie de base » ou ATO-CHEM (grands intermédiaires, pétrochimie, chlore) avec une subdivision pour les matières plastiques (P.V.C., polyéthylène, polypropylène, plastiques techniques) placées sous l'autorité de M. Arsène Schun. Cet ensemble fera 19,5 milliards de francs de chiffre d'affaires environ ;

2) Une branche « chimie fine » aux contours et au chiffre d'affaires encore flous, mais dans lequel seront intégrés les produits fluorés de P.C.U.K., passés pour l'instant dans l'orbite d'ATO-CHEM ;

3) Une branche « spécialités ». Elle rassemblera autour de la filiale américaine M. and T. Chemicals prise comme pivot, la CECA et Rousselot. Son chiffre d'affaires sera de 5,36 milliards de francs ;

4) Une branche « santé et hygiène » avec Sanofi (7,8 milliards de francs de chiffre d'affaires), dont l'indépendance sera farouchement conservée et n'aura de liaisons avec la branche « spécialités » que sur un plan technico-commercial dans le domaine très spécial des additifs alimentaires et des arômes ;

5) Une branche « engrais-soufre » avec la partie chimie de l'antre filiale américaine Texas Gulf (2,85 milliards de francs de chiffre d'affaires) à laquelle sera jointe l'activité soufre d'Elf Aquitaine (1,3 milliard de francs ;

6) Une branche « habitat » (1,43 milliard de francs) ;

7) Une branche bio-industrie avec Entremnnt bio-indnstrie (136 millions de francs). Toutes ces branches n'auront de tronc commun que M. R. Sautier lui-même, et comme maillons que les hommes responsables chargés des produits. Il n'y aura pas de holding inutile, qui « *créerait un écran* », affirme M. Sautier.

L'unité par les investissements

Simple restructuration de principe? M. Sautier s'en défend. Le but est d'éviter la dispersion des efforts, et surtout de faire jouer à fond les effets de taille, la distinction devant être rigoureusement faite entre les marchés européens (chimie de base) et les marchés mondiaux (spécialités). Les additifs alimentaires sont un marché mondial. M. Sautier le prend comme exemple, précisant qu'il est très important avec le développement des *fast foods*, surtout au Japon où il veut qu'Elf-chimie s'implante avec une équipe locale.

Les fusions juridiques viendront beaucoup plus tard quand les mécanismes seront rôdés. Le système a démontré son efficacité chez Sanofi.

Chez Elf-chimie pas plus que chez Sanofi, la recherche ne sera regroupée. M. Sautier est opposé à un tel rassemblement qui donnerait naissance à un organisme lourd et peu efficace. Au contraire, la liberté sera laissée à chaque entreprise d'exprimer sa propre innovation.

Bref, M. Sautier veut rééditer son exploit et faire, comme dans la pharmacie, de la chimie sur mesure. Les difficultés à surmonter ne sont quand même pas minces. Le patron de la chimie d'Elf va devoir se battre contre un passéisme dangereux. Il le reconnaît aisément, mais sait qu'il devra aussi changer les mentalités. « *J'ai trouvé une adhésion totale* », affirme-t-il. « *Beaucoup ont senti passer le vent du boulet.* »

M. Sautier va devoir s'attaquer au problème de fond, c'est-à-dire restaurer la situation financière de la chimie de base, grossie de P.C.U.K. en lnnrde perte (— 690 millions de francs rien que pour ATO et Chloe). Il a déjà pris des mesures. Son bilan éthylène est bouclé. Plus de surcapacités de ce côté-là. Autrement dit, à C.d.F.-Chimie de faire son devoir. Mais il en va bien autrement dans les plastiques. « *Une entente est possible entre Européens* », assure-t-il. D'autre part, le problème des prix n'a pas trouvé encore de solution. Dans le P.V.C., la perte est de 60 centimes par kilo, ce qui coûte au groupe 120 millions de francs en marge brute par an. Avant de partir en vacances, M. Sautier va écrire à M. Delors pour lui demander l'autorisation de relever ses barèmes avant l'hiver, quand l'indice des prix le permettra.

Des problèmes surgiront aussi dans la chimie « *périphérique* » (oxyde d'étylène, oxyde de propylène) dont les unités sont trop petites et non rentables. Il n'y aura pas de licenciements à condition que la main-d'œuvre soit acquise à l'idée de la mobilité. « *Il faut chercher le travail là où il se trouve.* » De toute façon, M. Sautier fait du dialogue avec les élus locaux et les syndicats une priorité. Et puis, à ses yeux, la chimie n'est pas la métallurgie, et Elf contribuera à reconstituer le tissu industriel, et à créer des emplois là nù des difficultés surgiront.

M. Sautier sera donc l'arbitre tout-puissant d'Elf-Chimie dans la mesure où il répartira les investissements, source d'unité de l'ensemble. Il a reçu l'assurance de M. Pecquenr, nnuvean P.-D. G. d'Elf-Aquitaine, que 1 milliard à 1,5 milliard de francs seront dépensés chaque année dans la ebimie comme l'avait souhaité M. Chalandon. Mais il n'y nura pas d'investissement sans rajustement de prix quand la situation l'impose comme dans le P.V.C. A quoi bon gaspiller de l'argent, Elf-Aquitaine espère ainsi équilibrer les comptes de sa chimie — en dehors de la SANOFI bien portante — en quatre ans. En attendant, 1983 verra encore ce secteur être déficitaire, de l'ordre de 1 milliard de francs, selon M. Sautier. Voilà qui donne une idée du nouveau pari lancé par le groupe pétrolier.

ANDRÉ DESSOT.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Le ministère de l'équipement envisage de lancer un appel d'offres international pour l'éclairage public de 50 km de routes à Tunis.

Pour pouvoir être présélectionnées les entreprises doivent répondre aux deux conditions ci-après :

— Avoir des références et une capacité technique pour ce genre de travaux.

— Proposer un crédit fournisseur.

Le montant des travaux est évalué à 2 000 000 de dinars tunisiens (Deux millions de dinars tunisiens).

Les entreprises désirant participer à l'appel d'offres devront faire acte de candidature avant le 18 août 1983 auprès de M. le Directeur régional de l'équipement de Tunis, 1, avenue Charles-Nicolle, 1006 Tunis.

Le dossier de présélection rédigé en langue française doit contenir toutes les justifications sur les références de l'entreprise et les conditions de financement.

IFAM

INSTITUT FRANCO-AMERICAIN DE MANAGEMENT

HARTFORD UNIVERSITY

une grande école internationale

- Créé en association avec une université américaine réputée : Hartford University, Connecticut, USA.
- 3 ans de formation supérieure à la gestion, (2 ans à Paris, 1 an aux États-Unis).
- 2 diplômes : Diplôme IFAM, Bachelor of Science in Business Administration.
- 4e année optionnelle : obtention du diplôme MBA (Master in Business Administration).

admission : Baccalauréat exigé + épreuves orales.

Renseignements : IFAM, 28, rue de la Trémoille, 75008 Paris, Tél. : 723-67-48
Établissement International d'Enseignement Supérieur Privé.

Nom :
Prénom :
Bac : 1re langue
Adresse
Tél :

AVEC FF 456,- VOUS DEVENEZ COPROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE DE BUREAUX 745 FIFTH AVENUE, A NEW-YORK

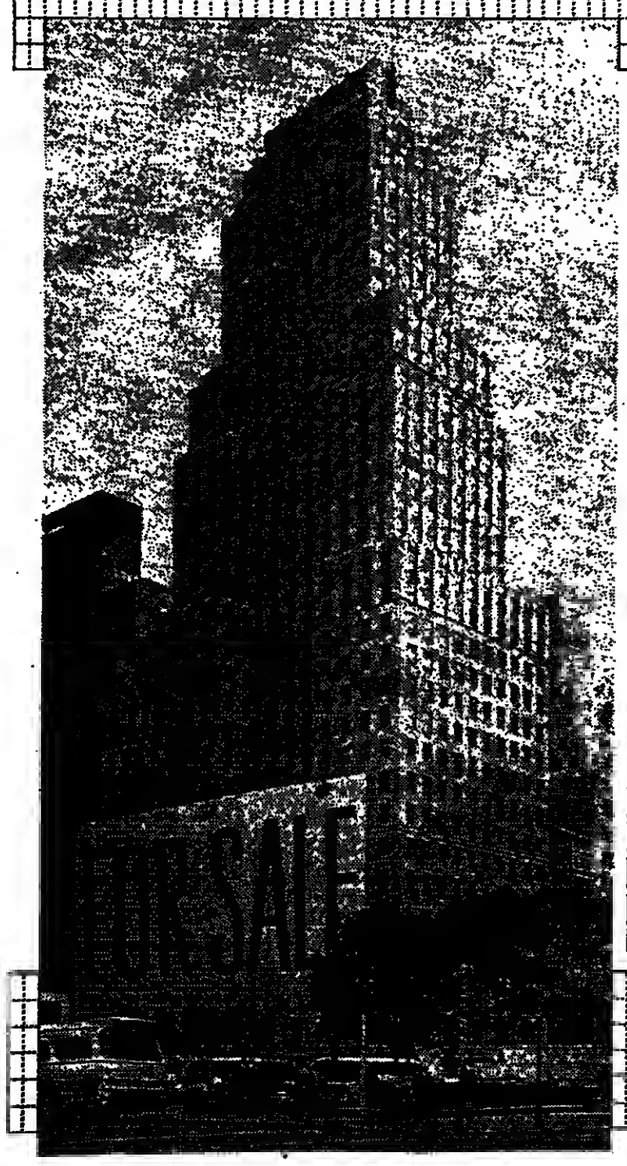

FF 456,– est le prix (valeur 1er juillet) de l'action Rodamco coté en bourse. L'achat d'une seule action Rodamco suffit pour devenir copropriétaire d'un portefeuille immobilier international diversifié qui comprend des programmes commerciaux de première catégorie comme l'immeuble de bureaux, 745 Fifth Avenue, à New-York.

Rodamco gère un actif net de l'ordre de FF 2,4 milliards dont la moitié environ a été placée aux USA, avec des résultats très satisfaisants, aujourd'hui comme demain.

Comme il ressort du rapport annuel 1982/1983 que la société vient de publier, les investisseurs ont pu récolter les fruits de la politique de Rodamco: un placement en actions Rodamco aura enregistré une plus-value de 24,3% (hors 10,3% de distributions) sur 12 mois. Un résultat intéressant? Pour de plus amples informations, il vous suffira d'envoyer le bon ci-dessous.

RODAMCO LE FONDS IMMOBILIER DU GROUPE ROBECO

Rodamco, Postbus 973,
3000 AZ Rotterdam, Pays-Bas.

Nom: .....
(caractères d'imprimerie s.v.p.)

Adresse: .....

Code postal et Ville: .....

'83 30455

RODAMCO

SOCIAL

EN DONNÉES CORRIGÉES

La baisse continue des offres d'emplois (– 12,1 % en juin) reste préoccupante

La hausse du nombre des demandeurs d'emploi en juin – de + 0,4 % – a finalement été plus faible qu'on ne le prévoyait généralement (1). En mai, il est vrai, l'aggravation élevé – de + 1,3 %, – après six mois de stabilisation du chômage, avait fait craindre le pire (*le Monde* du 16 juin). Allait-on vers une inversion de la tendance ? Les données de juin, après correction des variations saisonnières, inclinent à la prudence. Sur les douze derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 10 600, soit + 0,6 % entre juin 1982 et juin 1983 (s'élevant à cette dernière date à 2 038 100). D'ailleurs, M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a, dans un communiqué, le 19 juillet, souligné que, *« en données corrigées des variations saisonnières, la hausse sur un an est quasiment nulle »*. En pleine crise économique, ce résultat est intéressant.

Mais les prochains mois risquent d'être plus difficiles. Selon les experts du service des études et de la statistique du ministère, le nombre des autorisations de licenciements d'ordre économique et le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel sont en augmentation constante depuis plusieurs mois. Et surtout, *« la baisse continue des dépôts d'offres d'emploi à l'Agence nationale pour l'emploi* (A.N.P.E.), remarquent ces experts, *depuis le début de l'année s'est poursuivie au mois de juin »*. De janvier à juin, cette baisse atteint 44,6 % (fin juin, ce nombre de dépôts d'offres a été de 42 600). La diminution est due pour part égale à la détérioration de la situation de l'emploi et au ralentissement des dépôts d'offres dans le cadre des contrats de solidarité (5 700 en juin contre 21 000 en janvier). Même les dépôts d'offres d'emploi à temps partiel ou à durée déterminée sont en diminution (entre juin 1982 et juin 1983, – 8,1 % pour les premières, – 11,7 % pour les secondes).

En fin de compte, la durée moyenne d'attente – en nombre de jours – des demandeurs en quête d'un emploi tend à s'allonger (de + 6 % de fin mai à fin juin, de + 4 % de fin juin 1982 à fin juin 1983, s'élevant à cette dernière date à deux cent treize jours). Si l'on en croit les récentes prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques, le nombre de demandeurs d'emploi s'accroîtrait jusqu'à la fin décembre de quelque 160 000 personnes.

Ces données indiquent clairement que tout effort pour tenir le niveau du chômage devient primordial, étant données la mauvaise conjoncture économique et la baisse continuelle des effectifs industriels salariés. Même si les résultats de cet effort se situent à la marge, ils représentent un gain sur la détérioration prévisible de l'emploi. *« Ce mois-ci, les chiffres sont bons »*, a déclaré M. Ralite au micro de Radio-Monte-Carlo le 19 juillet. Mais cela dit, il s'inquiète de la poursuite de la *« diminution des offres d'emploi »*. *« Le gouvernement est attentif à cette question »*, a affirmé M. Ralite, annonçant qu'à chaque conseil des ministres *« il y aura des décisions en faveur de l'emploi »*.

D. R.

(1) Voir nos éditions du 20 juillet. Fin juin, *demandes d'emploi* : 1 877 700 en données brutes (– 1,8 % en un mois), 2 038 100 après correction (+ 0,4 % en un mois) ; *offres d'emploi* : 80 500 en données brutes, 72 600 en données corrigées (– 12,1 % en un mois) ; nombre de placements effectués par l'A.N.P.E. : 49 300 (+ 13,3 % par rapport à mai 1983). Fin juin, 120 800 personnes (au lieu de 121 800 en mai) recherchaient un emploi à temps partiel, 67 800 un emploi à durée déterminée (contre 67 700 fin mai).

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ PEUGEOT ET TALBOT

Après la C.G.T., la C.F.D.T. appelle à une grève de vingt-quatre heures le 21 juillet

« L'opération Peugeot est une nouvelle phase délibérée du patronat pour déstabiliser économiquement et politiquement la direction des affaires du pays », a affirmé le 14 juillet M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., qui conteste le caractère *« conjoncturel »* des mesures annoncées par le groupe P.S.A. pour réduire un sureffectif qui serait de huit mille neuf cent quatre-vingt-sept personnes. La reconnaissance du caractère *« structurel »* de ces mesures aurait, il est vrai, pour effet de prolonger les délais de la consultation et de la prise de décision finale sur les suppressions d'emplois et les licenciements.

« Personne ni gauche ne doit se tromper sur la dimension d'une telle opération patronale », dit encore M. Sainjon, qui ajoute qu'il n'est pas question de fournir de l'argent public à Peugeot : *« Les gouvernements de droite ont montré ce qu'il ne fallait pas faire avec les aides à fonds perdu à la sidérurgie. »* Il est vrai que la C.G.T. nie les difficultés financières du groupe. *« Où est passé le trésor de guerre, qui s'élevait à 10,81 milliards de nos francs du bilan de 1980 ? »*, interroge la centrale syndicale, qui affirme qu'en trois ans (1980-1982) les *« profits »* du groupe ont été de plus de 3 milliards (quand le groupe parle de près de 6 milliards de francs de pertes). Mais il est vrai que la C.G.T. calcule ces profits sans tenir compte des remboursements d'emprunts et des frais financiers (7,5 milliards de francs en trois ans) et refuse la notion de provisions, saine dans tous les systèmes comptables.

La C.G.T., qui appelle à la grève générale le 21 juillet, refuse donc les licenciements et propose pour les éviter la réduction des délais de livraison des véhicules, la retraite à cinquante-cinq ans, les trente-cinq heures par semaine pour travaux pénibles et la formation professionnelle pour tous. La C.F.D.T., qui a appelé elle aussi à la grève générale le 21, date des comités centraux d'entreprises chez Talbot et Peugeot, a elle aussi réclamé aux pouvoirs publics un délai de *« plusieurs mois »* (les lettres de licenciement devraient partir dès septembre), la réduction de la durée du travail et la conclusion de contrats de solidarité.

Ces mouvements interviennent au moment où la troisième marque du groupe Citroën confirme le transfert des activités de fonderie de son usine de Nanterre en Moselle et celles d'usinage et de montage de moteurs en Espagne avant la fin du premier semestre 1984. Cinq cent cinquante personnes sur les mille sept cent quatre-vingts que comporte cette usine seront touchées par cette mesure.

Autre pièce à verser au dossier, l'association des anciens concessionnaires de Simca-Talbot affirme que la fusion des réseaux de vente de Talbot et de Peugeot est l'une des causes des suppressions d'emplois.

L'association estime également que *« la chute persistante des ventes Talbot prouve l'échec des concessions bimarques »* résultant de la fusion des réseaux. Elle souligne que *« ce démantèlement a incontestablement conduit à l'implantation rapide et irréversible de réseaux étrangers en France »*. L'association ajoute qu'elle entend maintenant informer le public et les responsables économiques sur *« la façon alarmante dont ont été conçus, organisés et conduits le démantèlement et l'élimination du réseau Simca-Talbot »*. Les concessionnaires Simca-Talbot que représente cette association ont été les premières victimes de la fusion.

{Publicité}

AGENCE EXCLUSIVE SÉRIEUSE

A remettre pour le département du RHONE. Activité constante et de bon rendement. Idéal comme appoint pour comptable indépendant ou personne avec bonne formation commerciale et comptable désirant s'établir.

Capital initial nécessaire : 150 000 FF.

Écrire à Servan Fiduciaire S.A.
Case postale 887, CH-1001 LAUSANNE.

{Publicité}

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE MAROCAINE DE MEKNES

RUE AHMED AMINE – B.P. N° 206
TÉL. : 210-43 & 222-24
TELEX : 41087 M.

MEKNES (MAROC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Coopérative Agricole Marocaine (SCAM) de Meknès recevra jusqu'au 12 septembre 1983 à 12 heures, les offres pour l'étude, la fourniture, le transport et le montage de silos métalliques à réaliser dans les provinces de Meknès, Ifrane et Khénifra d'une capacité totale de 66 000 T.M.

Les offres à faire conformément aux conditions définies dans le cahier des charges devront être déposées ou transmises par voie postale à l'adresse sus-indiquée.

Retrait du cahier des charges à la même adresse, caution provisoire 100 000 DH.

Le Directeur de la SCAM
signé R. DAOUDI

La pharmacie n'est plus ce qu'elle était

(Suite de la première page.)

Commerçants malgré eux, ils ne sont pas libres de s'installer où ils veulent, ne sont pas maîtres de la composition de leur stock – déterminé par la puissante industrie pharmaceutique – et n'influent que peu sur son écoulement, le prescripteur restant le médecin. Ils jouissent certes du monopole de la vente des médicaments, mais c'est un monopole captif, aux frontières étroitement encadrées.

Plus frustrés encore sont les pharmaciens assistants, dotés des mêmes diplômes, mais qui doivent se contenter d'un salaire de 7 000 à 10 000 F par mois, sans grand espoir d'achat d'une officine si aucune bonne fée ne les aide à constituer une mise de départ qui devient de plus en plus importante. *Grosso modo*, un sur trois des pharmaciens que nous rencontrons dans les boutiques à croix verte est un assistant. De 1976 à 1981, leur nombre a crû de 47 %, tandis que celui des pharmaciens titulaires d'officines n'a augmenté que de 8,2 %.

On ne devient propriétaire de son officine que vers la trentaine, ce qui explique que moins du tiers des pharmaciens ayant vitrine sur rue ont moins de trente-cinq ans, tandis que près des trois quarts des pharmaciens assistants sont dans cette classe d'âge.

Acheter une pharmacie, tel est le cap à franchir, l'obligation tout à fait légale qu'il faut remplir pour devenir « potard ». Ce n'est pas pour rien que 71,2 % des étudiants en pharmacie en 1980-1981 étaient fils et filles de « patrons de l'industrie et du commerce », de « professions libérales et cadres supérieurs », de « cadres moyens », selon la nomenclature de l'INSEE. Chez les étudiants en médecine, cette proportion est un peu plus importante (72,5 %), comme chez les futurs dentistes (75,1 %).

Sélection par l'argent

Acheter une pharmacie, certes, mais quelle pharmacie ? Le prix de vente d'un fonds (sans les murs) est fonction directe de son chiffre d'affaires annuel : 80 % (de 60 à 80 % dans les petites villes et à la campagne) du chiffre d'affaires du dernier exercice. Il faut y ajouter le montant du stock, dont l'inventaire est fait par une entreprise spécialisée, et qui équivaut souvent à deux mois de vente. Or le chiffre d'affaires d'une pharmacie varie aux extrêmes de 500 000 francs à 10 millions de francs, plus des trois quarts se situant en 1982 entre 1 et 3 millions de francs, et 5 % au-delà de 4 millions de francs.

La sélection pour devenir pharmacien d'officine est donc d'abord une sélection par l'argent. Quand on n'a pas de fortune personnelle, acheter une pharmacie moyenne, c'est s'endetter pour dix ans et se constituer certes un patrimoine, mais en acceptant de vivre rigoureusement et de façon spartiate. Malheur à celui qui n'a pas complété sa formation scientifique et son expérience professionnelle (souvent comme pharmacien assistant) par une formation minimale mais solide à la gestion ! Même avec cet atout supplémentaire, il faudra vivre difficilement les dernières années de remboursement de la dette, les années où la déduction avant impôt des intérêts de celle-ci s'amenuisera, tandis que les remboursements du capital s'imputent normalement sur le bénéfice et diminuent le revenu.

La situation de Jacques C., quarante et un ans, installé depuis mai 1975 dans une rue calme du douzième arrondissement de Paris, est, à cet égard, exemplaire. Avec 120 000 francs d'apport personnel, il a acheté pharmacie à une consœur dotée d'un personnel pléthorique et qui était pressée : 480 000 francs – qui représentent 75 % d'un chiffre d'affaires de 600 000 francs – et 100 000 francs de stock. Dans la pharmacie, on ne dépose que très rarement son bilan. On vend. Le plus vite possible.

L'épargne forcée

Pour ce faire, en réglant les frais divers qui accompagnent toute transaction, il a emprunté 525 000 francs sur dix ans à 13,20 %. En 1982, son chiffre d'affaires s'est élevé à 1 575 000 francs hors taxes (dont 16 à 17 % sont dus à la dermo-pharmacie, à la diététique infantile, à tout ce qui n'est pas médical). La marge brute s'élève à 559 000 francs (35,5 % du chiffre d'affaires, mais la marge de la parapharmacie est plus forte que celle des médicaments). Une fois déduites les charges de l'entreprise (loyer, ebauffage, salaires et charges de son assistante et de son apprentie, les intérêts de son emprunt – 44 500 francs – soit en tout 75 % environ du total), il lui reste un revenu imposable de 142 000 francs : un revenu théorique de 11 800 francs par mois pour cinquante heures d'ouverture par semaine. Il faut en déduire 69 500 francs de remboursement du capital et il lui reste pour vivre, avant impôt, environ 6 000 francs. La baisse de 1 point du taux de marge sur les médicaments remboursables, appliquée en 1982, lui aurait coûté 770 francs par mois. Il est furieux.

Un pharmacien sur deux est endetté, peu ou prou, et l'endettement moyen est dans ce cas de 550 000 francs, qu'il s'agisse d'achat ou de modernisation de l'affaire.

Pour tous ceux qui ne sont pas lourdement endettés, l'effet de la récente décision gouvernementale, pour désagréable qu'il soit, est tout à fait supportable.

Il y a un côté épargne forcée dans cette obligation d'achat de l'outil de travail, le pharmacien se constituant, de gré ou de force, un patrimoine négociable. Quel cadre, en quinze ans de travail, parvient à mettre de côté de 1 à 3 millions de francs ?

Malgré tout, la profession reste attrayante, à la fois par le statut social qu'elle confère, mais aussi par sa réputation de secteur économiquement protégé, où la concurrence n'existe pas, grâce au fameux monopole de vente du médicament.

Au 31 décembre 1982, il y avait 20 282 officines, et le chiffre d'affaires global de la branche était d'environ 45 milliards. Il s'était ouvert, dans l'année, 346 pharmacies, dont 276, soit 80 %, grâce à des dérogations aux règles administratives d'octroi d'une licence (1). Les fermetures définitives sont au nombre de 3. En fin 1981, on avait autorisé la création de 241 pharmacies, dont les deux tiers (160) par dérogation, et enregistré 7 fermetures.

Même si l'on ne freine que très imparfaitement l'évolution de la consommation médicale, la capacité du territoire français d'accueillir de nouvelles pharmacies n'est pas illimitée. Si, comme le disent les professionnels, le seuil de rentabilité d'une officine (13 % de bénéfice net avant impôt) est de 2 millions de chiffre d'affaires annuel, on peut imaginer que, dans quelques années, malgré l'apport très rentable des produits diététiques ou d'hygiène, les pharmaciens n'auront pas besoin du secteur mutualiste pour leur faire concurrence. Ils s'en chargeront eux-mêmes, leur seule chance de réussir financièrement résidant dans des gains de productivité.

Le barrage créé par la limitation à 2 800 des étudiants admis à poursuivre leurs études au-delà de la deuxième année a eu un effet relatif : en 1978, selon M. Pierre Peckre, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques, près de 7 000 pharmaciens étaient sans emploi. Ils s'étaient plus que 1 312 inscrits à l'A.N.P.E. le 31 mai 1983.

Où se trouve la solution ? Dans le recours à l'informatique ? Un pharmacien sur deux enregistre les commandes qu'il passe quotidiennement au grossiste sur un terminal d'ordinateur, et 1 500 environ ont adopté la micro-informatique de gestion. En revanche, la création d'une banque unique de données scientifiques en est à son tout-début et l'initiative vient pour l'instant de l'industrie pharmaceutique.

On pourrait imaginer aussi que la profession choisisse volontairement le risque de l'économie libérale. Le rapport Rueff-Armand en 1959 recommandait d'éliminer les réglementations *« qui n'ont pas pour objet exclusif la protection des malades »* : il s'agissait d'ôter aux pharmaciens le monopole de vente de *« médicaments courants sans danger »*, ainsi que la plupart des *« objets pharmaceutiques »* (pansements), et de dissocier la propriété de l'exercice de la profession. *« Le rapport Rueff-Armand est la preuve que la pharmacie a eu des ennemis à droite »*, a-t-on pu entendre au congrès de la Fédération en mai 1981.

A vrai dire, le plus grand ennemi du pharmacien, c'est sans doute le pharmacien lui-même. Individualiste forcené, il ne parvient pas à imaginer, avec ses homologues, l'avenir et le devenir de sa profession. C'est pourquoi ses actions collectives sont toujours de protestation, par attachement profond à une économie libérale très administrée. Ils se sont ainsi mobilisés, successivement, contre la vente des petits pots pour bébés dans les magasins de grande surface, contre les médicaments génériques (ces médicaments tombés dans le domaine public), contre l'ouverture de pharmacies mutualistes, contre les interventions sur les prix des médicaments...

Au reste, toute une partie de la profession a des raisons tout à fait objectives de souhaiter le maintien du *statu quo* : 16 % des officines, en 1980, réalisaient près du tiers du chiffre d'affaires global de la profession. Pour certains, la pharmacie reste une activité hautement rentable.

JOSÉE DOYÈRE.

Prochain article :

LA MENACE MUTUALISTE

(1) Une pharmacie pour 2000 habitants dans les villes de moins de 5000 habitants, une pour 2500 habitants dans les villes jusqu'à 3000 habitants, une pour 3000 habitants au-delà. Une exception : l'Alsace, avec une officine pour 5000 habitants.

LES PHARMACIENS

A la fin 1981, le conseil national de l'ordre comptait 40 099 pharmaciens, dont la moitié environ titulaires d'une officine. Les autres se répartissaient entre 11 372 pharmaciens assistants (dont 1 389 dans l'industrie), 2 914 pharmaciens des hôpitaux, 131 dans la mutualité, 566 dans les DOM-TOM, 5 946 dans les laboratoires d'analyses (dont 2 720 directeurs de laboratoire) et 597 dans l'industrie.

A Gennevilliers

DÉSACCORD ENTRE DES IMMIGRÉS ET LA SONACOTRA

Les résidents du foyer Sonacotra situé 115 avenue des Grévillons à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui ont suspendu le paiement de leurs loyers depuis le mois d'avril *« en raison de l'augmentation de 28,53 % imposée pour l'année, soit un loyer de 740 F pour une chambre de 13 mètres carrés au lieu de 572 F en décembre 1982 »*, ont annoncé, mardi 19 juillet, qu'ils allaient poursuivre leur lutte. Ils se déclarent *« soutenus par M. Jacques Brunhes, député (P.C.), la municipalité de Gennevilliers, les unions locales C.F.D.T. et C.G.T. »* et par plusieurs associations. Selon eux, M. Cassamitjana, président de la Sonacotra (et ancien secrétaire de la commission nationale des travailleurs immigrés du P.S.), n'aurait proposé qu'un étalement des hausses dans le temps.

● **Fermeture de la dernière usine d'Europe produisant de la dioxine.** – La ville de Linz (Autriche) a finalement obtenu la fermeture, le 19 juillet, d'une unité de production de trichlorophénol appartenant au groupe chimique d'État Chemie Linz A.G. Cette usine, qui employait cent cinquante personnes, était la dernière en Europe à produire le trichloropbénol, utilisé pour la fabrication de désherbants chimiques. Les autorités de la ville de Linz ne voulaient plus d'une usine dont la production entraîne inévitablement la formation de dioxine, gaz hautement toxique. L'évacuation des déchets contaminés était devenue difficile depuis que l'Allemagne fédérale n'autorisait plus leur transit sur son territoire (pour leur incinération en mer du Nord), après les derniers rebondissements de l'affaire des déchets de Seveso. – *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,7685	7,7720	+ 140	+ 200	+ 290	+ 395	+ 735	+ 845
$ Can.	6,2986	6,3013	+ 132	+ 200	+ 280	+ 384	+ 739	+ 859
Yen (100)	3,2352	3,2369	+ 142	+ 184	+ 296	+ 362	+ 912	+ 980
DM	3,0071	3,0085	+ 179	+ 207	+ 362	+ 409	+ 1013	+ 1072
Florin	2,6890	2,6905	+ 143	+ 171	+ 292	+ 336	+ 838	+ 890
F.B. (100)	15,0164	15,0252	+ 421	+ 588	+ 843	+ 1127	+ 2178	+ 2533
F.S.	3,6750	3,6775	+ 218	+ 252	+ 457	+ 516	+ 1362	+ 1436
L (1 000)	5,0815	5,0838	– 166	– 103	– 351	– 243	– 1384	– 1245
£	11,8053	11,8130	+ 280	+ 325	+ 470	+ 643	+ 1231	+ 1439

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 5/8	9 11/16	10 1/16	10 3/16	18 9/16
DM	4 7/16	4 13/16	4 1/2	4 7/8	4 7/8	5 1/8	5 5/16	5 11/16
Florin	5 1/2	5 7/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6 1/4
F.B. (100)	8 1/2	9	8	9 1/4	8	9 1/4	9 1/4	9 3/4
F.S.	2 3/8	3 1/8	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	13	15	15 1/8	15 7/8	15 7/8	16 1/8	17 7/8	18 1/8
£	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	10 3/16	10 9/16
F. franç.	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 1/2	12 7/8	13 1/4	15 7/8	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE 1 COMMUNICATION

A l'issue des neuf premiers mois de l'exercice pour la période du 1er octobre 1982 au 30 juin 1983, le chiffre d'affaires radiodiffusion du groupe Europe n° 1 s'élève à 455 781 000 F contre 397 775 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 14,6 %.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice (du 1er avril au 30 juin) a été de 164 691 000 F contre 150 138 000 F lors de l'exercice précédent, soit un accroissement de 9,7 %.

atesma e.t.t.

La société ATESMA, au capital de 5 060 000 F, dont le siège social est sis à Paris, 86, rue Michel-Ange, 75016 Paris, société de location de personnel spécialisée dans l'aéronautique, informe son aimable clientèle qu'une caution de 5 450 000 F, délivrée par la Caisse franco-néerlandaise de cautionnements, 82, rue Saint-Lazare à Paris 9e, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979. La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1983 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1984.

Paris, le 12 juillet 1983 — Le Conseil d'Administration.

D.A.T.ett

La société DELTA AERO TECHNIQUE S.A., au capital de 303 000 F, dont le siège social est sis à Paris-9e, 16, place du Havre, Société de Location de Personnel spécialisée dans l'énergie atomique et l'off-shore, informe son aimable clientèle qu'une caution de 6.050.000 F délivrée par la COFINCAU, 11, rue Portalis – 75008 Paris, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979.

La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1983 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1984.

Paris, le 12 juillet 1983. — Le Conseil d'Administration.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 juillet

Le point d'équilibre

Après avoir trébuché en début de semaine, la Bourse de Paris a retrouvé son équilibre mardi. Hausses et baisses, généralement de faible ampleur, ont alterné dans tous les compartiments et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à un peu plus de 0,2 % au-dessus de son niveau précédent.

Déjà faibles la veille, les courants d'échanges n'ont guère été plus étoffés. Dans une ambiance de vacances, les professionnels expédiaient les affaires courantes puis allaient se rafraîchir au café d'en face. Rien n'a troublé cette séance estivale, pas même la nouvelle performance établie par la devise-titre parvenue à 10,40 F dans une fourchette s'ouvrant vers le bas à 10,35 F (contre 10,29 F-10,35 F). Autour de la corbeille, l'on se bornait à constater ce phénomène amplifié par la reprise du dollar observée après vingt-quatre heures d'accalmie.

Murs et piliers, il est vrai, exhalaient encore la chaleur accumulée les jours précédents, et pour une fois il faisait meilleur dehors qu'à l'intérieur du Palais.

Le nouvel alourdissement de Wall Street n'a produit aucun effet. L'anticipation peut-être. « Un marché sans affaires qui ne baisse pas est un marché haussier », affirmait le responsable boursier d'un grand établissement de la place. Retenons le commentaire comme l'on retiendra que la participation de Debayser Wiart Desbief dans le capital de Fraissinet-Transair a franchi le seuil de 10 %.

Sur les indications venues des États-Unis, l'or est un peu remonté à Londres : 424,25 dollars l'once contre 422,40 dollars la veille au soir. A Paris, le lingot a valu 106 450 F (après 106 050 F) contre 106 000 F et le napoléon 679 F (après 673 F) sans changement. Le volume des transactions a continué d'augmenter : 9,40 millions de francs contre 6,32 millions.

NEW-YORK

Redressement

Sérieusement malmené ces derniers jours, Wall Street s'est sensiblement redressé mardi. La reprise n'a cependant pas été spontanée. A l'ouverture, le marché perdait encore un peu de terrain, et ce n'est qu'après une heure de cotation que le mouvement de hausse s'amorçait. Un moment même la barre des 1 200 fut refranchie, mais l'indice des industrielles ne parvint quand même pas à se maintenir au-dessus de ce niveau, s'établissant en clôture à 1 197,11 (+ 7,21 points), après être tombé à 1 888,40, puis monté jusqu'à 1 205,13. Le bilan de la séance n'a pas été vraiment révélateur du retournement de tendance.

Sur 1 956 valeurs traitées, 949 ont monté, 645 ont baissé et 362 n'ont pas varié. En fait, ce sont surtout les « Blue Chips » qui ont retenu l'attention, les valeurs d'entreprises placées sur le créneau des hautes technologies, en particulier à la suite de la publication de très bons résultats trimestriels. Ce fut un des deux facteurs de hausse.

Mais l'influence exercée par le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a été déterminante. Ses prévisions faites devant le Congrès, le matin même, sur une baisse des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, ont atténué les craintes éprouvées par les opérateurs. Néanmoins, elles ne les ont pas entièrement dissipées, comme en témoigne le niveau encore relativement bas de l'activité, qui, bien qu'accrue, a porté seulement sur 74,03 millions de titres, contre 69,11 millions.

VALEURS	Cours de 18 juil.	Cours du 19 juil.
Alcoa	37 1/5	38 5/8
A.T.T.	52	51 7/8
Boeing	43 3/4	43 3/8
Chase Manhattan Bank	52	51 5/5
Du Pont de Nemours	46 3/4	45 7/5
Eastman Kodak	68 3/4	69 3/4
Exxon	34 3/8	34 1/2
Ford	57 1/8	57
General Electric	50 1/8	50 3/4
General Foods	45 3/8	45 5/8
General Motors	72 1/2	73 1/8
Goodyear	29 1/4	28 5/8
I.B.M.	119 5/8	120 3/4
I.T.T.	44 1/8	44 1/4
Mobil Oil	50 5/8	30 5/8
Pfizer	40 3/4	40 3/4
Schlumberger	58	56 5/8
Texaco	35 1/5	35 1/4
U.A.L. Inc.	36 1/4	38 1/2
Union Carbide	86 3/4	88 3/8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/8
Westinghouse	45	44 7/8
Xerox Corp.	46	46

LA VIE DES SOCIÉTÉS

I.C.I. – Comme Elf-Chimie (voir d'autre part), mais avec une longueur d'avance, le groupe chimique britannique va se doter d'une branche chimie fine sous l'appellation I.C.I. Specialty Chemicals, où seront regroupées toutes activités du groupe dans ce secteur pointu.

L'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 500 millions de livres (près de 6 milliards de francs), contre 150 millions (1,79 milliard de francs) actuellement et un bénéfice avant impôts représentant entre 10 % et 14 % du montant des ventes.

FIVES-LILLE. – Le résultat consolidé (part du groupe) pour 1982 (hors plus-values) atteint 99,03 millions de francs (+ 41,9 %), pour un chiffre d'affaires accru de 6,1 % à 4,14 milliards de francs.

Réforme de la Bourse

FERMETURES EXCEPTIONNELLES POUR TRAVAUX

La réforme boursière, dont la mise en œuvre, le 24 octobre prochain, se traduira par l'unicité des cotations (suppression du comptant du terme, remplacement du terme par un comptant différé), oblige la chambre syndicale à commander des travaux.

Pour les faire exécuter, la Bourse de Paris sera exceptionnellement fermée les vendredi 12 août, mardi 16 août et vendredi 21 octobre. Ce dernier jour, toutefois, les reports effectués après la liquidation générale auront lieu normalement et les droits détachables seront cotés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	18 juil.	19 juil.
Valeurs françaises	125,2	125,3
Valeurs étrangères	146,6	147,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 juil.	19 juil.
Indice général	125,2	125

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juillet .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juil.	20 juil.
1 dollar (en yens)	240,70	239,88

BOURSE DE PARIS Comptant 19 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 19/7

• : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 799	7 803	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 780	300 670	290	318
Belgique (100 F)	15 025	15 029	14 500	18 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 110	268 960	256	276
Danemark (100 krd)	83 870	83 790	50	88
Norvège (100 k)	106 270	106 480	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 888	11 876	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 217	9 245	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	8 084	6 085	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	367 600	368 120	354	375
Suède (100 krs)	101 260	101 370	96	103
Autriche (100 sch)	42 800	42 770	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 247	8 255	5 250	8 850
Portugal (100 esc.)	6 550	8 550	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 324	8 331	8 150	6 480
Japon (100 yens)	3 241	3 241	3 180	3 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	106200	106200
Or fin (en lingot)	106000	106450
Pièce française (20 fr)	679	679
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	971	688
Pièce latine (20 fr)	649	647
Souverain	821	820
Pièce de 20 dollars	3990	4005
Pièce de 10 dollars	2000	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4370	4346
Pièce de 10 florins	670	671

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PARLER FRANÇAIS : « Vues et Revues », par Yves Florenne ; Réplique à Dominique Halévy ; LU : *la Francophonie*, de Xavier Deniau.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
4. AMÉRIQUES
– Le Nicaragua assiégé (III), par Marcel Niedergang.
4. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

6. La controverse sur les euromissiles entre le P.C.F. et M. Mitterrand.

SOCIÉTÉ

7. JUSTICE : Klaus Barbie est confronté avec d'anciens déportés.
– POLICE : le meurtre du gardien de la paix de Reims suscite des réactions syndicales.
– MÉDECINE.
8. ÉDUCATION : création d'un Collège international de philosophie.
16. TRANSPORTS : le T.G.V.-Atlantique à la recherche de 12 milliards de francs.

ARTS ET SPECTACLES

9-10. EXPOSITIONS : le legs Zervos, à Auxerre et à Vézelay ; Léopold Robert, à Neuchâtel ; Gustave Doré, à Strasbourg. Un musée, une étape : Saint-Denis. La XIe Biennale de la tapisserie, à Lausanne.
10-11. LA ROUTE DES FESTIVALS : Avignon, Aix-en-Provence, Grenoble.

ÉCONOMIE

20. AGRICULTURE : douche froide pour la SOPEXA.
21. ÉNERGIE : l'OPEP sans secrétaire général.
22. SOCIAL : la baisse continue des offres d'emplois reste préoccupante.

RADIO-TÉLÉVISION (15)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) :
La maison ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (19) ; Carnet (16) ; Programmes des spectacles (13 à 15) ; Marchés financiers (23).

NET REPLI DU DOLLAR : 7,76 F

Le dollar s'est nettement replié sur les marchés des changes mercredi 20 juillet 1983, revenant, à Francfort, de 2,5950 DM à 2,58 DM, et, à Paris, de 7,80 F à 7,76 F. Ce repli est attribué à une détente des taux d'intérêt américains, notamment sur l'euro-dollar à six mois, en baisse de 1/4 % à 10 1/4 %.

A Paris, le franc s'est bien tenu : il a suivi le mark dans sa remontée vis-à-vis du dollar, alors qu'au cours des mois derniers tout raffermissement de la monnaie allemande affaiblissait la nôtre.

A B C D F G H

LE VOYAGE DE M. LEMOINE AUX ANTILLES

Le conseil général de la Guadeloupe demande au gouvernement de « mettre à plat » le scandale de la SODEG

En voyage officiel aux Antilles depuis le 17 juillet, M. Georges Lemoine devait arriver en Guadeloupe mercredi soir 20 juillet.

Le secrétaire d'État aux DOM-TOM trouvera dans ce département une situation difficile : regain de tension parmi les indépendantistes à la suite des procès intentés à plusieurs membres du M.P.G.I. (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante), crise de la production sucrière, conflits sociaux, malaise chez les élus locaux à cause des difficultés des sociétés d'économie mixte...

Il devra traiter discrètement un dossier « empoisonné » : l'affaire de la SODEG (Société d'économie mixte de développement de la Guadeloupe), scandale financier sans précédent dans l'archipel, dont l'instruction judiciaire ouverte en 1981, n'est toujours pas terminée et qui embarrasse fort les autorités politiques et économiques locales.

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – C'est le président du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), qui vient de faire rebondir cette « affaire ». Une « affaire » d'escroquerie, d'abus de biens sociaux et de pots-de-vin, qui s'est traduite par un préjudice de quelque 52,3 millions de francs au détriment de la Société de développement de la Guadeloupe à la suite d'un détournement de fonds publics constaté au cours de l'été 1981 (*le Monde* du 1er septembre 1981). A l'époque, le conseil général, présidé par M. Lucien Bernier (U.D.F.), avait garanti un emprunt de 70 millions de francs auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour sauver la Société d'économie mixte dont il détient la moitié du capital. Mais pour le département et les collectivités locales le bilan est lourd. C'est presque 24 millions de francs qu'ils devront payer. Après l'augmentation de 14 % des impôts locaux décidée en 1983, les contribuables guadeloupéens vont-ils faire les frais de l'opération ?

Mme Michaux-Chevry refuse une telle perspective. Elle l'avait dit à la mi-juin, au cours d'une réunion tenue au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, en présence notamment de M. Lemoine, du nouveau président de la Caisse des dépôts et consignations, M. Robert Lion, ancien directeur du cabinet du premier ministre, et du maire communiste de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou. Elle l'a répété publiquement le 27 juin devant l'assemblée départementale en justifiant le rejet d'une demande de soutien budgétaire en faveur de la Sodeg, que gère la S.C.E.T.-International, filiale de la Caisse des dépôts implantée uniquement outre-mer (1) : « *Depuis le scandale dont a fait l'objet la SODEG en 1981, l'exécutif départemental a changé de mains. En tant que président, j'ai donc eu à connaître des dossiers que nous ne connaissions auparavant que superficiellement et par personne interposée, non pas au fond mais simplement en surface.*

« *Le département, considéré sans nul doute comme un puits sans fond, a été largement sollicité financièrement pour que la SODEG mène en principe des actions qu'il avait commandées.*

« *– Sans nier les résultats obtenus, il convient de dire que la plupart des opération n'ont pas été clôturées et que viennent se greffer aux financements prévus des frais considérables dont la nature et la teneur doivent faire l'objet de la plus grande vigilance de notre part.*

« *– Ces troubles internes de la Société procèdent d'habitudes anciennes qui n'ont pu, à ce jour, être complètement abandonnées.* (...)

« *Il faut que la vérité soit faite : que les responsabilités du désastre actuel soient bien établies... Le département avait, à l'époque, accordé à la S.C.E.T.-International la gestion totale de l'organisme. Nous avons donc le devoir de demander des comptes à la S.C.E.T.-International pour une gestion dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a été catastrophique...*

« *En réalité, non seulement cet organisme a fait preuve du plus grand laisser-aller dans ses démarches, mais, de plus, il a été l'un des acteurs privilégiés de la faillite constatée. La société d'économie mixte avait, en la personne de l'ancien exécutif du département, non seulement un représentant du département, mais aussi un préfet commissaire de la République à l'attention duquel les errements constatés ne pouvaient raisonnablement échapper. Quelle responsabilité ! Le résultat de l'incohérence et de la complaisance ne peut donc, en aucune manière, être imputé au contribuable guadeloupéen, qui en fait les frais depuis plusieurs années...*

« *Finies les rémunérations privilégiées d'organismes de tutelle aux dents langues ; finis les circuits financiers générateurs de frais conséquents ; finies les opérations troubles au profit d'intérêts privés ; finies l'utilisation de crédits publics à des fins inavoués et inavouables...* »

En conclusion, Mme Michaux-Chevry demande, aujourd'hui, que le dossier SODEG soit « mis à plat » au cours d'une réunion interministérielle, placée « *sous l'autarité du premier ministre* », qui déterminerait dans cette affaire les responsabilités de chacun (État, département et filiale de la Caisse des dépôts).

Les conseillers généraux siégeant au conseil d'administration de la SODEG, réuni le 6 juillet à Basse-Terre, ont soutenu cette démarche. Au cours de cette même réunion, la S.C.E.T.-International aurait annoncé sa décision de mettre fin au contrat d'assistance la liant à la SODEG.

Manque de vigilance

Alors que le nouveau chef de l'exécutif départemental ouvre ainsi publiquement le dossier, le principal des inculpés, M. Philippe Michaux, directeur général de la SODEG, vient d'adresser au magistrat chargé de l'instruction une requête dans laquelle, refusant d'être « *le bouc émissaire chargé de tous les maux* », il reconnaît notamment « *l'existence d'effets de cavalerie, devenus indispensable à la survie de la SODEG sur le plan financier* » mais s'emploie, surtout, à démontrer que la responsabilité du scandale financier incombe essentiellement au laxisme de la S.C.E.T.-International qui était, nécessairement, affirme-t-il, au courant de tout (2).

Pendant ce temps, malgré le plan de redressement adopté en 1981, le déficit d'exploitation de la SODEG continue de se creuser. La liquidation judiciaire, qui avait été envisagée, ne permettrait pas d'« éponger le passif ». Les collectivités locales auraient à supporter une charge au-dessus de leurs moyens.

Cette affaire a, évidemment, mis en évidence le manque de vigilance de la plupart des représentants du conseil général siégeant au conseil d'administration de la société incriminée. Peu rompus à des responsabilités de cette nature, ils n'ont pas mieux fait dans les autres sociétés d'économie mixte du département. La Société antillaise du transport aérien (SATA), après avoir frôlé la catastrophe, entre en convalescence. La société sucrière de Marie-Galante (Sosumag) accuse un déficit de 1,6 milliard de centimes. La société immobilière de la Guadeloupe est en pleine réorganisation interne.

Le scandale de la SODEG entretient depuis deux ans, en Guadeloupe, un climat de suspicion à l'égard des milieux politiques du département. Cela explique en partie l'écho que rencontrent les nationalistes dans certaines couches de la population, tandis que bon nombre d'élus pratiquent la politique de la chaise vide. Devenue responsable, en mars 1982, des destinées du département, Mme Michaux-Chevry peut aujourd'hui affirmer qu'elle bénéficiera, dans cette « affaire », de l'appui unanime des élus de l'assemblée départementale, solidaires au-delà des clivages politiques. Rude tâche en perspective, de toute façon, pour M. Lemoine, qui se rend aux Antilles pour préparer la poursuite du processus de décentralisation.

ERIC RENÉ.

(1) Créée le 18 mai 1961, la SODEG a pour objet social de promouvoir, à la demande et pour le compte du département et des collectivités locales, l'étude et la réalisation d'équipements susceptibles de favoriser le développement de la Guadeloupe et de ses dépendances. Elle a réalisé plus de deux cent cinquante opérations, dont la principale fut la rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre (la plus grande opération de rénovation menée en France, avec 40 milliards de francs de travaux de superstructures – H.L.M. notamment – et 25 milliards de francs d'édification de logements très sociaux). Pointe-à-Pitre est ainsi devenue une ville dotée d'un centre culturel, d'un musée, d'équipements sportifs et éducatifs, d'un port de plaisance et d'une zone touristique. L'île de Marie-Galante, elle, a pu survivre grâce à la création de la Sosumag (Société sucrière de Marie-Galante) gérée au début par la SODEG. Enfin, outre sa participation à la politique de l'habitat social communal (L.T.S.), la SODEG a contribué à l'aménagement de la zone industrielle de Jarry-Houelbourg et à l'expansion du port autonome. Dès la création de la société, la gestion en a été confiée à la S.C.E.T.-International (Société centrale pour l'équipement du territoire) placée depuis 1980 sous le contrôle de la Caisse des dépôts et consignations, dont elle est une filiale technique.

(2) Outre M. Michaux, ont été notamment inculpés M. José Seymour, comptable à la SODEG, et M. Maurice Komla, gérant de l'Entreprise antillaise de travaux et terrassements.

● *La cantatrice Anne Béranger* vient de mourir à Paris d'un cancer. Elle était âgée de cinquante-trois ans.

[Née en 1930 au Caire de parents russes, Anne Béranger avait appris son métier de comédienne chez René Simon, puis était entrée au Conservatoire de musique. Elle était l'une des cinq productrices de l'émission de télévision « L'invité du dimanche ». Elle avait formé sa compagnie de ballet-théâtre, et venait de faire une rentrée très brillante en chantant *la Voix humaine*, d'après Cocteau, au Théâtre national de Chaillot. Sa maladie l'avait obligée à interrompre les représentations. – C.G.]

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1983 a été tiré à 457 615 exemplaires

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT D'ORLY

Le parquet garde le secret sur les identités du juge d'instruction et des onze inculpés

Comment croire encore que le lourd secret entourant l'enquête sur l'attentat d'Orly ne réponde qu'aux seules consignes de prudence imposées lundi 18 juillet par le chef de l'État ? Un tel souci de discrétion, nourri de l'expérience, l'été dernier, de l'affaire des Irlandais de Vincennes, devait avoir pour effet, surtout, de contraindre les responsables de la police et leurs deux ministres de tutelle à éviter les communiqués de victoire (le Monde du 20 juillet).

M. François Mitterrand s'était mis en colère, et l'appareil d'État devait redouter les conséquences possibles d'un tohu-bohu d'informations en cas d'échec de l'enquête. Soit. Il apparaît, cependant, que le mécontentement présidentiel pourrait avoir une autre fonction : protéger une enquête d'une tout autre ampleur que celle présentée par les communiqués laconiques des services de M. Max Gallo.

Mardi déjà, les éléments d'information officiels, réduits à leur plus simple expression, étaient teintés de « flou artistique ». Il avait été impossible, par exemple, de connaître la personnalité et las nationalités exactes des cinquante et un interpellés. Parmi les personnes arrêtées, apprenait-on seulement, se trouvaient des Arméniens d'origines turque, syrienne, iranienne et française, qui auraient constitué, à Paris, une base logistique pour l'ASALA.

Dans la journée du 19 juillet, onze femmes et un Brésilien avaient été remis en liberté, et les trente-neuf interpellés restants avaient été maintenus en garde à vue. Dans l'après-midi, on apprenait, toutefois, qu'un Arménien de nationalité française, M. Antoine Achkoyan, un commerçant parisien âgé de trente-six ans, avait été arrêté à Saint-Raphaël (Var). Il aurait été trouvé à son domicile des armes et des documents.

La discrétion imposée à l'enquête tourne, cette fois, au secret d'État. Onze personnes ont bien été déférées dans la matinée du mercredi 20 juillet au parquet de Créteil, mais, officiellement, les identités des inculpés et les faits qui leur sont reprochés ne seront pas rendus publics. Plus rare encore : le nom du ou des juges chargés désormais du dossier demeurera secret. Simplement, il est fait état, de manière officieuse, d'une inculpation « *minimum* » de « *détention illégale d'armes et d'explosifs* » et d'un certain nombre d'expulsions prochaines, concernant des étrangers non déférés au parquet de Créteil.

Cette procédure, tout à fait inhabituelle, renforce l'impression de cette enquête sur l'attentat d'Orly. Sans doute, les policiers manquent-ils de « *preuves judiciaires* » et las quarante-huit heures de garde à vue n'ont pas été suffisantes pour préciser des charges pesant sur les suspects interpellés. Mais l'acharnement mis, depuis lundi, par les autorités françaises à cacher les identités tendrait à montrer que des terroristes de premier plan sont visés et que, à défaut de les confondre, l'État a choisi, en réplique à l'attentat d'Orly, de faire pression sur tout un milieu clandestin, résidant à Paris. Une « rafle » de cinquante et une personnes, c'est beaucoup trop pour une enquête classique sur les auteurs éventuels d'un attentat, voire même sur leur soutien logistique.

Cherche-t-on à « *griller* », à contraindre à l'expulsion ou à un départ précipité de France, des étrangers soupçonnés d'avoir des activités terroristes, dans un cadre plus large, même, que celui de l'ASALA ?

Mais certaines capitales européennes bruissent depuis lundi d'étranges rumeurs. Elles laissent entendre que des policiers français enquêteraient, avec leurs collègues étrangers sur certains attentats commis par des Arméniens. A Bruxelles, on affirme même qu'une réunion s'est tenue en Belgique, mardi 19 juillet, à laquelle ont participé des policiers irlandais, allemands, belges et français. A l'ordre du jour : l'enquête menée, à Paris, sur les activités de l'ASALA.

Un autre signe, et non le moindre, de l'enjeu mystérieux qui paraît exister autour de l'attentat d'Orly : l'ASALA a réagi plus vivement que d'habitude aux arrestations en cascade de ses membres présumés. Dans un appel téléphonique au bureau de l'Agence France-Presse à Téhéran, un correspondant anonyme se réclamant de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie, a menacé, mardi 19 juillet, l'Etat français de graves représailles.

Ph. Bg.

« LA FRANCE EST UNE BASE ÉVIDENTE DE L'ASALA », déclare le ministre turc des affaires étrangères

Ankara (A.F.P.). – Le ministre turc des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen, a accusé la France d'être « *une base évidente de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie* » (ASALA), dans une interview au journal *Tercuman* (droite). M. Turkmen a ajouté que « *la France est soit le centre, soit la base d'une des fractions les plus dures de l'ASALA. Cela est certain* ».

Estimant qu'il était cependant encore trop tôt pour évaluer de façon appropriée l'attitude du gouvernement français au sujet de l'attentat d'Orly, le ministre s'est plaint des remarques faites sur la Turquie à cette occasion par M. Gaston Defferre, qui avait affirmé ne pas « *avoir de leçon à recevoir du gouvernement turc* », en se référant aux accusations portées par M. Turkmen contre « *ceux qui tolèrent et appuient le terrorisme* ».

Téhéran dément des informations de « Time » sur des livraisons d'armes américaines à l'Iran par l'intermédiaire d'Israël

Le magazine américain *Time* du 25 juillet publie des informations précises sur les livraisons d'armes américaines en Iran. Le magazine, qui affirme avoir des preuves de ce trafic, cite parmi les principaux acteurs des marchands d'armes, notamment un certain Carlos Vieira de Mello et un riche homme d'affaires iranien, M. Balanian Hashemi, qui avait ouvert un magasin de couvertures persanes en 1980 à Stamford (Connecticut). *Time* affirme aussi avoir examiné des rapports secrets des bureaux du département d'Etat chargés du contrôle des munitions, ainsi que des documents émanant de sociétés privées américaines fabriquant des armes. Il en ressort qu'une grande partie du trafic vers l'Iran est dirigé de Londres et qu'il s'opère notamment par l'intermédiaire d'Israël et de la Corée du Sud.

Selon les documents cités par le magazine, Israël a envoyé beaucoup d'armes en Iran par l'entremise d'un autre trafiquant d'armes iranien, M. Farouk Azizi, qui réside à Athènes. M. Azizi aurait notamment acheté en novembre 1982 des missiles Tows à Israël et les aurait envoyés en Iran via Amsterdam.

En ce qui concerne le rôle de la Corée du Sud, des rapports de l'office américain du contrôle des munitions montreraient que la compagnie aérienne Korean Airlines et deux sociétés sud-coréennes contrôlées par le gouvernement de Séoul auraient fait soixante achats séparés de missiles Hawks et de pièces détachées pour ces missiles au cours d'une période récente de douze mois.

A Téhéran, un porte-parole du ministère des affaires étrangères iranien cité par l'agence Reuter a démenti mardi 19 juillet ces informations de *Time*, et affirme que l'article du magazine américain était destiné à semer la confusion dans l'opinion publique mondiale. Il n'a toutefois pas cité les informations de *Time* concernant la filière sud-coréenne.

du jeudi 21 au samedi 23 juillet
nocturne jeudi jusqu'à 23 heures
smalto
SOLDE
44, RUE FRANÇOIS-1er
5, PLACE VICTOR-HUGO
A MARSEILLE, 38, RUE ST-FERREOL
A STRASBOURG, 22, PLACE KLEBER
A DEAUVILLE, RUE GONTAUT-BIRON
SOLDES POUR ELLES
5, PLACE VICTOR-HUGO

TENNIS A PARIS CET ÉTÉ
Porte d'Orléans
Meudon - La Défense
STAGES INTENSIFS
2 h 30 par jour durant 1 semaine
734-36-36
Équipé par DUNLOP

Les déjeuners "branchés" de Paris-Vacances
100 F tout compris
Tous les jours à midi (sauf le dimanche) : les Déjeuners d'Été au Club, 100 F tout compris : buffets froid et chaud, fromages, desserts, vins à discrétion. Au milieu des arbres et des fleurs : la fraîcheur et le sourire...
Tous les jours à 13 h (sauf le dimanche) : en direct du Club, le Magazine PARIS-VACANCES DE RFM (100,3 MHz) avec un invité de marque, chaque jour différent, qui parle de "son" Paris en été : ses loisirs, ses sports, ses spectacles, sa détente à Paris.
PARIS-VACANCES : au Club, à Paris, comme en vacances.
Hôtel Club Méditerranée, 58, boulevard Victor-Hugo - Neuilly.
(réservation : 758 11 00)

هكذا من الأصل